

# Contrat local de santé

REIMS  
2024-2028



# Table des matières

Fascicule 2.....	2
81 fiches actions du CLS3.....	2
La liste des porteurs de fiche-action.....	3
La fiche action type du CLS3.....	4
AXE transversal.....	7
AXE populationnel : Les personnes âgées.....	23
AXE populationnel : Les personnes en situation de handicap.....	31
AXE stratégique n°1 Environnement favorable à la santé.....	36
AXE stratégique n°2 Offre de soins et accès aux soins.....	69
AXE stratégique n°3 Santé Mentale.....	124
AXE stratégique n°4 Prévention, Promotion et Education à la santé.....	158

## Fascicule 2

### 81 fiches actions du CLS3

Ce fascicule n°2 du Contrat local de santé de la ville de Reims présente les **81 fiches actions** portées par les acteurs locaux. Elles sont classées selon les axes stratégiques du CLS3 2024-2028.

- Axe transversal comprenant 5 fiches actions
- Axe stratégique n°1 : Environnement favorable à la santé comprenant 10 fiches actions
- Axe stratégique n°2 : Offre de soins et accès aux soins comprenant 19 fiches actions
- Axe stratégique n°3 : Santé Mentale comprenant 10 fiches actions
- Axe stratégique n°4 : Prévention, Promotion et Education à la santé comprenant 37 fiches actions

## La liste des porteurs de fiche-action

- Addictions France
- AAPS
- AIDES
- ASSOR
- Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise
- ATMO
- Association l'Amitié - Club Famille
- Les Bons Restes
- CAST 51
- CHU
- CPAM
- CPTC-CA
- Centre Ressources de Reims - un autre regard sur le cancer
- Centre de soins infirmiers Trois Fontaines
- Centre de soins infirmiers Louvois
- Centre de soins infirmiers du Chemin Vert
- Centre de soins infirmiers quartier Croix-Rouge (Billard)
- Centre de soins infirmiers Trois Piliers
- Centre de soins infirmiers Orgeval
- CRIJ
- Communauté Urbaine du Grand Reims
- DRAAF
- EFSRA
- Femmes relais 51
- France Alzheimer
- Institut GODINOT
- Ligue Contre le Cancer
- Ligue de l'Enseignement
- Lycée Colbert
- Lycée Clemenceau
- La Maison de la Nutrition
- Mission Locale de Reims
- Mutualité Française SSAM CA
- Parc Naturel de la Montagne de Reims
- PART/AGES 51
- PTSM / CPTM
- Ville et CCAS de Reims
- Le Regard du Miroir
- ORRPA - CLIC
- Réseau Sport Santé Bien-Etre
- REMCA CARTONNERIE- Grabuges
- Secours Populaire Français Fédération 51
- SOS hépatites
- UFOLEP
- Unis-Cité
- URCA - CROUS

## La fiche action type du CLS3

Action n° : (ne pas remplir)	Intitulé de l'action :
------------------------------	------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante au CLS1 <input type="checkbox"/> Action existante au CLS2 <input type="checkbox"/> Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	
	<i>Personne référente</i>	
	<i>Adresse</i>	
	<i>Tel et email</i>	
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Choisissez un élément.	
<b>Contexte et enjeux locaux</b> (Possibilité de se référer aux outils de l'observatoire local de santé)		
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b> (cocher l'axe et choisir l'objectif dans le menu déroulant)	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b> (Cocher l'axe)	<input type="checkbox"/> <b>Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé</b> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> <b>Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé</b> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> <b>Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien</b> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> <b>Hors PRSE 3</b>	
<b>Objectifs spécifiques</b>		
<b>Objectifs opérationnels</b>		



	<p><b>Environnement social</b></p> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Participation des habitants et capacité à agir <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	<p><b>Contexte économique et politique</b></p> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
	<p><b>Conditions socio-économiques</b></p> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	<p><b>Autre(s)</b></p>
<p><b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b></p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p><b>Politiques Publiques concernées</b></p>	<i>Plan, schéma, programme... au niveau national, régional, local (à préciser) :</i>
<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Précisez) :
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><b>Précisez</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i></li> </ul> <p><i>Quelle méthode d'évaluation envisagée :</i></p>

- *Merci de transmettre les supports de communication ou de présentation de votre action*
- *Ne pas mettre trop d'objectifs*
- *Regrouper les actions relevant d'une même thématique en une seule fiche action*
- *Ne pas mettre trop d'indicateurs, en privilégier un ou deux par catégorie qui puissent réellement être suivis*
- *Le lien de l'observatoire de santé : [Observatoire Local de la Santé, actualisation 2021 | Audrr](#)*
- *Si vous souhaitez plus d'informations l'équipe projet du CLS est joignable : [sante.cls@lalique51.org](mailto:sante.cls@lalique51.org)*

## AXE transversal

L'animation et la coordination d'un contrat local de santé de la ville de Reims sont des éléments essentiels dans la promotion de la santé et la gestion des politiques de santé au niveau local.

L'animation d'un contrat local de santé implique de mobiliser les acteurs locaux, tels que les professionnels de la santé, les institutions publiques, les associations, et la communauté, pour travailler collectivement à l'amélioration de la santé locale. Cela comprend la sensibilisation, l'éducation et la communication.

Les modalités d'élaboration du CLS3 ont contribué à cette animation à travers plusieurs temps de travail et de rencontre :

- les conférences plénières réunissant tous les acteurs
- les ateliers de travail thématiques
- l'intervention d'experts auprès des membres du comité de pilotage
- l'organisation de rencontres mensuelles de l'équipe projet

L'animation implique de mobiliser et d'engager les parties prenantes : les acteurs de la santé, les institutions locales, les professionnels de la santé, les associations et la population locale. Cela se traduit par l'organisation de réunions, d'ateliers thématiques, des groupes de travail pour faire participer et échanger les idées. Il est nécessaire de créer une dynamique de groupe et d'assurer une communication efficace entre les différents acteurs.

La coordination consiste à assurer une coopération efficace entre les différents acteurs impliqués dans le contrat local de santé. Cela peut inclure la planification conjointe d'actions de santé, la gestion des ressources et l'évaluation des dispositifs.

Les échanges des ateliers thématiques sont les prémices de cette coopération souhaitée entre les acteurs, qu'il est nécessaire d'amplifier afin de renforcer la connaissance réciproque et contribuer à l'élaboration de projets collectifs et coordonnés.

La mise en place d'une structure de gouvernance claire est essentielle pour la gestion d'un contrat local de santé. Pour le CLS de la ville de Reims, cela se formalise autour de l'organisation suivante :

- un comité de pilotage politique avec l'ensemble des signataires
- un comité technique décidant des modalités de mise en œuvre
- une équipe projet en charge de la conduite des actions
- l'animation et la coordination confiées à la Ligue de l'Enseignement de la Marne.

Enfin le suivi et l'évaluation régulières des actions sont indispensables pour accompagner les porteurs de projets vers l'atteinte de leurs objectifs. Les retours d'expérience permettent d'ajuster les stratégies au fil du temps.

En résumé, l'animation et la coordination d'un contrat local de santé visent à réunir les acteurs locaux pour promouvoir la santé et améliorer les services de santé au niveau de la communauté. Cela nécessite une planification, une collaboration et une évaluation continue. Elles visent également à garantir que le contrat local de santé soit mis en œuvre de manière harmonieuse, en prenant en compte les besoins spécifiques de la communauté locale, en améliorant l'accès aux services de santé, et en favorisant la prévention et la promotion de la santé.

Si les instances de gouvernance jouent un rôle essentiel, l'apport d'acteurs locaux est tout autant primordial au regard de leur connaissance du territoire et des habitants, de leurs expertises, de leurs productions et de leurs outils (CRIJ, l'Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise, l'URCA, l'association des maisons de quartier). Afin de faciliter la participation et au regard des thématiques des projets sociaux des habitants l'association des maisons de quartier de la ville de Reims mobilise les instances des MQ sur les sujets de promotion de la santé par secteur ou par axe populationnel.

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
A	Renforcer la visibilité des dispositifs proposés à la population	CRIJ	Boussole des jeunes "Santé et bien-être" - Animation et communication	La Boussole des jeunes est un service d'information numérique destiné aux jeunes, de 15 à 30 ans, pour mieux les informer et ainsi leur permettre d'accéder au mieux à leurs droits. Depuis 2019, la thématique santé/bien-être est développée sur le territoire rémois. C'est la 2ème thématique recherchée par les jeunes Rémois, après celle de l'emploi et de la formation.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
B	Animer, coordonner, communiquer et évaluer le contrat local de santé	La Ligue de l'Enseignement	Communication digitale du CLS3	Faire connaître et partager, auprès de la population dans toute sa diversité, les informations importantes et actions mises en place par les porteurs de projet, est un enjeu essentiel pour renforcer l'impact du CLS sur le territoire. Il s'agit ainsi de permettre à la population de Reims de mieux connaître, appréhender et se saisir de l'offre qui lui est faite en matière de santé, et d'offrir aux structures partenaires du CLS, un espace de visibilité supplémentaires pour valoriser leurs actions.	AXE populationnel TOUT PUBLIC
C	Animer, coordonner, communiquer et évaluer le contrat local de santé	La Ligue de l'Enseignement	Coordination et animation du CLS	Assurer l'animation et le suivi technique du CLS Coordonner le programme d'actions pluriannuel Rendre compte de la mise en œuvre du CLS dans sa globalité	AXE populationnel TOUT PUBLIC
D	Renforcer l'accessibilité aux données de santé	Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise	Observatoire Local de Santé	Monter un tableau de bord de données de santé Etablir des recommandations en lien avec les données de l'observatoire. Constituer une aide à la décision pour les porteurs des politiques publiques. Produire des cahiers de quartier iconographiques, outils participatifs. Développer l'analyse sur l'axe populationnel personnes en situation de handicap et personnes âgées.	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
E	Renforcer la participation/implication des habitants	URCA	Diagnostic social et territorial participatif	Renforcement des dispositifs de collaboration entre établissements publics d'établissement supérieur et collectivités autour de missions de production de connaissances. A travers la contribution d'une promotion de master à la réalisation objectifs portés par la mission longévité handicap ville inclusive (LHaVI), l'UFR de sciences économiques sociales et de gestion de l'URCA s'inscrit dans une logique de service public territorial.	AXE populationnel TOUT PUBLIC

<b>Action n° A</b>	<b>Boussole des jeunes "Santé et bien-être" Animation et Communication</b>
--------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CRIJ - Info Jeunes Grand Est
	<i>Personne référente</i> Isabelle LOVATO - Directrice Jonathan CHOUVIER - Animateur départemental de la Boussole des jeunes Marne
	<i>Adresse</i> 41 rue de Talleyrand 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 79 84 77      isabelle.lovato@crij-grandest.fr 07 69 91 33 41      jonathan.chouvier@crij-grandest.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Coordination, communication, participation citoyenne, acculturation et promotion de la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En reprenant les informations de l'Observatoire Local de Santé, nous pouvons constater que pour les quartiers Chatillons, Charles Arnould-Clairmarais, Croix-Rouge ; la Neuville/Trois Fontaines, les différents sujets parmi lesquels les habitants manquent d'informations, sont sur les lieux d'informations et de soins, l'addiction aux jeux, la grossesse, la sexualité.</p> <p>La Boussole des jeunes ayant pour but de recenser les structures proposant de l'information ou des actes de soins sur ces sujets, peut contribuer à améliorer l'information auprès notamment des jeunes de ces quartiers, et plus généralement de Reims.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	« La Boussole des jeunes » est un service d'information numérique destiné aux jeunes, de 15 à 30 ans, pour mieux les informer dans le domaine de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, et sur tout autre thème jugé important pour le territoire sur lequel la Boussole s'implante et ainsi leur permettre d'accéder au mieux à leurs droits.
	<p>Depuis 2019, la thématique santé/bien-être est développée sur le territoire rémois. C'est la 2<sup>ème</sup> thématique recherchée par les jeunes rémois. (Après la thématique de l'emploi et de la formation).</p> <p><u>Objectif général de la Boussole des jeunes :</u> Mettre à disposition des jeunes 15-30 ans tout statut, une information sur leurs droits en matière de santé et les mettre en relation avec les différentes acteurs ressources de la santé et du bien-être du territoire rémois.</p>

	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Coordonner les partenaires santé œuvrant en direction des jeunes sur le territoire de Reims afin de mieux se connaître pour mieux informer et réorienter les jeunes</li> <li>2) Permettre aux jeunes rémois de connaître la diversité des acteurs en santé et bien-être qui peuvent les accompagner.</li> <li>3) Permettre aux jeunes de rentrer en contact facilement avec ces professionnels grâce à une mise en relation facilitée par la Boussole.</li> </ol>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><u>Objectifs opérationnels de l'animation de la Boussole des jeunes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animer des temps de regroupement entre les différents partenaires de la Boussole.</li> <li>2) Communiquer sur la Boussole des jeunes auprès des 15-30 ans rémois (campagne de communication, participation à des événements hors les murs ; présentation de la boussole auprès des différents jeunes).</li> <li>3) Démarcher de nouveaux professionnels afin qu'ils proposent leurs services dans la Boussole des jeunes.</li> </ol>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Afin de faire connaître la Boussole des jeunes auprès des jeunes, nous allons mettre en place différentes actions :</p> <p>Tout d'abord, cela va passer notamment par la présentation de la Boussole auprès des jeunes ; que ça soit lors de forums (caravane de l'emploi dans les quartiers, forum santé mis en place par les partenaires ...), de présentation en classe, ou encore dans le cadre de présentation auprès de volontaires en services civiques ou des jeunes d'associations partenaires (AFEV, Mission locale).</p> <p>En complément de cette étape, nous allons également communiquer sur les réseaux sociaux afin de toucher les jeunes par un autre biais. Enfin, cette communication auprès des jeunes va se faire également par la diffusion de mails via nos partenaires comme la CAF, le Crédit Agricole du Nord Est afin de toucher un public plus large.</p> <p>En ce qui concerne les professionnels, nous allons communiquer auprès de la Boussole via différents canaux : tout d'abord, cela va passer par la présentation de la Boussole en présentiel ou en visioconférence afin de leur présenter l'outil et d'intégrer les structures qui n'en feraient pas encore partie de la Boussole. La communication va également passer par une newsletter qui sera éditée trimestriellement. Enfin, une communication auprès des professionnels sera faite via les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) afin d'asseoir la connaissance de la Boussole auprès des professionnels.</p> <p>En complément de ces actions de communication, et dans le cadre des actions de coordination et d'animation du réseau de la Boussole des Jeunes, nous allons organiser deux à trois fois par an, des réunions thématiques sur le domaine de la santé où seront conviés les partenaires offreurs de service et tous autres partenaires intéressés par le sujet d'information des jeunes.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024
<b>Partenaires de l'action</b>	CAF, MSA, Département, ARS, Ville de Reims, Crédit Agricole du Nord-Est, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, SDJES ; acteurs de la santé œuvrant en direction des jeunes, autres professionnels de la jeunesse.
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire

<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ensemble des quartiers de Reims.</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	12 550,75 €
	<i>Financeurs et montants</i>	ANRU PIA : 4880€ Etat – FONJEP : 1310,9 € Département Marne : 762,50 € CAF de la Marne : 1525 € MSA MAM : 457,5 € Fonds propre : 4072,35 €
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Association basée à Reims avec un accueil public et des bureaux au 41 rue de Talleyrand, le CRIJ - Info Jeunes Grand Est est composé d'une équipe de 18 personnes (15 salariés correspondant à 15 ETP et de 3 volontaires en Services civique et volontaires européens) Au sein de cette équipe, un pôle « Boussole des jeunes » composé de trois salariés (une animatrice départementale Marne, un animateur Boussole Mobilité internationale et Transfrontalière et une coordinatrice régionale et chargée de la communication des boussoles
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>La Boussole des jeunes est pleinement intégrée dans la politique jeunesse du Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, via à la fois l'instruction Information jeunesse</i>	

<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p>Non :</p> <p>Bien que la Boussole des jeunes soit testée régulièrement auprès des jeunes, afin de vérifier la cohérence et l'utilité de l'outil auprès des jeunes, ainsi que sur la pertinence des offres de services présentes, ces tests ne constituent pas en soi une démarche participative associant l'ensemble des citoyens.</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Indicateurs de processus :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et qualité des partenaires adhérents à l'outil</li> <li>• Nombre d'offres de services proposées aux jeunes</li> <li>• Calendrier des rencontres avec les professionnels de santé</li> </ul> </li> <li>- <u>Indicateurs de résultat :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de connexions/visites de l'interface santé</li> <li>• Nombre de rencontre entre partenaires professionnels et ambassadeurs</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Indicateurs d'impact :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes déposés par les jeunes</li> <li>• Nombre de demande traitées par les professionnels</li> <li>• Retour d'expériences des utilisateurs jeunes et professionnels</li> <li>• Nombre d'actions de communication</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de bord des réunions – Données issues de l'extranet de la Boussole des jeunes</li> </ul>

<b>Action n° B</b>	<b>Communication digitale du CLS3</b>
--------------------	---------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MARNE
	<i>Personne référente</i> Yvan FAVAUDON
	<i>Adresse</i> 23, rue Alphonse Daudet 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i> 03 26 84 37 57 – contact@laligue51.org
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Coordination, communication, participation citoyenne, acculturation et promotion de la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Faire connaître et partager, auprès de la population dans toute sa diversité, les informations importantes et actions mises en place par les porteurs de projet, est un enjeu essentiel pour renforcer l'impact du CLS sur le territoire.</p> <p>Il s'agit ainsi de permettre à la population de Reims de mieux connaître, appréhender et se saisir de l'offre qui lui est faite en matière de santé, et d'offrir aux structures partenaires du CLS, un espace de visibilité supplémentaires pour valoriser leurs actions. Organiser avec les jeunes une communication de pairs à pairs.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la médiation de l'information en matière de santé pour les habitants de Reims</li> <li>• Contribuer à l'animation et au développement d'une communauté d'acteurs de la santé sur Reims.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser, identifier et valoriser les actions à venir autour des semaines et journées nationales thématiques autour de la santé,</li> <li>• Réaliser des communications sur les structures partenaires du CLS de Reims et aider à l'organisation de leur diffusion,</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser, identifier et valoriser les actions à venir portées par les partenaires du CLS Reims,</li> <li>• Relayer et partager les contenus mis en ligne par les structures</li> <li>• Informer autour des actualités des porteurs de projet du CLS</li> <li>• Informer des actualités relatives au fonctionnement du CLS</li> </ul>

<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>La mise en œuvre de l'action est articulée à la coordination du CLS. Elle impliquera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la collecte régulière (mensuelle) d'informations sur la vie du CLS,</li> <li>• la réalisation d'une veille hebdomadaire sur les informations relatives aux enjeux de santé à l'échelle nationale et locale, et communications des partenaires/signataires du CLS.</li> <li>• la présentation régulière d'informations concrètes relatives aux actions mises en œuvre par les porteurs de projet du CLS</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Ville de Reims, Agence Régionale de Santé Grand Est, Equipe projet CLS, réseau d'acteurs.
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i> 4000 €
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>- <i>Indicateurs de processus :</i> Mise d'une place d'un temps de veille des informations hebdomadaires Conception-Diffusion d'une lettre d'information mensuelle Nombre d'amis, de likes, de followers, de partages, de retweets de tweets, de posts, Nombre de publications réalisées et de personnes touchées par leur diffusion, Nombre d'événements couverts et valorisés, nombres de structures nouvelles devenues partenaires</p> <p>- <i>Indicateurs de résultat :</i> Niveau de connaissance et interconnaissance entre acteurs/porteurs Niveau de connaissance du CLS par la population</p> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Tableau de bord des actions</i></li> <li>• <i>Présentation des réalisations, lors de temps d'évaluation</i></li> </ul>

<b>Action n° C</b>	<b>Coordination et animation locale de santé</b>
--------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Thomas DUBOIS – Yvan FAVAUDON</i>
	<i>Adresse</i> <i>23 RUE ALPHONSE DAUDET 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>sante.cls@laligue51.org</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Coordination, communication, participation citoyenne, acculturation et promotion de la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le CLS est un outil de développement local qui permet de coordonner l'action publique de l'ARS et de la ville de Reims, au service de l'amélioration de l'état de santé des populations concernées.</p> <p>La ville de Reims et l'ARS Grand Est procèdent à la désignation d'un organisme en charge de la coordination du contrat local de la santé pour la durée du prochain contrat. Cette mission comprend une fonction de coordination mais aussi d'animation du CLS avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels.</p> <p>A Reims, la coordination et l'animation globale du CLS est confiée à la Ligue de l'enseignement de la Marne. Au travers de ses engagements partenariats dans le champ de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement est experte dans la mise en place de démarches de participation, de dialogues structurés et d'espaces de concertation.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer l'animation et le suivi technique du CLS</li> <li>• Coordonner le programme d'actions pluriannuel</li> <li>• Rendre compte de la mise en œuvre du CLS dans sa globalité</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser techniquement les instances de pilotage et réunions du CLS</li> <li>• Animer réseau d'acteurs du CLS par la mise en place d'espaces de dialogue et de co-construction thématiques et/ou populationnels</li> <li>• Suivre le plan d'actions et accompagner méthodologiquement les porteurs</li> <li>• Suivre et animer les outils de suivi des actions du CLS, et du fonctionnement global du CLS</li> </ul>

<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Le Contrat Local de Santé est un outil permettant de mobiliser les différents acteurs autour d'un projet commun territorialisé autour de la santé.</p> <p>Dans ce cadre, la coordination du CLS constitue l'espace privilégié d'interlocution, à travers notamment les équipes projet.</p> <p>La structure en charge de la coordination anime le réseau d'acteurs du CLS, et ses différentes instances, et rend compte du suivi et de l'évaluation du CLS.</p> <p>Il travaille en étroite collaboration avec la ville de Reims et l'Agence Régionale de Santé Grand Est, membres de l'équipe projet, et apporte un soutien méthodologique aux porteurs d'action.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Ville de Reims, Agence Régionale de Santé, signataires du CLS, acteurs et porteurs d'action du territoire.	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	25 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	12 000 € Ville de Reims – 13 000 € ARS
	Autres ressources mobilisables	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Le CLS est une déclinaison du Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS Grand Est au regard des priorités de santé publique de la Ville de Reims et des signataires et de la volonté d'agir contre les inégalités territoriales.	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui <i>Dans le cadre de l'animation globale du CLS et des démarches participatives mises en œuvre, des consultations citoyennes seront mises en œuvre.</i>	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>- <i>Indicateurs de processus :</i>  Nombres de nouveaux partenaires  Nombre de réunions d'instances (REP, COTECH, COPIL)  Structure et nombre de participants aux instances</p> <p>- <i>Indicateurs de résultat :</i>  Nombre et typologie de porteurs ayant été accompagnés  Nombre d'ateliers CLS contributifs, et nombre de participants</p> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activité annuel</li> <li>• Compte rendu de réunions, rencontres et ateliers</li> <li>• Tableau de bord</li> </ul>	

<b>Action n° D</b>	<b>Observatoire Local de Santé</b>
--------------------	------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise
	<i>Personne référente</i> Stéphane BERNARD
	<i>Adresse</i> Place des Droits de l'Homme CS 90000 51084 Reims cedex
	<i>Tel et email</i> 06 61 84 79 23 s.bernard@audr.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Coordination, communication, participation citoyenne, acculturation et promotion de la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Mise en place d'un observatoire de la santé des Rémois en faisant appel aux différentes structures détentrices de données liées à la santé. L'objectif visé étant de suivre l'état de santé de la population afin d'adapter au mieux les priorités de santé sur le territoire.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Coordination, animation et évaluation du CLS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Monter un tableau de bord de données de santé Etablir des recommandations en lien avec les données de l'observatoire Constituer une aide à la décision pour les porteurs des politiques publiques Produire des cahiers de quartiers iconographiques, outils participatifs Développer des analyses concernant l'axe populationnel PA/PH
<b>Objectifs opérationnels</b>	1) Recenser les indicateurs pertinents 2) Mettre à jour le tableau de bord 3) Analyser les données 4) Apporter et diffuser de l'information au grand public afin de les sensibiliser (production de panneaux lors des forums, infographie permettant de rendre accessible les données...)
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	1) Recenser les indicateurs pertinents avec les partenaires 2) Conventionner avec les détenteurs de données en santé 3) Créer le tableau de bord 4) Analyser les données
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024
<b>Partenaires de l'action</b>	Producteurs de données en santé publique : Institutions, acteurs de la santé, acteurs médico-sociaux et socio-éducatifs, ARS
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap

<b>Territoire d'intervention</b>	Reims et Grand Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Intervention de l'Agence à travers son programme de travail mutualisé
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Projet Régional de Santé Grand Est, Plan Régional Santé Environnement 4 Grand Est	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : Nombre de réunions de travail partenariales ; Nombre de partenaires ayant conventionnés pour les données de santé</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Mise en place d'un tableau d'indicateurs</i></li> </ul> <p><i>Tableau de bord mis en œuvre</i></p>	

<b>Action n° E</b>	<b>Diagnostic social et territorial participatif</b>
--------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) – UFR Sciences Economiques Sociales et de Gestion</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Pierre MASSON, directeur des services de l'UFR SESG</i>
	<i>Adresse</i>	<i>57 rue Pierre Taittinger 51100 REIMS</i>
	<i>Email</i>	<i>pierre.masson@univ-reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Coordination, communication, participation citoyenne, acculturation et promotion de la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La coopération engagée depuis plusieurs années avec l'URCA à travers l'accueil d'alternants du master intervention et développement social mention développement de projets sociaux et territoriaux a mis en exergue des points de convergence entre les besoins liés aux sujets traités par la mission LHVi et par les étudiants de cette filière, qui sont des sujets d'actualité : santé globale, adaptation de la société au vieillissement, inclusion des personnes en situation de handicap.</p> <p>Un groupe d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année avait précédemment réalisé un diagnostic de rue pour le compte d'un autre partenaire, sur une autre thématique.</p> <p>Pour l'année 2023-2024, la démarche engagée par la Mission sur l'inclusion handicaps a retenu l'attention des enseignants.</p> <p>Ainsi, la promotion de M2 va conduire un diagnostic territorial sous forme de questionnaire de rue, pour appréhender la vision qu'ont les Rémois des handicaps, la connaissance, la perception, de même sur la notion d'aidant, encore trop peu conscientisée pour être efficacement soutenue, et les besoins des personnes en situation de handicap pour rendre la ville plus accueillante.</p> <p>L'ensemble de la production a vocation à intégrer et être valorisée dans l'observatoire local de santé géré par l'AUDRR.</p> <p>Les données de l'OLS étant destinées à faire émerger tout à la fois des processus d'aide à la décision, comme des objets de participation citoyenne.</p> <p>Cette fiche-action écrite avec l'UFR SESG comme 1<sup>ère</sup> collaboration effective, a vocation à servir de méthodologie type pour toute autre collaboration avec les différentes UFR ou cycles des écoles supérieures.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif)</b>	Hors objectifs PRS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	



<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Santé publique</i> <i>Inclusion</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> Suivi de travail de la promotion à travers l'assiduité aux enseignements en lien avec la mission confiée (fiche de présence à chaque enseignement), et l'investissement de chaque étudiant dans le travail en sous-groupes, et à l'échelle de l'ensemble de la promotion</li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> Respect des délais définis entre la Ville et l'équipe pédagogique du master. Réalisation de l'enquête, de l'oral de restitution et du rapport final de diagnostic.</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> Jury collectif pour la présentation orale (équipe pédagogique du master + représentants de la Ville de Reims, +acteurs territoriaux liés au handicap.</p>

## AXE populationnel : Les personnes âgées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini le vieillissement en bonne santé comme le processus de maintien des capacités fonctionnelles qui permet le bien-être des personnes âgées ; et la capacité fonctionnelle s'entend d'être capable d'être et de faire des activités ayant une valeur le plus longtemps possible.

Enjeu de société majeur au regard des statistiques relatives au vieillissement de la population française, la population rémoise de plus de 60 ans va fortement progresser dans les prochaines années.



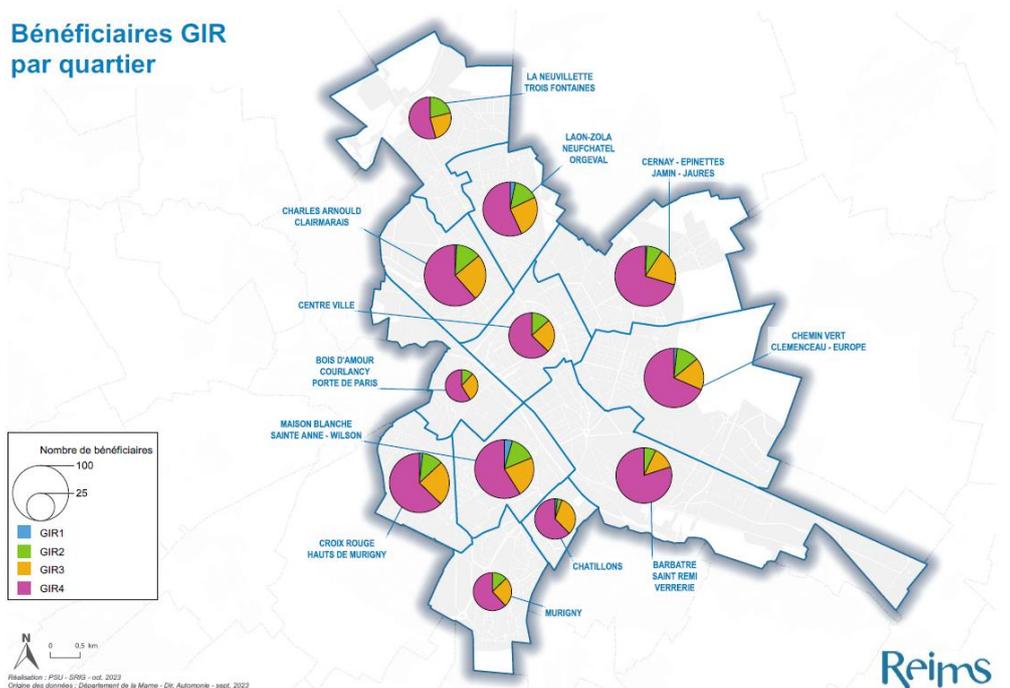
Selon les estimations de l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims, la population âgée de plus de 60 ans atteindra 51 318 personnes en 2030 contre 38 959 en 2017, répartie de la manière suivante dans les 12 quartiers de la ville de Reims.

Quartiers	Population totale 2018	60-74 ans	75 ans +	60 ans +	Taux de vieillissement
Centre-ville	21 471	2 559	1 562	4 121	19,2%
Barbâtre - Saint-Remi - Verrerie	16 643	2 157	1 411	3 568	21,4%
Maison blanche - Sainte-Anne - Wilson	15 525	2 211	1 144	3 355	21,6%
Bois d'amour - Courlancy - Porte de Paris	8 972	1 320	1 076	2 396	26,7%
Charles Arnould - Clairmarais	18 211	2 128	1 213	3 341	18,3%
Laon - Zola - Neufchâteau - Orgeval	18 828	2 397	1 222	3 619	19,2%
Cernay - Epinettes - Jamin - Jaurès	21 177	2 622	1 740	4 362	20,6%
Chemin vert - Clemenceau - Europe	18 118	2 764	1 810	4 574	25,2%
Châtillons	7 249	987	557	1 544	21,3%
Murigny	10 076	1 861	357	2 218	22,0%
Croix-Rouge - Hauts de Murigny	19 226	2 316	882	3 198	16,6%
La Neuville - Trois fontaines	6 714	1 021	642	1 663	24,8%
<b>Ensemble Reims</b>	<b>182 211</b>	<b>24 345</b>	<b>13 614</b>	<b>37 959</b>	<b>20,8%</b>

Source INSEE, RP 2018

La perte d'autonomie est représentée sur la ville avec une part des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

### Bénéficiaires GIR par quartier



D'autre part, sur l'ensemble des 9 cantons de la ville, 1 136 personnes perçoivent l'APA. Les cantons qui comptent le plus de bénéficiaires sont rattachés aux quartiers La Neuville-Trois Fontaines, Laon-Zola-Neufchâtel-Orgeval, Charles Arnould-Clairmarais et Cernay-Epinettes-Jamin-Jaurès.

#### Nombre de bénéficiaires de l'APA selon le GIR :

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Ensemble
Ville entière	16	165	266	689	1 136

Source : Observatoire local de santé, tableau de bord 2021 et Département de la Marne

Pour l'APA à domicile, au 1er septembre 2022, il y avait 951 bénéficiaires ainsi répartis :

- GIR 1 : 16
- GIR 2 : 130
- GIR 3 : 202
- GIR 4 : 603

L'âge moyen de ces bénéficiaires est de 84 ans (GIR 1 : 86 ans, GIR 2 : 83 ans, GIR 3 : 84 ans, GIR 4 : 83 ans).

**S'agissant de l'APA en établissement** pour les personnes résidentes des EHPAD de Reims, il y a 1 079 bénéficiaires.

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

Comme l'indique le rapport de l'OMS « le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés : Rétrospective des 10 dernières années et perspectives de la prochaine décennie », « Le rapport mondial sur le vieillissement et la santé a souligné la nécessité pour les villes de mieux répondre aux besoins des personnes âgées, par exemple en développant les aptitudes fonctionnelles de ces personnes afin de :

-satisfaire à leurs besoins essentiels,

-apprendre, se développer sur le plan personnel et prendre des décisions,

-être mobiles,

-forger et entretenir des relations,

-apporter leur contribution. »

La création d'un environnement favorable aux personnes âgées (seniors actifs ou grand âge) est la condition à un vieillissement en bonne santé, en restant actif et pour vivre une vieillesse heureuse.

C'est dans cette perspective que la ville de Reims s'est engagée dans la démarche de Villes Amies des Aînés portée par le Réseau Francophone Villes Aîmées des Aînés, qui encourage l'ensemble des secteurs à collaborer, afin de mettre l'accent sur l'amélioration des capacités fonctionnelles.

A cette fin, des acteurs du territoire s'engagent aux travers de multiples actions pour lutter contre les effets associés à un vieillissement subi, entraînant une dégradation progressive des capacités physiques et mentales.

A Reims, la prévention à destination des personnes avançant en âge est développée par des partenaires avec le soutien de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. On peut citer les ateliers ouverts à tous les Marnais de plus de 60 ans, au sein de chaque résidence-logement ARFO, ou encore le programme Cycléo, vélo connecté pour seniors qui allie activité physique adaptée et cognitive. En complément, une offre en visioconférence est proposée, par HAPPYVISIO.



HAPPY VISIO est start-up pionnière et experte en matière de prévention, de santé et de bien-être, qui propose des programmes adaptés aux seniors.

D'autres opérations telles que la semaine du bien manger senior, initiée par le département de la Marne, et coordonnée par le dispositif 65+ sur le territoire rémois ou les ateliers de la Mutualité Française sur le sommeil, ainsi que tous les ateliers seniors initiés par l'association des maisons de quartier de Reims, ou le secteur prévention-animation porté par l'ORRPA, l'office des seniors du Grand Reims.



Par ailleurs, depuis plusieurs années, la ville de Reims et le Gérontopôle Bien vieillir en Champagne Ardenne, collaborent dans différents domaines. Par une présence marquée lors du forum 65+ santé innovations, un partenariat actif sur le projet FRAILCOACH : Impact d'un coaching téléphonique sur l'évolution de l'autonomie des sujets âgés de 75 ans ou plus vivant à domicile, et la participation au Conseil d'Orientation Reims ville amie des aînés.

Néanmoins, d'autres actions nécessitent un approfondissement pour permettre un parcours accompagné du bien vieillir et la prise en charge de la fragilité.

#### Diagnostic des besoins et objectifs de l'axe populationnel personnes âgées

A Reims, des actions favorisant le bien vieillir existent depuis 2015 dans l'ensemble des quartiers de la ville. En 2018, elles ont été regroupées dans le programme plus global « Dispositif 65+ » porté par la ville de Reims. Au travers de ce programme, ce sont un calendrier d'événements mensuels et des ressources partenariales mises au service d'actions en faveur des déterminants et ressorts de santé, pour conférer aux 65+ un pouvoir d'agir sur leur bien vivre.



65+ est une démarche collaborative entre les acteurs du territoire, tant associatifs qu'institutionnels, pour coordonner leur actions, tendre vers une dynamique de territoire pour le bien vieillir.

L'ensemble des actions menées concourt à la prévention en faveur du vieillissement actif et harmonieux (bien-vieillir, maintien du capital santé, ...) au sein de notre territoire.

C'est ainsi que la ville de Reims a été retenue dans le programme Européen CoActive porté par EIT Health, afin de contribuer à une étude européenne relative aux ressorts de santé chez les personnes avançant en âge, permettant de promouvoir tant auprès du public cible, de leurs aidants, que des professionnels de tous les champs, une approche positive de salutogénèse.

Ce programme était déjà inscrit dans le Contrat Local de Santé 2<sup>ème</sup> génération. Par conséquent, l'observatoire local de santé a déjà pu prendre en compte des données propres aux personnes avançant en âge.

Pour construire le diagnostic, nous avons retenu 3 approches différentes et complémentaires

**-Diagnostic de données,**

-Observatoire local de santé, tableau de bord 2021 :

<https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/sante-hygiene/contrat-local-de-sante-2>

-Observatoire local de santé, cahiers de quartiers 2021 :

[https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/14\\_Sante\\_Hygiene/Contrat\\_Local\\_Sante/OLS\\_Cahiers\\_de\\_quartiers-mars22.pdf](https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/14_Sante_Hygiene/Contrat_Local_Sante/OLS_Cahiers_de_quartiers-mars22.pdf)

**-Diagnostic des acteurs,**

-Synthèse des ateliers 2020 sur les 3 thématiques populationnelles fléchées jeunes et seniors :

- Vaccinations
- Santé mentale
- Nutrition et hygiène de vie,

-Synthèse des ateliers 2022 :

- Agir pour réduire les situations d'isolement
- Agir pour réduire les facteurs favorisant le développement des maladies ALD (le cancer, l'addiction, ...)
- Agir pour la santé des jeunes
- Agir pour l'accès aux soins
- Agir pour une prise en charge de la santé mentale

**-Diagnostic des habitants,**

- Observatoire Local de Santé, Rapport d'enquête 2022 :

[https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/14\\_Sante\\_Hygiene/Contrat\\_Local\\_Sante/CLS3 - Rapport d enquete.pdf](https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/14_Sante_Hygiene/Contrat_Local_Sante/CLS3 - Rapport d enquete.pdf)

- Synthèse des ateliers ville amie des aînés 2022, préalable à l'écriture du plan d'action (2023-2028), par enquête de rue, par ateliers participatifs semi-directifs, et par entretien personnalisé avec guide d'entretien,
- Rapport d'enquête Seniors actifs- CDOS de la Marne

Isolement des PA mal évalué, repéré et répertorié  

Baisse activité, comprendre les freins, APA mal connue    

Acculturation numérique difficile    

Faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et loisirs    

Renforcer l'accès aux dépistages  

Informations et bonnes pratiques pour qualité de vie et de santé   

Développer des aptitudes fonctionnelles

Accompagner/former la famille  

Développement de l'accompagnement (Activités, lien social, répit,..) 

Manque de structures psychiatriques pour PA 

Renforcer l'accompagnement auprès des aidants

 Diagnostic de données

 Diagnostic acteurs

  Diagnostic habitants

Besoins d'information, simulations,...  

Décloisonnement entre acteurs 

Informations trop éparées    

Accentuer l'information populationnelle et la coordination entre les acteurs du territoire

Axe personnes âgées: Améliorer l'environnement favorable pour un vieillissement en bonne santé

## **CONSTRUCTION DU VOLET - POPULATION PERSONNES AGEES**

Mise en œuvre de Fiches Actions pour améliorer l'environnement favorable pour un vieillissement en bonne santé.

### **Axe : développer des aptitudes fonctionnelles**

- Seniors Actifs-RSSBE
- Seniors en forme-UFOLEP
- Veille sanitaire et sociale-Ville de Reims
- Actions de prévention-Centre de soins infirmiers
- Dépistage rétinopathie diabétique -AAPS
- Dépistage des pathologies oculaires liés à l'âge-AAPS
- Développement des équipes mobiles -CHU
- Promouvoir le « bien manger et bien vieillir » à l'épicerie sociale et solidaire-CCAS

### **Axe : Renforcer l'accompagnement auprès des aidants**

- Maison des Aînés et des Aidants-Ville de Reims
- Ateliers d'accompagnement des aidants-France Alzheimer Marne
- Plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants familiaux-CHU
- Service civique Solidarité Senior-Unis cité

### **Axe : Accentuer l'information populationnelles et la coordination entre les acteurs du territoire**

- Dispositif 65+ Ville de Reims
- Vers une Maison des Aînés et des Aidants-Ville de Reims
- Le Bien Vivre des seniors rémois-CLIC
- Dispositif d'Appui à la Coordination-AAPS

### **Réduire les inégalités d'accès aux soins**

- Mutuelle communale Ville de Reims
- Aide santé 65+ CCAS

Au travers de ces fiches actions, et à partir d'une stratégie globale de promouvoir le bien-vieillir, il s'agira d'accentuer la prévention auprès des populations âgées autonomes afin d'acquérir au plus tôt des réflexes préventifs et d'intensifier la lutte contre l'isolement afin de prévenir la perte d'autonomie, préserver l'autonomie des personnes âgées fragiles et garantir une longévité en bonne santé des Rémois

#### La promotion de l'activité physique adaptée

L'effet du vieillissement sur l'organisme se traduit par une diminution progressive des capacités intrinsèques, conduisant à une baisse des capacités fonctionnelles, variable d'un individu à un autre. Cette baisse des capacités peut conduire à un état de vulnérabilité ou de fragilité. Le dépistage et la prise en charge des déterminants du déclin fonctionnel de tous les sujets âgés sont des enjeux majeurs de santé publique, en vue d'éviter l'installation d'une dépendance irréversible.

Sur 10 personnes qui décèdent en France, 4 ont connu la perte d'autonomie dont deux de façon sévère. Selon l'INSEE l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes pourrait se chiffrer à 22% en 2030 et 41% en 2050.

Le rapport sur le Vieillissement de l'OMS de 2018 est centré sur la nécessité d'agir précocement et positivement sur le maintien de capacités intrinsèques de la personne âgée, en favorisant ainsi la prise en charge de troubles mnésiques.

Toutes les données sur la fragilité convergent sur l'intérêt d'agir en amont de la perte d'autonomie en portant un intérêt tout particulier aux problèmes de perte de mémoire des sujets âgés. Ainsi, la prévention de la perte d'autonomie et la promotion du bien vieillir portent comme ambition d'améliorer l'espérance de vie en bonne santé. L'objectif visé est d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes en maintenant l'ensemble des aptitudes fonctionnelles définies de la manière suivante : *Capacités physiques et mentales des personnes âgées à accomplir certaines fonctions nécessaires à la vie individuelle et en société. Elles incluent les conditions sanitaires qui permettent aux individus d'être et de faire ce qu'ils jugent valorisant ainsi que les caractéristiques de l'environnement et les adaptations de l'individu à ces dernières.*

Les effets positifs des actions de prévention et de promotion de la santé dépendent notamment de la précocité et de la récurrence de leur intervention.

A Reims, des programmes favorisant le bien vieillir existent dans l'ensemble des quartiers de la ville. Les évaluations de ce programme démontrent l'importance de s'inscrire dans la continuité de ces actions sur les années à venir et de renforcer les maillages sur le territoire pour aller vers les personnes âgées les plus isolées.

A partir d'une stratégie globale de promouvoir le bien-vieillir, il s'agira de promouvoir la prévention auprès des populations âgées autonomes afin d'acquérir au plus tôt des réflexes préventifs et d'intensifier la lutte contre l'isolement afin de prévenir la perte d'autonomie, préserver l'autonomie des personnes âgées fragiles et garantir une longévité en bonne santé des Rémois.

Reims est désormais adhérente au Réseau OMS des villes et Communautés villes amies des Aînés, ainsi que labelisée argent par le Réseau Francophone Ville Amie des Aînés, afin de favoriser le bien vieillir par une approche globale et positive, dans une approche de santé globale.

## AXE populationnel : Les personnes en situation de handicap

Extrait de « Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap » de Cécile ALLAIRE et Audrey SITBON-la Santé de l'Homme, n°412, avril-mai 2011

Les personnes en situation de handicap présentent une vulnérabilité particulière. Leurs problèmes de santé, qu'ils soient ou non liés au handicap, se traduisent par un cumul de pathologies et de fragilités. De plus, un manque d'accès à la prévention, aux soins et plus largement à la vie sociale, se surajoutent à ces difficultés au point de conduire parfois à des surhandicaps. On s'attend donc à ce que les politiques sanitaires et sociales portent une attention particulière à la santé de ces publics. Pendant longtemps, l'accès aux soins et la prise en charge médicale des personnes en situation de handicap ont, à juste titre, focalisé l'attention au détriment d'une vision plus large et globale, qui s'inscrirait davantage dans une optique de promotion de la santé globale tout au long de la vie. [...]

Pour améliorer la santé, on peut agir sur l'environnement des personnes : l'entourage, le cadre de vie, de travail ou encore le système de santé et les différentes politiques publiques.

L'éducation pour la santé et l'amélioration des aptitudes permettent de donner à chacun les moyens de faire des choix favorables à sa santé. [...]

Dans la pratique, les actions de promotion de la santé des personnes en situation de handicap existent, mais ne sont pas connues.

**La loi n° 2005-102 du 11 février 2005** a mis en lumière, dans la définition qu'elle en présente, les différentes expressions du handicap dont les manifestations sont multiples et nécessitent des réponses adaptées. Constitue un handicap « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

L'article L.114-1 alinéa 1 du code de l'action sociale et des familles dispose que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Le projet régional de santé (PRS) 2018-2023 précise que les soins sont un élément intrinsèque du parcours de vie devant se conjuguer avec le respect des besoins et des attentes de la personne tout au long de sa vie. Il y a donc une nécessité à « prendre en compte la spécificité de la personne en situation de handicap dans toutes ses dimensions »<sup>1</sup>.

Le handicap implique, dans une perspective transversale, une mobilisation constante pour investir des sujets très variés : accessibilité de l'information sur les thématiques de santé, vie intime et sexuelle, dépistage des cancers, adaptation des messages de prévention, maintien de l'autonomie et du pouvoir d'agir... Les enjeux sont donc nombreux. Ainsi, l'initiative handicaps/inclusion est impulsée et pilotée par la Ville à travers la Mission Longévité Handicap Ville Inclusive (M'LHaVI). Parmi les actions engagées, un diagnostic local sera établi afin de recenser, pour les Rémois en situation de handicap, l'offre en matière de service relatifs à la santé, et déterminer collégalement, par mise à l'épreuve de l'usage, l'effectivité et les éventuels obstacles pour accéder à ces mêmes services.

Plusieurs réalisations, très diverses, vont être mises en œuvre à court terme, avec, par exemple, l'élaboration d'un diagnostic participatif de terrain sur les handicaps et l'aïdance.

Le fonctionnement du CLS 3 et de la Mission LHaVi a pour particularité de rester flexible, tout en reposant sur un cadre précis. De nouvelles actions et expérimentations répondant à des besoins émergents pourront enrichir ce CLS au fil de sa vie.

---

<sup>1</sup> PRS Grand Est 2018-2023, p. 118

Tout en traitant de santé globale, il convient de veiller à cesser de considérer les personnes en situation de handicaps seulement comme des objets de soins, mais bien des sujets de droit(s).

Des acteurs du territoire s'engagent d'ores et déjà au travers de multiples actions pour contribuer à la santé globale et à l'inclusion des personnes en situation de handicap et de leurs aidants :



### **L'équipe Handi-Relais du CHU**

Elle a pour mission d'améliorer la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap au CHU de Reims et de faciliter les échanges patient/aidant/soignant.

Le public concerné : patient en situation de handicap (tout type de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, psychique, etc...) reconnu par la [Maison Départementale des Personnes Handicapées \(MDPH\)](#).

La personne ou son aidant (familial/professionnel) peut faire appel à l'équipe Handi-Relais dans le cadre d'une prise en charge au CHU : hospitalisation programmée, consultations ou gestes techniques, radiologie, venue aux urgences, etc... L'équipe est là pour favoriser le parcours de soins d'un patient handicapé (reconnu par la MDPH) sensibiliser les équipes à la notion du handicap en favorisant le lien entre les institutions et les équipes soignantes.

Composition de l'équipe :

- Une Aide médico-psychologique
- Une Infirmière diplômé d'Etat
- Une Médecin coordonnatrice
- Une Psychologue
- Une Secrétaire



### **Dispositif Handi-Cap de la polyclinique Courlancy à Bezannes**

La polyclinique du groupe Courlancy a créé un centre de consultation dédié à la prise en charge médicale et chirurgicale des personnes atteintes de troubles neurologiques sévères, autistes ou souffrant de handicaps cérébraux. L'objectif : proposer un parcours de soins complet et coordonné.

Cette structure est devenue le nouveau centre de consultation dédié aux personnes atteintes de troubles neurologiques sévères et/ou dyscommunicantes.

Dans ce cabinet, tout a été pensé pour le confort du patient déjà fragile : aucun objet « parasite », pas de cadre sur les murs, une décoration neutre, une lumière tamisée, le silence de rigueur.

Les patients ou leur aidant doivent obligatoirement passer par leur médecin généraliste qui fait le relais avec Handi-Cap.

Composition de l'équipe :

- Une coordinatrice administrative
- Une infirmière
- Un médecin coordinateur médical

Destinée aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite, cette consultation permet des soins de prévention et d'hygiène bucco-dentaire, au sein d'un espace ergonomique.

« Mut'Handi » offre notamment au patient la possibilité d'être soigné en restant dans son fauteuil. Elle réduit ainsi le traumatisme du transfert et le stress de l'inconfort d'un fauteuil dentaire classique.

C'est donc une solution complète, sécurisée et confortable pour ces personnes et les professionnels, qui est proposée. Pour autant, et parce que l'inclusion est au cœur de cette initiative, le cabinet accueille également tout patient pour tout type de soin.

L'accès aux soins est donc renforcé, grâce au concours de personnels, dentistes et assistantes, spécifiquement formés.

## Le Pôle Ressources Petite Enfance Handicap (PRPEH)

Porté par la Ville de Reims avec une référente à temps plein, ses missions sont :

- Contribuer au bien-être de l'enfant en situation de handicap ou à développement atypique
- Travailler à l'inclusion de l'enfant en situation de handicap ou à développement atypique au sein des modes d'accueil
- Valoriser les compétences des parents et des enfants
- Accompagner les parents dans le parcours de socialisation et d'inclusion de leur enfant
- Accompagner et soutenir les parents en situation de handicap, les soutenir dans leur parentalité
- Soutenir le lien entre l'enfant et sa famille
- Soutenir et sensibiliser les professionnels et faire évoluer les représentations autour du handicap.



### La plateforme Bulle d'R

La plateforme Bulle d'R s'adresse aux aidants du territoire marnais (enfants, parents, conjoints, amis...) qui accompagnent une personne en situation de handicap, quels que soient le handicap, l'âge, le lieu de résidence.

#### Ses missions :

- Repérer les besoins
- Accueillir et orienter
- Accompagner de manière personnalisée
- Soutenir collectivement
- Former les aidants
- Proposer des solutions de répit



## **Le Club Famille**

Ouvert en décembre 2022, le Club Famille l'Amitié est un espace dédié et lieu ressource pour les enfants dont l'un des parents présente un trouble psychique, et les parents présentant un trouble psychique.

Ses missions en direction de ces publics sont :

- L'accueil
- L'écoute
- L'information
- Le soutien
- L'orientation

### **CONSTRUCTION DU VOILET - POPULATION PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Mise en œuvre de Fiches Actions pour améliorer l'environnement et les comportements favorables à la santé globale des personnes en situation de handicap.

Axe connaître les besoins et ressources locaux en termes de santé globale

- Diagnostic de rue
- Diagnostic participatif
- Etat des lieux des opérateurs et des dispositifs notamment sur l'handisport et le sport adapté

Axe renforcer la prévention et l'accès aux soins

- Dépistages organisés des cancers
- Equipe Handi-Relais
- Dispositif Handi'Cap
- Mut'Handi

Axe développer l'accompagnement des aidants

- Pôle Ressources Petite Enfance Handicap (PRPEH)
- Bulle d'R
- Club Famille

Axe renforcer la prévention et la promotion en santé mentale

- Conseil local de santé mentale (CLSM) : axe 3 du CLS3

Besoin de connaître la perception qu'ont les Rémois des handicaps pour mieux cibler la sensibilisation grand public et commencer à appréhender la population se déclarant en situation de handicap et/ou aidante

Besoin de mieux connaître les besoins des Rémois en situation de handicap en termes de santé globale

Manque de connaissance fine et formalisée de l'offre handisport, parasport et sport adapté sur le territoire

Connaître les besoins et ressources locaux en termes de santé globale

Besoin de faciliter l'accès aux soins de ville ou en établissement de soins

Besoin de faciliter l'accès aux dépistages organisés de cancers

Renforcer la prévention et l'accès aux soins

Développer la concertation et la coordination autour de la santé mentale dans la cité

Santé mentale : renforcer la prévention et la promotion

Soutenir, accompagner et offrir du répit aux familles de personnes en situation de handicap

Accueillir, accompagner et orienter les parents d'enfant en situation de handicap de 0 à 6 ans

Développer l'accompagnement des aidants

Axe personnes en situation de handicap :

Améliorer l'environnement et les comportements favorables à la santé globale des personnes en situation de handicap

## AXE stratégique n°1 Environnement favorable à la santé

Les politiques publiques de la Communauté Urbaine du Grand Reims favorables à la santé, à travers des actions menées par la Direction de la Transition Ecologique

L'environnement est un déterminant majeur de la santé humaine, à travers différents facteurs : la qualité des milieux (air, eau, sols, etc.), les nuisances véhiculées (bruit, insalubrité, etc.), les variations climatiques, la qualité des aliments consommés... Les activités humaines peuvent également avoir un impact sur la santé, notamment les activités industrielles, urbaines ou l'évolution des technologies.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux (qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'eau, de l'alimentation, exposition aux produits chimiques, aux ondes, au bruit, etc.).

Ainsi, par différents mécanismes dont le stress oxydatif et l'inflammation, l'exposition à la pollution de l'air, notamment aux particules fines et aux oxydes d'azote, contribue au développement de maladies chroniques telles que des maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore neurologiques, et des cancers. Elle favorise également des troubles de la reproduction et du développement de l'enfant. Elle aggrave aussi les symptômes de maladies chez des personnes souffrant de pathologies chroniques (MEDINA et al, 2016), Certains hydrocarbures aromatiques polycycliques portés par les particules d'origine automobile (liées aux moteurs thermiques), sont classés comme probablement cancérigènes chez l'homme. En France, ce fardeau est ainsi estimé à 48 000 décès par an, ce qui correspond à 9 % de la mortalité en France et à une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser 2 ans.

Les effets de la pollution de la qualité de l'air se cumulent aux autres nuisances, notamment le bruit. 54% des Français des grandes villes placent le bruit en tête des nuisances.

En 1999, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait lors de la Conférence ministérielle Santé et environnement que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ».

Aussi, agir sur les facteurs environnementaux permet de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population en améliorant la qualité des eaux, de l'air, des sols, en se protégeant du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos que sont les bâtiments, en améliorant la qualité de l'air intérieur et en luttant contre l'insalubrité, les expositions au plomb ou aux fibres d'amiante.

La politique de santé environnementale de la Communauté urbaine du Grand Reims se structure en fonction de ses compétences et de ses documents programmatiques, notamment la stratégie bas carbone, qui comprend un plan d'actions sur l'air, et le plan de prévention du bruit sur les agglomérations et les infrastructures de plus de 3 millions de véhicules par jour.

Cette politique vise à limiter la source ou le transfert des polluants vers les habitants, au travers de son action sur les mobilités, pour apaiser les flux de véhicules et les rendre moins émissifs, sur les aménagements en veillant à la sécurité sanitaire des futurs usagers et à la rénovation énergétiques pour que notre habitat soit plus respectueux de l'environnement.

Elle agit également sur les sites et sols pollués pour protéger les populations fréquentant des équipements ou des logements construits à la faveur de la reconversion de friches industrielles.

Le Grand Reims intervient en partenariat avec le PNR de la Montagne de Reims sur le Projet Alimentaire Territorial pour favoriser la fourniture en circuit court d'une alimentation de qualité.

Sans oublier que la Communauté urbaine du Grand Reims a une responsabilité sur la qualité de l'eau distribuée à destination de la consommation humaine. Cela nécessite de protéger la ressource en eau tant du point de vue qualitatif que quantitatif, qu'elle soit en surface ou souterraine et de gérer de manière environnementalement performante l'assainissement en amont des rejets dans le milieu naturel.

Ci-après le tableau des actions menées par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement en matière de protection des champs captants.

<b>Mise en place de mesures visant à améliorer la qualité des eaux brutes captées à long terme</b>	
Depuis 2011, tous les leviers disponibles sont mobilisés par la collectivité pour reconquérir la qualité de l'eau des captages dégradés, prioritaires ou sensibles. Pour ce faire, une cellule d'animation a été créée au sein de la collectivité. La cellule Protection de la ressource en eau lance et suit les études d'Aires d'Alimentation de Captages (AAC) puis coordonne la mise en œuvre des plans d'actions au sein des AAC. La cellule s'appuie sur un dispositif multi-partenarial avec, entre autres, la Chambre d'agriculture de la Marne, le Comité Champagne, Bio en Grand Est, la CNAMS, la SAFER, etc.	
<b>Orientation</b>	<b>Action</b>
Mise en œuvre d'une stratégie foncière	Délibération pour l'adoption du document de stratégie foncière du Grand Reims (2020)
	Réalisation d'une veille foncière
	Mise en place de boisements sur des parcelles stratégiques
Accompagnement de l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles pour lutter contre les pollutions diffuses liées aux pesticides	Promotion et accompagnement vers l'agriculture et la viticulture biologiques
	Incitation et accompagnement à l'implantation de cultures à bas niveau d'intrants (herbe, miscanthus, chanvre, AB, etc.)
	Promotion et accompagnement des engagements dans des MAEC
	Sensibilisation aux techniques de désherbage alternatives aux herbicides et accompagnement des porteurs de projet
	Incitation et accompagnement au zéro herbicide dans le vignoble
	Promotion des dispositifs de financement pour l'agroéquipement
	Accompagnement de projets d'aménagements d'aires de lavage/remplissage sécurisées pour les pulvérisateurs
Accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles pour lutter contre les pollutions diffuses liées aux nitrates	Sensibilisation à l'optimisation de la fertilisation azotée (recours aux OAD, fractionnement des apports, etc.)
	Incitation à l'implantation de cultures intermédiaires dans les successions culturales (CIPAN) pour éviter les fuites de nitrates vers la nappe
	Réalisation de campagnes de mesures de reliquats azotés et création de réseaux avec les agriculteurs pour optimiser la gestion de la fertilisation azotée et pour maximiser le piégeage des nitrates à l'interculture
	Incitation à la mise en place d'engrais verts dans les parcelles de vignes et aux analyses de sols viticoles pour une conduite optimale de la fertilisation
Suivi des aménagements au sein des AAC	Sensibilisation des structures collectives (ASA) et des exploitants individuels sur les intérêts des aménagements d'hydraulique douce (enherbement, fascines, haies, paillage, etc.)
	Incitation à l'aménagement des coteaux viticoles (hydraulique douce) pour lutter contre le ruissellement et l'érosion
	Sensibilisation à l'agroforesterie et aux solutions d'adaptation fondées sur la nature
	Sensibilisation au maintien et au développement des surfaces et linéaires d'éléments fixes du paysage (bois, haies, etc.)
Sensibilisation et mobilisation des acteurs	Sensibilisation de tous les acteurs des AAC aux enjeux liés à la protection de la ressource en eau (agriculteurs, viticulteurs, élus communaux, artisans, entreprises, gestionnaires de réseaux linéaires, etc.)
	Toute autre action ayant pour objectif de rétablir et préserver la qualité des eaux brutes prélevées aux captages d'eau potable

L'Agence d'Urbanisme de Développement et prospectives de la Région Rémoise anime au travers de son réseau d'acteurs des ateliers d'échanges, ainsi sur la thématique de **l'Urbanisme favorable à la santé** : cette démarche qui cherche à promouvoir l'approche santé dans les opérations d'aménagement, est de plus en plus référencée et utilisée au sein des territoires. Afin de présenter et sensibiliser les élus et techniciens, des ateliers (ou autres types de supports) pourront être déployés.

Le mardi 17 octobre 2023, à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine, Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, Franck LEROY, Président du Conseil Régional du Grand Est, et Virginie CAYRE, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, ont signé le **4ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2023/2028**.

Le Plan Régional Santé Environnement vise à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens, en développant des actions autour des 4 axes suivants :

- Des modes de vie et de consommation favorables à la santé,
- Un aménagement du cadre de vie extérieur favorable à la santé et à l'environnement,
- Une seule santé,
- La santé-environnement dans les territoires et au plus près des citoyens.

Et de 10 priorités, intégrant les concepts fondamentaux d'adaptation au changement climatique, d'Une seule santé et de réduction des inégalités.

Les fiches actions du CLS 3 qui ont été établies avant la finalisation du PRSE 4, seront actualisées au fur et à mesure de l'intégration de la nouvelle stratégie par les acteurs.

## AXE stratégique n°1 Environnement Favorable à la santé

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
1.1	Améliorer la qualité de l'air extérieur	ATMO	Action de sensibilisation	<p>Prévenir et gérer les risques sanitaires liés à la présence de pollens dans l'air avec et pour les collectivités et la population</p> <p>Renforcer les réseaux de surveillance et d'information sur les espèces invasives et allergisantes sur le territoire</p> <p>Sensibiliser le grand public, les élus et les agents de la collectivité à la thématique « Air et Santé » Offrir les outils de prévention idoines pour les actions menées par d'autres opérateurs</p>	AXE populationnel TOUT PUBLIC
1.2	Améliorer la gestion des déchets de soins	GRAND REIMS	Parcours DASTRI	<p>Communication, information, sensibilisation auprès de tout public (patients, professionnels de la santé, de l'environnement social et éducatif)</p> <p>Réalisation de communications diverses à travers des interventions spécifiques ou des animations</p> <p>Affichage dans les déchetteries - partenariat DASTRI</p>	AXE populationnel TOUT PUBLIC
1.3	Renforcer la végétalisation des espaces de vie publique pour meilleure prise en compte du réchauffement climatique	GRAND REIMS	<p>Îlots de Chaleur Urbains</p> <p>ICU - Élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition du territoire et mise en place de solutions d'atténuation locales</p>	<p>Diffusion et appropriation des résultats par la politique de la ville / architectes</p> <p>Suivi des préconisations dans les aménagements futurs. élaboration d'un diagnostic des zones prioritaires (exposition, vulnérabilité) sur le Grand Reims, avec le CEREMA et Météo France</p> <p>Accompagnement à la définition d'une stratégie de réduction des îlots de chaleur</p> <p>Accompagnement à la mise en place opérationnelle d'actions sur l'une des zones prioritaires du territoire.</p>	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
1.4	Renforcer les dispositifs de lutte contre le bruit	Ville de Reims	Lutte contre les nuisances sonores dans les établissements diffusant de la musique amplifiée	Augmenter le nombre d'établissements diffusant de la musique amplifiée recensés par le SCHS Vérifier la mise en conformité desdits établissements	AXE populationnel TOUT PUBLIC
1.5	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	GRAND REIMS	Nutrition, sensorialité et durabilité (NUT&S&DU)	Renforcer chez les enfants et adolescents (0-15 ans) la capacité à goûter des aliments via l'éducation sensorielle dans une perspective à moyen et long terme d'éducation nutritionnelle  Accompagner la loi Egalim dans une offre hebdomadaire de repas végétarien en cantine scolaire	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
1.6	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	Parc Naturel de la Montagne de Reims	Ambassadeur de l'alimentation durable	Sensibiliser les publics à l'alimentation durable *Améliorer l'état de santé de la population locale *Permettre aux publics de faire le lien entre alimentation et environnement *Organiser des actions collectives lors des temps forts nationaux (Festival Alimenterre, Festisol, semaine du goût) *Rapprocher les acteurs de la sensibilisation à l'alimentation durable *Accroître la demande en produits locaux	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
1.7	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	LES BONS RESTES	Alimentation saine et durable - Ateliers participatifs	Renforcer les aptitudes personnelles du public visé sur l'alimentation saine et durable Renforcer la capacité du public à prendre des décisions constructives et à communiquer de façon constructive. Renforcer le partenariat producteur.rice.s et citoyen.ne.s	AXE populationnel TOUT PUBLIC
1.8	Améliorer la prévention primaire des cancers	Ligue Contre le Cancer	Un environnement sain pour les jeunes	Favoriser les comportements favorables à la santé des jeunes	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
1.9	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	Lycée Colbert	Nutrition et image corporelle	Renforcer les connaissances des élèves de seconde et d'arts plastiques en matière de nutrition Renforcer la visibilité des demandes des lycéens des classes de secondes concernant l'alimentation et l'activité physique Renforcer la visibilité des réponses existantes en matière de nutrition pour les élèves de seconde Renforcer l'esprit critique et l'esprit créatif des lycéens HLphilosophie en terminale, et arts plastiques pour les premières et terminales.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
1.10	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	DRAAF	Plaisir à la cantine -Ecoles primaires	Ré-enchanter la cantine en agissant sur l'offre alimentaire pour la rendre plus attractive.  - Restaurer une complicité souvent perdue entre le producteur, le cuisinier et le consommateur.  - Redonner du sens à l'acte alimentaire en reliant la dimension nutritionnelle aux aspects de goûts, sociabilité et ritualité alimentaire.  - Lutter contre le gaspillage alimentaire en associant tous les acteurs impliqués dans la restauration scolaire.	AXE populationnel TOUT PUBLIC

<b>Action n° 1.1</b>	<b>Amélioration de la qualité de l'air extérieur : action de sensibilisation</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	ATMO GRAND EST
	<i>Personne référente</i>	Aurélie GOTTAR
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	ATMO Grand Est est une association agréée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air dans la région. A ce titre, elle accompagne les différents acteurs du territoire et communique pour informer et sensibiliser les citoyens, les médias et les autorités.	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 01.4 - Maîtriser les risques environnementaux : Réduire les risques liés au développement des espèces végétales susceptibles de nuire à la santé et renforcer la prévention des maladies vectorielles	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé	
<b>Objectif général</b>	Prévenir et gérer les risques sanitaires liés à la présence de pollens dans l'air avec et pour les collectivités et la population	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les réseaux de surveillance et d'information sur les espèces invasives et allergisantes sur le territoire	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Sensibiliser le grand public, les élus et les agents de la collectivité à la thématique « Air et Santé »	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Indice quotidien de la Qualité de l'air</b> : mise à disposition du widget et diffusion pérenne de l'information sur la qualité de l'air locale.</li> <li>- <b>Contenu rédactionnel</b> : proposition de contenu rédactionnel thématique à diffuser par la collectivité sur son site internet, réseaux sociaux, magazine (inter)communal local, etc. <i>Exemple de thématiques : pollens, chauffage au bois, ozone, etc. et bonnes pratiques comportementales.</i></li> <li>- <b>Sensibilisation</b> des élus et des agents techniques à la thématique « air et santé » : qualité de l'air intérieur, réglementation ERP, etc. Intervention sur 2-3h avec une présentation et un temps d'échange.</li> <li>- Possibilité d'<b>animation d'un stand</b> lors d'un évènement grand public en lien avec la nature, la biodiversité ou la santé organisé par la collectivité (sur demande), <i>exemple : Reims Urban Nature.</i></li> <li>- <b>Sensibilisation scolaire</b> à destination des classes de CE2 au CM2 sur les thématiques (au choix) : biosurveillance, air extérieur, air intérieur, air et climat (cf. plaquette EXP'AIR), en lien avec les écoles primaires et/ou l'éducation nationale.</li> </ul> <p><b>La mise en place de ces actions se fera en lien avec la collectivité et le coordinateur du CLS, notamment pour faire le relai avec les services concernés (communication, services techniques, écoles, etc.).</b></p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024	Fin : 2028

<b>Partenaires de l'action</b>	Grand Reims, ...	
<b>Public visé</b>	Jeunes enfants (0 à 6 ans) Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 65 ans) Personnes âgées (>65 ans)	<b>Professionnels</b> Médical De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Financement ATMO Grand Est
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Soutien logistique Coordination CLS
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Conditions de vie</b> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Empowerment ( <i>participation des habitants</i> )	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>PSRE, PCAET</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b> <i>Nombre et typologie des actions mises en place</i> <i>Nombre et profil des personnes touchées par les actions</i></p> <p><b>Indicateurs de résultat :</b> <i>Diffusion du widget avec l'indice de qualité de l'air</i> <i>Nombre d'articles diffusés</i></p> <p><b>Méthode d'évaluation :</b> <i>L'évaluation se fera tout au long de l'action et à l'issue de l'action à partir des indicateurs de processus et de résultats identifiés et à l'aide d'outils de suivis et d'évaluation adaptés (tableau de suivi des actions).</i></p>	

<b>Action n° 1.2</b>	<b>Parcours DASTRI</b>
----------------------	------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CuGR – direction des déchets et propreté</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Christelle BILLION</i>
	<i>Adresse</i> <i>3 rue Arthur Decès REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 77 83 55    christelle.billion@grandreims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Hors PRS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Communication, information, sensibilisation auprès de tout public (patients, professionnels de la santé, de l'environnement social et éducatif)
<b>Objectifs opérationnels</b>	Réalisation de communications diverses à travers des interventions spécifiques ou des animations Affichage dans les vitrines de déchetteries de Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinquex et Sillery : « ne pas jeter aux ordures ménagères ou bacs de tri, les aiguilles et seringues qui peuvent blesser les agents de tri, ripeurs ... » (partenariat DASTRI)
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Stand DASTRI lors de la journée Portes ouvertes du centre de tri Journée diabète du CHU
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Eco-Organisme : DASTRI
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public Autre : professionnels de la santé, du social, de l'éducation, usagers de tous âges
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims, Tinquex, Sillery, Saint-Brice-Courcelles

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	0€
	<i>Financeurs et montants</i>	0€
	Autres ressources mobilisables	0€
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Conditions de travail	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : point annuel avec l'Eco Organisme DASTRI pour suivre les avancées et les remontées des pharmacies. L'augmentation du nombre de pathologies prises en charge permet à une population plus vaste d'avoir accès à la prise en charge gratuite de ces déchets de soins</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : suivi des tonnages de boîtes à aiguilles évacuées hors parcours DASTRI</i></li> </ul>	

<b>Action n° 1.3</b>	<b>Îlots de chaleurs urbain (ICU) - Élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition du territoire et mise en place de solutions d'atténuation locales</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	GRAND REIMS- Direction de la Transition Ecologique
	<i>Personne référente</i>	Elise MORINEAU – cheffe de projet adaptation au changement climatique
	<i>Adresse</i>	CS 80036 51722 REIMS Cedex
	<i>Tel et email</i>	03 26 24 54 15 elise.morineau@grandreims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Une des conséquences les plus probable du réchauffement climatique est l'augmentation en intensité et en fréquence des épisodes caniculaires. Ceux-ci génèrent en ville des îlots de chaleur avec des différences de près de 10°C entre zone urbaine et rurale, en particulier la nuit où la chaleur ne retombe pas. Cela expose la population en particulier les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes précaires, à des risques importants pour leur santé. La présente étude va permettre de croiser l'exposition aux îlots de chaleur avec la vulnérabilité des personnes pour cartographier à Reims les zones à enjeux.</p> <p>Ces zones définies, une stratégie globale de réduction des ICU sera élaborée et des préconisations spécifiques à des sites seront à mettre en œuvre (végétalisation, gestion de l'eau, ingénierie bâtementaire...)</p> <p>Périmètre de l'étude : Ville de Reims principalement</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Hors objectifs PRS	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé. Favoriser la prise en compte des enjeux santé environnement dans l'aménagement et les politiques d'urbanisme	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Nombre, localisation et caractérisation de zones vulnérables	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Diffusion et appropriation des résultats par la politique de la ville / architectes Suivi des préconisations dans les aménagements futurs.	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>1ère phase de l'étude : élaboration d'un diagnostic des zones prioritaires (exposition, vulnérabilité) sur le Grand Reims, élaboré avec le CEREMA et Météo France</p> <p>2<sup>e</sup> phase : accompagnement à la définition d'une stratégie de réduction des îlots de chaleur (définition des leviers, élaboration d'orientation d'aménagement et de programmation dans les documents d'urbanisme)</p> <p>3<sup>e</sup> phase : accompagnement à la mise en place opérationnelle d'actions sur l'une des zones prioritaires du territoire.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : sept 2023 Fin : sept 2025	

<b>Partenaires de l'action</b>	<p>CEREMA Météo France Directions de la Ville de Reims et du Grand Reims en lien avec l'accompagnement des publics (directions éducation, jeunesse, politique de la Ville, solidarité, sports) et mission Longévité, Handicaps, Ville inclusive Directions de la Ville de Reims et du Grand Reims en lien avec la mise en œuvre de solutions et notamment la mission Ville et territoire durable et les directions des espaces verts, de l'urbanisme et de l'eau.</p>	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	<p>Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire</p>	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	<p>De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport</p>	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Grand Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	100 000 euros pour les phases 1 et 2
	<i>Financeurs et montants</i>	Fonds Vert 40%
	Autres ressources mobilisables	Suivi par la cheffe de projet adaptation au changement climatique
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<p>Oui Croisement des données de vulnérabilité (sociale économique) aux données d'exposition au risque.</p>	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<p><i>Stratégie Bas Carbone du Grand Reims (PCAET)</i> <i>Contrat d'Objectif Territorial ADEME</i></p>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Non : pas de nécessité de concertation pour mener à bien cette étude mais une restitution des travaux, une sensibilisation des habitants sera mise en œuvre une fois les résultats connus.</p>	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : nombres de zones à enjeux identifiées par l'étude</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre de restitution faite aux professionnels de l'aménagement et du grand public</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : aménagements réalisés pour limiter le risque d'îlots de chaleur urbain</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : évaluation dans le cadre du PCAET</i></p>	

<b>Action n° 1.4</b>	<b>Lutte contre les nuisances sonores dans les établissements diffusant de la musique amplifiée</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ville de Reims - Service Communal d'Hygiène et de Santé</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Valérie LECAREUX – Inspecteur sanitaire</i>
	<i>Adresse</i> <i>33 bis rue Laurent Déramez 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 35 68 72</i> <i>valerie.lecareux@reims.fr ou schs@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Prévention des risques auditifs inhérents à la diffusion de sons amplifiés. Respecter la réglementation dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores dans les établissements diffusant de la musique amplifiée à titre habituel
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Augmenter le nombre d'établissements diffusant de la musique amplifiée recensés par le SCHS</li> <li>2) Vérifier la mise en conformité desdits établissements</li> </ol>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Rendre un avis dans le cadre des demandes de fermeture tardive</li> <li>2) Recenser les mutations/translations/ouvertures des licences prévues au Code de la Santé Publique</li> <li>3) Réalisation des actions suite aux plaintes ou aux autosaisies</li> </ol>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	-Augmenter le recensement des établissements diffusant de la musique amplifiée -Vérifier la conformité de l'établissement vis-à-vis de la réglementation et au besoin suivre sa mise en œuvre
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle : 3 ans Début : 2022                      Fin : 2024
<b>Partenaires de l'action</b>	Sous-préfecture ; service Formalités Administratives VDR ; Direction Economie VDR ; service Sécurité – Accessibilité VDR ; Police Municipale ; Police Nationale ; etc.
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Territoire d'intervention</b>	VILLE DE REIMS

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	SCHS
	<i>Financeurs et montants</i>	SCHS
	Autres ressources mobilisables	SCHS
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'établissements recensés</li> <li>✓ Nombre de plaintes reçues</li> <li>✓ Nombre d'autosaisies</li> </ul> </li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pourcentage d'établissements recensés conformes</li> <li>✓ Pourcentage d'établissements recensés non conformes ou en cours de mise en conformité</li> </ul> </li>   <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre d'établissements en activité</li> <li>✓ Nombre d'avis rendus dans le cadre des demandes de fermeture tardive</li> <li>✓ Nombre de mutations/translations/ouvertures des licences prévues au Code de la Santé Publique</li> </ul> </li>   <li><i>Méthode d'évaluation envisagée :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tableau de synthèse reprenant l'ensemble des établissements diffusant de la musique amplifiée depuis la mise en œuvre du CLS1, ainsi que les différents critères de suivi (type d'établissements ; plainte ou autosaisie ; état de conformité réglementaire ; etc.) ;</li> <li>✓ Tableau de suivi des demandes d'avis de fermeture tardive ;</li> <li>✓ Tableau de suivi des Mutations/Translations/Ouvertures des licences prévues au code de la Santé Publique</li> </ul> </li> </ul>	

<b>Action n° 1.5</b>	<b>Nutrition, sensorialité et durabilité (NUT&amp;S&amp;DU)</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>GRAND REIMS- Direction de la Transition Ecologique</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Michel ZAEGEL – chef de service stratégie et planification</i>
	<i>Adresse</i>	<i>CS 80036 51722 REIMS Cedex</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 35 37 83   michel.zaegel@grandreims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En 2020, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la santé ont défini les régimes alimentaires sains et durables comme des habitudes alimentaires qui promeuvent toutes les dimensions de la santé et du bien-être des individus.</p> <p>Par la durabilité, il s'agit également de faire évoluer les modes de consommation vers des produits locaux et de saison, et un rééquilibrage entre aliments d'origine végétale et d'origine animale en particulier à travers la modération dans la consommation de viande. Cette évolution de nos consommations apporte un impact positif sur l'environnement et l'empreinte carbone de l'agriculture.</p> <p>Le Grand Reims, via son plan climat (PCAET) adopté en 2022 et son implication dans le projet alimentaire territorial (PAT) souhaite accompagner les publics vers de nouvelles pratiques alimentaires.</p> <p>Ces constats favorables à une alimentation saine et durable doivent toutefois relever le défi d'un changement de nos habitudes alimentaires pour éveiller le citoyen à de nouvelles saveurs et textures. Ces nouvelles habitudes alimentaires doivent s'acquérir dès le plus jeune âge. Il s'agit d'adopter une approche globale et non stigmatisante pour les publics évitant certains messages hygiénistes et injonctifs, ceci pouvant contribuer à augmenter les inégalités sociales de santé en alimentation.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic local de santé de la Ville de Reims, des problématiques en matière d'alimentation chez les jeunes enfants et les jeunes induisant des troubles du métabolisme ou du comportement (obésité, diabète ou au contraire anorexie) ont été identifiés.</p> <p>Le programme de formation « NUT&amp;S » développé par la Maison de la Nutrition, partenaire principal de l'action, souhaite apporter une réponse à ces problématiques sur le territoire, en abordant l'alimentation dans sa globalité et directement dans les milieux de vie des enfants dans un cadre scolaire et périscolaire. Ce programme est enrichi d'un volet durabilité sur l'impact de nos choix alimentaires sur notre environnement.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention   Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé. Préserver un environnement favorable à la santé	

<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Renforcer chez les enfants et adolescents (0-15 ans) la capacité à goûter des aliments via l'éducation sensorielle dans une perspective à moyen et long terme d'éducation nutritionnelle</p> <p>Accompagner la loi Egalim dans une offre hebdomadaire de repas végétarien en cantine scolaire</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Organiser tout au long de l'année 2024 des réunions partenariales afin de préparer le déploiement du programme « NUT&amp;S&amp;DU » fin 2023 et en 2024.</p> <p>Mettre en place, à partir de septembre 2024, des programmes de formation « NUT&amp;S&amp;DU » à destination de groupes de 8 à 15 professionnels des champs de l'éducatif et du social des structures partenaires.</p>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>* Étape 1 (septembre 2023-décembre 2023) : Finalisation du contenu pédagogique du programme sur la base du programme Nutrition et sensorialité (NUT&amp;S) initié par la Maison de la Nutrition en y intégrant un volet durabilité et identification du partenaire intervenant sur le volet durabilité.</p> <p>* Étape 2 (septembre 2023-septembre 2024) : Identification des structures partenaires de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de structures souhaitant être partenaires de l'action lors d'échanges, groupes de travail du CLS et du PAT</li> <li>• Rencontre des différents partenaires pouvant être concernés sur la Ville de Reims et le Grand Reims</li> <li>• Signature d'une convention de partenariat avec chaque structure ayant un ou plusieurs employés participant à la formation « NUT&amp;S&amp;DU ».</li> </ul> <p>* Étape 3 (septembre 2024 à juin 2026) mise en place des programmes de formation « NUT&amp;S&amp;DU » à destination de groupes de 8 à 15 professionnels des champs de l'éducatif et du social des structures partenaires du Grand Reims.</p> <p>Le parcours de formation se présente ainsi dans chaque structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse de l'environnement (= milieu/structure) par le diététicien (si le repas est pris au sein de la structure). Cette analyse permet d'ajuster le contenu de la première séance de formation. Une grille d'analyse est complétée lors de chaque analyse par le diététicien.</li> <li>• Un temps collectif de trois heures en présentiel animé par un diététicien ou l'objectif est de faire des liens entre les éducations à l'alimentation et les pratiques professionnelles. Chaque temps est évalué via un questionnaire remis à chaque participant.</li> <li>• Une illustration par une animation du diététicien d'un atelier d'éducation au goût (lors du repas ou en classe avec les élèves). Ce temps permet de mettre en avant les outils, méthodes et postures présentés lors du temps collectif. Chaque illustration est évaluée à chaud via un échange verbal avec les professionnels formés présents sur ce temps. Cet échange est retranscrit par le diététicien dans un journal de bord.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps d'application par une animation du professionnel formé d'un atelier d'éducation au goût ou un temps collectif de trois heures partage d'expériences en présentiel avec des mises en situation.</li> <li>• Un second temps d'application par une animation d'un intervenant sur les enjeux de durabilité de l'alimentation.</li> </ul> <p>* Étape 4 (à partir de Janvier 2025) : organisation des « rendez-vous parents »</p> <p>Il sera proposé pour chaque environnement (= milieu/structure) où se déroulent des programmes de formation (école, crèches...), des « rendez-vous des parents ». Ces interventions sont des réunions d'échanges sur l'alimentation entre pairs. Le diététicien de la MN anime et modère les échanges sur l'alimentation de l'enfant. Cette intervention ne pourra être mise en place que dans les structures où des parents peuvent être touchés. Chaque intervention est évaluée par un questionnaire remis aux participants.</p> <p>* Étape 5 (tout au long de la démarche) : évaluation</p> <p>L'ensemble des éléments d'évaluation décrits dans les étapes antérieures seront agglomérés dans le bilan global de l'action NUT&amp;S&amp;DU.</p> <p>* Actions complémentaires à la demande (2023-2026) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intervention sur des structures partenaires et communales du Grand Reims</li> </ol> <p>Tout au long de la mise en place de cette fiche action, la Maison de la Nutrition peut répondre (sous réserve d'un accord de l'ARS) à des besoins exprimés par les partenaires du CLS de la Ville de Reims sur des interventions en lien avec le public visé par cette action et la thématique de l'éducation à l'alimentation (exemple : participation à des forums sur la petite enfance, intervention sur le territoire du Grand Reims). L'objectif est de renforcer l'action du programme de formation Nut&amp;S&amp;DU au même titre que les « rendez-vous des parents ».</p> <p>Dans le cadre des écoles du Grand Reims, hors Ville de Reims, le projet se décline par des étapes similaires</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Animation d'un groupe de référents</li> </ol> <p>Afin de conserver une dynamique et d'outiller les intervenants, la direction de la transition écologique propose de constituer une communauté des acteurs formés afin de mener un partage d'expérience</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : janvier 2024 Fin : déc. 2026
<b>Partenaires de l'action</b>	<u>La Maison de la Nutrition</u> Il s'agit d'un co-porteur de l'action dans son montage et son animation La ville de Reims (directions éducation et jeunesse), la Caisse des écoles, le Grand Reims et les communes du Grand Reims
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public (parents) Jeunes enfants (0 à 3 et 3 à 6 ans) Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Adultes (26 à 60 ans) à cocher si l'on cible les parents (cf. supra)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire

<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Grand REIMS</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	7000 euros sur 2023 20000 euros sur 2024 20000 euros sur 2025 20000 euros sur 2026
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS – DRAAF – Grand Reims
	Autres ressources mobilisables	Suivi par le chef de service stratégie et planification
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b>	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Augmentation des richesses locales Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui <b>Croisement des données de vulnérabilité (sociale économique) aux données d'exposition au risque.</b>	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Stratégie Bas Carbone du Grand Reims (PCAET)</i> <i>Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Triangle Marnais</i> <i>Programme National Nutrition Santé (PNNS)</i> <i>Programme National pour l'Alimentation (PNA)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p>Indicateurs de processus :</p> <p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li><input type="checkbox"/> Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li><input type="checkbox"/> Lieu de réalisation des actions</li> </ul> <p>Information, communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li><input type="checkbox"/> Profil des personnes informées,</li> <li><input type="checkbox"/> Type de communication.</li> </ul> <p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li><input type="checkbox"/> Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nombre et typologie des partenaires associés à l'action,</li> <li><input type="checkbox"/> Modalités d'implication des partenaires dans l'action,</li> <li><input type="checkbox"/> Nature des documents formalisant le partenariat.</li> </ul> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs et/ou d'habitants déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>- Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>- Nombre d'habitants déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> <li>- Nombre de professionnels déclarant envisager des changements dans leurs pratiques professionnelles</li> </ul> <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <p>L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque programme à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Feuille d'émargement</li> <li><input type="checkbox"/> Tableau de suivi des rencontres</li> <li><input type="checkbox"/> Tableau de suivi des demi-journées : à l'issue de chaque demi-journée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de professionnels formés et/ou nombre d'utilisateurs présents, lieu, observations du formateur</li> <li><input type="checkbox"/> Questionnaire avant/après durant la formation</li> <li><input type="checkbox"/> Questionnaire final de formation</li> <li><input type="checkbox"/> Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> <li><input type="checkbox"/> Grille d'observation lors des coanimations</li> </ul> <p>Pour la mesure des taux d'évolution, une évaluation à T 0 sera réalisée</p>
---	--

<b>Action n° 1.6</b>	<b>Ambassadeur de l'alimentation durable</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Parc naturel régional de la Montagne de Reims</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Nolwenn PERON</i>
	<i>Adresse</i>	<i>Chemin de Nanteuil, Pourcy</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 59 44 44    n.peron@parc-montagnedereims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En 2018, le Parc de la Montagne de Reims a initié une dynamique autour des questions d'alimentation durable sur le territoire du Triangle marnais qui englobe ceux du Parc, de Châlons-en-Champagne, d'Epernay et de Reims. Depuis, il pilote le Projet Alimentaire Territorial du Triangle marnais, reconnu par l'Etat et labellisé de niveau 1 en 2020. Grâce à ce soutien, il a pu engager le diagnostic du PAT sur ce territoire avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire.</p> <p>Au travers de ce projet « ambassadeur de l'alimentation durable », il s'agit d'apporter de premières réponses aux enseignements du diagnostic de territoire et répondre aux besoins identifiés, en termes de sensibilisation de la population à l'alimentation durable, avec une attention particulière portée aux publics précaires.</p> <p>Encore aujourd'hui, il n'y a pas ou très peu d'acteurs proposant des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et d'éducation alimentaire sur le territoire du Triangle marnais. En effet, ce territoire, et plus largement celui du département de la Marne, présente un déficit d'acteurs agissant sur ces thématiques du PNA</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Sensibiliser les publics à l'alimentation durable</li> <li>*Améliorer l'état de santé de la population locale</li> <li>*Permettre aux publics de faire le lien entre alimentation et environnement</li> <li>*Accroître la demande en produits locaux</li> <li>*Rapprocher les acteurs de la sensibilisation à l'alimentation durable</li> <li>*Organiser des actions collectives lors des temps fort nationaux (Festival Alimentterre, Festisol, semaine du goût, ...)</li> </ul>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Créer et animer un réseau entre les structures qui accompagnent les publics précaires (Maisons de quartier, Centres sociaux, IME ...)</li> <li>*Accompagner et sensibiliser les publics précaires sur des actions éducation alimentation, nutritionnelle et sensorielle</li> <li>*Communiquer et faire de la sensibilisation auprès du grand public (participation aux événements locaux en lien avec l'alimentation : semaine du goût, semaine du DD en proposant des animations sur stand)</li> </ul>	



<b>Action n° 1.7</b>	<b>Ateliers participatifs alimentation saine et durable</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Association Les Bons Restes</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Bénédicte POMAREDE</i>
	<i>Adresse</i>	<i>16 rue Pierre Maître 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>06 99 24 85 33 lesbonsrestes@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Les difficultés d'accès à l'alimentation et le recours à l'aide alimentaire ont un impact sur l'état nutritionnel des personnes et sont vecteurs d'inégalités sociales de santé. Elles fragilisent aussi les fonctions sociales de l'alimentation. [Territoires à vivres, La quadrature du poireau-L 'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs. p.7]</p> <p>Les idées reçues sur les pauvres sont nombreuses : « les pauvres ne savent pas gérer un budget, ils ne veulent pas cuisiner, manger plus de fruits et légumes, ce n'est pas si cher » [Territoires à vivres, La quadrature du poireau-L 'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs. p.9]</p> <p>Les freins à la consommation alimentaire saine et durable sont principalement le manque de moyens financiers et le manque de culture culinaire et des habitudes ancrées [diagnostic agricole et alimentaire réalisé par le PAT du Triangle Marnais en 2022].</p> <p>A travers ses actions, LBR participe à sa hauteur à mettre en place les actions des programmes nationaux en faveur d'une alimentation saine et durable (PNA, PNNS, PNAN). Pour autant, le territoire du Triangle marnais, et plus largement celui du département de la Marne, présente un déficit d'acteurs agissant sur les thématiques du Programme National de l'Alimentation (PNA). Le diagnostic du PAT du triangle Marnais a pourtant mis en évidence le besoin d'accompagnement des publics précaires vers une alimentation plus saine et accessible. Il apparaît donc nécessaire de renforcer les liens entre les structures du champ du domaine social et de l'alimentation durable pour encourager les personnes en situation de précarité à adopter des comportements nutritionnels favorables à leur santé. Les structures de l'aide alimentaire nous font part des pertes et/ou gaspillages alimentaires de la part des bénéficiaires.</p> <p>Les Bons Restes a déposé un dossier de demande de Subvention dans le cadre de l'appel à projet Manger Mieux pour tous, porté par la Direction de la cohésion sociale. Il est à ce jour en attente de réponse.</p> <p>Le projet déposé, en partenariat avec l'épicerie sociale et solidaire, l'école des jardiniers et le PAT du triangle marnais a plusieurs objectifs. Dans cette fiche action, l'objectif principal porte sur l'accompagnement des changements de comportements autour de l'alimentation saine et durable. Elle se base sur une vision globale de partenariat, de travail participatif (les ateliers répondent aux attentes des publics) afin de créer un impact dans le quotidien des publics.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 5 : Autonomie et social	



	Autres ressources mobilisables	Matériel : Ustensiles de cuisine, espaces cuisine, matériel bureautique, contenu pédagogique d'animation Humaine : Salariée des Bons Restes (0,7 ETP), bénévoles des Bons Restes (1ETP)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	PNNS : Plan National Nutrition Santé PNA : Plan National Alimentation PNAN : Plan National de l'Alimentation et de la Nutrition Régional : PRSE Local : PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial PAT : Projet Alimentaire Territorial du Triangle Marnais	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui Jardiner et choisir les légumes plantés temps d'ateliers participatifs, évolutifs en fonction des besoins et attentes formulées par le public	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<i>Indicateurs de processus :</i> Nombre et profil des participants Satisfaction des participants et partenaires Nombre et typologie de communication Nombre et typologie des ateliers mis en place Nombre et typologie des partenaires associés à l'action - Indicateurs de résultat : Nombre et profil des participants ayant acquis des compétences et connaissances sur le jardinage et l'alimentation saine et durable Nombre et typologie des connaissances et compétences déclarées Nombre de participants en capacité à adapter les recettes en fonction des aliments mis à disposition  <i>Méthode d'évaluation envisagée :</i> L'évaluation mise en place sert à déterminer les résultats du projet sur les pratiques alimentaires des publics en situation de précarité alimentaire ainsi qu'à fournir l'information nécessaire à l'amélioration des actions. Méthode d'évaluation de <b>processus</b> : questionnaire de satisfaction comprenant des questions d'auto-évaluation, compte rendu de réunion, tableau de bord Méthode d'évaluation de <b>résultats</b> : Un questionnaire sera renseigné en début du premier atelier et après l'ensemble des ateliers suivis par chaque participant , la création d'un recueil de recettes de produits de saison, la production de légumes par les participants-jardiniers.	

<b>Action n° 1.8</b>	<b>Un environnement sain pour les jeunes</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ligue Contre le Cancer, comité de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Romain PIERLOT, chargé de prévention</i>
	<i>Adresse</i> <i>31 esplanade Fléchambault, 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 79 82 92      romain.pierlot@ligue-cancer.net</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>40% des cancers sont évitables ! En modifiant certaines habitudes ou notre mode de vie, nous pouvons agir au quotidien.</p> <p>A Reims, la Ligue contre le cancer souhaite proposer dans le CLS des actions concernant particulièrement 3 facteurs de risque, qui peuvent être en partie résolus par des actions de santé publique menées en concertation avec les pouvoirs publics.</p> <p>Le tabac est le premier facteur de risque des cancers : le tabagisme actif et/ou passif est le premier risque à éradiquer pour un mode de vie équilibré. Si l'arrêt du tabac permet de réduire le risque de cancer, empêcher l'entrée dans le tabagisme doit être une priorité</p> <p>L'exposition au soleil est un facteur de risque pour les cancers de la peau. Ceux-ci apparaissent principalement au niveau des zones exposées du visage, des bras et des mains et il est recommandé d'éviter l'exposition au soleil au maximum, notamment pour les enfants</p> <p>La pollution atmosphérique peut s'avérer extrêmement dangereuse pour la santé de l'appareil respiratoire. Les substances concernées constituent un réel danger en cas d'exposition prolongée et sont souvent à l'origine de cancers, notamment s'ils sont présents depuis l'enfance <sup>(1)</sup> <a href="https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Environnement/La-pollution-atmospherique">https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Environnement/La-pollution-atmospherique</a></p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 4 : Parcours Objectif 01.0 - Améliorer la prévention primaire des cancers et des récidives
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	Favoriser les comportements favorables à la santé des jeunes
<b>Objectifs opérationnels</b>	1.1 Mettre en place des Espaces Sans Tabac 1.2 Mettre en place des Espaces Ombragés 1.3 Mettre en place des Rues Scolaires
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Lancé par la Ligue contre le cancer, le label <b>Espace sans tabac</b> a pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Les espaces conviviaux ou qui

	<p>accueillent un public majoritairement familial (espaces verts, abords d'écoles) sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale. Les Espaces sans tabac dénormalisent le tabagisme afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour la santé : ils protègent les jeunes, ils encouragent l'arrêt du tabac et ils préservent l'environnement.</p> <p>Déjà 4 écoles concernées à Reims. Un déploiement complet est attendu avant 2026.</p> <p>Principal facteur de risque de cancers de la peau : les surexpositions de l'enfance avant l'âge de 15 ans. La Ligue concentre son action sur les lieux fermés recevant des enfants (écoles, maisons de quartiers ...) pour développer son offre d'Espaces Ombragés : installation de voiles d'ombrages accompagnée d'une formation aux adultes du lieu d'accueil et d'une intervention auprès des enfants et des parents.</p> <p>Action de lutte contre les ilots de chaleur urbain prévue au PCAET (démarrée en 2023) et qui rejoint en partie cette problématique par le développement de l'ombrage naturel (végétalisation, notamment à la faveur de la désimperméabilisations des cours d'école, cofinancée par le GR et l'Agence de l'eau - AESN) ou artificiel.</p> <p>Certaines écoles ont déjà évoqué leur intérêt → A la rentrée, envoi de la proposition d'accompagnement à tous les établissements de Reims → mise en place d'un ou deux accompagnements avant Noël 2023.</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, la Ligue propose la mise en place d'une restriction de circulation aux abords des écoles par le biais d'un label : la <b>Rue Scolaire</b>.</p> <p>Il s'agit d'interdire la circulation dans les rues où se trouvent des entrées d'écoles, aux heures d'entrée et de sortie des enfants, pour réduire l'impact de la pollution atmosphérique sur les poumons des enfants.</p> <p>Révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération rémoise lancée par l'Etat, avec notamment un plan d'actions pour un chauffage au bois domestique performant sur le territoire pour réduire les émissions des particules fines, PM<sub>2.5</sub></p> <p>Une réflexion était déjà engagée avec la ville de Reims et une pré-sélection de certaines rues a déjà été effectuée → déploiement test avant juin 2024.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Ville de Reims Education Nationale AMQR ATMO Grand Est (cf. <a href="https://www.atmo-grandest.eu/article/quest-ce-qui-pollue-lair">https://www.atmo-grandest.eu/article/quest-ce-qui-pollue-lair</a> )	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes enfants (0 à 3 et 3 à 6 ans) Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Social De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Interne à la Ligue, à déterminer.
	<i>Financeurs et montants</i>	Ligue contre le Cancer de la Marne, AESN, GR

<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )
	<b>Conditions de vie</b> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) Conditions de travail
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 ZFEm Reims, adaptation au changement climatique dans le cadre du PCAET, actions fléchées « Plan air » du PCAET, Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération rémoise en cours de révision par l'Etat
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui « <i>Plan d'actions pour un chauffage au bois domestique performant sur le territoire du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération rémoise</i> » pour lequel l'Etat lance une consultation publique en ligne du 21 juillet 2023 au 21 août 2023.
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 <i>Nombre d'EST</i></li> <li>1.2 <i>Nombre d'Espaces Ombragés</i></li> <li>1.3 <i>Nombre de Rues Scolaires</i></li> </ol> </li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Satisfaction des usagers</i></li> </ol> </li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> Questionnaires</p>

<b>Action n° 1.9</b>	<b>Nutrition et image corporelle</b>
----------------------	--------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>LYCEE COLBERT</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Lydie SOTO</i>
	<i>Adresse</i>	<i>56 rue du DR SCHWEITZER 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>07 47 12 84 49    lydie.soto@ac-reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Environnement favorable à la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>À la suite d'une initiative citoyenne d'un groupe de mères de la maison de quartier Orgeval, le lycée Colbert a décidé d'entamer une démarche de prévention et d'éducation à la santé à destination de son public sur la thématique de la nutrition et de s'associer au CLS3 de Reims. En effet, cela permettra de définir une stratégie commune d'organisation des projets de santé avec une mutualisation des moyens et optimisation des partenariats : la maison de la nutrition et le programme territoriale avec le triangle marnais du parc régional de la montagne de Reims.</p> <p>Le lycée a une capacité de 500 élèves de secondaires et 200 élèves de supérieur situé dans le quartier d'Orgeval avec une option arts plastiques et une prépa arts plastiques. C'est le deuxième lycée général et technologique de Reims et a un <b>IPS (Indice de Position Sociale) de 99,5</b> (en France l'IPS est de (avec une <b>CSP (Catégorie Socio Professionnelles) à 9.5</b> (<a href="https://data.education.gouv.fr">https://data.education.gouv.fr</a>))</p> <p>(L'IPS est un outil de mesure créé en 2016 par des statisticiens et permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Pour chaque PCS, la valeur numérique de l'IPS correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'IPS est élevé, plus cela signifie que la situation des élèves concernés est favorable à leur réussite scolaire)</p> <p>En 2021-2022, l'IPS moyen, tous types de lycées confondus est de <b>103,9 en France</b> (<a href="https://www.banquedesterritoires.fr">https://www.banquedesterritoires.fr</a>) ce qui situe le lycée Colbert dans un contexte d'inégalités sociales.</p> <p>À la suite des 1298 passages à l'infirmerie pour l'année scolaire 2022-2023, le constat est : les élèves de secondes se nourrissent mal et il y a beaucoup d'hypoglycémies et des régimes restrictifs (par rapport à un trouble de l'image corporelle en lien avec les réseaux sociaux : « le corps parfait »).</p> <p>Le recueil des besoins exprimés des élèves sur la thématique de la nutrition sera réalisé dès la rentrée de septembre 2023 avec une approche globale en promotion de la santé pour définir plus précisément les problématiques identifiées.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de la prévention de l'environnement et la gestion des déchets (code de l'environnement L54121.1 relatif à la collecte des biodéchets et la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage), le lycée Colbert entre dans une démarche d'amélioration de l'environnement en appliquant la nouvelle réglementation (applicable au 1 janvier 2024 pour les établissements scolaires) concernant le tri des déchets. Par conséquent, cette nouvelle réglementation entrant en vigueur dès janvier 2024, nécessite une réorganisation de notre service de restauration scolaire.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention	

<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><u>Objectifs spécifiques de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les connaissances des élèves de seconde et art plastiques en matière de nutrition</li> <li>- Renforcer la visibilité des demandes des lycéens des classes de secondes concernant l'alimentation et l'activité physique</li> <li>- Renforcer la visibilité des réponses existantes en matière de nutrition pour les élèves de seconde</li> <li>- Renforcer l'esprit critique et l'esprit créatif des lycéens HL philosophie en terminale, et arts plastiques pour les premières et terminales.</li> <li>- Améliorer la lisibilité des élèves et usagers concernant le tri des déchets (DCT) et biodéchets conditionnés à la restauration scolaire.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Mobiliser les partenaires du groupe projet dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.</p> <p><i>En amont de l'intervention de la diététicienne (Addica) :</i>  Identifier les besoins des élèves en matière de nutrition et d'activité physique (avec les 205 élèves de secondes et des prépa "arts plastiques" et élèves de philo) sous forme de questionnaire  Organiser une intervention sur la thématique de la nutrition en coanimation avec une diététicienne du réseau Addica (association d'appui des professionnels de santé) et l'IDE à destination des élèves de seconde et des prépa "arts plastiques"  S'assurer que les élèves sont capables de réutiliser leurs acquis dans leurs habitudes de vie et de les appliquer dans la vie quotidienne.  Créer des œuvres d'arts sur l'image du corps par les lycéens d'arts plastiques de premières et terminales et pour les lycéens et leurs familles et les partenaires.  Organiser une exposition des œuvres d'arts sur la thématique de "l'image de soi" à destination des lycéens et leurs familles et les partenaires.  Créer des supports de communication sur l'esprit critique de l'image du corps avec les élèves en philosophie spécialité HLP et en BTS MCO et NDRC en digitalisation.  Mettre en place des poubelles de tri sélectif à la restauration scolaire.  Créer un support de communication via le site de l'ETS sur le tri des déchets à la restauration scolaire (-à destination des parents, des élèves, des usagers)  Informers les enseignants lors de réunions pédagogiques sur la nouvelle réglementation liée au tri des déchets à la restauration scolaire</p>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p><b>Juin 2023 :</b> organisation d'une réunion préparatoire avec l'équipe pédagogique, l'équipe de direction et les intervenants extérieurs (ex : nutritionniste).</p> <p><b>Septembre 2023 :</b>  Réaliser un questionnaire de recueil des besoins à destination des élèves de seconde, arts plastiques et philo en matière de nutrition et activités physique en lien avec les professeurs.  Analyser les réponses du recueil des besoins</p> <p><b>Octobre à mai 2024</b></p> <p><b>EPS secondes :</b>  Pratiquer et travailler l'image du corps en musculation et autres activités pour les tous les élèves du lycée</p> <p><b>Arts plastiques premières et terminales :</b>  Réalisation d'œuvres d'arts plastiques par les premières et terminales pour le vernissage d'après un enseignements des dictats et les conséquences sur la santé et de la beauté au fil des siècles.</p> <p><b>Philosophie et terminales :</b> Création de supports de communication sur l'esprit critique de l'image du corps avec les élèves en philosophie spécialité HLP et en BTS MCO et NDRC en digitalisation.</p> <p><b>16 novembre 2023 :</b> intervention sur la thématique de la nutrition en coanimation avec une diététicienne du réseau Addica (association d'appui des professionnels de santé) et l'IDE à destination des élèves de seconde et des prépa "arts plastiques"</p> <p><b>Décembre 2023 :</b> réalisation de l'action pour avril avec la diététicienne en fonction des questionnaires lors de la première intervention.</p> <p><b>Septembre 2023 à juin 2024 :</b>  Participer à un conseil pédagogique auprès de l'équipe éducative.  Mettre en place une action de communication sur le site du collège et du lycée pour la sensibilisation des déchets</p> <p><b>Mars 2024 :</b> Mettre en place la communication autour du vernissage avec les BTS NDRC et MCO</p>

	<b>4 avril 2024 :</b> - Action de sensibilisation avec la diététicienne et l'infirmière pour les secondes. <b>5 avril 2024 :</b> Organisation d'un vernissage au centre de lieu culturel de l'établissement : le CDI <b>Juin 2024 :</b> Evaluation de l'action	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : mai 2023 <span style="float: right;">Fin : juin 2024</span>	
<b>Partenaires de l'action</b>	Diététicienne du réseau ADDICA	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 60 ans) Familles	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Autre : à destination des élèves	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Laon - Zola - Neufchâtel - Orgeval</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	2101 euros
	<i>Financiers et montants</i>	2101 euros LYCEE COLBERT
	Autres ressources mobilisables	Infirmière du lycée COLBERT 14 enseignants. Proviseur : Monsieur CHANUT Principale : Madame CHAUSSON DDFPT : Monsieur BARBARIN Gestionnaires : Madame LEFBEVRE et Monsieur FROLISCH PP CPES Monsieur VAN DEN HENDE Elèves de premières et terminales en arts plastiques Elèves de terminales spécialité HLP en philosophie Etudiants de BTS MCO et NDRC
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) <b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i>  Nombre et profil des participants  Nombre et typologie des actions mises en place  Nombre et typologie des partenaires associés aux actions  Nombre et typologie des supports de communication utilisés  Satisfaction des participants et des partenaires</li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i>  Nombre et profil des élèves déclarant avoir acquis des connaissances  Typologie des connaissances et des compétences déclarées</li> </ul> <i>Méthode d'évaluation :</i> Après des élèves, auprès des familles, auprès des partenaires avec la compagnie Tableaux de bord Comptes rendus de réunions Questionnaires	

<b>Action n° 1.10</b>	<b>Plaisir à la Cantine – Écoles Primaires</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> DRAAF Grand Est – Service régional de l'alimentation
	<i>Personne référente</i> Frédéric LEDUC
	<i>Adresse</i> Complexe agricole du Mont Bernard 4 rue Dom Pierre Pérignon 51 000 Châlons-en-Champagne
	<i>Tel et email</i> 03 26 66 20 36 frederic.leduc@agriculture.gouv.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) comporte 3 axes : justice sociale, gaspillage alimentaire et l'éducation alimentaire ainsi que 2 leviers pour la mise en œuvre : les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et la restauration collective.</p> <p>428 PAT sont labellisés en France dont 32 en Grand Est. Le périmètre géographique du CLS de la Ville de Reims est couvert par le PAT du triangle Marnais porté par le Parc Naturel Régional (PNR) de la Montagne de Reims. Ses axes, objectifs et actions comportent au niveau transversal les liens étroits entre l'alimentation et la santé. Pour information : une étude « Passerelle PAT – CLS » financée par la DRAAF-PNA est en cours de réalisation par la Maison de la Nutrition (MDN) de Reims.</p> <p>La restauration collective est un véritable enjeu dont les missions sont : sociale, nourricière, éducative, environnementale et de santé publique.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<p><b>Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé</b> Préserver un environnement favorable à la santé</p> <p><b>Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé</b> Favoriser la prise en compte des enjeux santé environnement dans l'aménagement et les politiques d'urbanisme</p> <p><b>Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien</b> Développer les connaissances et les compétences en santé environnement</p>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>La loi EGAlim fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective publique et privée pour <b>permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable</b>.</p> <p>Les objectifs de cette loi sont pluriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tendre vers une alimentation plus qualitative et durable</b> dans l'ensemble des restaurants collectifs.</li> <li>• <b>Sensibiliser tous les secteurs</b> concernés à cette question.</li> <li>• <b>Travailler sur l'ensemble des mesures de la loi</b> sur l'ensemble de la filière.</li> <li>• <b>Faire remonter les informations</b> relatives aux différentes mesures pour en assurer un suivi et un pilotage.</li> </ul> <p><b>Tous les secteurs sont concernés par la loi EGAlim</b> en restauration collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des cantines scolaires : des crèches, de l'enseignement primaire, secondaire, et supérieur.</li> <li>• L'ensemble des cantines relevant du secteur médical et médico-social : hôpitaux, cliniques, ehpad, esat, ...</li> </ul>



<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes enfants (0 à 3 et 3 à 6 ans) Enfants (7 à 11 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	18 000 € par session
	<i>Financeurs et montants</i>	DRAAF : 6000 € par session. ARS : 6000 € par session. Ville de Reims : 6000 € par session.
	Autres ressources mobilisables	Salle de formation dans les écoles et cuisines.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	PNNS, PNA, PRSE,	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui : Les parents d'élèves peuvent participer.	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <b>Réalisation d'une ou plusieurs sessions de formation sur le périmètre du CLS de la ville de Reims.</b></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <b>Nombre d'établissements scolaires ayant signé la charte d'engagement.</b></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> <b>Nombre d'élèves concernés.</b></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> <b>Tableau de bord de suivi du projet - Questionnaires de satisfactions auprès des participants.</b></p>	

## AXE stratégique n°2 Offre de soins et accès aux soins

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil visant à promouvoir la santé et à améliorer l'accès aux soins au niveau local. Il permet de mettre en place des actions spécifiques pour répondre aux besoins de la population d'une zone géographique donnée, en l'occurrence, la ville de Reims. Contribuer à l'offre de soins et accès aux soins est un enjeu essentiel pour notre collectivité. Notre démarche s'appuie sur plusieurs principes dont :

- La nécessité de bien identifier les besoins de la population locale en termes de santé. Cela peut impliquer des enquêtes, des études, des consultations communautaires et des retours d'expérience de professionnels de la santé.
- Promouvoir l'équité sociale et l'inclusion.
- Agir en faveur des personnes défavorisées et fragiles

L'accès aux soins des personnes précaires est en effet un enjeu essentiel pour les Contrats Locaux de Santé (CLS) et les politiques de santé locales. Les personnes précaires, qui peuvent être sans abri, vivre dans la pauvreté, ou avoir des conditions de vie instables, sont souvent confrontées à des obstacles majeurs pour accéder aux soins de santé. Pour aborder cet enjeu de soins, voici quelques actions clés qui seront intégrées dans le prochain CLS de la ville de Reims

- Mettre en place des services de santé de proximité. Il est essentiel que le Contrat Local de Santé (CLS) prenne en compte l'ensemble de la ville, y compris les quartiers de la politique de la ville, pour assurer une approche équitable et inclusive de l'amélioration de la santé. Les quartiers de la politique de la ville sont souvent caractérisés par des défis socio-économiques particuliers, et il est important de cibler des actions spécifiques pour répondre à leurs besoins
- Agir sur les inégalités d'accès à la santé. Il est important d'agir à la fois sur les déterminants sociaux de la santé, tels que l'accès aux soins et aux conditions de vie, ainsi que sur les comportements individuels. Les déterminants sociaux de la santé ont un impact significatif sur la prévalence et la gravité de certaines pathologies, notamment les cancers, les addictions et la santé mentale. Il est donc essentiel d'accorder une attention particulière à ces domaines, en mettant en place des interventions spécifiques, en particulier chez les jeunes. Les ateliers participatifs peuvent jouer un rôle essentiel pour cibler les populations à risque, notamment les jeunes et les personnes en précarité
- Développer les actions de prévention afin d'éviter la dégradation de la santé des habitants du territoire l'action préventive est un élément clé pour maintenir et améliorer la santé des habitants d'un territoire. Prévenir les problèmes de santé avant qu'ils ne se développent peut réduire la charge sur le système de santé, améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités en matière de santé.
- Développer les coopérations avec l'ensemble des acteurs sanitaires médicosociaux et sociaux et favoriser la coordination avec les établissements hospitaliers, les médecins, les travailleurs sociaux, les associations caritatives...

La ville de Reims a donc l'ambition de maintenir des actions développées depuis de nombreuses années et qui ont montré toute leur pertinence :

- Campagne de vaccination avec la prolongation des programmes nationaux en lien avec les services de l'Agence Régionale de Santé Grand Est. (Infections HPV - Campagne nationale de vaccination aux collèges). Le Service Communal d'Hygiène et de Santé propose aux habitants de se faire vacciner chaque année car pour les personnes fragiles la vaccination est essentielle. C'est le moyen le plus efficace pour se protéger de certaines maladies telle que la grippe
- La coordination « Ville-Hôpital », dont l'engagement du Centre Hospitalier Universitaire de la ville de Reims et l'institut Godinot comme signataires du CLS3 en est un symbole fort
- Le soutien des actions « santé-jeune » comme les espaces santé de la mission locale, la boussole des jeunes du CRIJ ...
- La promotion de la santé et la prévention des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.) chez les travailleurs du sexe et la promotion du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion professionnelle par l'association SOS Hépatites

- Accès aux soins et prévention risques sanitaires pour les personnes sans domicile fixe mené par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Reims qui effectue un travail d'accompagnement social auprès de personnes en grande précarité vivant à la rue ou sans résidence fixe. Cet accompagnement nécessite de pouvoir créer des dispositifs spécifiques ou renforcer des liens avec les partenaires permettant l'accès aux soins et la prévention des risques sanitaires liés à l'errance. Le renforcement de ces liens a abouti à la création d'un groupement de coopération médicosocial, porteur du dispositif Un Chez Soi D'abord à Reims en 2022
- Un lien avec les services du Grand Reims la gestion des déchets d'activités de soins à Risques Infectieux (DASRI).

Le nouveau contrat local de santé est l'occasion pour la collectivité de relever des enjeux de santé public et de répondre aux nouvelles attentes de la population et des acteurs locaux.

- Renforcer les actions d'aller-vers la population et particulièrement auprès des populations les plus fragiles et les plus éloignées du système de santé et de l'offre de soin
- Renforcer les actions d'aller-vers les personnes de plus de 65 ans afin de leur offrir le soutien et les soins nécessaires. La solitude peut être un problème majeur pour les personnes âgées. Les encourager à pratiquer régulièrement une activité physique est importante pour la santé physique et mentale. C'est un des objectifs du dispositifs 65+ qui a pour ambition d'apporter des réponses concrètes aux personnes de plus de 65 ans sur les questions : comment prendre soin de soi ? comment retarder et gérer la dépendance ? quelles aides à domicile (fonds d'aide aux personnes âgées) ? et comment rester actif à Reims ?
- Apporter une aide à l'accès au système de soins. La collectivité, sensible du reste à charge pour les soins médicaux et paramédicaux, a proposé une mutuelle communale (JUST) et une aide médicale pour les seniors. Ce dispositif porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un engagement concret pour lutter contre le renoncement aux soins des seniors, population particulièrement fragilisée, et apporter un véritable « coup de pouce » en termes de pouvoir d'achat.
- Le rapprochement « ville-hôpital » en lien avec les actions portées par le CHU, l'institut Godinot, la Mutualité Française Champagne-Ardenne ...

## AXE stratégique n°2 Offre de soins et accès aux soins

°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
2.1	Renforcer la visibilité de l'offre proposée à la population	CPAM	Mission d'Accompagnement Santé (MAS) et Action Sanitaire et Sociale (ASS)	Faire connaître et promouvoir les actions de la Mission d'Accompagnement Santé et l'Action Sanitaire et Sociale auprès des acteurs locaux et des assurés afin de lutter contre le renoncement aux soins et aux droits	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.2	Renforcer la coordination des parcours de soins	Association Le Regard du Miroir	TCA - Soutien aux personnes atteintes de troubles graves du comportement alimentaire et leurs proches	Mieux répondre aux besoins d'accompagnement des personnes atteintes de TCA ainsi qu'à leurs proches Optimiser les parcours de soins sur le territoire	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.3	Renforcer la coordination des parcours de soins	AAPS	Dispositif d'Appui à la Coordination DAC	Améliorer la coordination des parcours	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.4	Renforcer l'accessibilité géographique aux dépistages	AAPS	Dépistage des pathologies oculaires dans le cadre des préventions des chutes	Renforcer l'accessibilité à un dépistage des pathologies oculaires	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP
2.5	Renforcer la coordination des parcours de soins	Mission Locale de Reims	Espace Santé Jeunes	Sécuriser la prise en charge médico-sociale et l'accès aux soins pour tous les jeunes en parcours d'insertion accueillis à la Mission Locale de Reims par : -premier repérage des difficultés de santé exprimées par les jeunes, -accompagnement des prises en charge des jeunes suivis par un professionnel de santé en interne ou externe -mise en place d'entretiens de conseils personnalisés ou de groupes, ateliers d'éducation pour la santé, notamment pour les jeunes les plus précaires	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS

°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
2.6	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	Mutualité Française SSAM CA	MUT'HANDI	Les actes réalisés dans le cadre du dispositif « Mut'Handi » supposent la création d'un cabinet spécifique pour assurer les consultations de patients handicapés ne pouvant se déplacer qu'en position horizontale (sur brancard). L'évolution de l'activité du cabinet est en progression constante.	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP
2.7	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	Institut GODINOT	Maison de consultation carcinologique et de prévention des cancers au cœur du centre-ville de Reims	Créer des synergies externes déterminant pour favoriser l'accessibilité à une offre de cancérologie dans un environnement non hospitalier  Aller au plus près de la population en proposant en lien avec des acteurs de ville une prise en charge en proximité	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.8	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Ville de Reims	Articulation de la cellule de veille sanitaire et sociale avec la déclinaison rémoise du registre canicule	Réduire les risques pour la santé de la population pendant les périodes de canicule : Activer les mesures préventives et réactives pour minimiser les impacts sanitaires liés aux températures élevées. Améliorer la sensibilisation de la population à la canicule. Renforcer la coordination entre les établissements. Établir des protocoles de communication et de collaboration.	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP
2.9	Renforcer la lisibilité des informations sur les vaccinations	Ville de Reims	Semaine Européenne de la Vaccination	Mettre en place des actions de promotion de la vaccination lors de la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV)	AXE populationnel TOUT PUBLIC

°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
2.10	Renforcer la couverture vaccinale	Ville de Reims	Promotion de la vaccination Réalisation des vaccinations Gestion du fichier vaccinal pour tous les Rémois	Améliorer la couverture vaccinale Promouvoir la vaccination Vacciner la population rémoise de plus de 6 ans Gérer le fichier vaccinal tenu par le service santé publique et prévention (SCHS) Coordonner les informations vaccinales entre les partenaires	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.11	Renforcer la couverture vaccinale	Ville de Reims	HPV - Campagne nationale de vaccination aux infections à papillomavirus humains au collège	L'objectif du projet est de vacciner contre les HPV les collégiens de 5 <sup>è</sup> (collèges publics et privés sous contrat de Reims) filles et garçons. Le projet vise à promouvoir la vaccination et offrir une vaccination gratuite tout en simplifiant le parcours vaccinal.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
2.12	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CCAS	Personnes Sans Domicile Fixe - Accès aux soins et prévention des risques sanitaires	L'action développe une démarche médico-sociale en coordonnant les parcours de santé, pour les personnes vivant dans la rue, qu'il s'agisse de soins et/ou de prévention. Ceci permettra indirectement de mieux évaluer les besoins de ce public spécifique afin de développer à terme, une réponse mieux adaptée. 1) Accompagner les personnes vers les praticiens et/ou lieux ressources 2) Mobiliser autour de la prise en charge de ces personnes 3) Informer sur les risques Constituer un groupe de travail sur la création d'un dispositif d'hygiène mobile	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES

°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
2.13	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CCAS	Un Chez Soi D'abord (UCSD)	L'objectif à terme est la prise en charge de 55 personnes avec une captation de 2 à 3 logements supplémentaires pour assurer les mouvements internes et les sorties. Instaurer une relation de confiance avec le locataire Collaboration avec les établissements médicaux-sociaux Permettre au locataire d'être décideur et acteur de sa vie Réduire la logique de survie à la rue par l'insertion dans le logement direct Accompagnement individualisé renforcé vers le rétablissement (pas de date limite) grâce à un soutien adapté.	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
2.14	Renforcer la disponibilité des offres de dépistage au plus près des populations	CHU	CeGIDD Prévention des IST	Sous forme de petits groupes, échange et discussion sur les IST, le VIH, les moyens de contraception, comment les utiliser et pourquoi. Jeux de plateau à disposition et maquettes.	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.15	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CHU	Équipes mobiles	Limiter la perte d'autonomie et favoriser l'accès aux soins pour les publics les plus vulnérables Favoriser l'accès aux soins bucco-dentaires Diminuer le recours aux hospitalisations via un accompagnement adaptés sur le lieu de vie Favoriser l'accès à l'expertise aux établissements médico-sociaux et/ou bénéficiaire dans un souci de sensibilisation et d'accompagnement	AXE populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
2.16	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CHU	Service d'Accès aux Soins (SAS) - Accompagner le développement de l'offre de soins non programmés	Pour le patient confronté à un besoin de soins urgents ou non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, le SAS doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé. Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, lui proposer une téléconsultation, l'orienter selon la situation vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire.	AXE populationnel TOUT PUBLIC

°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
2.17	Renforcer l'interconnaissance des acteurs	CHU	Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville	<p>Mettre en œuvre, développer et accompagner le développement de PARCEO sur la base de l'expérimentation en diabétologie</p> <p>-prolonger le partenariat avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC)</p> <p>-Accompagnement des projets pour faciliter/renforcer les relations/liens ville/hôpital</p> <p>-Faciliter/Fluidifier le parcours patients dans les situations complexes</p>	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.18	Renforcer la visibilité et la lisibilité des déterminants sur lesquels agir en matière d'accès aux soins	Femmes Relais 51	Usagers d'origine étrangère - Favoriser le dialogue avec les professionnels	Favoriser l'accès aux dispositifs de santé pour les populations étrangères et les amener à l'autonomie à terme	AXE populationnel TOUT PUBLIC
2.19	Renforcer la disponibilité d'actions de solidarité et de proximité	ASSOR - Accueil Solidaire et Social Ozanam Reims	Hygiène et santé - Santé par le sport	Développer et garantir l'efficacité des actions de prévention et de promotion de la santé pour les grands précaires (migrants, sans domicile fixe...) Développer les partenariats institutionnels avec les acteurs de la santé.	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
2.20	Renforcer la disponibilité des offres de dépistage au plus près des populations	SOS HEPATITES	Sensibilisation au dépistage et à la vaccination des personnes se livrant à la prostitution	Être en contact avec les personnes se prostituant afin de les orienter et/ou les accompagner vers les structures (médicales, sociales, administratives, d'accompagnement psychologique, de sortie de la prostitution...) Réduire l'incidence et la prévalence du VIH, des hépatites et des IST Favoriser l'accès aux soins (contraception, gynécologie...)	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES

<b>Action n° 2.1</b>	<b>Mission d'Accompagnement Santé (MAS) et Action Sanitaire et Sociale (ASS)</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CPAM de la Marne
	<i>Personne référente</i> Valérie BOSSANT – Animatrice territoriale Audrey MILLET – Responsable du service accompagnements des assurés Alexandre JOCAILLE - Responsable de département Relation Assurés
	<i>Adresse</i> 14-16 rue du Ruisselet 51100 REIMS
	03 26 84 30 64 – 06 67 48 91 61 partenariatassures.cpam-marne@assurance-maladie.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Un grand nombre de personnes renonce à des droits ou à des soins faute de revenus suffisants (avance des frais trop importante), par méconnaissance du montant restant à charge après prise en charge de la CPAM mais également de dispositifs d'accès aux droits (C2S, action sanitaire et sociale)</p> <p>De plus les délais pour obtenir un RDV médical ou les moyens / disponibilités pour se rendre à ce RDV peuvent faire renoncer les personnes à se soigner. La Mission Accompagnement Santé (MAS) accompagne les assurés dans leurs démarches (accès aux droits, à une complémentaire – C2S, aide financière, orientation vers un professionnel de santé adapté, favorisation du retour à l'autonomie dans la prise en charge de la santé...)</p> <p>L'action sanitaire et sociale intervient en complément des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie au travers d'aides financières attribuées selon critères de soins et de revenus.</p> <p>Les dispositifs MAS et ASS proposés par la CPAM sont méconnus des partenaires du territoire et des assurés. Il semble donc important de faire connaître ces dispositifs auprès des publics pour favoriser l'accès aux droits et aux soins aux personnes en situation de fragilité.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Hors objectifs PRS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faire connaître et promouvoir les actions de la Mission d'Accompagnement Santé et l'Action sanitaire et Sociale auprès des acteurs locaux et des assurés afin de lutter contre le renoncement aux soins et aux droits.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Faire connaître les dispositifs MAS et ASS aux partenaires au travers de présentations sous format web ou présentiel, afin qu'ils soient acteurs dans la détection des renoncements auprès de leur public. Promouvoir les dispositifs MAS et ASS auprès des publics lors d'évènements sur le territoire du CLS.
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Présentation des dispositifs MAS et ASS aux partenaires lors de temps communs dédiés ou sur demande du partenaire (présentiel ou webinaires(s)) Organisation de présentation en présentiel à destination des partenaires du territoire du CLS lors d'un temps dédié à la présentation des offres de l'Assurance maladie.
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2023

<b>Partenaires de l'action</b>	CPAM de la Marne et acteurs locaux en lien avec l'accompagnement des différents publics	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pas de budget spécifique sur les présentations partenaires hormis la mise à disposition d'une salle de réunion pour la présentation en présentiel Sur évènement le budget va consister en la location de table, chaises et grille d'affichage.
	<i>Financeurs et montants</i>	Partenaires pour l'évènement
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Présentiel : mise à disposition de salle avec vidéo-projection - cout salarial de participation Webinaire : connexion des participants –coût salarial de participation Stand sur évènements externe : mise à disposition par le partenaire en charge de l'évènement de branchements électriques, accès internet, 1 support affiches, 1 table et 4 chaises Communication : flyers / affiches – budget CPAM
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus</i> : Recours à la MAS / ASS</li> <li>- <i>Indicateurs de résultat</i> : <b>Recours à la MAS et à l'ASS</b></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact</i> : Nombre de présentations réalisées Nombre d'accompagnements MAS réalisés sur le territoire par partenaire Nombre de personnes ayant bénéficié d'aides financières dans le cadre du dispositif ASS</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation</i> : Suivi des accompagnements réalisés par la CPAM au travers des applicatifs dédiés.</p>	

<b>Action n° 2.2</b>	<b>TCA - Soutien aux personnes atteintes de troubles graves du comportement alimentaire et de leurs proches</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Association le Regard du Miroir
	<i>Personne référente</i> Delphine BERNARD Professeur Eric BERTIN
	<i>Adresse</i> 21 rue de Courcelles 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 06 51 94 63 49 leregarddumiroir51@gmail.com ebertin@chu-reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Les personnes atteintes d'anorexie et/ou boulimie sont très souvent en rupture de soins, notamment psychologiques. Elles se sentent peu comprises de leurs proches qui sont démunis face à la maladie. Les structures offrant une prise en charge spécialisée adaptée sont peu nombreuses et souvent débordées. Les Centres Médico-Psychologiques ne sont guère accessibles (ni adaptés) aux personnes atteintes de TCA qui sont souvent en difficulté sociale et n'ont pas les moyens de consulter durablement un.e psychologue libéral.e. Il n'existe aucun groupe de parole pour les proches des personnes atteintes de TCA sur l'anté-région Champagne-Ardenne.</p> <p>Selon l'annuaire de la Fédération Française Anorexie Boulimie (FFAB), la prise en charge spécialisée de l'anorexie et de la boulimie repose sur seulement 2 structures pour la Champagne-Ardenne et les départements environnants : le service de pédopsychiatrie et l'unité de nutrition du service d'endocrinologie- diabétologie - nutrition du CHU de Reims.</p> <p>Le service de pédopsychiatrie n'a pas les moyens de mobiliser des ressources spécifiques sur la prise en charge des adolescent.e.s atteint.e.s de TCA, et l'accompagnement proposé aux adolescents hospitalisés en secteur somatique s'arrête après leur sortie. L'unité de nutrition ne dispose d'aucune ressource "psy" pour assurer l'accompagnement psychologique des adultes atteints de TCA, que ce soit au cours des hospitalisations ou en ambulatoire. Il en ressort une prise en charge compartimentée sans continuité dans l'accompagnement psychologique et avec une offre de soins limitée, représentant autant de freins à la résolution des troubles du comportement alimentaire.</p> <p>De nombreux patients sont adressés trop tardivement vers ces structures, ce qui limite leurs chances de guérison, et souvent l'association "Le Regard du Miroir" est le point d'entrée dans le parcours de soins. L'association est par ailleurs régulièrement confrontée à des personnes ayant abandonné les soins après des prises en charge qu'elles ont jugé peu fructueuses.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. Axe 4 : Parcours
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	- mieux répondre aux besoins d'accompagnement des personnes atteintes de TCA ainsi qu'à leurs proches - optimiser les parcours de soins sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	- fournir un accompagnement adapté aux personnes atteintes de TCA en difficulté financière tout au long de leur parcours de soins (y compris lors de

	hospitalisations à visée somatique), en favorisant la cohérence des actions des différents intervenants - proposer des groupes de parole aux parents et proches des personnes atteintes de TCA - soutenir le développement d'ateliers de groupe de médiation artistique et corporelle qui permettent de favoriser l'expression de difficultés indicibles par la parole, de renforcer l'estime de soi et la socialisation des personnes atteintes de TCA	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Recrutement d'un ETP de psychologue Accompagnement psychologique individuel Rencontre des équipes des structures impliquées dans la prise en charge des TCA sur le territoire / travail en collaboration Mise en place des groupes de parole Contribution aux activités de médiation artistique et corporelle développées par l'association en collaboration avec le CHU	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Ville De Reims CHU de Reims Pôle d'addictologie de l'EPSMM Fondation de France	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels (si oui préciser)</b>	Médical Paramédical	
<b>Territoire d'intervention</b>	Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	<b>140 021 €</b>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Pas de plan pour la prise en charge des TCA, l'offre de soins psychiques est peu accessible et/ou non adaptée, et ce malgré une demande croissante.</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui Contribution d'anciens patients et/ou leurs proches	

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : délais de mise en place et typologie des actions envisagées, typologies des interactions avec les autres structures concernées par les TCA</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre de personnes atteintes de TCA et leurs proches accompagnées, nombre de sollicitations de l'association pour accompagnement psychologique et leur origine, nombre de consultations sur un autre secteur que l'association, nombre de réunions avec les équipes de soins du territoire, nombre de groupes de paroles effectués</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : satisfaction des personnes accompagnées (patients et leurs proches), % de personnes en situation de précarité ou en abandon de soins, caractérisation des freins, difficultés et des points forts des diverses activités et collaborations mises en place, évolution des scores des auto-questionnaires permettant d'apprécier l'évolution des patients (ex : estime de soi, relation au corps)</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : bilan d'activités, journaux de bord, questionnaires de satisfaction et auto-questionnaires</i></p>
---	---

<b>Action n° 2.3</b>	<b>Dispositif d'Appui à la Coordination</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Association d'Appui aux Professionnels de Santé</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Karine PAINVIN</i>
	<i>Adresse</i>	<i>6 rue St Just 51100 Reims – 51 rue Louis Pasteur 51100 Reims- La Neuville</i>
	<i>Tel et courriel</i>	<i>06 08 64 36 36 karine.painvin@aaps.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>À Reims, la MAIA et la plateforme territoriale d'appui (PTA) se sont unifiés en un dispositif unique, qui répond à tout professionnel quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne qu'ils accompagnent : le dispositif d'appui à la coordination (DAC).</p> <p>Grâce au DAC, les professionnels bénéficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ d'une information sur les ressources médicales, soignantes et administratives disponibles au sein du territoire pour couvrir l'ensemble de besoins des personnes</li> <li>▶ d'un appui à l'organisation des parcours, par le biais de conseils ou d'une assistance technique en orientant directement les personnes, et ainsi planifier leur suivi et leur accompagnement par les professionnels adéquats</li> <li>▶ d'une coordination spécifique pour les prises en charge les plus complexes avec l'organisation d'un plan d'action personnalisé</li> <li>▶ un soutien pour renforcer leur capacité à gérer les situations complexes grâce à une analyse des dysfonctionnements éventuels et des besoins spécifiques.</li> </ul>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Organiser l'appui aux professionnels qui suivent des usagers/patients en coordonnant les parcours complexe de patients de tout âge et toute pathologie</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes</li> <li>2) Améliorer la lisibilité et l'accès aux fonctions d'appui</li> </ol>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Informers, conseiller et orienter les professionnels, les patients et leur entourage vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire</p> <p>Soutenir l'organisation des parcours de santé complexes pour favoriser le maintien à domicile</p> <p>Fournir plus d'effort et de ressources humaines pour améliorer le processus d'hospitalisation.</p> <p>Renforcer le lien entre les différents secteurs de la santé sociale, médico-sociale et sanitaire.</p>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <p>✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégration des soins et coordination des équipes</li> <li>✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</li> </ul> <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</li> <li>✓ Amélioration des connaissances</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024 <span style="float: right;">Fin : 2028</span>	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Médecins généralistes</p> <p>Les organisations :</p> <p>Représentatives &gt;URPS IDE, MK, ML, Sanitaires &gt; CHU, EPSMM, Polyclinique, Centre de soins, HAD... Médico-sociales &gt; ANPAA, CAST, EHPAD, CAMP, SAMSAH...- Sociales &gt; CSD, CCAS, UDAF, services sociaux MSA/RSI/CPAM... De coordination &gt; CLIC, réseaux de santé Association de patients : France Assos Santé</p>	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels (si oui préciser)</b>	Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	CPOM avec ARS
	<i>Financeurs et montants</i>	Assurance maladie qui indemnise les actes directement aux professionnels de santé (La CPAM pour les actes et Bayer pour patient de + 70 ans) ARS pour le fonctionnement
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	MSP, Cabinets médicaux, pharmacies,
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte</b>	Oui	

<b>contre les inégalités sociales de santé ?</b>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <i>Mise en place d'un Système d'Information partagé PARCEO - -</i> <i>Indicateurs de résultat :</i></li>   <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> <i>Délai entre la saisie du DAC et le retour au droit commun par situation complexe</i> <i>Nombre de Projets Personnalisés de Santé (PPS) créés</i></li>   <li><i>Méthode d'évaluation :</i> <i>Logiciel d'analyses de données - PARCEO</i></li> </ul>



<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	CPOM avec ARS
	<i>Financeurs et montants</i>	Dépistage des pathologies oculaires liées à l'âge : ARS (indemnisations des professionnels)
	Autres ressources mobilisables	MSP, Cabinets médicaux, pharmacies, Mairie, ARFO, EHPAD
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i></li> <li>• <i>Nombre de bénéficiaires prévus initialement / effectivement touchés</i></li> <li>• <i>Typologie du public ciblé / effectivement touché</i></li> <li>• <i>Satisfaction des bénéficiaires</i></li> <li>• <i>Nombre de partenaires prévus initialement / effectivement touchés</i></li> <li>• <i>Typologie des partenaires ciblés / effectivement touchés</i></li> <li>• <i>Nb de séances/ateliers/formations prévus / effectivement mis en place</i></li> <li>• <i>Calendrier prévu / effectivement mis en place</i></li> <li>• <i>Typologies des séances</i></li> <li>• <i>Moyens humains, matériels, financiers, de communication prévus / effectivement mobilisés</i></li> <li>• <i>Pilotage, coordination de l'actions prévus / réalisés</i></li> </ul>	

<b>Action n° 2.5</b>	<b>Espace Santé Jeunes</b>
----------------------	----------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Mission Locale pour la Jeunesse de Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Rachid EL GHALLOUSSI</i>
	<i>Adresse</i> <i>34 rue de Trianon 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>rachid.elghalloussi@miloreims.com</i> <i>elodie.bernard@miloreims.com</i> <i>benedicte.aufour@miloreims.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La Mission Locale accompagne environ 4000 jeunes par an dont 1700 inscriptions. 1000 jeunes / an intègrent le dispositif Contrat Engagement Jeunes (CEJ). Un accompagnement global est proposé pour permettre l'accès à l'insertion durable.</p> <p>L'Espace Santé Jeunes a pour objectif d'accompagner la levée des freins périphériques telle la santé. La localisation au siège de la Mission Locale est un espace stratégique d'accès aux droits.</p> <p>L'Espace Santé est doté d'un cabinet médical permettant d'accueillir les permanences de professionnelles de santé. Il est animé par une équipe dédiée santé.</p> <p>Des partenaires interviennent au sein de cet Espace Santé.</p> <p>Données CMPS 2022 pour les jeunes de la Mission Locale : 90,96% des jeunes ont un seuil de précarité supérieur à 30. Ce score est calculé à partir d'indicateurs socio-économiques et permet d'indiquer un niveau de vulnérabilité.</p> <p>16,5% indique consommer régulièrement de l'alcool 35,64% sont des fumeurs 75% des 16/24 ans n'ont aucun suivi gynécologique et 60% pas de contraception 25% n'a consulté aucun médecin au cours des 2 dernières années 21% en situation d'obésité Pour autant 67% des jeunes déclarent se sentir en bonne santé même si 30% indiquent ressentir un état de santé moyen.</p> <p>Les actions de prévention permettent aux jeunes dans des parcours d'insertion à la Mission Locale de s'interroger sur leur santé. L'accès aux soins permet de venir lever des freins périphériques à l'insertion insoupçonnés ou non pris en charge.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><i>Sécurisation de la prise en charge médico-sociale et l'accès aux soins pour tous les jeunes en parcours d'insertion accueillis à la Mission Locale de Reims par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Premier repérage des difficultés de santé exprimées par les jeunes,</i></li> <li>- <i>Accompagnement des prises en charge des jeunes suivis par un professionnel de santé en interne ou externe,</i></li> </ul>

	- Mise en place d'entretiens de conseils personnalisés ou de groupes ateliers d'éducation pour la santé, notamment pour les jeunes les plus précaires	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Information et accompagnement sur l'accès aux droits (santé/social) Sensibilisation/participation à des actions de prévention	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	L'Espace Santé Jeunes de la Mission Locale accompagne les jeunes en parcours d'insertion à la Mission Locale	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 01/01/2024 Fin : 31/12/2027	
<b>Partenaires de l'action</b>	CPAM - parcours santé jeunes CMP Artaud CAST	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Territoire d'intervention Reims/Grand Reims</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	177 500€
	<i>Financiers et montants</i>	ARS 24 200€ – REGION GRAND EST 39 030€ – Ville de REIMS 96 000€ - Fonds propre 16 770€ Autres : 1 500€
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : Nombre de jeunes avec une offre de service santé</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Nombre de jeunes bénéficiaires d'une action de prévention</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : Nombre de jeunes accompagné vers une démarche de soin</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> <b>Interrogation de notre SII MILO.</b> <b>Bilan CMPS sur les typologies de public</b></p>	

<b>Action n° 2.6</b>	<b>MUT'HANDI</b>
----------------------	------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2    Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CDS Polyvalent de REIMS MFCA
	<i>Personne référente</i> Thierry ALIBERT
	<i>Adresse</i> 11 rue des Elus 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 07 57 76 04 05 talibert@utrca.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	L'évolution de l'activité a vu le nombre de consultations de patients handicapés ne pouvant se déplacer qu'en position horizontale (sur brancard) croître, nécessitant la création d'un cabinet spécifique, les actes réalisés dans le cadre du dispositif « Mut'Handi ». Il est aussi important de souligner qu'un véritable partenariat s'est noué, depuis 2018, tant avec le secteur médico- (MAS M TOUSSAINT, Foyer Jean TIBIERGE, Foyer Epernay, EPSEMD de Prémontré, l'IMC St Brice, etc.) qu'avec les services odontologiques du Dr BADRAN au CHU de Reims. Un véritable parcours patient prise en charge s'est mis en place et ce réseau de liens entre le sanitaire (CHU, Bezannes avec Handi-Bezannes) pour les différentes pathologies des personnes handicapées et le monde médico-social marnais se fortifie et permet l'accès effectif aux soins bucco-dentaires notamment des plus jeunes des résidents des structures gérées par l'AIMC. Ainsi les 3 Chirurgiennes Dentistes ont pu prendre en charge 105 patients en 2021, 126 en 2022 soit une augmentation de 20% et devraient réaliser 189 consultations en 2023. On peut constater une évolution de plus de 50% par rapport à 2022 et de plus de 80% en 2 ans. Cette augmentation croissante démontre bien le besoin important de ce type de services sur nos territoires.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 3 : Ressources humaines en santé Axe 4 : Parcours
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	MAS M TOUSSAINT, Foyer J TIBIERGE, Mas de LOAN, La sève et l'éveil, foyer de vie d'Epernay, l'EPSEM Pavillon vert de Prémontré, la Samsah, le tremplin Chalons, l'IMC St Brice Courcelles, institut M FANDRE, l'Arche, l'IME La BARAUDELLE dans le 08.
<b>Tranche d'âges</b>	Autre : Handicapés
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	- 54 667€
	<i>Financeurs et montants</i>	CPAM : 47 835 € (déjà inclus dans le budget)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<i>Indicateurs de résultat : Coordinations des patients entre les différents PDS</i>  <i>Méthode d'évaluation : outils (flyers, bouche à oreille, réseaux sociaux, site de la MFCA</i> <i>Préventions dans les différents centres médico-sociaux.</i>	

<b>Action n° 2.7</b>	<b>Maison de consultation carcinologique et de prévention des cancers au cœur du centre-ville de Reims</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Institut GODINOT, Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC)</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Pr MERROUCHE</i>
	<i>Adresse</i>	<i>1 rue du général Koenig 51726 CS80014 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 20 44 54 direction@reims.unicancer.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><b>Favoriser l'accessibilité de la population à une prise en charge carcinologique et à la prévention des cancers au cœur du centre-ville de Reims</b></p> <p>L'ambulatoire en cancérologie est déjà une pratique courante mais elle va se poursuivre dans les prochaines années avec la poursuite du développement de la chirurgie ambulatoire, des nouvelles thérapeutiques comme les thérapies orales, le développement de la télémédecine et la progression de l'e santé. Les patients ne dorment plus à l'hôpital et le suivi se fait alors au domicile ou lors de consultations ponctuelles qui peuvent s'organiser hors du site hospitalier en coordonnant les différents acteurs de la prise en charge.</p> <p>La cancérologie va donc d'ores et déjà vers des soins moins invasifs, plus sophistiqués avec une présence du patient à l'hôpital plus ambulatoire nécessitant de repenser d'une part l'interaction entre les acteurs de la santé (soins coordonnés prodigués en dehors avec d'autres établissements de santé ou acteurs de ville) et d'autre part l'accessibilité à des lieux de prévention et de consultations hors du site hospitalier en rapprochant les lieux de vie et de soins. En tant que Centre de Lutte contre le Cancer, l'Institut Godinot se doit d'être moteur pour innover et proposer des prises en charge « hors les murs » à la population. Cette façon de repenser l'organisation hospitalière en proposant un accès à des spécialistes de la cancérologie et de la prévention en centre-ville de Reims doit permettre de faire de l'hôpital un lieu plus ouvert sur la ville et sur l'extérieur en intégrant les besoins de la population et la relation partenariale avec les acteurs de ville.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Développer l'éducation thérapeutique du patient : Améliorer l'accès à une offre d'éducation thérapeutique notamment pour les pathologies les plus fréquentes</p> <p>Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 03.1 - Chaque équipe de soins primaires et/ou communauté professionnelle territoriale de santé intègre dans son projet de santé un volet prévention et parcours des patients porteurs de maladies chroniques</p> <p>Axe 4 : Parcours Objectif 01.0 - Organiser la prise en charge des patients sous l'égide des centres experts</p> <p>Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Faciliter l'accès aux droits et à l'entrée dans un parcours de santé, en partenariat avec l'Assurance maladie</p> <p>Axe 6 : Efficience Objectif 02.0 - Augmenter le taux de recours à l'HAD</p>	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	<p>Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé</p> <p>Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Œuvrer pour une meilleure qualité sanitaire des bâtiments</p>	

<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des synergies externes déterminant pour favoriser l'accessibilité à une offre de cancérologie dans un environnement non hospitalier</li> <li>• Aller au plus près de la population en proposant en lien avec des acteurs de ville une prise en charge en proximité</li> </ul>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ouverture en centre-ville de Reims d'une maison de consultations et de prévention en cancérologie pour favoriser l'accueil des usagers dans un environnement moins anxiogène que le site hospitalier du CLCC</li> </ul> <p>La responsabilité d'un Centre de Lutte Contre le Cancer dans un territoire à forte prévalence de cancer est de favoriser l'accessibilité à une offre de prévention des cancers et de prise en charge des cancers adaptée à l'évolution des besoins de la population.</p> <p>Pour ce faire, en janvier 2024 ouvrira une maison de consultations rue Gambetta à Reims afin de répondre des objectifs concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer des consultations en amont de la prise en charge thérapeutique dans un environnement apaisant</li> <li>- Proposer des consultations de suivi après traitement au plus près du domicile dans un lieu moins anxiogène</li> <li>- Dans un même lieu proposer dans le cadre de la prévention des cancers, de leur récurrence et le suivi des patients des consultations coordonnées de spécialistes de ville afin d'effectuer un bilan complet de l'état de santé des patients dans un même temps</li> <li>- Assurer des consultations de soins de support hors site hospitalier pour accompagner les phases de traitement et de fin de traitement</li> <li>- Coordonner un parcours de consultations pour la population en tenant compte de sa pathologie cancéreuse et de ses autres besoins</li> </ul> <p>Développer une activité en centre -ville devrait permettre à la population de porter également un nouveau regard sur l'hôpital en rappelant que celui-ci est attaché à des valeurs d'accueil, d'hospitalité, de proximité et d'accessibilité ; <b><u>l'objectif est alors de vaincre certaines réticences à venir consulter.</u></b></p>	
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de la maison de consultations en janvier 2024</li> <li>• Co-construction d'une coopération avec des spécialistes de ville pour proposer des consultations en parallèle de la prise en charge de la maladie cancéreuse au sein de cette maison pour assurer une prise en charge globale de la population dans un même temps et un même lieu : 2024-2025</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024	Fin : 2030
<b>Partenaires de l'action</b>	Grand Reims, Ville de Reims, Education nationale, CPAM de la Marne, ARS Associations, Mutuelles	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Grand Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Location annuelle d'un local en centre-ville
	<i>Financeurs et montants</i>	Ressources propres établissement de santé
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Professionnels médicaux et non médicaux du CLCC et de la ville

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<b><i>Les priorités du Projet régional de Santé Grand Est 2018-2023 soumis à concertation (priorité 2 axes 2 et 4, priorité 3 axe 1, priorité 4) dont le <u>Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des populations vulnérables.</u></i></b>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration, écart entre l'échéancier planifié et le résultat</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Nombre de consultations réalisées en centre-ville, satisfaction des usagers,</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : Evolution du taux de dépistage, évolution de l'incidence sur le territoire, nombre de nouvelles prises en charge</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>  <i>Questionnaires de satisfaction, études épidémiologiques</i></p>

<b>Action n° 2.8</b>	<b>Articulation de la cellule de veille sanitaire et sociale avec la déclinaison rémoise du plan national canicule</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Ville de Reims Direction des solidarités, de la santé publique et des familles
	<i>Personne référente</i> Toufik BOUARFA, chef de service seniors et bien vieillir
	<i>Adresse</i> 28 rue Marin Peller, 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 77 84 67 toufik.bouarfa@reims.fr <a href="mailto:canicule@reims.fr">canicule@reims.fr</a>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le Plan National Canicule (PNC) du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre est défini annuellement par les instructions interministérielles de la gestion sanitaire des vagues de chaleur en France Métropolitaine.</p> <p>L'activation du niveau 3 d'alerte canicule est décidée localement (à l'échelle des départements) par les services préfectoraux. L'activation du niveau 4 se fait par les services du 1<sup>er</sup> Ministre.</p> <p>Au-delà de la simple veille sur l'ensemble de la période du PNC, en cas de déclenchement du niveau 3 ou 4, la ville de Reims déploie une série d'outils de prévention et de coordination des acteurs locaux dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes vulnérables (appels, visites à domicile, accueil de jour en établissements, etc.)</p> <p>L'articulation avec la veille sanitaire et sociale a pour origine le 1<sup>er</sup> confinement de la crise sanitaire COVID-19 en mars 2020. La ville de Reims a souhaité garder un lien avec les personnes âgées et dans l'urgence, appuyés sur la base de notre registre communal des personnes âgées, isolées et vulnérables, la cellule de veille sanitaire (avec l'aide d'autres directions) a assuré des appels réguliers.</p> <p>Au pic de la pandémie, l'objectif des appels étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-de s'assurer de l'état (de santé) des personnes âgées,</li> <li>-de répondre aux besoins vitaux (livraison de courses, renouvellement des ordonnances, interventions à domicile, etc.).</li> </ul> <p>Par la suite, cette cellule de veille sanitaire s'est articulée avec le « dispositif canicule » pour continuer d'appeler régulièrement et tout au long de l'année, les personnes inscrites sur le registre communal.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Réduire les risques pour la santé de la population pendant les périodes de canicule</b> : Activer les mesures préventives et réactives pour minimiser les impacts sanitaires liés aux températures élevées (ex : communication sur les zones rafraichies (ex : espaces verts), messages de prévention via les SMS et messageries vocales dès l'apparition de fortes chaleurs, etc.).</li> <li>✓ <b>Améliorer la sensibilisation de la population à la canicule</b> : Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les dangers de la canicule et les mesures à prendre pour se protéger (ex : affichage dynamique via les panneaux digitaux Decaux, capsules vidéo sur les réseaux sociaux,</li> <li>✓ <b>Renforcer la coordination entre les établissements de (services hospitalier EHPAD, maisons de retraites, etc.)</b> : Établir des protocoles de communication et de collaboration entre les différents services impliqués dans la gestion des accueils de jour. L'objectif ici étant de fluidifier les éventuelles orientations vers ces établissements en cas de situations de canicule.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Optimisation de la communication interne et externe</b> : Mettre en place des canaux de communication internes plus efficaces entre les différents services impliqués dans la gestion de la canicule, ainsi qu'une communication proactive avec les médias locaux pour diffuser rapidement les informations aux citoyens.</li> <li>✓ <b>Renforcement de la collaboration avec les organisations locales</b> : Travailler en étroite collaboration avec le tissu local telles que les opérateurs associatifs et notamment celles liées au maintien à domicile, les maisons de quartier, les collectifs d'habitants pour identifier les besoins spécifiques et ainsi offrir un soutien ciblé.</li> </ul>

	<p>✓ <b>Prise en compte des retours d'expérience</b> : Collecter et analyser les retours d'expérience des usagers, du personnel de première ligne et des autres parties prenantes après chaque épisode de canicule afin d'identifier les réussites et les points d'amélioration potentiels.</p> <p>✓ <b>Intégration des technologies innovantes</b> : Explorer l'utilisation de technologies telles que les applications mobiles, les capteurs de température en temps réel et les alertes automatisées pour améliorer la surveillance, la communication et la réactivité face aux situations de canicule.</p> <p>✓ <b>Renforcement de la formation continue</b> : Assurer une formation continue pour le personnel impliqué dans la gestion de la canicule (agents de la collectivité et les opérateurs associatifs partenaires), en mettant l'accent sur les nouvelles meilleures pratiques, les protocoles actualisés et la sensibilisation aux problématiques émergentes liées à la canicule.</p> <p>✓ <b>Promotion de l'adaptation aux changements climatiques</b> : Intégrer des initiatives visant à sensibiliser la population aux enjeux du changement climatique et à encourager les comportements et les habitudes qui minimisent les effets de la chaleur extrême.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024 Fin : 2028	
<b>Partenaires de l'action</b>	ORRPA (CLIC), le CCAS, le CHU de Reims, l'ARFO, le Département de la Marne, les associations d'aide au maintien à domicile, les maisons de quartier, les services de l'Etat (Préfecture, ARS, etc.), la ville de Reims, les centres de soins infirmiers, les bailleurs sociaux, les services d'incendie et de secours.	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans) Autre : Adultes en situation de handicap	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social Social	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financements</b>	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	<p>Pour la ville de Reims :</p> <p><u>Moyens en ressources humaines</u> : Recrutement du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre de chaque année d'un emploi saisonnier (coût charges patronales comprises) et heures supplémentaires versées aux agents volontaires inscrits sur le dispositif de plateforme téléphonique en cas de déclenchement du niveau 3 ou 4 de l'alerte canicule.</p> <p><u>Moyens techniques et logistiques</u> : -Moyens matériels avec salle, ordinateurs, téléphones à disposition pour la plateforme téléphonique. -Prise en charge des coûts des appels. -Reprographie des documents flyers, affiches, formulaires d'inscription, etc. -Prise en charge de la conception (charte graphique) des affiches animées ainsi que de leurs diffusions sur les panneaux digitaux Decaux</p>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p><b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir</p>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<p>Au niveau national : Plan National Canicule, Plan ORSAN, Plan Bleu,</p> <p>Au niveau local : Plan communal de sauvegarde (PCS)</p>	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Oui : Questionnaires de satisfaction</p>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : indicateurs météo de Météo-France</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre d'appels, nombre d'orientations, nombre de visites</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : Niveau ou taux de satisfaction des usagers inscrits sur le registre communal au sujet du dispositif rémois du plan canicule, nombre de mentions médiatiques et de couverture médiatique positive lors d'épisodes de canicule, etc.</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>  <i>Questionnaires de satisfaction, études/rapports, visibilité médiatique du dispositif</i></p>

<b>Action n° 2.9</b>	<b>Semaine Européenne de la Vaccination</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Ville de REIMS Direction des solidarités, de la santé publique et des familles (dont CCAS)</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Caroline BRAIBANT</i>
	<i>Adresse</i>	<i>33bis rue Laurent Déramez 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 35 68 81    caroline.braibant@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 01.0 - Renforcer la protection vaccinale de la population	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Mettre en place des actions de promotion de la vaccination lors de la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV)	
<b>Objectifs opérationnels</b>	1) Envoyer des documents ciblés et personnalisés selon la priorité retenue 2) Réaliser des campagnes de communication 3) Sensibiliser les professionnels de santé et personnes-relais sur l'intérêt de la vaccination 4) Améliorer la couverture vaccinale	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	A l'occasion de la semaine européenne de la vaccination (SEV), moment fort de l'année pour promouvoir la vaccination, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France souhaitent encourager la vaccination qui demeure le moyen de prévention le plus efficace pour se protéger contre certaines infections graves, et pour diminuer le risque d'épidémie.	
<b>Durée de l'action</b>	Annuelle : 1x/an en avril	
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS, Département de la Marne, Ville de Reims, Centre Hospitalier Universitaire, Écoles de santé médicales et paramédicales.	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Coût vaccins, mandats médecins vaccinateurs, temps ressources humaines
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS (8450 € édition et mise à jour d'outils de communication, envois de courriers) Département (moyens matériels) Ville de Reims (moyens matériels et humains)

	Autres ressources mobilisables	Médecins vacataires
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>La politique vaccinale a pour objet de définir la meilleure utilisation possible des vaccins pour protéger l'ensemble de la population ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Cette politique s'intègre dans la lutte contre les maladies infectieuses et doit s'adapter à l'évolution de leur épidémiologie. Elle doit aussi tenir compte des connaissances médicales et scientifiques, des recommandations internationales (notamment celles émanant de l'Organisation mondiale de la santé – OMS), des progrès technologiques en matière de vaccins ainsi que le droit à l'information sur les vaccins et sur leur sécurité, tant de la part du public que des professionnels de santé.</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de processus : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de courriers cibles envoyés</li> </ul> </li>   <li>- Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de participants aux différentes actions.</li> <li>✓ Nombre d'actes de vaccinations consécutifs à ces actions</li> </ul> </li>   <li>- Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de séances d'information et de sensibilisation</li> <li>✓ Nombre de documents remis (Santé Publique France, documents Ville de Reims) lors de séances de sensibilisation</li> </ul> </li> </ul> <p>Méthode d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tableau de bord</li> </ul>	

<b>Action n° 2.10</b>	<b>Promotion de la vaccination - Réalisation des vaccinations - Gestion du fichier vaccinal pour tous les Rémois</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Direction des solidarités, de la santé publique et des familles (dont CCAS) - Ville de REIMS</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Caroline BRAIBANT</i>
	<i>Adresse</i> <i>33bis rue Laurent Déramez 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 35 68 81    caroline.braibant@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 01.0 - Renforcer la protection vaccinale de la population Axe 2 : Soins de Proximité    Objectif 06.0 - Accompagner la diversification d'une offre de soins non programmés de premier recours lisible et adaptée aux besoins des territoires Axe 3 : Ressources humaines en santé    Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la couverture vaccinale : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promouvoir la vaccination</li> <li>➤ Vacciner la population rémoise de plus de 6 ans</li> <li>➤ Gérer le fichier vaccinal tenu par le service santé publique et prévention (SCHS)</li> <li>➤ Coordonner les informations vaccinales entre les partenaires</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimenter le fichier vaccinal</li> <li>• Réaliser des séances de vaccinations publiques au plus proche des habitants en fournissant des vaccins et faire ceux apportés par les administrés</li> <li>• Envoyer des courriers aux parents des nouveau-nés, des enfants de 2 ans et des convocations aux personnes non à jour de leurs vaccins</li> <li>• Sensibiliser le public à la vaccination</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser les séances de vaccination publiques pour la population à partir de l'âge de 6 ans.</li> <li>✓ Tenir le fichier vaccinal permettant d'inviter la population inscrite à réaliser les vaccins selon le calendrier vaccinal en vigueur</li> <li>✓ Promouvoir la vaccination auprès de toute la population</li> <li>✓ Coordonner les informations entre les différents partenaires impliqués : le Département, l'Education Nationale, les associations...</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Département de la Marne : Service des Affaires Sanitaires, P.M.I circonscriptions Reims Ville de Reims : Direction des solidarités, de la santé publique et des familles (dont CCAS), des ressources humaines et de l'éducation Education Nationale : Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) ARS Grand-Est
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public à partir de 6 ans
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Coût vaccins, mandats médecins vaccinateurs, temps ressources humaines
	<i>Financeurs et montants</i>	Département de la Marne - Ville de Reims
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Médecins vacataires
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>La politique vaccinale a pour objet de définir la meilleure utilisation possible des vaccins pour protéger l'ensemble de la population ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Cette politique s'intègre dans la lutte contre les maladies infectieuses et doit s'adapter à l'évolution de leur épidémiologie. Elle doit aussi tenir compte des connaissances médicales et scientifiques, des recommandations internationales (notamment celles émanant de l'Organisation mondiale de la santé – OMS), des progrès technologiques en matière de vaccins ainsi que le droit à l'information sur les vaccins et sur leur sécurité, tant de la part du public que des professionnels de santé.</i>	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Indicateurs de processus :</i> Nombre de courriers d'information envoyés (naissance, 2ans, ...) Nombre de convocations envoyées Nombre de vaccins fournis par la Ville et le Département</li> <li>✓ <i>Indicateurs de résultat :</i> Nombre de dossiers mis à jour Nombre de personnes ayant reçu au moins un vaccin dans l'année Nombre de personnes précaires ayant reçu au moins un vaccin dans l'année</li> <li>✓ <i>Indicateurs d'impact :</i> Nombre de séances de vaccinations publiques réalisées Nombre total d'actes de vaccinations Nombre d'actes de vaccinations par type de vaccins</li> <li>✓ <i>Méthode d'évaluation :</i> Tableau de bord</li> </ul>	

<b>Action n° 2.11</b>	<b>HPV - Campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains au collège</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Direction des solidarités, de la santé publique et des familles (dont CCAS) - Ville de REIMS - Conseil départemental – Marne - ARS
	<i>Personne référente</i> Caroline BRAIBANT
	<i>Adresse</i> 33bis rue Laurent Déramez 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 35 68 81 caroline.braibant@reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	La mobilisation doit être renforcée pour atteindre l'objectif de couverture vaccinale fixée par la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 (80% de couverture vaccinale en 2030). La vaccination contre les HPV en milieu scolaire est un des leviers les plus efficaces pour augmenter la couverture vaccinale.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 01.0 - Renforcer la protection vaccinale de la population
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Améliorer la couverture vaccinale
<b>Objectifs opérationnels</b>	L'objectif du projet est de vacciner contre les HPV les collégiens de 5 -ème (collèges publics et privés sous contrat de Reims) filles et garçons. Le projet vise à promouvoir la vaccination et offrir une vaccination gratuite tout en simplifiant le parcours vaccinal.
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Juin : remise par l'Education nationale d'un premier courrier d'information aux parents des élèves de classe de 6<sup>e</sup></p> <p>Juillet : estimation des besoins, recensement des ressources, commandes des vaccins.</p> <p>Été : campagne nationale de promotion de la vaccination contre les HPV</p> <p>Septembre : outils nationaux à disposition des ARS et des rectorats campagne média régionales</p> <p>Septembre-octobre : information des parents/adolescents des collèges, recueil par le personnel de l'Education nationale des autorisations parentales, établissement des plannings d'intervention dans les collèges</p> <p>Octobre-décembre : journées de vaccination dans les collèges pour administration de la première dose de vaccin contre le HPV et remonter des données de vaccinations première dose au niveau national</p> <p>Avril-Juin : journées de vaccination dans les collèges pour administration de la première dose de vaccin contre le HPV et remonter des données de vaccinations deuxième dose au niveau national</p> <p>Été : Evaluation/bilan de la campagne de vaccination</p>
<b>Durée de l'action</b>	Annuelle dans ses modalités
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS Département de la Marne Education Nationale Ville de Reims
<b>Tranche d'âges</b>	Elèves rémois de 5ème
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Coût vaccins, mandats personnels vaccinateurs, Temps Ressources Humaines
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS Département (moyens matériels) Ville de Reims (moyens matériels et humains)
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Vacataires
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030</i> <i>Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 Axe 2 santé</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i></li> <li>✓ Nombre de collège participant : public/privé</li> <li>✓ Nombre d'autorisation parentale conforme et non conforme</li> <li>✓ Nombre de questionnaire médical conforme et non conforme</li> <li>✓ Nombre d'enfant par collège (fille/garçon)</li> <li>✓ Nombre d'enfant vacciné par type de vaccin (fille/garçon)</li> <li>✓ Nombre d'effet indésirable signalé</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Tableau de bord</i></li> </ul>	

<b>Action n° 2.12</b>	<b>Personnes Sans Domicile Fixe - Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CCAS
	<i>Personne référente</i> Stéphanie CLEMENT, chef de service
	<i>Adresse</i> 11 rue Voltaire 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 46 86 46 stephanie.clement@reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La précarité croissante touche des publics nouveaux et encore mal connus. Son retentissement sur la santé nécessite une connaissance et une adaptation constante pour une prise en charge adaptée des personnes. Les <b>publics précaires</b> présentent un risque accru de pathologies lourdes, psychiatriques, cardio-vasculaires ou encore de diabète : l'espérance de vie des personnes ayant vécu à la rue à un moment de leur <b>vie est ainsi réduite d'au moins dix ans</b>.</p> <p>Ces personnes souffrent <b>deux fois plus</b> que le reste de la population de <b>troubles psychiques et addictologiques</b>.</p> <p>A ces risques s'ajoutent un <b>déficit d'offre de soins</b> ainsi que des <b>renoncements</b> et des <b>refus de soins</b>, la santé étant souvent reléguée au second plan pour ces personnes confrontées à l'urgence du quotidien et à des graves difficultés financières.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 2 : Soins de Proximité    Objectif 06.0 - Accompagner la diversification d'une offre de soins non programmés de premier recours lisible et adaptée aux besoins des territoires
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 2 : Un cadre de vie et de travail favorables à la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faciliter l'accès aux soins des publics très défavorisés - Protéger les publics des risques spécifiques liés à la vie dans la rue (canicule/grand froid, addiction, hygiène et alimentation dégradée)
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>L'action développe une démarche médico-sociale en coordonnant les parcours de santé, pour les personnes vivant dans la rue, qu'il s'agisse de soins et/ou de prévention.</p> <p>Ceci permettra indirectement de mieux évaluer les besoins de ce public spécifique afin de développer à terme, une réponse mieux adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les personnes vers les praticiens et/ou lieux ressources</li> <li>- Mobiliser autour de la prise en charge de ces personnes</li> <li>- Informer sur les risques</li> </ul> <p>Constituer un groupe de travail sur la création d'un dispositif d'hygiène mobile</p>

<b>Objectifs spécifiques</b>	<u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Formation  <u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Appui à l'organisation de la communauté  <u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> ✓ Mise en place de nouveaux services <u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations ✓ Renforcement de l'offre de prévention  <u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024 <span style="float: right;">Fin : 2028</span>	
<b>Partenaires de l'action</b>	Département, Associations de maraudes, 115, Service Communal d'Hygiène et de Santé, CPAM (service prévention), l'Ordre des Médecins, l'ARS, ADDICA, MSA, médecins généralistes	
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Financeurs et montants</i>	Budget fonctionnement CCAS
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)  <b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)  <b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )  <b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir Normes et climat social  <b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population  <b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>PRS – plan national de lutte contre l'exclusion</i> <i>Politique sociale portée par la Ville de Reims et son CCAS</i>	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i>  <i>Nombre de partenaires mobilisés</i>  <i>Nombre de personnes dont la couverture santé a été mise à jour</i></li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i>  <i>Pourcentage de refus de consultations</i>  <i>Mise en place d'une complémentarité d'intervention entre les services et associations (matin, journée, soir, nuit...)</i>  <i>Nombre d'intervention des services d'urgence en lien avec les altérations physiques durant les périodes de canicules ou de grand froid</i></li>   <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i>  <i>Nombre de bilans de santé réalisés</i>  <i>Nombre de consultations effectuées</i>  <i>Nombre de médecins sensibilisés aux besoins spécifiques du public</i>  <i>Quelle méthode d'évaluation envisagée :</i>  <i>Recueil de satisfaction auprès des partenaires et publics cible</i></li> </ul>

<b>Action n° 2.13</b>	<b>Un Chez Soi D'abord (UCSD)</b>
-----------------------	-----------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	CCAS
	<i>Personne référente</i>	Mme Noémie MICHELIN
	<i>Adresse</i>	11 rue Voltaire - 51100 Reims
	<i>Tel et email</i>	06 49 56 65 65 ucsdreims@gmail.com
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La population sans domicile stable sur Reims, comme pour toutes les autres villes, est mouvante et donc difficile à comptabiliser. En 2021, l'opération de recensement des personnes sans domicile fixe a été initiée pour une mise en place au mois de janvier, toutefois l'INSEE, en raison de la crise sanitaire, a suspendu le travail de recensement.</p> <p>Pour autant, les structures associées pour cette réflexion ont souhaité maintenir ce travail d'identification afin de permettre une meilleure connaissance de la réalité de la présence de personnes à habitat précaire et y apporter des réponses en phase avec celle en termes d'accueil, d'accompagnement social et de prises en charge adaptées.</p> <p>Elles vivent en squat, (logements ou locaux désaffectés), en abri le long de voies ferrées ou de cours d'eau ou en parc, à la rue, dans une voiture, dans des caves/box, chez des tiers de manière non officielle, prises en charge en hôtel par le 115 en raison du confinement ou de la campagne hivernale avec vocation de fin de mise à l'abri dès fin du dispositif.</p> <p>A ce titre ne sont pas comptabilisées les prises en charge les personnes au titre de leur vulnérabilité ou de leur parcours d'insertion et dont le lieu de mise à l'abri est le lieu de résidence officielle et durable.</p> <p>Ont répondu les structures suivantes : La main sur le Cœur, le Maillon, Saint Vincent de Paul, le Secours Catholique, le Secours Populaire, le CAARUD Association Addictions France, le SIAO/115, le SDP, ASSOR, le Samu Social de la Croix Rouge, le CCAS de Reims.</p> <p>Un total de 333 personnes à habitat précaire a été identifié sur le périmètre de la Ville de Reims, soit une augmentation de plus de 150 % par rapport à 2016 où le nombre de personnes identifiées s'élevait à 213.</p> <p>L'expérimentation du dispositif « un chez soi d'abord » puis sa pérennisation répond à la question des publics sans-abris présentant des troubles psychiatriques qui échappent aux dispositifs classiques proposés. C'est un modèle importé de l'Outre-Atlantique sous le nom de « Housing First ».</p> <p>Un chez soi-d'abord propose un accès direct au logement favorisant l'ouverture aux droits, à des soins efficaces et à une insertion sociale et citoyenne.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 4 : Parcours	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	

<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Le dispositif « Un chez soi d'abord » accompagne des personnes majeures, en situation régulière sur le territoire national, durablement sans abri et atteintes de pathologies mentales sévères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'accès direct à un logement, en location ou en sous-location, sans conditions préalables sans obligation de soins ou d'abstinence</li> <li>- Apporte une réponse pluridisciplinaire (liés au logement, à la santé, à la vie relationnelle, à l'emploi et la formation, aux activités culturelles, citoyennes et de loisirs) dans un principe d'horizontalité au sein de l'équipe.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>L'objectif à terme est la prise en charge de 55 personnes avec une captation de 2 à 3 logements supplémentaires pour assurer les mouvements internes et les sorties.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer une relation de confiance avec le locataire</li> <li>- Collaboration avec les établissements médicaux-sociaux</li> <li>- Permettre au locataire d'être décideur et acteur de sa vie</li> <li>- Réduire la logique de survie à la rue par l'insertion dans le logement direct</li> <li>- Accompagnement individualisé renforcé vers le rétablissement (pas de date limite) grâce à un soutien adapté.</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Le dispositif « Un chez soi d'abord » répond à un appel à projet de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement). Le dispositif a été expérimenté sur 4 lieux : Toulouse, Lille, Paris et Marseille, débutant en 2011 jusqu'en 2016. Par suite d'une évaluation positive du UCSD, l'Etat a élargi le dispositif à l'ouverture de 32 sites en France en 2023 dont Reims.</p> <p>Un chez soi d'abord s'inscrit dans une organisation interdisciplinaire allant du pilotage national à la mise en œuvre opérationnelle. Chaque UCSD peut avoir un agrément de 55 places ou 100 places maximum.</p> <p>L'ouverture d'Un chez Soi D'abord – Reims a nécessité un travail de 3 ans de préparation avec les partenaires et a été effective à la réception de l'autorisation administrative prise par les autorités de tutelle en octobre 2022 pour une durée de 15 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La captation de logement</li> </ul> <p>Il est prévu une montée progressive de la captation des logements selon le plan suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 2022 5 logements (9%)</li> <li>• Fin 2023 30 logements soit un total de 35 logements (63%)</li> <li>• Mi 2024 15 logements soit un total de 55 logements (100%)</li> </ul> <p>L'objectif est de capter en moyenne 3 logements par mois. 4 commissions ont été organisées (décembre 22, mars, mai et septembre 23) et ont permis l'admission de 31 locataires à décembre 2023.</p>
<b>Durée de l'action</b>	<p>Pluriannuelle Début : 2022</p>
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne, La Croix Rouge Française délégation de la Marne, Le Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes CAST, L'Association Addictions France, La ville de Reims et son Centre Communal d'Action Sociale.</p>
<b>Tranche d'âges</b>	<p>Adultes (26 à 60 ans)</p>
<b>Axe populationnel</b>	<p>Personne précaire</p>
<b>Territoire d'intervention</b>	<p>Tout territoire</p>

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui Si le Conseil de la Vie Sociale est l'instance privilégiée par la Loi 2002-2 pour permettre la participation des personnes accompagnées, dans les établissement et services médico-sociaux accueillant du public en ambulatoire ou en diffus dans la Cité, en particulier dans le champ des addictions, de la maladie mentale ou de la précarité, la constitution d'un CVS relève cependant souvent de la gageure, et nombreux sont ceux qui doivent dresser un constat de carence de CVS. L'instance du groupe d'expression UCSD- Reims permettant de proposer des activités collectives mensuelles, et de l'assemblée générale des locataires concernant le dispositif et son fonctionnement ont été mise en place et sont un espace d'expression, de communication, de propositions et de débats entre les personnes accueillies, l'équipe et la direction. Comme évoqué dans les valeurs et les principes d'UCSD - Reims, les personnes seront par ailleurs incitées à participer à toutes les instances du dispositif. Elles seront également sollicitées lorsque les professionnels seront amenés à présenter le dispositif lors d'évènements externes (comme cela a été le cas l'IRTS de Reims en juin 23 et au département des Ardennes en octobre 23).
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	Le cadre évaluatif prédéfini pour le dispositif UCSD-Reims porte sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'efficacité du dispositif : maintien dans le dispositif et dans le logement et accès aux droits</li> <li>• La qualité et respect des droits des personnes : satisfaction, accès à la citoyenneté, respect des choix, inclusion, principe de rétablissement et réduction des risques (fidélité au modèle)</li> <li>• La pertinence du dispositif : orientations vers le dispositif adaptées (gens à la rue, sortie d'incarcération, ...)</li> <li>• La performance et l'efficience du dispositif (coût-efficacité du dispositif, respect du cahier des charges, SI, ...).</li> </ul>

*Méthode d'évaluation :*

Le comité d'éthique

Deux missions principales lui seront dévolues :

Un travail et un partage sur les questionnements, les interrogations mettant à mal le travail quotidien d'accompagnement tant par l'équipe d'accompagnement social que locatif et leur articulation afin d'anticiper, d'éviter dans la mesure du possible et – ou d'accompagner les sorties par voie d'expulsion du dispositif. Des liens seront tissés avec à la fois la cellule d'étude des cas complexes du CLSM, la réunion de concertation pluridisciplinaire.

Un contrat doctoral est engagé pour 3 ans à compter de 2023 portant sur la réflexivité et la plus-value du dispositif avec le concours du PTSM.

La démarche qualité et son évaluation au sein d'UCSD Reims.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESMS a été confiée à la haute autorité de santé (HAS) (loi 24 juillet 2019).

La procédure d'évaluation porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ) est mis en place à la suite des résultats des évaluations, pour prendre en compte les préconisations et planifier les actions d'amélioration.

Les axes d'amélioration à mettre en place ont un triple objectif :

1. Rendre l'organisation plus efficiente, bien traitante et de meilleure qualité pour les personnes comme pour les professionnels,
2. Préparer l'évaluation externe et bénéficier ainsi d'une reconduction de l'habilitation,
3. Faire le lien avec le projet d'établissement,

Le plan de suivi et d'évaluation national

L'organisme gestionnaire des ACT UCSD-Reims est tenu de mettre en place un plan de suivi et d'évaluation rigoureux du dispositif.

Dans un premier temps et dans l'attente de l'arrêté conjoint des ministres chargés de l'action sociale, de la santé, de la sécurité sociale du logement portant sur la liste des données anonymisées relatives aux personnes accueillies et à leur accompagnement, le plan de suivi sera basé sur une grille d'évaluation standardisée qui comportera :

- Les données du tableau de bord de la DIHAL (14 indicateurs) ;
- Une liste de données relative aux entrées et sorties ;
- Ainsi, que les données relatives aux RH et aux budgets, demandées par l'ARS et la DREETS.

Parallèlement au recueil de données sur Excel, puis sur le logiciel ad hoc, une enquête de satisfaction sera menée auprès des personnes accueillies, afin de donner la parole à la personne et recueillir ses points de vue sur la qualité du service rendu et les pistes de progrès. Cette enquête prédéfinie par le modèle sera menée en lien avec les médiateurs de santé pair pour adapter le questionnaire à la personne accueillie, ainsi qu'avec les sites expérimentaux UCSD-Reims, afin de bénéficier d'un retour d'expériences et harmoniser le recueil. Elle sera menée 2 fois par an.

Des outils de reporting et fichiers ad hoc, ainsi que des enquêtes ad hoc sur des échantillons seront mis en place avec les équipes en fonction des éléments nécessaires au pilotage et à l'évaluation nationale, conformément aux indications du guide national.

<b>Action n° 2.14</b>	<b>CeGIDD - Prévention des IST</b>
-----------------------	------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CeGIDD
	<i>Personne référente</i> A. PARRA, C. COLLIGNON, M. MELLAK et P. CHAMPION
	<i>Adresse</i> Hôpital Robert Debré av Gal Koenig 51092 REIMS Cedex
	<i>Tel et email</i> 03 26 78 45 70 cegidd@chu-reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Permettre à tout individu d'avoir accès aux moyens de prévention des IST ainsi qu'au dépistage et aux traitements/vaccinations/suivi qui seraient nécessaires.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Hors objectifs PRS
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Prévenir / dépister / informer / traiter les IST, promotion de la vaccination, stopper les contaminations
<b>Objectifs opérationnels</b>	Rencontre du tout public et public cible au sein de nos locaux et en hors les murs
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Prise de contact avec les différents intervenants qui opèrent auprès des publics cibles pour évaluer les besoins et les demandes. Evaluation commune des modes d'interventions (info, dépistage, prévention en individuel ou en groupe), de la fréquence, du matériel nécessaire.
<b>Durée de l'action</b>	Annuelle Ponctuelle Durée différente suivant les interventions
<b>Partenaires de l'action</b>	<b>Le CeGIDD intervient au sein de :</b> Campus Croix rouge et Moulin de la Housse Missions locales Reims / Bazancourt / Fismes / Vitry-Le-François et Sézanne Lycées Colbert, R. Kopa, G. Brière, F. Arago, H. Libergier, Fontaine du Vé, François 1er Collège Georges Braque Ecole de la 2ème chance CADA Orgeval et Croix Rouge Foyer ASSOR Maison d'arrêt de Reims Foyer PAINDAVOINE Foyers ADOMA ESAT Mardeuil / Ateliers de la Forêt Tinquieux/Pouillon Toit solid'air CHRS Nouvel Horizon Campus NEOMA Media School Campus Sciences Po PJJ Local CAAPP Maraudes auprès des travailleuses du sexe CAAP

	<p>AIDES Reims  IRTS  Campus ESAD  Campus Médecine / pharma  Les maisons de quartiers de Reims  Institution Régional de Formation CHU  Foyer l'Amitié  Foyer Yvon Morandat  Foyer l'Escale  Magnifique Society  AFPA</p>
<b>Tranche d'âges</b>	<p>Adolescents (12 à 15 ans)  Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  Adultes (26 à 60 ans)  Personnes âgées (&gt;60 ans)  Personnes âgées (&gt;75 ans)</p>
<b>Actions auprès des professionnels (si oui préciser)</b>	<p>Paramédical  Médico-social  Social  De la prévention et de la promotion de la santé  De l'éducation/la formation</p>
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b>  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)  Efficacité et sécurité</p>
	<p><b>Mode de vie</b>  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>
	<p><b>Contexte économique et politique</b>  Adaptation aux besoins de la population  La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p>
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<p>Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires  <i>Actions menées au sein du grand Reims et au niveau départemental</i>  <i>Avec déplacement de notre équipe et la location d'un camping-car (dossier en cours pour appel d'offre concernant l'acquisition d'un véhicule dédié au CeGIDD)</i></p>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Elaboration en cours d'un projet avec les jeunes de la Maison de quartier Croix Rouge pour des interventions auprès des jeunes pour information et prévention sur IST et contraception</p>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : efficacité du travail en collaboration / Evaluation du ciblage de la population</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Nombre de personnes concernées par l'action / Suivi post-intervention</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs d'impact : fréquence et durée des interventions nécessaires</i></p>

<b>Action n° 2.15</b>	<b>Développement des équipes mobiles – lien ville/hôpital</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action    Action expérimentale    Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CHU de Reims</i>
	<i>Personnes référentes</i> <i>Justine DELAROCHE    Kelvin BACHELLE    R.FEVE</i>
	<i>Tel et email</i> <i>jdelaroche@chu-reims.fr kbachelle@chu-reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b> (Possibilité de se référer aux outils de l'observatoire local de santé)	Développement des équipes mobiles pour faciliter les parcours patients, améliorer l'accès à l'expertise et renforcer la prévention de la perte d'autonomie -Equipe Mobile d'intervention Gériatrique -Equipe Handi Relais -Equipe Mobile de Rééducation et de Réadaptation du Grand Reims (EM3R) -Equipe mobile de soins palliatifs -Equipe mobile du pôle de médecine bucco-dentaire en faveur des personnes en situation de handicap au sein des établissements spécialisés les accueillant -Déploiement de consultation dentaires dédiées aux PSH -Equipe Territoriale de Prévention de la Perte d'Autonomie déployée par le pôle EHPAD
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 4 : Parcours Axe 5 : Autonomie et social Axe 7 : Innovation
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé    Axe Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	Le déploiement de ces équipes mobiles permet de rapprocher les services de l'hôpital avec ceux de ville autour de deux objectifs distincts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fluidifier les parcours patients en contribuant au déploiement d'une offre de soins graduée, adaptée et de qualité en facilitant le dialogue entre professionnels de santé.</li> <li>• Apporter une expertise et un accompagnement aux structures qui en expriment le besoin dans l'objectif d'améliorer l'expérience patient/résident.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter la perte d'autonomie et favoriser l'accès aux soins pour les publics les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situations de handicap, fin de vie)</li> <li>• Favoriser l'accès aux soins bucco-dentaires</li> <li>• Diminuer le recours aux hospitalisations via un accompagnement adaptés sur le lieu de vie</li> <li>• Favoriser l'accès à l'expertise aux établissements médico-sociaux et/ou bénéficiaire dans un souci de sensibilisation et d'accompagnement</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Ces différents projets ont pour objectif d'améliorer la qualité de soins et faciliter les parcours patients. Le développement des équipes mobiles d'intervention permet améliorer l'accès à l'expertise et renforcer la prévention de la perte d'autonomie. Les équipes sont déjà déployées
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Agence Régionale de Santé Département de la Marne Maison Départementale des Personnes Handicapées	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels (si oui préciser)</b>	Médical Paramédical Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	EMIG : 476.688€ EM3R : 181 693€ EHR : 100.000€ EMSP : 460 563€
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS pour 100% de l'enveloppe (pour ETPPA aussi pour EMIG, EMSP, EM3R et EHR)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Conditions de travail	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Santé publique</i>	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : indicateurs d'activités (variable selon les équipes mobiles) – rapport annuel formalisé</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Satisfaction des usagers (bénéficiaires, professionnels, structure)</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : nombre de partenariats formalisés/déployés</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> <i>Les équipes mobiles disposent d'indicateurs spécifiques, la file active de patient pris en charge constitue un indicateur important pour évaluer le recours aux soins</i></p>	

<b>Action n° 2.16</b>	<b>Service d'Accès aux Soins (SAS) - Accompagner le développement de l'offre de soins non programmés</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action    Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CHU de Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Martin LAFON</i>
	<i>Adresse</i> <i>CHU de Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>mlafon@chu-reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Accompagner le développement de l'offre de soins non programmés en articulation avec la mise en œuvre du Service d'Accès aux Soins (SAS). Répondre à la demande de soins vitaux, urgents et non programmés de la population partout et à toute heure, grâce à une chaîne de soins lisible et coordonnée entre les acteurs de santé de l'hôpital et de la ville du territoire.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 3 : Ressources humaines en santé Axe 4 : Parcours Axe 6 : Efficience Axe 7 : Innovation Organisation de l'offre
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Le service d'accès aux soins est un service d'orientation de la population dans leur parcours de soins. Pour le patient confronté à un besoin de soins urgents ou non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, le SAS doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé. Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, lui proposer une téléconsultation, l'orienter selon la situation vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR ou d'un transport sanitaire. Le SAS est fondé sur un partenariat étroit et équilibré entre les médecins de ville et les professionnels de l'urgence hospitalière des SAMU.
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	En octobre 2023 les échanges sont en cours entre les professionnels de ville, la délégation territoriale de l'agence régionale de santé et le CHU de Reims pour concevoir et mettre en œuvre ce SAS.
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Communautés professionnelles territoriales de santé Délégation territoriale de l'agence régionale de santé Professionnels de ville
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé

<b>Territoire d'intervention</b>	Tout territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Projet complexe : investissement, fonctionnement
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Santé publique</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<i>Méthode d'évaluation :</i>  <i>Un bilan sera réalisé annuellement, des actions correctives seront menées en cours d'année afin d'ajuster le dispositif au besoin</i>	

<b>Action n° 2.17</b>	<b>Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	CHU de Reims
	<i>Personne référente</i>	Martin LAFON
	<i>Adresse</i>	CHU de Reims
	<i>Tel et email</i>	mlafon@chu-reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville. De nombreux projets sont développés entre les professionnels de ville et hospitaliers afin de favoriser le déroulement des parcours patients, notamment dans des situations complexes. Le développement des temps partagés ville/hôpital et par ailleurs d'un système d'information dédié (PARCEO) contribuent à ces évolutions favorables au lien entre professionnels.	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 4 : Parcours Axe 5 : Autonomie et social Axe 7 : Innovation	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé	
<b>Objectifs opérationnels</b>	-mettre en œuvre, développer et accompagner le développement de PARCEO sur la base de l'expérimentation en diabétologie -prolonger le partenariat avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC) -Accompagnement des projets pour faciliter/renforcer les relations/liens ville/hôpital -Faciliter/Fluidifier le parcours patients dans les situations complexes	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Septembre 2023 et antérieur	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Association d'appui aux professionnels de santé Dispositif d'appui à la coordination Communautés professionnelles territoriales de santé	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout territoire	

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Développement d'un système d'information dédié
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables	Temps partagé infirmier
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Santé publique</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	Méthode d'évaluation : un bilan est réalisé annuellement, des actions correctives sont menées en cours d'année afin d'ajuster le dispositif au besoin	

<b>Action n° 2.18</b>	<b>Usagers d'origine étrangère - favoriser le dialogue avec les professionnels</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2    Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Femmes Relais 51</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Sébastien POINCINET</i>
	<i>Adresse</i>	<i>9 rue Pierre Taittinger Reims</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>femmesrelais51@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Par cette action, l'association cible les populations étrangères (ou d'origines étrangères) afin de les amener vers les dispositifs existants et elle cible aussi plus précisément les personnes vieillissantes parmi les populations qu'elle accueille.	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 03.0 - Améliorer l'information et la connaissance du public en s'appuyant sur les campagnes nationales de prévention pour les maladies chroniques Axe 5 : Autonomie et social    Objectif 02.0 - Faciliter la relation patient – professionnel de santé en développant la médiation en santé et l'interprétariat pour la médecine de ville	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Favoriser l'accès aux dispositifs de santé pour les populations étrangères et les amener à l'autonomie à terme	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Favoriser le dialogue entre professionnels et usagers d'origines étrangères</li> <li>2) Lever les obstacles liés à une méconnaissance des dispositifs et/ou un manque de maîtrise de la langue française</li> <li>3) Amener l'utilisateur à être de plus en plus autonome</li> </ol> Rendre les habitants acteurs du projet, via du forum théâtre	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>L'association a reçu 2800 sollicitations en 2021 et 20% de ces demandes sont inhérentes à la santé, ce qui représente plus de 580 demandes sur l'année. Chaque année, c'est le domaine de la santé qui est le plus présent sur l'ensemble des demandes.</p> <p>Femmes Relais 51 souhaite mettre en place une action santé sur quatre semaines afin de mettre en relation un public étranger, pas toujours visible, avec des professionnels de santé via un accueil individualisé. Chaque semaine se construira autour de la venue de 4 professionnels de la santé sur 4 après-midis différents au local de FR. Cette action commencera le 23 octobre 2023, par une sensibilisation autour du cancer du sein (Octobre rose) et le restant de la semaine permettra d'inviter des structures comme le CMPS, pour les bilans santé, l'AFD, pour un dépistage diabète et le centre de soins Billard, pour une sensibilisation à l'hygiène buccodentaire. La deuxième semaine portera sur les problématiques liées aux différentes addictions. On pourra y retrouver l'ANPAA, si possible sur deux après-midis pour une sensibilisation sur les addictions liées à l'alcool et/ou la drogue. nous souhaitons aussi la présence d'une structure (soit collectif Pop, paroles de parents ou autres) pour une approche sur l'addiction aux écrans et aux réseaux sociaux et un autre après-midi permettra de proposer un atelier d'échanges autour de ce thème avec un professionnel que nous n'avons pas encore identifié. Lors de la troisième semaine, nous réinviterons la ligue</p>	

	contre le cancer pour une prévention autour de l'addiction au tabac (mois sans tabac) et nous espérons compléter cette semaine par la présence de la CPAM pour l'accès aux droits et par la mise en place d'une demi-journée bien-être (seule activité en groupe sur cette action) autour d'une pratique (yoga, sophrologie, ...).	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	CMPS, CS Billard, CS Louvois ; AFD, CPAM, ANPAA, Ligue contre le cancer, Professionnels activités bien-être et/ou sportives à définir	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de REIMS	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	7000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	Ce projet a été déposé dans le contrat de ville avec un accord de l'Etat de prise en charge de 3500 €. Nous remplissons cette fiche dans l'espoir qu'un co-financement est possible via le CLS
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Local de l'association, 6 médiatrices (2 arabophones, 2 russophones, 2 turcophones) + directeur
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Cette action correspond à l'axe 4 de la Convention Territoriale Globale (CTG)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui Via une implication sur les répétitions et la représentation de théâtre forum qui clôturera l'action	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <i>Nombre de personnes orientées vers les structures de soins et professionnels de santé</i> <i>Nombre de bilans de santé</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> <i>Mise en place avec tous les professionnels pour une réunion de bilan qui mettra en exergue chaque personne orientée ou accompagnée par un professionnel de santé à la suite de cette action.</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> Fiche de satisfaction destinée au public présent, aux habitants participant aux ateliers théâtre et aux professionnels présents.</p>	

<b>Action n° 2.19</b>	<b>Hygiène et santé et Santé par le sport</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Accueil Solidaire et Social Ozanam Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Yassine KERKAR</i>
	<i>Adresse</i> <i>80 rue du Docteur Lemoine 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 87 41 99 assor.reims@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le projet vise à mettre en œuvre des actions, au plus près des populations les plus défavorisées afin de réduire les inégalités d'accès aux soins. Au vu des besoins et de l'offre du territoire, il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies Axe 2 : Soins de Proximité
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	- Développer et garantir l'efficacité des actions de prévention et de promotion de la santé. - Développer les partenariats institutionnels avec les acteurs de la santé.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Développer des actions globales de prévention, pour un public précaire et notamment le public à risque.
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Afin de répondre aux besoins répertoriés et clairement identifiés auprès du public accueilli, nous proposons chaque jour de la semaine des ateliers de remobilisation qui se rapportent à la santé en général, à la pratique de plusieurs sports. Ces temps vont permettre à la personne de se préoccuper de son hygiène, d'engager éventuellement des soins et de réduire les souffrances liées à leur condition de vie ... Nous essayons que la personne accueillie : -retrouve l'envie d'agir et puisse se faire plaisir, -reprenne une activité afin de retrouver des repères temporels, corporels ... -prenne l'activité comme un support médiateur, -s'approprie son espace corporel, psychique, social et relationnel, -valorise et favorise la réappropriation de ses compétences. Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe éducative sensibilise et accompagne ces personnes vers la prévention, le dépistage et l'information avec l'aide et le soutien des partenaires de santé de la ville de Reims. En parallèle, afin de favoriser un maximum la pratique d'activités physiques et sportives, les éducateurs sportifs de l'ASSOR sollicitent les personnes dans le but de les sortir de leur quotidien destructeur et de pouvoir ainsi concrétiser un avenir plus prometteur même si celui-ci est néanmoins difficile à atteindre.
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	CAARUD, CEGIDD, SOS Hépatites, AIDES

<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	44 200€
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS : 20 000€ CCAS : 3 000€ Fondation Abbé Pierre : 19 430€
	Autres ressources mobilisables	Matériel : 3 270€
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau de revenu Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : nombre de participants</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Nombre d'interventions et nombre de temps passé en intervention.</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : nombre de personnes orientées et suivies</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : Méthode quantitative et qualitative</i></p>	

<b>Action n° 2.20</b>	<b>Sensibilisation au dépistage et à la vaccination des personnes se livrant à la prostitution</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>SOS Hépatites Champagne Ardenne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Jacques SCHUURMAN</i>
	<i>Adresse</i> <i>19 bis rue du petit bois 08000 Charleville-Mézières</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 24 26 68 955 soshepatiteschampagneardenne@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	L'action à destination des personnes ayant une activité de prostitution portée par SOS Hépatites Champagne Ardenne a débuté en septembre 2012 avec une permanence hebdomadaire à Reims en camping-car (51). La localité de Reims a été choisie pour commencer car des lieux de prostitution de rue sont clairement identifiés. L'action a été menée jusqu'en 2017 sans personnel dédié mais avec des salariés volontaires. Depuis, plusieurs salariées ont été recrutées et l'action s'est développée tout en conservant les objectifs de départ, à savoir : aller à la rencontre des personnes prostituées et leur proposer les outils de réduction des risques adaptés à leur pratique. En 2022, un local dédié à Reims est ouvert.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 01.0 - Renforcer la protection vaccinale de la population
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Être en contact avec les personnes se prostituant afin de les orienter et/ou les accompagner vers les structures (médicales, sociales, administratives, psycho, de sortie de la prostitution...) Réduire l'incidence et la prévalence du VIH, des hépatites et des IST Favoriser l'accès aux soins (contraception, gynécologie...)
<b>Objectifs opérationnels</b>	Être présent hebdomadairement au sein d'un camping-car équipé pour recevoir du public Distribuer du matériel de réduction des risques Réaliser des TROD VIH, VHB, VHC et des séances de dépistage avec les partenaires Orienter vers les structures adaptées aux besoins des personnes
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Aller vers les personnes prostituées, en rue, à leur domicile, dans les hôtels et via internet Travail de rue à Clairmarais, Parking Farman Pompelle, et toutes autres scènes de prostitution ouvertes. Etablir un contact par des campagnes de SMS destinés aux personnes référencées sur internet afin de les rencontrer et de les informer. Favoriser et encourager l'accueil physique au local au 5 rue de Brimontel, quartier de Neufchâtel. Proposer des actions de sensibilisation auprès des jeunes et professionnels intervenants Promotion de la santé : inciter et proposer le dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles par la réalisation de TROD au local, dans le camping-car et au CeGIDD Orienter et accompagner auprès des partenaires locaux du soin Mise à disposition de matériel adapté aux pratiques sexuelles Accompagnement social et/ou psycho-médico-social dans le cadre des parcours de sortie de prostitution Développement et consolidation d'un réseau de partenaires

<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 1er janvier 2024 Fin : 31 décembre 2026	
<b>Partenaires de l'action</b>	Etablissement de santé : CEGGID de la Marne, CPEF, Structure d'accueil d'urgence de jour et nuit, EPSMM de la Marne Etablissement public et administratif : ARS, DDFE de la Marne, Ville de Reims, Préfecture de la Marne Etablissements sociaux et médico-sociaux : CSAPA, CAARUD, Mission Locale Association : AIDES, CIDFF	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	212 600
	<i>Financiers et montants</i>	ARS 135 000€ DDFE 7 600€ Ville de Reims 1900€
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	L'équipe en place en charge du CAAPP à Reims : 1 directeur, 1 assistante de direction, 3 animatrices socio-éducative, 1 apprentie chargée de communication virtuelle Un local à Reims 2 véhicules dont un camping-car
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <i>Nombre de conventions de partenariat local</i></li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <i>Nombre de personnes accueillies au local</i> <i>Nombre de personnes rencontrées en travail de proximité (rue, maraude)</i> <i>Nombre de TROD VIH, VHB, VHC effectué</i> <i>Nombre de personne orientée vers le soin</i> <i>Nombre de personne accédant à un service de soin</i> <i>Nombre d'action réalisée en collaboration avec des partenaires</i></li>   <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> <i>Réccurrence des actions de prévention et de dépistage/vaccination avec les structures partenaires</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> <i>Bilan qualitatif et quantitatif/ rapport d'activité annuel</i></p>
---	---

## AXE stratégique n°3 Santé Mentale

« **Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) décloisonne les institutions, c'est une démarche ascendante de démocratie participative, qui règle des problèmes au quotidien** »

Depuis l'année 2021, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de la Ville de Reims (créé en 2009) est entré dans une phase de redynamisation. La crise de la Covid-19 a donné un éclairage nouveau aux défis de santé mentale et de bien-être qui ont émergé pendant la pandémie. Le CLSM est un outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale dans la cité et son action est centrée sur la prévention et la promotion en santé mentale (davantage que sur le traitement). C'est une entité qui regroupe divers acteurs locaux tels que les professionnels de la santé mentale, des associations d'usagers et les aidants. Il est présidé par un élu de la Ville et coanimé par la psychiatrie publique.

Chaque année, une assemblée plénière permet un espace d'échange, de concertation et de propositions. Elle est ouverte à toute la communauté.

### **Dans le cadre du contrat local de santé, le CLSM :**

- est chargé d'élaborer le diagnostic territorial en santé mentale : le CLSM recueille les données et les informations nécessaires pour identifier les besoins et les enjeux en santé mentale sur le territoire.
- est chargé de définir les objectifs et les priorités de l'axe santé mentale du CLS : le CLSM propose des actions concrètes pour répondre aux besoins identifiés.
- est chargé de suivre la mise en œuvre des actions de l'axe santé mentale du CLS : le CLSM s'assure que les actions sont menées conformément aux objectifs fixés.

### **Santé mentale et logement :**

En janvier 2021, la Ville de Reims anime un groupe de travail autour des problématiques de santé mentale et de logement. Ce travail est coordonné par la Direction des Solidarités, de la Santé Publique et des familles dont le CCAS via le Conseil Local de Santé Mentale.

Initié par la nécessité de répondre aux signalements d'incurie émanant notamment des services du SDIS51, de la Police Municipale et des bailleurs, en lien direct avec les chargées de missions logement du département et du CLIC a permis de centraliser, partager et mener des réflexions pluridisciplinaires autour de situations complexes de foyer et/ou personnes seules au sein de leur logement.

La démarche nécessite des prises en charge pluridisciplinaire notamment liées aux sujets de santé mentale.



**Octobre 2022 : Arrêté d'autorisation du dispositif Rémois "Un chez soi d'abord"**

Ce dispositif est un programme d'accompagnement social et médico-social qui vise à fournir un logement pérenne aux personnes sans-abri, en particulier celles souffrant de troubles psychiques sévères.

- **55 places en ACT à REIMS d'ici à fin 2024 sans durée limite d'accompagnement**

### **Convention Ville, Psychiatrie et Bailleurs sociaux :**

Depuis septembre 2011, une convention a pour objet de faciliter l'accès au logement dans le parc locatif social rémois des personnes handicapées psychiques présentées par les secteurs de psychiatrie et l'association L'Amitié.

Plurial Novilia, le Foyer Rémois, Reims Habitat, la Maison de l'Habitat, l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne et l'association L'Amitié s'engagent à mobiliser leurs compétences et leurs moyens respectifs dans le cadre du dispositif pour mieux répondre aux demandes de logement. Le public correspond aux personnes atteintes de troubles psychiques faisant l'objet de soins dispensés par les secteurs de psychiatrie rémois, en recherche de logement dans le parc locatif social rémois.

### **Les commissions des situations complexes**

Ces instances de réflexion (qui existent depuis 2009) permettent un échange et un partage des expériences et compétences des partenaires pour apporter des solutions à une situation difficile. Un professionnel ou un service peut solliciter les commissions. Lorsqu'une situation individuelle et/ou familiale n'a pas pu être résolue par tous les autres circuits de droit commun. Ce dispositif destiné aux professionnels est composé de deux commissions (-60 ans et +60ans).

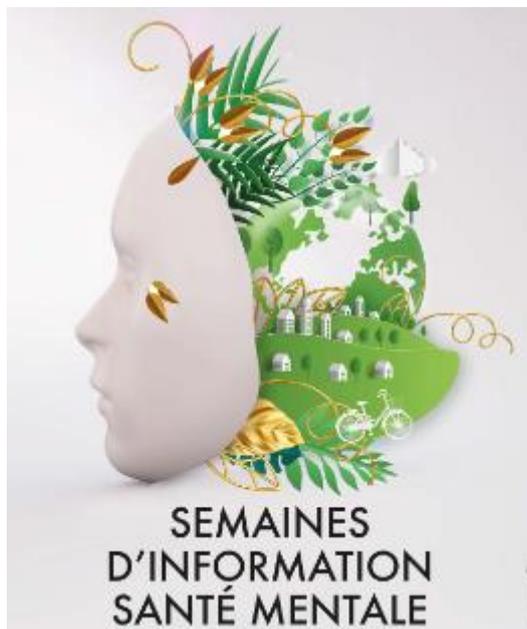
#### **Les objectifs de ces commissions sont :**

- Analyser des situations complexes à partir d'une grille de lecture commune aux professionnels présents lors de la réunion- Evaluer puis proposer des solutions à chaque situation- Renforcer le partenariat

Les partenaires membres des commissions sont L'EPSMM, L'Association l'Amitié, L'UDAF 51, L'AAPS - DAC51, Le CCAS de REIMS, Le Département de la Marne (Service social et de la Prévention), Le CHU de Reims, Le Centre de Soins Infirmiers d'Orgeval et Le CLIC de Reims.

**Les semaines d'information sur la santé mentale (SISM)** Les semaines d'information sur la santé mentale jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, l'éducation et la promotion de la santé mentale dans la cité.

La Ville de REIMS et l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne coanime un collectif local Rémois pour l'organisation d'événements chaque année (en octobre) lors des SISM. Tous les acteurs locaux du collectif proposent leurs actions et un programme commun est produit. Chaque année, ce sont plus de 30 actions qui sont proposées au grand public.



**« Favoriser la résilience individuelle et les environnements de soutien »**

En plus de poursuivre les actions citées précédemment, des nouvelles actions du CLSM de REIMS sont d'ores et déjà envisagées.

Exemples d'actions :

<p>Développer une ligne d'écoute nocturne au profit des étudiants et améliorer la santé mentale des jeunes et des étudiants en agissant à l'échelle individuelle et collective.</p>	<p>Promouvoir la création d'un collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle en santé mentale</p> <p>Un lieu d'entraide et d'activité de jour, non médicalisé.</p>	<p>Accompagner le projet de création d'une Maison des adolescents (MDA 51)</p>
<p>La ligne d'écoute nocturne est tenue par des bénévoles étudiants formés à l'écoute et accompagnés par des professionnels.</p> <p>Offrir un soutien psychologique accessible aux étudiants pendant la nuit</p> <p>Parler librement de leurs préoccupations et trouver un soutien adapté à leurs besoins</p> <p>Contribuer à la prévention du suicide</p> <p>Lutter contre l'isolement social</p>	<p>La gestion de ces lieux innovants est effectuée intégralement par les membres eux-mêmes (personnes vivant avec un trouble psychique), en coopération avec les équipes salariées, dans un esprit de bienveillance et sans jugement.</p> <p>C'est la cogestion : premier pas vers l'estime de soi et l'autonomie.</p> <p>Rompre l'isolement des personnes vivant avec un trouble psychique</p> <p>Accompagner l'insertion professionnelle</p> <p>Lutter contre les préjugés autour de la santé mentale</p>	<p>La création d'une maison des adolescents comporte plusieurs enjeux importants qui visent à répondre aux besoins spécifiques des jeunes et à améliorer leur bien-être global.</p> <p>Voici quelques-uns des principaux enjeux :</p> <p>Santé mentale et bien-être / Accès aux soins de santé / Prévention et éducation / Intégration sociale / Accompagnement scolaire et professionnel / Participation citoyenne / Prise en charge globale / Lutte contre l'isolement / Promotion de la diversité et de l'inclusion</p>

## AXE stratégique n°3 Santé Mentale

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
3.1	Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre en santé mentale auprès des acteurs du territoire	Ville de Reims	Conseil Local en Santé Mentale	Contribuer à la création d'une maison des adolescents sur le territoire Nord Marne Améliorer la santé mentale des étudiants en agissant à l'échelle individuelle et collective Favoriser le rétablissement global et le retour à une activité professionnelle des personnes vivant avec un trouble psychique Sensibiliser et former les professionnels, les aidants et les bénévoles au repérage des situations de vulnérabilité, au repérage et à la gestion des crises et d'urgence et à la gestion des troubles du comportement Coordonner et animer les groupes thématiques actuels (Santé mentale et logement, Commissions de résolution de situations complexes) et ceux qui seraient décidés par le comité de pilotage	AXE populationnel TOUT PUBLIC
3.2	Renforcer la disponibilité des structures de santé mentale	Ville de Reims	Point Ecoute Jeunes	Accueillir, écouter les jeunes, évaluer leur situation, soutenir, dénouer les situations de crise et orienter si nécessaire vers un lieu de prise en charge adapté Apaiser les craintes et les angoisses parentales et orienter si nécessaire vers une aide socio-éducative ou psychologique Réunir les professionnels autour de temps forts (REP Jeunes) et être un appui pour eux face aux difficultés rencontrées chez les jeunes qu'ils accompagnent Développer des actions collectives à destination des jeunes, de leurs parents et des professionnels.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
3.3	Renforcer la disponibilité des structures de santé mentale	PTSM / CPTM	Vers une Maison des Adolescents Nord Marne	Projet avec le CHU et l'EPSM pour 2024	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
3.4	Renforcer la disponibilité des structures de santé mentale	URCA -CROUS	Projet de Night Line	Développer une ligne d'écoute nocturne au profit des étudiants et améliorer la santé mentale des jeunes et des étudiant·e·s en agissant à l'échelle individuelle et collective.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
3.5	Renforcer la disponibilité des formations de formateurs en 1er secours en santé mentale	Association l'Amitié - Club Famille	Ambassadeurs Santé Mentale. Soutenir les jeunes en souffrance psychique et en situation de vulnérabilité	-Recruter, former et accompagner sur chaque territoire, un collectif de jeunes volontaires en service civique -Réduire la stigmatisation en santé mentale et renforcer les compétences psychosociales des jeunes -Repérer précocement les jeunes en souffrance psychique et les orienter de façon graduée et personnalisée vers les dispositifs locaux de prévention et de soins en souffrance psychique. -Améliorer la capacité de professionnels de première ligne des structures éducatives, sociales et médico-sociales à repérer/orienter les jeunes en souffrance psychique et à faire réseau.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
3.6	Renforcer les CPS chez les enfants et les jeunes	Addictions France	TAPAJ - Travail alternatif payé à la journée	Mettre en place TAPAJ à Reims comme levier auprès des jeunes en situation de précarité. -Aller vers les jeunes dans une démarche de réduction des risques. -Amener ces jeunes plus précocement vers la santé et l'insertion	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
3.7	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CAST 51	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA généraliste)	Les CSAPA s'adressent à toutes les personnes en difficulté avec leurs conduites addictives et aux personnes de leur entourage. Les CSAPA ont pour missions et objectifs de développer une offre de soin de l'addiction de proximité en soins primaires : • l'accueil et l'information sur les modalités d'accompagnement, les conduites addictives, les droits. • l'évaluation médicale, psychologique et sociale : il s'agit d'évaluer les conduites addictives, la situation sociale et les éventuelles difficultés associées pour proposer un accompagnement et des soins les plus adaptés aux besoins. • La prévention individuelle et collective.	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
3.8	Renforcer la coordination des parcours de soins	CAST 51	Microstructure médicale en addictologie (MSMA)	Renforcer à l'échelle d'un quartier la prise en charge des patients souffrant d'addictions, repérer, dépister et traiter les comorbidités, notamment celles liées au VIH et aux hépatites	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
3.9	Renforcer la coordination des parcours de soins	CAST 51	Consultation avancée en addictologie	Renforcer à l'échelle d'un quartier la prise en charge des patients souffrant d'addictions Renforcer la politique d'aller vers Ouvrir ou renforcer des permanences sur deux quartiers rémois (Orgeval et Croix Rouge, voire d'autres comme les Châtillons par exemple) Amener les patients à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées Améliorer la cohérence et la coordination de la prise en charge des différents acteurs	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
3.10	Renforcer la disponibilité de l'offre de soins	CPCT-CA Centre Psychanalytique de Consultation et de Traitement	Accueil de personnes en souffrance psychique	Améliorer la connaissance et la responsabilité des sujets	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES

<b>Action n° 3.1</b>	<b>Conseil Local de Santé Mentale</b>
----------------------	---------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ville de REIMS</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Marie DEPAQUY, adjointe au Maire de Reims Vincent CHATILLON, coordonnateur</i>
	<i>Tel et email</i> <i>clsm@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) existe à REIMS depuis 2009. Outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale dans la cité, il est animé par un coordonnateur en poste depuis 2021.</p> <p>La nécessité d'impliquer tous les acteurs du champ du sanitaire, social, médico-social et associatif sur les sujets de santé mentale est essentielle. Le CLSM permet de coconstruire avec l'ensemble des partenaires des projets communs, de mener des actions pour améliorer la santé mentale des habitants et de favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs concernés par la santé mentale.</p> <p>Le CLSM est un outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale dans la cité. Son action est centrée sur la prévention et la promotion en santé mentale (davantage que sur le traitement).</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention</p> <p>Axe 4 : Parcours</p> <p>Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées, enfants comme adultes</p> <p>Favoriser la résilience individuelle et les environnements de soutien</p> <p>Piloter les instances de gouvernance du CLSM (comité de pilotage et assemblée plénière)</p> <p>Favoriser l'accès aux soins, l'insertion sociale et l'autonomie des usagers</p> <p>Réaliser des actions de promotion de la santé mentale</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><b>1/ Contribuer à la création d'une maison des adolescents sur le territoire Nord Marne</b></p> <p>La création d'une maison des adolescents sur le nord du département de la Marne en lien avec les structures existantes qui s'adressent aux jeunes est une initiative importante et bénéfique pour plusieurs raisons.</p> <p>Une maison des adolescents serait un lieu centralisé où les jeunes pourraient trouver une multitude de services adaptés à leurs besoins. Il regrouperait différentes structures déjà existantes, telles que des centres de santé, des centres sociaux, des associations de jeunesse, et faciliterait ainsi l'accès à ces ressources. Cela permettrait aux adolescents de bénéficier d'une interface unique pour trouver les informations et l'aide dont ils ont besoin, évitant ainsi les démarches multiples et parfois complexes. Une maison des adolescents favoriserait le travail en réseau et la coordination des actions en faveur des jeunes. Elle offrirait un espace où les différents acteurs travaillant auprès des jeunes pourraient se rencontrer, partager leur expertise et collaborer. Cela permettrait d'améliorer la qualité des services proposés,</p>

d'éviter les doublons et de mettre en place des actions concertées et cohérentes pour répondre aux besoins spécifiques des adolescents.

Cette maison des adolescents mettrait l'accent sur la prévention et l'éducation à la santé et au bien-être des jeunes. Elle proposerait des activités de prévention des conduites à risques, des ateliers de sensibilisation à la santé mentale, des conseils en matière de sexualité, etc.

En fournissant des informations et des outils éducatifs, elle aiderait les adolescents à développer des comportements sains et à prendre en charge leur santé de manière autonome.

La création d'une maison des adolescents mettrait en avant une approche globale et holistique de l'accompagnement des jeunes. Elle prendrait en compte toutes les dimensions de leur vie - physique, mentale, sociale, éducative - et favoriserait une approche personnalisée et globale de leur prise en charge. Cela permettrait de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque adolescent et de favoriser son épanouissement personnel et sa réussite dans tous les domaines.

## **2/ Améliorer la santé mentale des étudiants en agissant à l'échelle individuelle et collective**

Le développement d'une ligne d'écoute nocturne au profit des étudiants Rémois présenterait de nombreux avantages. Les études montrent que de nombreux étudiants souffrent de stress, d'anxiété et de problèmes de santé mentale, mais ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour y faire face. En créant une ligne d'écoute nocturne, les étudiants Rémois auraient accès à un service d'écoute confidentiel, anonyme et non-jugeant, qui leur permettrait de parler librement de leurs préoccupations et de trouver un soutien adapté à leurs besoins. Elle offrirait un soutien psychologique accessible aux étudiants pendant la nuit, contribuerait à la prévention du suicide, lutterait contre l'isolement social et montrerait l'engagement de la communauté envers le bien-être étudiant.

D'autres actions de prévention pourront s'articuler avec un tel dispositif.

## **3/ Favoriser le rétablissement global et le retour à une activité professionnelle des personnes vivant avec un trouble psychique**

Le développement d'un collectif d'entraide et d'insertion sociale et professionnelle sur le territoire permettrait de lutter contre l'isolement social et professionnel. En offrant un espace d'échange, de partage et de solidarité, il permettrait aux individus en situation de précarité ou d'exclusion de retrouver une place dans la société. En favorisant les rencontres et les interactions, il donnerait aux personnes marginalisées la possibilité de reconstruire leur réseau social et de renouer avec la vie en communauté.

Le collectif d'entraide favoriserait l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un trouble psychique. En proposant des formations, des ateliers ou des stages, il permettrait d'acquérir de nouvelles compétences et de se préparer au monde du travail. Il offrirait également un accompagnement personnalisé pour aider les participants à trouver un emploi durable et à s'adapter aux exigences du marché du travail. Il permettrait également de valoriser les savoir-faire et les talents de chaque personne, en favorisant leur épanouissement personnel et professionnel.

## **4/ Sensibiliser et former les professionnels, les aidants et les bénévoles au repérage des situations de vulnérabilité, au repérage et à la gestion des crises et d'urgence et à la gestion des troubles du comportement**

Les formations de premiers secours en santé mentale permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître les signes précurseurs de problèmes de santé mentale, offrir un soutien immédiat et orienter les

	<p>personnes vers les ressources appropriées. Elles contribuent à la réduction de la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale. En enseignant aux individus comment réagir de manière appropriée et compréhensive face à une crise de santé mentale, ces formations aident à créer un environnement plus ouvert et bienveillant où les personnes peuvent se sentir à l'aise pour demander de l'aide. Cela est particulièrement important étant donné que la stigmatisation est souvent un obstacle majeur à la recherche de soutien et de traitement en santé mentale.</p> <p>Les formations de premiers secours en santé mentale peuvent aussi avoir un impact significatif sur la prévention du suicide. Les personnes formées sont en mesure de reconnaître les signes de détresse suicidaire, d'engager une conversation et de guider la personne vers les ressources appropriées.</p> <p>Ces formations permettent à chacun d'entre nous d'acquérir les compétences nécessaires pour soutenir les personnes en détresse psychologique et contribuer à créer une société plus bienveillante et inclusive.</p> <p><b>5/ Coordonner et animer les groupes thématiques actuels (Santé mentale et logement, Commissions de résolution de situations complexes) et ceux qui seraient décidés par le comité de pilotage</b></p> <p>Les groupes thématiques sont des composantes importantes des conseils locaux de santé mentale. Ces groupes sont formés de professionnels de la santé mentale, de représentants de la communauté et d'autres parties prenantes intéressées par la promotion de la santé mentale et le bien-être psychologique au niveau local. Leur travail contribue à promouvoir la santé mentale, à réduire la stigmatisation et à améliorer l'accès aux services de santé mentale au niveau local.</p>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Concernant le pilotage du CLSM : l'assemblée plénière se réunit 1 fois par an. C'est le lieu de discussion, de concertation et force de propositions. Le comité de pilotage du CLSM décide des projets et des groupes de travaux à créer. Il est présidé par un élu (Ville de REIMS) et coanimé par la psychiatrie publique. Il intègre les usagers et les aidants. Chaque sous-projet possède sa propre gouvernance et ses propres étapes.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	<p>Pluriannuelle Début : 2009</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Toutes les acteurs / structures publics et privés en lien avec les projets autour de la santé mentale.</p>	
<b>Tranche d'âges</b>	<p>Tout public</p>	
<b>Axe populationnel</b>	<p>Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire</p>	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	<p>Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport</p>	
<b>Territoire d'intervention</b>	<p><b>Ville de Reims</b></p>	
<b>Financement</b>	<p>Autres ressources mobilisables</p>	<p>Ville de Reims Ressources humaines des partenaires. Ressources matérielles des partenaires</p>
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)</p>	

<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<p>Oui</p>
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<p><i>Le Projet Territorial de Santé Mentale de la Marne (PTSM)</i></p>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Oui : l'assemblée plénière est ouverte à tous les citoyens</p>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Composition du comité de pilotage et de l'assemblée plénière</li> <li>✓ Nombre de réunions par groupe de travail</li> <li>✓ Participation à la réalisation des actions de promotion de la santé mentale</li> </ul> <p><b>Indicateurs d'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de réunions des instances et thème abordés</li> <li>✓ Nombre de cas présentés aux commissions de résolution des situations complexes</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et type de représentants (associatifs, institutionnels, usagers...) présents aux instances du CLSM</li> <li>✓ Logement : taux de demandes de logement attribués</li> <li>✓ Situations complexes : taux de situations présentées abouties</li> <li>✓ Nombre et type de représentants (associatifs, institutionnels, usagers...) présents aux actions de promotion de la santé mentale (Prévention du suicide, semaines d'information sur la santé mentale)</li> </ul> <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tableau de bord de suivi - Compte rendu des diverses réunions</li> <li>Enquête auprès des porteurs d'actions/sous-projets CLSM</li> </ul>

<b>Action n° 3.2</b>	<b>Point Ecoute Jeunes</b>
----------------------	----------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Point Ecoute Jeunes – Ville de Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Marianne DEMANGE</i>
	<i>Adresse</i> <i>11 rue Eugène Wiet 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 35 60 52    pej@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Proposer un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes de 11 à 25 ans, leurs parents et les professionnels qui les accompagnent.  Fonctionnement :  Une équipe pluridisciplinaire d'accueillants (psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers...) proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des permanences sans rendez-vous</li> <li>- des entretiens individuels ou familiaux gratuits</li> <li>- une prise en charge à court terme de la souffrance psychique</li> <li>- des actions collectives de sensibilisation à destination des jeunes, des parents ou des professionnels.</li> </ul> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE  Renforcement des capacités individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Information sur la santé</li> <li>✓ Education à la santé</li> </ul> <p>Réorientation des services de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations</li> <li>✓ Intégration des soins et coordination des équipes</li> <li>✓ Renforcement de l'offre de prévention</li> <li>✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</li> </ul>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 4 : Parcours
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>Objectif général :</b> Contribuer à la prise en compte de la souffrance psychique et à la prévention des conduites à risque des jeunes de 11 à 25 ans</p> <p>Prendre en charge à court terme les jeunes en souffrance et faciliter l'accès aux soins  Soutenir les parents de jeunes en difficulté  Faciliter le travail en réseau et fédérer les professionnels qui exercent auprès du public jeune  Faciliter le repérage des jeunes en difficulté et prévenir les conduites à risque</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Accueillir, écouter les jeunes, évaluer leur situation, soutenir, dénouer les situations de crise et orienter si nécessaire vers un lieu de prise en charge adapté  Apaiser les craintes et les angoisses parentales et orienter si nécessaire vers une aide socio-éducative ou psychologique  Réunir les professionnels autour de temps forts (REP Jeunes) et être un appui pour eux face aux difficultés rencontrées chez les jeunes qu'ils accompagnent  Développer des actions collectives à destination des jeunes, de leurs parents et des professionnels.</p>

<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024 Fin : 2028	
<b>Partenaires de l'action</b>	Association, collectivités territoriales, établissement scolaires, établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, EPSM Marne, CHU de Reims, ANPAA 51, CAST EPE (Fil santé jeunes), Exaequo, ARS	
<b>Tranche d'âges</b>	Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Proches, parents ou professionnels étant au contact de jeunes âgés entre 11 et 25 ans	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tous les quartiers</b>	
<b>Financement</b>	Autres ressources mobilisables	Ville de Reims : locaux + 0.5 ETP de psychologue + remboursement au CHU de 0.5 ETP d'infirmier CHU : temps psychiatre de supervision ARS : mise à disposition d'un psychologue par l'EPSMM à raison de 0.5 ETP ANPAA : mise à disposition d'un éducateur spécialisé à raison de deux demi-journées par mois CAST : mise à disposition d'un assistant de service social à raison d'1 heure par semaine Médecin psychiatre bénévole à raison d'une demi-journée par semaine
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs d'activité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de jeunes, parents et professionnels accueillis</li> <li>✓ Nombre d'entretiens réalisés</li> <li>✓ Nombre d'actions collectives menées</li> <li>✓ Typologie du public reçu</li> </ul> <p><i>Indicateurs de résultats :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de jeunes orientés</li> <li>✓ Nombre de situations résolues</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tableau de bord / suivi statistique de l'activité</li> </ul>	

<b>Action n° 3.3</b>	<b>Vers une Maison des Adolescents pour le nord Marne</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Communauté Psychiatrique de Territoire de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Stéphane DEBIARD</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><b><u>Contexte local :</u></b></p> <p><b>LA PASSERELLE JEUNES (SUD MARNE)</b></p> <p>Dans le département de la Marne, il existe une Maison des adolescents, appelée « Passerelle jeunes ». C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement dans le champ sanitaire, social, éducatif, insertion, scolaire et juridique pour les adolescents de 11 à 21 ans. C'est un lieu qui accueille aussi des parents ou des familles qui s'interrogent sur leur adolescent : ils peuvent trouver, au sein de cette passerelle, un lieu ressource et de soutien.</p> <p>Le territoire d'action de la Passerelle Jeunes est principalement sur le sud du département de la Marne.</p> <p><b>LE POINT ECOUTE JEUNES de REIMS</b></p> <p>La Ville de Reims propose un point écoute jeunes qui reçoit les jeunes de 11 à 25 ans, leurs parents et/ou proches.</p> <p>Ses principales missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir et écouter les jeunes, les parents et les professionnels ou bénévoles d'associations confrontés à la problématique de la souffrance psychique des jeunes.</li> <li>- Soutenir et apporter une aide psychologique aux jeunes, aux parents, aux proches, aux professionnels et/ou bénévoles d'associations en lien avec les jeunes.</li> <li>- Proposer des réponses adaptées à la diversité des situations rencontrées et dénouer des situations de crise.</li> <li>- Assurer la préparation d'une orientation vers un dispositif de prise en charge spécialisée de soins ou d'une autre démarche, si nécessaire.</li> </ul> <p>Au regard de la population concernée, ce dispositif est sous dimensionné.</p> <p><b>LE CATTP POUR ADOLESCENTS</b></p> <p>Depuis septembre 2016, la Clinique de Champagne accueille un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) dédié aux adolescents. Inscrit dans le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu en 2012 entre l'Agence Régionale de Santé et le CHU, ce projet a pour ambition de compléter l'offre de soins destinée aux adolescents nécessitant un suivi psychothérapeutique (déscolarisation, troubles relationnels, par exemple).</p> <p>Au sein de cette structure, les adolescents suivent un parcours de soins adapté à leur âge et à leurs difficultés, tout en s'inscrivant dans un cadre défini.</p>	

Dans un délai maximal de 15 jours, l'adolescent est reçu pour un premier entretien par un.e psychologue ou un.e psychiatre, en présence de ses parents. Après trois semaines, à raison d'une séance de groupe accueil par semaine, l'équipe pluridisciplinaire se réunit de nouveau en vue d'élaborer un programme thérapeutique spécifique à l'adolescent. Un des soignants devient son référent et propose à l'adolescent une ou plusieurs activités thérapeutiques groupales, thématiques et ludiques. Ces groupes englobent un panel varié d'activités : cuisine, bricolage, écriture, judo, jeux vidéo, lecture d'image, médiation par le chant, différents groupes de parole...

Une maison des adolescents pour le territoire Nord-Marne viendrait compléter les services offerts par le CATTP dédié aux adolescents.

### **Enjeux de création d'une maison des adolescents pour le « Nord-Marne » :**

La création d'une maison des adolescents pour le « nord-marne » comporte plusieurs enjeux importants qui visent à répondre aux besoins spécifiques des jeunes et à améliorer leur bien-être global. Voici quelques-uns des principaux enjeux :

**Santé mentale et bien-être :** Les adolescents font face à des défis uniques liés à leur développement émotionnel et mental. Une maison des adolescents peut offrir des services de soutien psychologique, des conseils et des ressources pour aider les jeunes à faire face au stress, à l'anxiété, à la dépression et à d'autres problèmes de santé mentale.

**Accès aux soins de santé :** Une maison des adolescents peut être un guichet unique pour les jeunes qui ont besoin de services médicaux, de dépistage, de vaccinations, de conseils en matière de santé sexuelle et reproductive, de gestion des maladies chroniques, etc.

**Prévention et éducation :** Une maison des adolescents peut jouer un rôle essentiel dans la prévention des comportements à risque tels que la consommation de drogues, l'alcoolisme, la violence, et les grossesses non désirées. Elle peut également offrir des programmes éducatifs sur la santé physique et mentale, la nutrition, l'éducation sexuelle, etc.

**Intégration sociale :** Une maison des adolescents peut devenir un lieu de rencontre pour les jeunes, favorisant ainsi l'intégration sociale et la création de liens avec d'autres adolescents partageant les mêmes intérêts.

**Accompagnement scolaire et professionnel :** Les adolescents peuvent bénéficier de soutien dans leurs études et leur orientation professionnelle. Des services d'aide aux devoirs, d'orientation scolaire et de formation professionnelle peuvent être mis en place pour les aider à réussir leur parcours académique et professionnel.

**Participation citoyenne :** Une maison des adolescents peut encourager l'engagement civique et la participation active des jeunes dans leur communauté, les incitant à s'impliquer dans des projets sociaux, culturels ou environnementaux.

**Prise en charge globale :** En réunissant divers professionnels tels que des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux, des éducateurs, etc., une maison des adolescents peut offrir une approche globale et coordonnée pour répondre aux besoins complexes des jeunes.

**Lutte contre l'isolement :** La maison des adolescents peut être un lieu sûr où les jeunes peuvent exprimer leurs préoccupations sans jugement et se sentir soutenus par leurs pairs et des adultes bienveillants.

**Promotion de la diversité et de l'inclusion :** Une maison des adolescents doit être un espace inclusif qui tient compte des diversités culturelles, sociales et identitaires des jeunes, en promouvant la tolérance et le respect.

	Partenariats interinstitutionnels : La création d'une maison des adolescents nécessite la collaboration entre différents acteurs tels que les autorités locales, les organismes de santé, les établissements scolaires, les associations, et autres organisations travaillant avec les jeunes.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 4 : Parcours
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>La création d'une Maison des Adolescents (MDA) vise à fournir un espace dédié et adapté aux besoins des adolescents afin de les accompagner dans leur développement, leur bien-être et de répondre à leurs besoins spécifiques.</p> <p>Ces objectifs spécifiques pourront varier en fonction de l'étude de faisabilité préalable, des besoins locaux et des priorités :</p> <p><b>Accès aux services de santé</b> : Offrir un accès facile aux services de santé adaptés aux adolescents, y compris la santé mentale, la contraception, les dépistages, la prévention des maladies, etc. Une MDA peut également jouer un rôle dans l'éducation et la sensibilisation à la santé.</p> <p><b>Soutien psychosocial</b> : Fournir un soutien psychosocial aux adolescents en difficulté ou en situation de crise. Cela peut inclure des services de counseling, de thérapie, de médiation familiale, etc.</p> <p><b>Orientation et information</b> : Fournir aux adolescents des informations sur leurs droits, leur santé, leur éducation, leur orientation professionnelle, les loisirs, etc. Cela peut les aider à prendre des décisions éclairées pour leur avenir.</p> <p><b>Prévention et éducation</b> : Mettre en place des programmes de prévention des conduites à risque, tels que la prévention des toxicomanies, la prévention des grossesses non désirées, la prévention de la violence, etc. La sensibilisation à ces sujets peut aider à réduire les comportements à risque chez les adolescents.</p> <p><b>Intégration sociale</b> : Faciliter l'intégration sociale des adolescents en leur proposant des activités culturelles, sportives, artistiques, ou autres, qui les aident à rencontrer d'autres jeunes et à développer des liens sociaux.</p> <p><b>Soutien à l'autonomie</b> : Encourager l'autonomie et l'indépendance des adolescents en leur fournissant des ressources pour développer leurs compétences, leur estime de soi et leur capacité à prendre des décisions responsables.</p> <p><b>Sensibilisation et lutte contre les discriminations</b> : Sensibiliser les adolescents aux questions de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie, etc. et promouvoir un environnement inclusif et respectueux.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><b>ETUDE DE FAISABILITE</b></p> <p><b>Réaliser une étude de faisabilité</b> qui permettra d'évaluer la viabilité et la pertinence du projet, ainsi que de déterminer s'il est réalisable dans les conditions actuelles. (Évaluation de la demande, Comprendre l'offre de services existants sur le territoire pour les adolescents). L'étude de faisabilité doit permettre d'identifier les éventuelles lacunes dans l'offre disponible et de concevoir une MDA complémentaire aux autres structures déjà en place.</p> <p><b>Evaluer les ressources nécessaires</b> : La création et le fonctionnement d'une MDA nécessitent des ressources financières, humaines et matérielles.</p> <p><b>Analyser le cadre réglementaire</b> : Une MDA est soumise à des réglementations spécifiques liées aux services de santé, à la protection des mineurs, à la confidentialité des données, ...</p>

	<p><b>Identifier les partenariats potentiels</b> : L'étude de faisabilité permettra de repérer les partenaires potentiels, tels que les organismes de santé, les écoles, les associations, les collectivités locales, qui pourraient soutenir et accompagner le projet.</p> <p><b>REALISATION</b></p> <p><b>Trouver et établir un lieu physique</b> : Trouver et aménager un espace adapté pour accueillir les adolescents, avec des salles de consultation confidentielles, des espaces de détente, et des zones pour des activités éducatives et récréatives.</p> <p><b>Recruter et former le personnel</b> : Identifier et recruter une équipe professionnelle compétente, notamment des médecins, des psychologues, des infirmières, des éducateurs spécialisés, des travailleurs sociaux, etc. Assurer leur formation continue pour répondre aux besoins des adolescents.</p> <p><b>Mettre en place un programme de santé intégrée</b> : Élaborer un programme de santé intégrée couvrant les besoins médicaux, psychologiques et sociaux des adolescents. Définir des protocoles de suivi et de référence en cas de besoin.</p> <p><b>Etablir des partenariats</b> : Collaborer avec les organismes de santé, les écoles, les centres sociaux, les associations locales, les institutions publiques, etc. pour élargir l'accès aux services et aux ressources.</p> <p><b>Développer des activités de prévention</b> : Concevoir et mettre en œuvre des activités de prévention ciblées sur des sujets tels que la santé mentale, les conduites à risque, l'éducation sexuelle, etc.</p> <p><b>Organiser des événements éducatifs et culturels</b> : Planifier des ateliers, des conférences, des débats, des spectacles, des activités sportives, etc. pour favoriser l'apprentissage, la socialisation et l'épanouissement des adolescents.</p> <p><b>Évaluer l'impact</b> : Définir des indicateurs de performance et mettre en place des mécanismes d'évaluation pour suivre l'efficacité des actions entreprises et ajuster les programmes en fonction des besoins identifiés.</p> <p><b>Sensibiliser la communauté</b> : Développer des campagnes de sensibilisation pour faire connaître la MDA et ses services à la population et aux adolescents.</p> <p><b>Assurer la pérennité</b> : Mettre en place un plan de financement durable pour assurer la pérennité des activités de la MDA sur le long terme.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Les institutions de santé (EPSMM, CHU...). Psychologues et professionnels de la santé mentale. Organismes publics (Collectivités territoriales). Les Établissements scolaires. Les organismes de prévention (CSAPA...). Les Services sociaux (CSD, CCAS...). Les organisations communautaires (les associations de quartier, les clubs sportifs, les groupes de jeunes, etc.)
<b>Tranche d'âges</b>	Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Paramédical Médico-social

<b>Action n° 3.4</b>	<b>Projet de Night Line : Développer une ligne d'écoute nocturne au profit des étudiants et améliorer la santé mentale des jeunes et des étudiant-e-s en agissant à l'échelle individuelle et collective.</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CROUS et/ou URCA
	<i>Personne référente</i>
	<i>Adresse</i>
	<i>Tel et email</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le développement d'une ligne d'écoute nocturne au profit des étudiants rémois présenterait de nombreux avantages. Les études montrent que de nombreux étudiants souffrent de stress, d'anxiété et de problèmes de santé mentale, mais ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour y faire face. En créant une ligne d'écoute nocturne, les étudiants rémois auraient accès à un service d'écoute confidentiel, anonyme et non-jugeant, qui leur permettrait de parler librement de leurs préoccupations et de trouver un soutien adapté à leurs besoins. Elle offrirait un soutien psychologique accessible aux étudiants pendant la nuit, contribuerait à la prévention du suicide, lutterait contre l'isolement social et montrerait l'engagement de la communauté envers le bien-être étudiant.</p> <p>La ligne d'écoute nocturne est tenue par des bénévoles étudiant-e-s formé-e-s à l'écoute et accompagné-e-s par des professionnel-le-s.</p> <p>D'autres actions de prévention pourront s'articuler avec un tel dispositif, le recensement des soutiens psy gratuits pour les étudiants-e-s, des campagnes de communication et de déstigmatisation ainsi que d'autres services.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 4 : Parcours
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Fournir un soutien émotionnel et confidentiel aux étudiants en détresse pendant les heures nocturnes.</p> <p>Offrir une oreille attentive et compréhensive pour les problèmes liés au stress académique, à l'isolement social et à la santé mentale.</p> <p>Mettre en place un service de prévention du suicide et d'intervention en cas de crises.</p> <p>Créer un espace sécurisé où les étudiants peuvent parler ouvertement de leurs inquiétudes sans jugement.</p> <p>Collaborer avec des professionnels de la santé mentale pour orienter les étudiants vers des ressources supplémentaires si nécessaire.</p> <p>Sensibiliser à la santé mentale et à l'importance du bien-être dans la communauté étudiante.</p> <p>Établir des protocoles efficaces pour la formation et le soutien des bénévoles qui répondent aux appels.</p> <p>Assurer une disponibilité constante et régulière du service pendant les heures nocturnes.</p> <p>Évaluer régulièrement l'efficacité de la ligne d'écoute nocturne et apporter des améliorations si nécessaire.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Recruter et former une équipe d'étudiants bénévoles pour répondre aux appels pendant les heures nocturnes.</p> <p>Mettre en place un lien central et sécurisé pour recevoir et gérer les appels des étudiants.</p>

	<p>Établir des protocoles clairs et efficaces pour la gestion des urgences et des situations de crise.</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation pour faire connaître le service auprès des étudiants.</p> <p>Élaborer un plan de communication pour informer les étudiants sur les horaires de disponibilité du service.</p> <p>Collaborer avec des organisations étudiantes, des services de santé et des partenaires universitaires pour renforcer le réseau de soutien.</p> <p>Évaluer régulièrement les performances du service en recueillant les commentaires des utilisateurs et en analysant les données d'utilisation.</p> <p>Assurer une supervision et un soutien continus aux bénévoles pour leur bien-être émotionnel et professionnel.</p> <p>Suivre les protocoles de confidentialité et de protection des données pour garantir la sécurité et l'intégrité des informations partagées par les appelants.</p>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Étude de faisabilité : Évaluer la demande et l'intérêt des étudiants pour un tel service, ainsi que les ressources nécessaires pour le mettre en place.</p> <p>Définition des objectifs : Établir clairement les objectifs et la mission de la ligne d'écoute nocturne, en identifiant les besoins spécifiques des étudiants et les problèmes auxquels le service répondra.</p> <p>Trouver un lieu dédié, facilement accessible et sécurisé pour accueillir ce dispositif.</p> <p>Planification et conception : Élaborer un plan détaillé comprenant les horaires de disponibilité, les procédures opérationnelles, la technologie nécessaire, les formations des bénévoles, les partenariats avec d'autres organisations, etc.</p> <p>Recrutement et formation des étudiants bénévoles : Sélectionner et former attentivement des bénévoles pour répondre aux appels et fournir un soutien empathique et compétent</p> <p>Sensibilisation : Concevoir des campagnes de sensibilisation ciblant les étudiants pour faire connaître le service et encourager son utilisation.</p> <p>Lancement et promotion : Organiser un événement de lancement pour annoncer officiellement la ligne d'écoute nocturne et communiquer régulièrement sur son existence auprès de la communauté étudiante.</p> <p>Supervision et évaluation : Mettre en place un système de supervision et de soutien continu pour les bénévoles, tout en évaluant régulièrement les performances du service et en collectant des commentaires des utilisateurs.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024
<b>Partenaires de l'action</b>	NightLine France
<b>Tranche d'âges</b>	Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims
<b>Déterminants de santé</b>	<p><b>Mode de vie</b></p> <p>Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)</p> <p>Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui

Action n° 3.5	<b>AMBASSADEURS SANTE MENTALE</b> <b>Soutenir les jeunes en souffrance psychique et en situation de vulnérabilité, en favorisant le repérage précoce et l'accès aux soins et à la prévention</b>
---------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	<i>Club Famille</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Marie SALMON</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Agir pour une prise en charge de la santé mentale en ville</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La pandémie de la COVID19 a participé à la dégradation de la santé mentale des personnes vulnérables, entraînant également une augmentation des états anxieux, ainsi que des comportements suicidaires chez les jeunes de 18 à 24 ans.</p> <p><b>En effet, près d'un jeune sur 3 souffre d'un trouble de santé mentale.</b> Ces derniers déclarent manquer d'informations concernant les professionnels et structures disponibles en cas de problèmes de santé mentale, la conduite à tenir en cas de problème rencontré par un proche mais également sur les facteurs de risque, la prévention ou encore les traitements pour soigner les maladies mentales.</p> <p><b>(Etude Ipsos réalisée à la demande de la Fondation FondaMentales, Janvier 2021).</b></p> <p>La situation des jeunes en souffrance psychique est souvent marquée par un grand isolement, une perte de capacité à entreprendre, à tenir un emploi et une rupture des liens familiaux et sociaux.</p> <p>Pourtant, seuls 9% des jeunes filles et 5% des garçons déclarent avoir consulté un psychologue ou un psychiatre. Selon les dernières études, c'est vers l'entourage (famille, amis) que se tournent les jeunes, avant de faire appel à un professionnel de santé. Pour autant, sont constatés un manque de connaissance de la population générale sur la santé mentale et le maintien d'idées reçues contribuant à stigmatisation les personnes en souffrance psychique.</p> <p><b>(Feuille de route Santé mentale et psychiatrie, Juin 2018).</b></p> <p>Le programme Ambassadeur de Santé Mentale vise à soutenir les jeunes en souffrance psychique et en situation de vulnérabilité, en favorisant le repérage précoce et l'accès aux soins et à la prévention.</p> <p>Ce programme vise également à réduire les impacts sociaux sur le moyen et long terme, notamment en matière de décrochage scolaire et de stigmatisation.</p> <p>Il participe également en une démarche citoyenne et d'insertion en mobilisant les Jeunes en service civique.</p> <p>Enfin, il mobilise des acteurs du territoire et participe à la dynamique de réseaux.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 4 : Parcours Objectif 04.0 - Faciliter l'accès aux soins intégrés, à la prévention et à la réduction des risques et des dommages pour l'ensemble des personnes en souffrance psychique	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>1/ Recruter, former et accompagner sur chaque territoire un collectif de jeunes volontaires en service civique en tant qu'ambassadeur santé mentale.</p> <p>2/ Réduire la stigmatisation en santé mentale et renforcer les compétences psychosociales des jeunes les plus vulnérables.</p>	

	<p>3/ Repérer précocement les jeunes en souffrance psychique et les orienter de façon graduée et personnalisée vers les dispositifs locaux de prévention et de soins en souffrance psychique.</p> <p>4/ Améliorer la capacité de professionnels de première ligne des structures éducatives, sociales et médico-sociales à repérer/orienter les jeunes en souffrance psychique et à faire réseau.</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruter de jeunes en service civique de 16 à 25 ans</li> <li>• Former et accompagner des jeunes volontaires en service civique Chaque jeune volontaire bénéficiera d'un total de 14 jours de formation déclinés en plusieurs actions de formations sur des thématiques différentes.</li> <li>• Organiser des rencontres avec les dispositifs de santé et les collectifs d'entraide</li> <li>• Concevoir et mettre en œuvre des interventions par les pairs Plusieurs types d'actions sont prévus et font l'objet d'un travail de conception par les jeunes volontaires ambassadeurs santé mentale accompagné par un chargé de projet et un psychologue.</li> <li>• Communiquer et valoriser le projet Une communication du projet au niveau local est prévue afin de donner de la visibilité aux actions menées et de développer la dynamique partenariale.</li> </ul>	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Signature des contrats et convention Uniscité et fondation / Club Famille Formation des professionnelles du CF</p> <p>Formation des jeunes (formation civique et citoyenne, formation en santé mentale, formation méthodes d'animation) Rencontres avec les dispositifs de soins et de prévention et les structures et collectifs d'entraide entre personnes concernées Identification des structures d'accueil des jeunes pouvant potentiellement accueillir des interventions</p> <p>AOUT / SEPTEMBRE =&gt; Conception des interventions par les pairs : présentiel, numérique et permanence d'écoute OCTOBRE / JUIN 2024 =&gt; Mise en œuvre, coordination des interventions par les pairs Appui méthodologique, supervision par un psychologue et suivi collectif et individuel des jeunes volontaires JUILLET / AOUT 2024 ET TOUT AU LONG DU PROGRAMME =&gt; Evaluation des impacts et effets du projet, production d'un rapport d'évaluation</p>	
<b>Durée de l'action</b>	<p>Annuelle Début : 10/2023 Fin : 06/2024</p>	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Ce projet s'appuie sur l'articulation entre le Club Famille et Uniscité. Une convention qui nous lie, détermine les rôles et missions de chacun et nos différentes modalités d'intervention.</p> <p>« Ambassadeurs Santé Mentale » repose sur l'étroite collaboration entre ces deux acteurs complémentaires dans leur expertise : un expert de la promotion en Santé mentale et un expert de la mobilisation de la jeunesse dans la diversité.</p> <p>De plus, il mobilise l'ensemble des structures sociales et médico-sociales et les établissements scolaires afin de favoriser « l'aller vers » les jeunes...</p>	
<b>Public visé</b>	<p>Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</p>	<p><b>Professionnels :</b> Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs</p>

<b>Territoire d'intervention</b>	Reims & son agglomération	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Fondation ARHM (porteur du projet à Lyon) – 10 200 E ARS – 2000 E PTSM – A déterminer
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Les professionnel.le.s du Club Famille et celles d'UnisCité seront mobilisé.e.s dans ce projet. Des temps de soutien et de supervision sont programmés avec l'embauche d'un psychologue sur des temps dédiés (2h/semaine sur la période).
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Empowerment ( <i>participation des habitants</i> ) Normes et climat social	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<p>Ce programme répond à la fois à des besoins locaux observés mais globalement, il s'inscrit dans une démarche de prévention auprès des jeunes et mobilise des stratégies nationales concernant la santé mentale de ces derniers.</p> <p>Il apporte une solution nouvelle face aux besoins identifiés, par un procédé efficace de médiation de type « <i>pair à pair</i> ». Les jeunes volontaires ambassadeurs santé mentale associent leurs connaissances, leurs compétences et leur compréhension des situations des jeunes. Ils ont la capacité de limiter les ruptures qui émaillent souvent les parcours de santé des jeunes et peuvent alors faciliter le centrage sur les besoins et aspirations des personnes concernées.</p> <p>Ce projet combine également l'engagement citoyen en faveur de la collectivité et la lutte contre la stigmatisation en santé mentale. Il permet ainsi d'inscrire sur les territoires et au sein des structures locales du secteur social, éducatif, médico-social et sanitaire cet enjeu de santé publique, en encourageant les coopérations et les dynamiques territoriales en faveur de la santé mentale des jeunes.</p> <p>Enfin, en termes d'innovation de procédé, Ambassadeurs santé mentale articule différentes approches, individuelle et collective, numérique (via les technologies de l'information et de la communication), adaptées au parcours de santé des jeunes de 16 à 25 ans, aux besoins et aux attentes de cette population.</p>	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui Par le biais de l'intervention des services civiques																														
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="515 264 826 353"><b>Indicateurs de processus</b></th> <th data-bbox="826 264 1409 353"><b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, feuille d'émargement, comptes-rendus, etc.)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="515 353 826 421">Nombre de formations et de sensibilisations</td> <td data-bbox="826 353 1409 421">Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 421 826 488">Nombre d'actions d'information</td> <td data-bbox="826 421 1409 488">Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 488 826 555">Nombre d'entretiens individuels</td> <td data-bbox="826 488 1409 555">Comptes rendus entretiens</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 555 826 645">Nombre d'évaluations des situations individuelles</td> <td data-bbox="826 555 1409 645">Questionnaires estime de soi et auto-évaluation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 645 826 678">Impacts perçus</td> <td data-bbox="826 645 1409 678">Questionnaires auto-évaluation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 678 826 701">Niveau de satisfaction</td> <td data-bbox="826 678 1409 701">Questionnaires (SC, jeunes et partenaires)</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="515 790 994 958"><b>Indicateurs de résultats</b></th> <th data-bbox="994 790 1409 958"><b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, focus groupe, grille d'évaluation, etc.)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="515 958 994 1048">Nombre de recrutement de services civiques</td> <td data-bbox="994 958 1409 1048">Contrats signés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1048 994 1137">Nombre de Formation des services civiques</td> <td data-bbox="994 1048 1409 1137">Feuille d'émargement</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1137 994 1339">Nombre d'accompagnement des services civiques</td> <td data-bbox="994 1137 1409 1339">Feuille émargement séances de supervision Compte rendu réunion d'équipe</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1339 994 1395">Nombre de jeunes repérés</td> <td data-bbox="994 1339 1409 1395">Tableaux de bord</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1395 994 1451">Nombre de jeunes orientés</td> <td data-bbox="994 1395 1409 1451">Tableaux de bord</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1451 994 1507">Nombres d'actions mises en œuvre</td> <td data-bbox="994 1451 1409 1507">Planning, comptes rendus</td> </tr> <tr> <td data-bbox="515 1507 994 1563">Nombre de structures partenaires</td> <td data-bbox="994 1507 1409 1563">Conventions signées</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Indicateur d'impact :</b></p> <p>Les impacts du projet correspondant aux changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des jeunes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le repérage précoce des jeunes en souffrance psychique et l'orientation de façon graduée et personnalisée des jeunes sont améliorés.</li> <li>- La stigmatisation des problématiques psychiques est réduite au sein des structures bénéficiaires et sur les territoires concernés.</li> </ul>	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, feuille d'émargement, comptes-rendus, etc.)	Nombre de formations et de sensibilisations	Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)	Nombre d'actions d'information	Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)	Nombre d'entretiens individuels	Comptes rendus entretiens	Nombre d'évaluations des situations individuelles	Questionnaires estime de soi et auto-évaluation	Impacts perçus	Questionnaires auto-évaluation	Niveau de satisfaction	Questionnaires (SC, jeunes et partenaires)	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, focus groupe, grille d'évaluation, etc.)	Nombre de recrutement de services civiques	Contrats signés	Nombre de Formation des services civiques	Feuille d'émargement	Nombre d'accompagnement des services civiques	Feuille émargement séances de supervision Compte rendu réunion d'équipe	Nombre de jeunes repérés	Tableaux de bord	Nombre de jeunes orientés	Tableaux de bord	Nombres d'actions mises en œuvre	Planning, comptes rendus	Nombre de structures partenaires	Conventions signées
	<b>Indicateurs de processus</b>	<b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, feuille d'émargement, comptes-rendus, etc.)																													
	Nombre de formations et de sensibilisations	Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)																													
	Nombre d'actions d'information	Quizz, questionnaires (SC, jeunes, partenaires)																													
	Nombre d'entretiens individuels	Comptes rendus entretiens																													
	Nombre d'évaluations des situations individuelles	Questionnaires estime de soi et auto-évaluation																													
	Impacts perçus	Questionnaires auto-évaluation																													
	Niveau de satisfaction	Questionnaires (SC, jeunes et partenaires)																													
	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Avec quels outils d'évaluation ?</b> (Questionnaire, focus groupe, grille d'évaluation, etc.)																													
	Nombre de recrutement de services civiques	Contrats signés																													
Nombre de Formation des services civiques	Feuille d'émargement																														
Nombre d'accompagnement des services civiques	Feuille émargement séances de supervision Compte rendu réunion d'équipe																														
Nombre de jeunes repérés	Tableaux de bord																														
Nombre de jeunes orientés	Tableaux de bord																														
Nombres d'actions mises en œuvre	Planning, comptes rendus																														
Nombre de structures partenaires	Conventions signées																														

**Méthode d'évaluation :**

Des outils de recueil de données sont prévus, suivant les critères et indicateurs définis :

- Pour les ambassadeurs en santé mentale :

Questionnaire sur l'estime de soi (échelle d'estime de soi de Rosenberg) ; test de connaissances (d'auto-évaluation) sur la santé mentale ; questionnaire sur la satisfaction ; entretiens semi-directifs individuel afin d'appréhender les effets qualitatifs et les impacts dans le parcours du jeune à 3 mois.

- Pour les jeunes ciblés :

Test de connaissances sur la santé mentale ; questionnaire sur l'estime de soi (échelle d'estime de soi de Rosenberg) ; questionnaire de satisfaction de l'intervention.

- Pour les professionnels des structures jeunesse :

Questionnaire sur les représentations sur la question de la santé mentale ; entretiens semi-directifs individuels avec les représentant.e.s de chaque structure afin d'appréhender les effets qualitatifs, les impacts au sein de la structure et plus largement sur le territoire.

***Etant précisé que, dans ce cadre, nous bénéficierons d'un soutien de la fondation Lyonnaise, Fondation SUEZ ex Lyonnaise des Eaux***

<b>Action n° 3.6</b>	<b>TAPAJ - Travail alternatif payé à la journée</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Addictions France 51
	<i>Personne référente</i> Solène BROCHAYE
	<i>Adresse</i> 1-3 impasse de la Blanchisserie 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 88 30 88 grandest51@addictions-france.org
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place TAPAJ à Reims comme levier auprès des jeunes en situation de précarité.</li> <li>-Aller vers les jeunes dans une démarche de réduction des risques.</li> <li>-Amener ces jeunes plus précocement vers la santé et l'insertion.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagner ces jeunes sur des plateaux (à la journée) de travail et les encadrer, en les payant directement.</li> <li>-Mobiliser les jeunes en mobilisant et valorisant leurs capacités et proposer une approche globale.</li> </ul>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>TAPAJ est un programme porté par un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et CAARUD (Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les usagers de drogues).</p> <p>Programme d'insertion globale via le levier travail basé sur des principes de réduction des risques.</p> <p>Des temps de réunions ont déjà eu lieu entre la DIRRECTE, l'ARS et TAPAJ France pour déployer ce projet.</p> <p>Ce programme permet de réinsérer les jeunes en difficultés en mobilisant et valorisant leurs capacités de travail et en proposant une approche globale de prise en charge. Ces jeunes sont accompagnés sur des plateaux de travail réalisés par les jeunes au service des entreprises ou collectivités, encadrés par nos travailleurs sociaux et payés directement en fin de journée.</p> <p>Ce projet sera porté par des professionnels du secteur médico-social spécialisés en addictologie. Ces professionnels devront aller à la rencontre des jeunes et des associations intermédiaires ou entreprises afin de les accompagner sur ces plateaux de travail.</p> <p>Ce travail ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas dans la durée. Ce programme apporte une réponse adaptée aux situations de jeunes dont les problématiques sociales, éducatives et sanitaires les tiennent éloignés des dispositifs de droit commun. Ce dispositif peut être un sas avant l'entrée en structure d'insertion ou tout autre dispositif et participer au "aller vers" des publics invisibles.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Structures œuvrant pour la jeunesse, Insertion par économie, ...
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans)

<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	CU Grand Reims MILDECA
<b>Déterminants de santé</b>	<p><b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <p><b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population</p>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Moyens humains mobilisés pendant les formations</li> </ul> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de formation réalisée</li> <li>✓ Nombre et profil des participants aux formations</li> <li>✓ Nombre et type de structures représentées aux formations</li> <li>✓ Nombre d'échanges de pratiques réalisés</li> <li>✓ Nombre et type d'accompagnements réalisés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux d'atteinte des objectifs de la formation</li> <li>✓ Taux de satisfaction de la formation</li> <li>✓ Nombre de projets créés</li> <li>✓ Nombre de projets mis en place</li> <li>✓ Taux de satisfaction quant aux échanges de pratiques</li> <li>✓ Taux de satisfaction quant aux accompagnements</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Questionnaire - Feuille émargement</li> </ul>	

<b>Action n° 3.7</b>	<b>Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA généraliste)</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)
	<i>Personne référente</i> Sébastien JACQUES
	<i>Adresse</i> 27 rue Grandval 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i> 06 74 84 57 06 sjacques@cast.asso.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le <b>CSAPA-CAST</b> a une <b>mission</b> de soin, d'aide psychosociale, de réduction des risques et des dommages pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives. Pour effectuer ses missions, l'association possède à Reims : - un pôle hébergement : un Centre Thérapeutique Résidentiel (structure de 10 places ouvertes toute l'année et tous les jours) et 10 appartements thérapeutiques ouverts toute l'année et tous les jours. - un pôle ambulatoire : accueil et accompagnement de patients toute l'année (500 personnes accueillies en moyenne à Reims)
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 3 : Ressources humaines en santé Axe 4 : Parcours Axe 5 : Autonomie et social Axe 6 : Efficience Organisation de l'offre
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Les CSAPA s'adressent à toutes les personnes en difficulté avec leurs conduites addictives (alcool, tabac, cannabis, opiacés, autres drogues, jeux ...) et aux personnes de leur entourage. Les CSAPA ont pour missions et objectifs : • L'accueil, • L'information sur les modalités d'accompagnement, les conduites addictives, les droits, • L'évaluation médicale, psychologique et sociale : il s'agit d'évaluer les conduites addictives, la situation sociale et les éventuelles difficultés associées pour proposer un accompagnement et des soins les plus adaptés aux besoins, • La prévention individuelle et collective.
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Prendre en charge de manière pluridisciplinaire (médicale, psychologique et sociale) des situations complexes liées aux addictions - Améliorer la cohérence et la coordination de la prise en charge des différents acteurs - Amener les patients à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Le CSAPA-CAST fonctionne à Reims depuis 1977 et s'inscrit pleinement dans la cité depuis sa création. Il reçoit majoritairement des Rémois ou issus de l'agglomération.
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 1977

<b>Partenaires de l'action</b>	De très nombreux partenaires conventionnent avec l'association (justice, santé, social, éducation nationale...)	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville et agglomération rémoise	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	2 000 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS (crédits ONDAM) Ville de Reims : subvention annuelle de <b>25 292 €</b> (depuis très longtemps)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Programme Régional de Santé Grand Est</i> <i>Autorisation CSAPA pour l'association (structure médico-sociale – art 312-1 alinéa 9 du Code de l'Action Sociale et des Familles)</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : nombre d'actes réalisés (rapport d'activité annuel de l'association)</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre de patients suivis</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : typologie des produits consommés, nombre d'initialisations aux TSO (traitement de substitution aux opiacés)</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : report sur logiciel interne et spécifique des CSAPA</i></p>	

<b>Action n° 3.8</b>	<b>Microstructure médicale en addictologie (MSMA)</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action      Action expérimentale
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Christophe MOLLE</i>
	<i>Adresse</i> <i>27 rue Grandval 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>07 66 83 75 28      cmolle@cast.asso.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le CAST reçoit dans son centre ambulatoire à Reims beaucoup de patients (environ 500/an) mais ne parvient pas à toucher certains usagers notamment ceux issus des quartiers prioritaires rémois (QPV) comme Orgeval ou Croix Rouge. Le lieu peut parfois leur paraître stigmatisant ou inapproprié. C'est pour cela que nous projetons d'ouvrir dans un premier temps une microstructure au sein de la maison de santé du quartier Orgeval. Les microstructures médicales addictions (MSMA) se développent pour répondre aux difficultés d'accès aux soins des usagers de drogues (également alcool et tabac), et de prise en charge de ce public chez les professionnels. Elles ont un double objectif : améliorer le maillage territorial des prises en charge et l'accès à des soins de proximité pour les patients avec une ou plusieurs conduites addictives et présentant une situation complexe par une approche pluri professionnelle centrée autour du médecin traitant. Le médecin traitant a été identifié sur le quartier, il s'agit du Docteur D'HUMIERE qui est partie prenante pour cette expérimentation. Le CAST mettra à disposition 3h/semaine un psychologue et un travailleur social. Les consultations de la microstructure auront lieu à la maison de santé. Il s'agira des patients du médecin orientés par lui vers la MSMA. Cette microstructure permettra une prise en charge renforcée des patients souffrant d'addictions, en associant donc médecin traitant, travailleur social, et psychologue. Les microstructures dans la Région GE permettent d'accompagner près de 2300 personnes. Il n'y a aucune MSMA aujourd'hui dans le département de la Marne. Nous espérons accompagner 30 personnes en 2023.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 2 : Soins de Proximité Organisation de l'offre
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer à l'échelle d'un quartier la prise en charge des patients souffrant d'addictions</li> <li>- Développer une offre de soin de l'addiction de proximité en soins primaires</li> <li>- Repérer, dépister et traiter les comorbidités, notamment celles liées au VIH et aux hépatites</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en charge de manière pluridisciplinaire (médicale, psychologique et sociale), au sein de la maison de santé du quartier Orgeval (QPV), des situations complexes liées aux addictions.</li> <li>- Améliorer la cohérence et la coordination de la prise en charge des différents acteurs</li> <li>- Amener les patients à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées</li> </ul>

<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>La microstructure va se déployer dès juin 2023. Le médecin y est favorable et le CAST peut (malgré une tension des ressources humaines dans son centre d'accueil) mettre à disposition chaque semaine deux professionnels pour la MSMA. Une aide financière de la collectivité serait néanmoins la bienvenue.</p> <p>La microstructure pourra également développer outre l'axe addiction deux autres axes : précarité et santé mentale.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : juin 2023	
<b>Partenaires de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maison de santé ORGEVAL (mise à disposition de locaux)</li> <li>- Agence Régionale de Santé (financement art.51)</li> </ul>	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	<p>Enfant – jeune – parent</p> <p>Personne âgée – personne en situation de handicap</p> <p>Personne précaire</p>	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	<p>Médico-social</p> <p>De la prévention et de la promotion de la santé</p>	
<b>Territoire d'intervention</b>	Laon - Zola - Neufchâtel - Orgeval	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	15000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS dans le cadre de l'article 51 Ville de Reims dans le cadre de la politique de la ville : 5000€/an (demande)
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Locaux, assurance, matériel, déplacement pris en charge par l'association
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité</p> <p><b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p> <p><b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme Régional de Santé Grand Est	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	

<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Indicateurs de processus : nombre d'actes réalisés (psychologue, médecin traitant, travailleur social)</i></li><li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre de patients suivis (objectif de 30 patients en 2023)</i></li><li>- <i>Indicateurs d'impact : typologie des produits consommés, nombre d'initialisations aux TSO (traitement de substitution aux opiacés)</i></li></ul> <p><i>Méthode d'évaluation : rapport d'activité annuel, chiffrage issu du logiciel national utilisé (MAIA)</i></p>
--	---

<b>Action n° 3.9</b>	<b>Consultation avancée en addictologie</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)
	<i>Personne référente</i> Christophe MOLLE
	<i>Adresse</i> 27 rue Grandval 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i> 07 66 83 75 28 cmolle@cast.asso.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Mise en réseau des acteurs de la santé mentale</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Le CAST reçoit dans son centre ambulatoire à Reims beaucoup de patients (environ 500/an) mais ne parvient pas à toucher certains usagers notamment ceux issus des quartiers prioritaires rémois (QPV) comme Orgeval ou Croix Rouge. Le lieu peut parfois leur paraître stigmatisant ou inapproprié. C'est pour cela que nous avons mis en place depuis quelques années des consultations avancées (permanences) au sein de deux quartiers rémois (Orgeval et Croix Rouge). Bien que nous projetions d'ouvrir une microstructure sur le quartier Orgeval (voir fiche action) nous entendons poursuivre cette action d'aller vers indispensable rejoignant des objectifs de la politique de la ville. Nous pourrions également effectuer sur ces secteurs des actions collectives de prévention (collèges, lycées, maisons de quartier...)
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Organisation de l'offre
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	-Renforcer à l'échelle d'un quartier la prise en charge des patients souffrant d'addictions - Renforcer la politique d'aller vers de l'association
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Ouvrir ou renforcer des permanences sur deux quartiers rémois (Orgeval et Croix Rouge, voire d'autres comme les Châtillons par exemple) - Améliorer la cohérence et la coordination de la prise en charge des différents acteurs - Amener les patients à mieux appréhender leurs problèmes d'addiction et les difficultés sociales et psychologiques associées
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Les permanences sont mises en place mais peinent encore à trouver leur public. Il faut du temps pour qu'elles deviennent plus efficaces
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Maison de santé ORGEVAL, maisons de quartier, centre de soin infirmier Croix Rouge, CSD Croix Rouge, Service Départemental de Prévention, bataillon de la prévention, Addiction France, CAARUD
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé

<b>Territoire d'intervention</b>	Croix Rouge - Orgeval	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	5000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	Dans le cadre de la politique de la ville : 5000€/an (demande)
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Locaux, assurance, matériel, déplacements pris en charge par l'association
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Contexte économique et politique</b> Augmentation des richesses locales Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Programme Régional de Santé Grand Est</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : nombre d'actes réalisés</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : nombre de patients suivis (objectif de 25 patients en 2023)</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : typologie des produits consommés</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : rapport d'activité annuel, chiffrage issu du logiciel interne du CSAPA-CAST</i></p>	

Action n° 3.10	<b>Accueil de personnes en souffrance psychique</b>
----------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1 Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <b>CPCT-CA</b> <i>Centre Psychanalytique de Consultation et de Traitement</i>
	<i>Personne référente</i> <b>Dr Christophe DELCOURT</b>
	<i>Adresse</i> <b>46 rue Chabaud 51100 REIMS</b>
	<i>Tel et email</i> <b>03 26 03 61 86</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Proposer à tous ceux qui n'en ont ni les moyens, ni l'occasion, et qui sont souvent hors des dispositifs de soins, de rencontrer gratuitement et pour une durée de seize séances un psychanalyste.  Action initiée en 2007 au sein des ateliers santé ville et qui se poursuit depuis. Programme développé dans le Grand Reims avec axe prioritaire quartier en difficulté
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 2 : Soins de Proximité
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer le pouvoir d'agir et Aider les sujets à saisir et agir sur les déterminants de leurs difficultés. Améliorer la Lutte contre la souffrance psychique de toute personne échappant au système de soins, et notamment en précarité Renforcer l'accès aux soins psychanalytiques Renforcer l'accompagnement des moments de passage
<b>Objectifs opérationnels</b>	Améliorer la connaissance et la responsabilité des sujets Renforcer l'accès à des consultations psychanalytiques Renforcer l'orientation vers le réseau des structures spécialisées
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Ce dispositif gratuit comprenant 1 à 3 consultations avec un analyste sénior puis un traitement non médical (16 séances maximum) Permettre la reprise de cas, du contrôle de la pratique, formation des accueillants, recherche clinique
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2007 Fin : Non limitée
<b>Partenaires de l'action</b>	Ceux décrits dans les statistiques et les documents joints
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport

<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	121.200€
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims 11k€, Département 15k€ (en nature : locaux éclairés, chauffés entretenus...)
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Bénévolat 95.000€
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Non référencé mais membre de la Fédération des Institutions de psychanalyse appliquée qui regroupe plus de trente institutions aux buts voisins en France et Belgique.</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : <b>recherche interne au CPCT</b></i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : <b>statistiques multicentriques</b></i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : <b>retours multiples</b></i></li> </ul> <p><i>Bilan chiffré suivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre de réunions et rdv extérieur</i></li> <li>- <i>Nombre d'appels téléphoniques au CPCT</i></li> <li>- <i>Nombre de demandes de rdv</i></li> <li>- <i>Nombre de premiers rdv réalisés</i></li> <li>- <i>Nombre de traitements en cours</i></li> <li>- <i>Nombre de séances de traitement</i></li> <li>- <i>Nombre de patients accueillis (hommes / femmes/ tranches d'âges / par quartiers, orientés par qui, ...)</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>  <i>Statistiques propres au CPCT</i></p>	

## AXE stratégique n°4 Prévention, Promotion et Education à la santé

La démarche d'élaboration du CLS3 a favorisé prioritairement la participation et la contribution de tous les acteurs du territoire, impliqués autour de cet axe.

Dans une démarche d'amélioration continue, le CLS 3 priorise le travail en réseau des acteurs de santé et du champ social existant à Reims. L'animation du CLS3 a pour ambition pour les prochaines années d'accompagner et d'amplifier cette dynamique collective, attendu qu'elle contribue à renforcer l'impact des actions menées par les porteurs de projet.

Les actions inscrites dans cet axe stratégique sont le résultat de cette approche collaborative et de la mobilisation des acteurs locaux.

Les actions de sensibilisation, d'information et de formation sont des composantes essentielles d'un Contrat Local de Santé (CLS) visant à améliorer la santé globale de la population.

Les actions de prévention pour tous les publics sont cruciales pour promouvoir la santé et prévenir les maladies à l'échelle de la communauté. Les acteurs porteurs des actions de prévention ont veillé à ce qu'elles soient accessibles à tous les groupes de la population, particulièrement pour les actions de prévention primaire.

Le renforcement de la prévention secondaire est une démarche importante pour améliorer la santé de la population, car elle vise à détecter et à traiter les problèmes de santé à un stade précoce, avant qu'ils ne deviennent plus graves. Les campagnes de dépistages pour des maladies courantes, telles que le cancer, le diabète, l'hypertension..., les consultations avancées, des activités de sensibilisation sur la santé psychologique sont autant d'actions qui vont soutenir et renforcer la prévention secondaire dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de la ville de Reims.

Enfin la prévention tertiaire est essentielle pour aider les patients atteints de maladies chroniques ou graves à maintenir leur qualité de vie, leur capacité à maintenir des interactions sociales : mettre en place des programmes de réhabilitation qui visent à aider les patients à retrouver leur indépendance, réintégrer la vie professionnelle, sociale et familiale.

Ces dynamiques collectives et le maillage des acteurs sur l'ensemble du territoire de la ville permettront d'agir au plus près des populations et dans la diversité de leurs lieux de vie. Le territoire de la ville de Reims bénéficiera de l'ancrage local des acteurs et de la proximité des actions avec les habitants : les centres de soins infirmiers, les associations caritatives, les structures d'insertion, les établissements scolaires dont les lycées, le tissu que constituent les associations sportives, les acteurs du champ de l'addiction par exemple.

## AXE stratégique n°4 Prévention, Promotion et Education à la santé

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.1	Améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer	Centre Ressources de Reims - un autre regard sur le cancer	ART THERAPIE	Développer l'accueil et l'accompagnement de personnes touchées par le cancer et leurs aidants.	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.2	Renforcer la disponibilité des offres de dépistage au plus près des populations	AIDES	VIH-sida, hépatites et IST - Agir avec les populations les plus vulnérables	Agir avec les populations les plus vulnérables au VIH-sida, aux hépatites et aux IST, en développant la prévention combinée et l'accompagnement de parcours de santé, afin d'avoir un impact sur les épidémies	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
4.3	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers Trois Fontaines	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.4	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers Louvois	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.5	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers du Chemin Vert	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.6	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers quartier Croix-Rouge (Billard)	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.7	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers Trois Piliers	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.8	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Centre de soins infirmiers Orgeval	Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.9	Renforcer la disponibilité des offres de dépistage au plus près des populations	Ligue contre le cancer	Octobre Rose – Améliorons le dépistage du cancer du sein	Faire participer les femmes fréquentant les Maisons de Quartier au DOCS Communiquer par les pairs sur le DOCS	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.10	Renforcer la formation des soignants/professionnels	Ligue contre le cancer	Patient Ressource – Une approche innovante pour et par les malades	Informers les professionnels de santé aux difficultés spécifiques rencontrées par les personnes atteintes de cancer dans leur relation aux soignants	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.11	Améliorer la prévention primaire des cancers	Ligue contre le cancer	Protégeons les enfants des UV !	Promouvoir les comportements favorables par rapport aux risques liés à l'exposition au soleil.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
4.12	Améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer	Ligue contre le cancer	Soins de support sécurisés pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches	Améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.13	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de conduites addictives	Lycée Clemenceau	Prévention des conduites addictives au lycée	<p>Informers les élèves sur les effets physiques, psychologiques et sociaux de la consommation de produits addictifs.</p> <p>Informers les élèves sur la loi concernant les produits addictifs.</p> <p>Développer les compétences psychosociales des élèves leur permettant de développer un esprit critique et prendre des décisions responsables et éclairées face aux sollicitations concernant les produits addictifs.</p> <p>Informers les élèves sur les personnes et les structures de prise en charge</p>	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
4.14	Renforcer les connaissances/compétences des encadrants de la restauration scolaire	PART/AGES 51	Formation personnel petite enfance et ATSEM autour des compétences psychosociales	Former les professionnels de la petite enfance aux compétences psychosociales au sein d'un établissement accueillant des jeunes enfants et les ATSEM de la ville de Reims	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
4.15	Renforcer la disponibilité d'actions de solidarité et de proximité	Secours Populaire Français Fédération 51	Ateliers/forums santé bien-être	Informers / sensibiliser / mobiliser les personnes aidées par le SPF, et plus largement les habitants des quartiers concernés, sur les gestes de prévention santé et l'adoption de comportements plus favorables à la santé, aux fins de favoriser l'accès à une meilleure santé chez les personnes qui en sont souvent éloignées.	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
4.16	Renforcer la disponibilité des actions en matière d'activités physiques	Réseau Sport Santé Bien-Etre	Maison Sport Santé - Réseau Marne	Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive et lutter contre la sédentarité.	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.17	Renforcer la disponibilité des actions en matière d'activités physiques	Réseau Sport Santé Bien-Etre	Développer les parcours sport-santé à Reims	Renforcer la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.18	Renforcer la disponibilité des actions en matière d'activités physiques	Réseau Sport Santé Bien-Etre	Développer une offre sportive adaptée à destination des plus de 60 ans	Renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent et prennent en charge les personnes âgées du territoire	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
4.19	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	Ville de Reims	Dispositif 65+	Renforcement des capacités individuelles Renforcement des capacités des communautés Amélioration des conditions de vie et de travail Réorientation des services de santé Développement stratégique	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
4.20	Renforcer la coordination entre ESMS et réseaux de soins	Ville de Reims	Vers une Maison des Aînés et des Aidants	Informé et sensibiliser aux bonnes pratiques pour retarder, compenser la perte d'autonomie Renforcer les comportements favorables au bien-être du binôme aidé-aidant Renforcer la coordination entre les acteurs du social, médico-social et du sanitaire, Développer la co-construction dans le parcours des personnes âgées ou des aidants, Renforcer la prévention et l'éducation pour la santé pour les personnes âgées, Renforcer le repérage des aidants, Renforcer les compétences des professionnels en matière de prévention et de promotion de la santé,	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
4.21	Renforcer l'accessibilité géographique aux activités physiques	Ville de Reims	A Reims Sportez votre santé	Rendre accessible la reprise d'une activité physique pour les personnes inactives avec une pathologie : -Former des éducateurs sportifs -Faciliter la mise en place de créneaux Sport-Santé -Informé le grand public de l'offre existante sur le territoire -Mettre en place un parcours coordonné Sport-Santé	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.22	Renforcer la visibilité des offres d'appuis existantes à destination des aidants	Ville de Reims	Pôle Ressource Petite Enfance Handicap PRPEH	Soutien à la parentalité et accompagnement des familles Accompagnement des professionnels Accompagnement plus spécifique des équipes d'EAJE	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.23	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	CCAS	Promouvoir le « bien manger et le bien vieillir » à l'Épicerie Sociale et Solidaire de Reims	Sensibiliser les bénéficiaires de l'épicerie sociale aux enjeux de la prévention santé. Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en mettant à disposition les dons des associations locales	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
4.24	Renforcer l'accessibilité géographique aux dépistages	AAPS	Le Dépistage de la rétinopathie diabétique	Renforcer l'accessibilité à un dépistage de la rétinopathie diabétique	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.25	Renforcer la disponibilité des actions en matière d'activités physiques	EFSRA	Les journées de la forme "Bien Bouger, Bien Manger".	Les Journées de la forme répondent à plusieurs objectifs. <ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontrer des personnes sédentaires, inactives, malades ou éloignées de la pratique sportive.</li> <li>• informer le plus grand nombre sur l'importance d'une activité physique et sensibiliser aux risques de la sédentarité.</li> <li>• tisser un lien entre les participants et les acteurs sur l'année.</li> <li>• offrir une continuité pour les participants.</li> </ul> Les stages de la forme bien bouger, bien manger. <ul style="list-style-type: none"> <li>• créer une synergie entre les acteurs du « sport santé » et les partenaires.</li> <li>• infléchir un comportement et créer de nouvelles habitudes en allant dans les clubs sportifs, centres adaptés etc.</li> <li>• promouvoir l'activité physique adaptée « le sport santé », les acteurs du sport santé et le réseau sport santé bien-être de Champagne-Ardenne.</li> </ul>	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.26	Renforcer la disponibilité des actions en matière d'activités physiques	UFOLEP	Séniors en Forme	En complément des activités physiques et sportives qui constituent notre priorité d'intervention, des ateliers thématiques sont proposés. Des ateliers ou temps d'observation et d'échanges, autour de la notion de sport santé, de la promotion des modes de vie actifs, de la nutrition, de la mixité sociale sont mis en place. Ces ateliers spécifiques auront comme visée la transférabilité (« refaire chez soi » ou s'engager dans une pratique régulière d'activité), c'est-à-dire permettre l'acquisition d'une autonomie progressive dans la pratique d'activités sportives et des comportements liés.	Axe populationnel 2 PERSONNE AGEE/EN SITUATION DE HANDICAP
4.27	Renforcer l'accessibilité géographique aux activités physiques	UFOLEP	Bougez-vous la santé	Faire découvrir des activités physiques et sportives Proposer des activités ludiques, épanouissantes pour tous Proposer des activités collectives favorisant les interactions Apporter les notions de règles de vie en collectivité et dans le monde du travail (respect des horaires, respect d'autrui, engagement...)	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.28	Renforcer les pratiques d'aller-vers les publics	REMCA CARTONNERIE- Grabuges	Prévention des risques auditifs	Prévenir les risques auditifs en direction du jeune public (6-18 ans) : informer le public sur les risques auditifs et le fonctionnement du système auditif, sensibiliser et éduquer à la bonne écoute des musiques amplifiées Organiser des spectacles dont la thématique porte sur la prévention des risques auditifs Sensibiliser le jeune public et le corps enseignant	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
4.29	Améliorer la prévention primaire des cancers	Institut GODINOT	Prévention des cancers : faire face aux défis avec une offre coordonnée au niveau locale	Favoriser l'accessibilité de la population à une prise en charge carcinologique et à la prévention des cancers au cœur du centre-ville de Reims	AXE populationnel TOUT PUBLIC

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.30	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition	La Maison de la Nutrition	Promotion de la santé en matière de nutrition	Proposer 3 créneaux par semaine d'une heure de permanences conseils diététiques par an, hors période scolaire, dans les locaux de la Maison de la Nutrition. Animer 5 créneaux d'accompagnements d'étudiants rémois sur des projets en lien avec l'alimentation. Proposer 2 ateliers collectifs sur la thématique de l'alimentation (atelier cuisine, rendez-vous des parents...) de deux heures par an dans les locaux de la MN ou dans une structure médico-sociale ou culturelle rémoise	Axe populationnel 3 PRECAIRES/VULNERABLES
4.31	Renforcer l'interconnaissance des acteurs	CLIC	Le Bien Vivre des Seniors rémois	Prévention santé : orientation vers des activités physiques adaptées, des ateliers numériques et adaptation du logement. Dépistages des pathologies liés à l'avancée en âge. Accompagnement des seniors : évaluation à domicile pour repérer des besoins, détecter les personnes isolées et orienter vers des solutions adaptées, accompagner et écouter les aidants, veille et relais vers les acteurs du territoire. Coordination des acteurs du territoire : organisation et animation de réunions pluriprofessionnelles pour améliorer l'accompagnement des personnes suivies, participation à des commissions géré par la Ville de Reims et par la PARAF. Rencontre des partenaires nouveaux ou existants.	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP
4.32	Renforcer la disponibilité d'actions de socialisation/de lien social à destination des personnes aidantes	France Alzheimer Marne	Accompagnement des familles	Entretiens sur rdv Permanence téléphonique Calendrier des formations, des groupes de parole,	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.33	Renforcer la disponibilité d'actions de solidarité et de proximité	UnisCité	Service Civique Solidarité Seniors	Des volontaires en service civique accompagnent individuellement 8 personnes âgées résidant à domicile par semaine. Cet accompagnement peut se faire à travers des visites à domicile ou des animations collectives. Les volontaires interviennent en binôme. Leur action vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'isolement des personnes âgées recevant peu de visites de leur entourage, qu'il soit familial ou du voisinage,</li> <li>• Développer des liens intergénérationnels avec des jeunes engagés en service civique et valoriser les parcours de vie.</li> <li>• Favoriser le bien-être et le bien-vivre des personnes âgées dans leur quartier en contribuant au développement du lien social</li> <li>• Contribuer à préserver leur autonomie et leur maintien à domicile</li> </ul>	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP
4.34	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de conduites addictives	Addictions France	Prev'addict – Mise en place du programme	Prévenir les conduites addictives chez les jeunes - Eviter l'entrée dans des consommations de produits psychoactifs - Renforcer les compétences de vie des élèves - Donner les outils et moyens aux équipes éducatives pour prévenir les conduites addictives et renforcer les compétences de leurs élèves Donner les moyens aux parents de gérer les éventuelles consommations et d'adopter une posture adaptée	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS
4.35	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de conduites addictives	Addictions France	FESTIF- Mise en œuvre du dispositif	Intervenir lors d'événements festifs pour échanger avec les visiteurs, leur prodiguer des conseils de réduction des risques et des dommages, distribuer du matériel RDRD, et plus largement échanger avec eux sur les effets et risques de consommation de substances et de comportements à risques.	Axe populationnel 1 JEUNES ENFANTS PARENTS

N°	Objectifs	Porteur	Actions	Description	Public
4.36	Renforcer l'interconnaissance des acteurs	CHU	Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville	<p>Mettre en œuvre, développer et accompagner le développement de PARCEO sur la base de l'expérimentation en diabétologie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-prolonger le partenariat avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC)</li> <li>-Accompagnement des projets pour faciliter/renforcer les relations/liens ville/hôpital</li> <li>-Faciliter/Fluidifier le parcours patients dans les situations complexes</li> </ul>	AXE populationnel TOUT PUBLIC
4.37	Renforcer la visibilité des offres d'appuis existantes à destination des aidants	CHU	PARAF - Conforter et soutenir la Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux	<p>Pérenniser les activités d'écoute active et de soutien psychologique à destination des proches aidants ou du binôme aidants aidé</p> <p>Poursuivre les actions menées autour de groupes de pairs pour partager les expériences, se soutenir, rompre l'isolement et renforcer des liens sociaux entre familles</p> <p>Renforcer les actions d'information et de sensibilisation autour de la PARAF à destination des aidants mais aussi des professionnels de santé hospitaliers et libéraux du territoire</p> <p>Etendre l'offre de répit par la formalisation d'un projet de dispositif mixte intégrant des actions de suppléance au domicile et de halte répit durant les temps d'activité proposé par la PARAF</p>	Axe populationnel 2 PERSONNES AGEES/EN SITUATION DE HANDICAP

<b>Action n° 4.1</b>	<b>ART-THERAPIE</b>
----------------------	---------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CENTRE RESSOURCE REIMS</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Antoine DEMONCEAUX, président</i>
	<i>Adresse</i> <i>38 B RUE DE COURLANCY 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 35 47 05    contact@centre-ressource-reims.org</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Mise à disposition d'activités d'art thérapie à des personnes touchées par le cancer et leurs aidants L'art-thérapie consiste à utiliser le processus créatif à des fins thérapeutiques. L'art-thérapie est une forme de psychothérapie qui utilise la création artistique (dessin, peinture, collage, sculpture, etc.) pour prendre contact avec sa vie intérieure
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	Permettre à des personnes touchées par le cancer et leurs aidants de participer à des activités sans impact sur l'environnement et redonnant du lien social et une meilleure qualité de vie
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mettre en place des ateliers spécifiques dans le cadre défini de l'art-thérapie
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Septembre 2023 : mise en place des ateliers. Septembre à décembre 2023 : Développement des ateliers Juin 2024 : évaluation des résultats.
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : septembre 2023
<b>Partenaires de l'action</b>	Fleuriste, peintre, art-thérapeutes, danseuse, calligraphie. CPAM, ARS
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical ONCOLOGUES Paramédical INFIRMIERES, KINES Médico-social ASSISTANTES SOCIALES De la prévention et de la promotion de la santé CPAM De l'éducation/la formation EFSRA De la culture/loisirs/sport SPORTS POUR TOUS/ SPORT SANTE

<b>Territoire d'intervention</b>	Grand Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	30 000€
	<i>Financeurs et montants</i>	DONS PRIVES
	Autres ressources mobilisables	50 BENEVOLES
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Plan cancer national</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui : mise en lien inter-associatif dans la lutte contre le cancer	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : NON déjà connus</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : OUI / qualité de vie et de réinsertion sociale</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : OUI sur une population ciblée (cancer)</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : EQV</i></p>	

Action n° 4.2	<b>VIH-sida, aux hépatites et aux IST - Agir avec les populations les plus vulnérables</b>
---------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	<b>Action existante hors CLS</b>	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Association AIDES</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Philippe MALFRAIT, responsable de la région Grand Est</i>
	<i>Adresse</i>	<i>66 rue Stanislas 54000 Nancy</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 83 35 32 32 pmalfrait@aidés.org</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En Champagne Ardenne, nous étions dans une démarche de reprise d'activité sur le lieu de mobilisation (LM) de REIMS, depuis le mois de juillet 2021. En revanche en 2022, nous pouvons affirmer en nous appuyant sur l'ensemble des indicateurs présentés ci-après dans ce rapport d'activité, que nous étions sur un lieu de mobilisation en pleine activité.</p> <p>Cette démarche globale a donc été concrétisée de la manière suivante lors de diverses modalités d'interventions bien spécifiques, dans et hors les murs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences d'accueil hebdomadaires en santé sexuelle.</li> <li>- Permanences téléphoniques concomitantes.</li> <li>- Actions dématérialisées sur les sites/réseaux sociaux.</li> <li>- Accompagnements individuels en santé et/ou en lien avec les droits communs/fondamentaux.</li> <li>- Groupes de parole.</li> <li>- Interventions en outreach (maraudes, structures partenaires).</li> <li>- Actions de visibilité.</li> <li>- Communication.</li> <li>- Mobilisation des personnes/publics concernés.</li> </ul> <p>Certaines actions ont été pérennisées et renforcées, d'autres ont été supprimées du fait d'un manque de pertinence.</p> <p>Notre approche des populations vulnérables doit donc également continuer à renforcer la prise en compte des cumuls de facteurs de vulnérabilité, le développement des précarités et les difficultés d'accès à la santé globale/aux soins/aux outils de prévention combinée et diversifiée.</p> <p><b>Concernant les HSH</b> (Hommes ayant des Rapports Sexuels avec d'autres Hommes), malgré une baisse de diagnostics de séropositivité chez les personnes nées en France (hétérosexuel(le)s et HSH), observée depuis quelques années, qui est restée relativement stable, une diminution de l'incidence n'est toujours pas observée chez les HSH de plus de 40 ans, chez lesquels le nombre de découvertes de séropositivité continue à augmenter.</p> <p><b>Concernant les personnes immigrantes et/ou d'origines étrangères</b>  Cette population est toujours après les HSH, la plus concernée par le VIH, de plus, Le mode de contamination rapporté est hétérosexuel dans plus de 80% des situations (HSH pour 1,8% des personnes), et spécifique à l'usage de drogues pour « seulement » 0,4% des cas (Pour 17% des déclarations, le mode de contamination reste toujours inconnu).</p> <p><b>Concernant les personnes vivant avec le VIH et/ou les hépatites virales.</b>  De manière générale, les personnes qui vivent avec le VIH contrôlent leur charge virale, il faut tout de même être vigilant concernant l'accès et/ou le maintien dans le soin.</p> <p><b>Concernant les consommateurs de produits psychoactifs.</b> Nous accueillons de manière générale et ponctuelle, des personnes qui ne sont pas toujours engagées dans une démarche de soins, et/ou dont les modes de consommations ou les produits consommés, les exposent à des risques majeurs (qu'ils soient infectieux, accidentels, psychiatriques, etc.), en portant une attention particulière aux usagers-ères les plus précarisé-e-s.</p>	

	<p><b>Concernant les TDS (Travailleurs-euses Du Sexe).</b> La grande majorité des personnes concernées, sont issues des communautés présentées préalablement, et peuvent cumuler de ce fait, différents facteurs initiaux de vulnérabilité (ex : Personne migrante HSH ou transgenre et TDS).</p>
<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b></p>	<p>Axe 1 : Prévention Objectif 01.0 - Renforcer la protection vaccinale de la population  Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 06.0 - Accompagner la diversification d'une offre de soins non programmés de premier recours lisible et adaptée aux besoins des territoires  Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins  Axe 4 : Parcours Objectif 04.0 - Faciliter l'accès aux soins intégrés, à la prévention et à la réduction des risques et des dommages pour l'ensemble des personnes en souffrance psychique  Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Faciliter l'accès aux droits et à l'entrée dans un parcours de santé, en partenariat avec l'Assurance maladie</p>
<p><b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b></p>	<p>Hors PRSE 3</p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p>1-Permettre aux personnes de renforcer leurs compétences, afin de faire des choix favorables pour leur santé sexuelle (individuelle et/ou collective).  2-Favoriser l'identification des expositions aux risques, la connaissance renouvelée du statut sérologique, l'adaptation de comportements/stratégies préventives, et l'appropriation des nouveaux outils de prévention combinée (TasP, PrEP, TROD, autotests VIH, etc.).  3-Favoriser un accès aux soins plus précoce pour les personnes dépistées positives, et permettre leur « inscription durable » dans une démarche de santé globale.  4-Renforcer le réseau partenarial, afin de répondre aux besoins des personnes rencontrées.  5-Participer à la création de conditions favorables à une meilleure santé sexuelle, et à la construction de réponses nouvelles et adaptées aux besoins des personnes exposées aux épidémies.  6-Permettre la démarche communautaire afin de mobiliser les personnes pour agir en favorisant l'accès à la formation et l'accompagnement dans leur parcours de mobilisation (volontaires et/ou futurs.es élus.es).</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<p><b>En lien avec l'objectif spécifique 1 :</b> Favoriser « l'aller vers » de manière physique, et/ ou virtuelle. Orienter vers les permanences de santé sexuelle de AIDES, et/ou les structures médicales et médico-sociales appropriées. Développer les connaissances sur les modes de transmission et sur les outils de prévention diversifiée. Mettre en place des temps d'échanges et/ou d'accompagnement individuels ou collectifs. Mettre en place des groupes de parole autour d'échanges d'expériences/de vécu/de pratiques</p> <p><b>En lien avec l'objectif spécifique 2 :</b> Proposer des entretiens en santé sexuelle et de réduction des risques, avec offre de dépistages par TROD. Renforcer l'offre de dépistage par TROD, par une offre médicale de dépistages des autres IST, lors des permanences de santé sexuelle dans les locaux de AIDES, avec les partenaires. Sensibiliser à un renouvellement régulier de la connaissance de son statut sérologique via l'adhésion au dispositif "Je me dépiste"...</p> <p><b>En lien avec l'objectif spécifique 3 :</b> Proposer un accompagnement communautaire individuel et/ou collectif dans des parcours visant l'autonomie en santé. Faciliter le parcours de soin en termes de confirmation de diagnostic et/ou de prise en charge médicale. Orienter ou accompagner si nécessaire physiquement vers les partenaires médicaux.</p>

	<p><b>En lien avec l'objectif spécifique 4 :</b> Orienter et/ou accompagner les personnes vers les partenaires. Développer et renforcer le réseau de partenaires, pour rompre l'isolement des personnes les plus éloignées du soin et répondre à l'ensemble des besoins et attentes exprimées. Développer un réseau pour faciliter l'accès à la PrEP. ...</p> <p><b>En lien avec l'objectif spécifique 5 :</b> Recueillir des informations/données de situations complexes/difficiles que vivent les personnes exposées au VIH, hépatites et autres IST. Faire valoir le droit des personnes en s'appuyant sur l'observatoire de AIDES, concernant les difficultés d'accès au titre de séjour pour raison médicale, les discriminations liées aux genres, à l'accès à la santé et au droit de plaider pour la mise en place de réponses adaptées. Participer aux instances de démocratie sanitaire, en particulier dans le COREVIH de la région. Participer aux groupes de travail/réflexion et aux décisions de France Asso Santé. Participer aux collectifs de droits humains et de lutte contre les discriminations en lien avec nos actions, en particulier concernant la sérophobie et les besoins des personnes...</p> <p><b>En lien avec l'objectif spécifique 6 :</b> Communiquer et/ou mobiliser sur l'ensemble de nos actions et/ou réseaux sociaux. Mettre en place des actions de visibilité. Proposer des temps collectifs de présentation de l'association et de ses principes d'actions...</p>
<p><b>Etapas de mise en œuvre – Description</b></p>	<p>Le développement ainsi que le renforcement de la prévention diversifiée/combinée. L'entrée et maintien des personnes dans un parcours de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concernant les HSH :</b> Nos interventions se déroulent principalement : Dans les lieux de sociabilité et/ou de consommations sexuelles. Sur les sites de rencontre Internet et via les applications Smartphone. Dans le cadre d'évènements ou d'actions inter associatives. Dans nos locaux.</li> <li>• <b>Concernant les personnes migrantes issues d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes :</b> Nos interventions se déroulent principalement dans les lieux fréquentés par ce public : Structures d'accueil et d'hébergement, Maisons de quartiers, Centres sociaux et de santé.</li> <li>• <b>Concernant les TDS :</b> Nos interventions se déroulent principalement : Dans les lieux de rencontre extérieurs ; Sur les sites de rencontre Internet et via les applications Smartphone. Au sein de AIDES ou dans les locaux de partenaires.</li> <li>• <b>Concernant les personnes Transgenres :</b> nos interventions se déroulent principalement : Dans le cadre d'actions inter associatives. Dans les autres espaces d'actions précédemment cités y compris dans nos murs et dans les locaux de partenaires.</li> </ul>
<p><b>Durée de l'action</b></p>	<p><b>Pluriannuelle</b></p>
<p><b>Partenaires de l'action</b></p>	<p>CeGIDD, CHRU, PASS, Exaequo, Croix-Rouge, SOS hépatites/CAAPP, COREVIH, Jamais Seul, Armée du Salut, ASSOR</p>
<p><b>Tranche d'âges</b></p>	<p>Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (&gt;60 ans) <b>Toute personne issue des populations vulnérables face aux épidémies de SIDA et d'hépatites virales, citées préalablement.</b></p>
<p><b>Axe populationnel</b></p>	<p>Personnes précaires</p>

<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé Institutionnels	
<b>Territoire d'intervention</b>	Croix Rouge – et autres quartiers de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour l'exercice 2023 : 168 190,00 €
	<i>Financeurs et montants</i>	L'ARS GE – 90 000,00 € Communes – 512,00 € Fonds privés Aides – 43 092,00 € Dons, mécénat – 216,00 € Reste à financer – 33 132,00 €
	Autres ressources mobilisables	<b>Locaux :</b> Locaux équipés (salles d'accueil, box d'entretien et consultation, bureaux) loués par l'association Locaux de structures partenaires et institutions <b>Outils :</b> Unité mobile à Reims Outils de communication, brochures d'information et flyers matériel de prévention. Tablettes et smartphones
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Nos actions s'inscrivent dans la perspective de mettre fin aux épidémies de VIH et VHC d'ici à 2030. <b>La stratégie nationale de santé</b> et en particulier ses objectifs visant à : <b>La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 :</b> <b>La stratégie nationale de santé sexuelle, agenda 2017-2030</b> <b>Le Projet régional de santé</b> - Réduire l'épidémie cachée - Le renforcement de la prévention et son intégration dans une approche de santé sexuelle. - Le parcours de soins.	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<b>Participation du public à l'action :</b> AIDES met en œuvre une démarche communautaire en santé, qui est l'une des stratégies d'intervention de la promotion de la santé.	

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><b>Indicateurs de processus</b></p> <p><b>Transversaux :</b>  Nombre de contacts réalisés - Nombre et type de matériel mis à disposition - Nombre et type d'actions réalisées dans les locaux - Nombre et type d'actions en extérieur - Nombre d'entretiens individuels réalisés : et spécificités (avec ou sans TROD) - Thématiques abordées lors des entretiens - Caractéristiques des populations rencontrées</p> <p><b>Etrangers malades EMA :</b>  Nombre de personnes accompagnées - Nombre de suivis par personne</p> <p><b>Partenariats :</b>  Nombre de partenariats - Nombre de nouveaux partenaires et spécificités - Nombre de personnes accompagnées</p> <p><b>Plaidoyer et Mobilisation :</b>  Nombre d'enquêtes réalisées - Participation aux instances et collectifs de santé - Nombre de personnes mobilisées et formées</p> <p><b>Indicateurs de résultat</b></p> <p>Les actions prévues ont-elles démarré comme convenu ? - Les actions réalisées se sont-elles déroulées selon les modalités prévues ? - Le public visé a-t-il été touché ? - Le territoire visé a-t-il été touché ? - Le partenariat opérationnel prévu s'est-il mis en place ? - Une communication autour de l'action a-t-elle été menée ? - Implication des partenaires institutionnels  Une réunion de cadrage (ou comité de pilotage) a-t-elle été organisée pour planifier l'action ?</p> <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>Nombre de dépistages réalisés (VIH, VHB, VHC) - Nombre de résultats positifs et spécificités - Profil des personnes accompagnées - Recours aux dépistages complémentaires - Recours à la vaccination</p> <p><b>Méthode d'évaluation</b></p> <p><b>Dolores (Données locales du réseau)</b> C'est un outil de collecte de données d'activité commun à tout le réseau AIDES, mis en place en 2012. Cet outil a pour but de faciliter le pilotage des actions, de donner une photographie globale, de préciser l'activité réalisée par les militants-es de AIDES et de caractériser à minima les publics rencontrés dans les actions. Ces données sont saisies régulièrement, elles servent à l'analyse quantitative et qualitative des actions. Ce système facilite le ciblage des actions et leur évaluation. Tout au long de l'année des données statistiques par thématiques peuvent être extraites en fonction des besoins.</p> <p><b>SINATA (Système d'information des accompagnements à AIDES (Suivi longitudinal)) :</b> Système permettant de documenter l'accompagnement des personnes rencontrées afin de mieux connaître leurs parcours individuels. Il est également opérationnel, entre autres, pour les programmes Etrangers Malades (EMA).</p> <p>Il a comme objectifs d'extraire des données qui renseignent les conditions de vie, les pratiques, l'état de santé, les pratiques de dépistage, les droits en matière d'accès aux soins etc. Les données recueillies permettront d'avoir une photographie des situations individuelles à un instant T.</p>
---	--

<b>Action n° 4.3</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CSI 3 FONTAINES</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Dylan LECART</i>
	<i>Adresse</i> <i>211 rue Paul Vaillant Couturier – 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 87 40 75 secretariat.cds3f@orange.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier</li> <li>- Proposer des actions de préventions adéquates</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous).</li> <li>- Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</li> </ul> <p>Planifier des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ...</li> <li>- Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</li> </ul> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention,</li> <li>- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</li> </ul>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins : mois 1-2</li> <li>- Planification des activités : mois 3-4</li> <li>- Mise en œuvre des activités : mois 5-12</li> <li>- Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14</li> </ul>

<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Faubourg de Laon, Clairmarais, La Neuville, Bd Roederer, St Brice Courcelles, Centre-ville</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> </ul> <p><b>Information, communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	--

<b>Action n° 4.4</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CSI LOUVOIS</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Mylène GANTOIS</i>
	<i>Adresse</i> <i>88 rue Ledru Rollin – 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 06 56 00</i> <i>m.gantois@cdslouvois.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier Proposer des actions de préventions adéquates
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <p>Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous). Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</p> <p>Planifier des activités :</p> <p>Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ... Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</p> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <p>Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention, Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</p> <p>Communiquer :</p> <p>Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</p>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Evaluation des besoins : mois 1-2 Planification des activités : mois 3-4 Mise en œuvre des activités : mois 5-12 Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Louvois, Ste Anne, Châtillons, Cormontreuil, Murigny, St Remi, Verrerie</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> </ul> <p><b>Information, communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <p>L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	---

<b>Action n° 4.5</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CSI du CHEMIN VERT</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Estelle TELLIER</i>
	<i>Adresse</i> <i>4 place du 11 novembre – 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 05 74 50</i> <i>chefdeservice.cheminvert@imc-ne.org</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier</li> <li>- Proposer des actions de préventions adéquates</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous).</li> <li>- Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</li> </ul> <p>Planifier des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ...</li> <li>- Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</li> </ul> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention,</li> <li>- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins : mois 1-2</li> <li>- Planification des activités : mois 3-4</li> <li>- Mise en œuvre des activités : mois 5-12</li> <li>- Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Chemin vert, Europe, Couture, Clemenceau, Pommery, Barbâtre, Verrerie</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> </ul> <p><b>Information, communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <p>L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	---

<b>Action n° 4.6</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1                      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Centre de soins quartier Croix Rouge</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Isabelle HERMANT</i>
	<i>Adresse</i> <i>14 allée Maurice Lemaître 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 08 27 62 idec.billard@hotmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier</li> <li>- Proposer des actions de préventions adéquates</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous).</li> <li>- Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</li> </ul> <p>Planifier des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ...</li> <li>- Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</li> </ul> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention,</li> <li>- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins : mois 1-2</li> <li>- Planification des activités : mois 3-4</li> <li>- Mise en œuvre des activités : mois 5-12</li> <li>- Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Croix Rouge, Bezannes, Tinquieux, Maison Blanche</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> </ul> <p><b>Information, communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	--

<b>Action n° 4.7</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Centre de soins infirmiers Plateau des Trois Piliers</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Dominique MALKOUN</i>
	<i>Adresse</i> <i>2 rue Emile Sénart 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 47 16 00 d.malkoun@ap3p.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier</li> <li>- Proposer des actions de préventions adéquates</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous).</li> <li>- Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</li> </ul> <p>Planifier des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ...</li> <li>- Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</li> </ul> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention,</li> <li>- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins : mois 1-2</li> <li>- Planification des activités : mois 3-4</li> <li>- Mise en œuvre des activités : mois 5-12</li> <li>- Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Trois Piliers, Petit Bétheny, Quartier Jean Jaurès, Avenue de Laon</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> </ul> <p><b>Information, communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	--

<b>Action n° 4.8</b>	<b>Actions de prévention dans certaines structures de notre quartier ou secteur d'intervention</b>
----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CSI ORGEVAL</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Laurence GUYON</i>
	<i>Adresse</i> <i>14 rue du Maréchal Galliéni 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 87 02 84 soinsorgeval@wanadoo.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Visé à renforcer la prévention, la sensibilisation à la santé et l'accès aux soins au sein de chaque quartier grâce à l'approche proactive « aller vers » notamment, les maisons de quartiers
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les besoins de prévention des patients du secteur du Centre de Soins Infirmier</li> <li>- Proposer des actions de préventions adéquates</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Evaluer les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le centre de soins évalue les besoins en prévention sur son secteur d'intervention et dresse un état des lieux réalisé par catégorie d'âge (tranches d'âges listées ci-dessous).</li> <li>- Il organise des enquêtes de terrain pour recueillir les commentaires des Rémois sur leurs besoins et préoccupations en matière de santé.</li> </ul> <p>Planifier des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir des ateliers de sensibilisation sur des sujets spécifiques tels que la nutrition, la prévention des maladies chroniques, les soins des personnes âgées, la promotion de la vaccination, l'éducation sur l'hygiène et la sécurité, la prévention de la santé mentale, les addictions, ...</li> <li>- Proposer des séances de dépistages gratuits pour les problèmes de santé courants, tels que la tension artérielle, la glycémie, ...</li> </ul> <p>Renforcer les partenariats et collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des collaborations avec les structures et notamment les gestionnaires des maisons de quartier, pour accueillir et promouvoir les activités de prévention,</li> <li>- Faciliter l'orientation vers un professionnel de la santé.</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation via des événements locaux, des affiches et des médias sociaux pour informer les Rémois des services disponibles.</li> </ul>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins : mois 1-2</li> <li>- Planification des activités : mois 3-4</li> <li>- Mise en œuvre des activités : mois 5-12</li> <li>- Evaluation des résultats et ajustement : mois 13-14</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Les Centres de Soins Infirmiers, les Maisons de Quartiers, CLIC, DAC, assistantes sociales, les professionnels de santé du quartier, les divers intervenants en fonction des besoins (nutritionniste, tabacologue, addictologue, ...).	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>La Neuville, Orgeval, Bétheny</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims CPAM
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	Personnel infirmier qualifié pour animer les ateliers et les séances de dépistage, matériel éducatif et pédagogique pour les ateliers, équipements médicaux pour les dépistages.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		

<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et typologie d'actions mises en place,</li> <li>✓ Durée de l'action (ponctuelle, annuelle, pluriannuelle),</li> <li>✓ Durée de l'action exprimée en heure,</li> <li>✓ Lieu de réalisation des actions.</li> <li>✓ <b>Information, communication :</b></li> <li>✓ Nombre de personnes informées de l'action,</li> <li>✓ Profil des personnes informées,</li> <li>✓ Type de communication.</li> </ul> <p><b>Public :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre et profil des personnes touchées par l'action (âge, sexe, lieu de résidence, situation familiale),</li> <li>✓ Niveau de satisfaction.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre de personnes déclarant avoir renforcé leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière de santé</li> <li>✓ Typologie des connaissances et des compétences renforcées</li> <li>✓ Nombre de personnes déclarant envisager des changements dans leurs habitudes de vie en matière de santé</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <p>L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque atelier à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>✓ Tableau de suivi : à l'issue de chaque action réalisée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de personnes sensibilisées et/ou nombre de personnes présentes, lieu, observations du formateur</li> <li>✓ Questionnaire avant/après durant l'atelier de sensibilisation</li> <li>✓ Questionnaire final</li> <li>✓ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> </ul>
---	--

<b>Action n° 4.9</b>	<b>Octobre Rose – Améliorons le dépistage du cancer du sein</b>
----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1    Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ligue Contre le Cancer comité de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Valérie HEMARD</i>
	<i>Adresse</i> <i>31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 79 82 92    <a href="mailto:espaceligue51@ligue-cancer.net">espaceligue51@ligue-cancer.net</a></i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Programme national de dépistage organisé du cancer du sein (par mammographie), s'adressant aux femmes de 50 à 74 ans sans facteur de risque particulier.</p> <p>Au niveau local, la Ligue contre le Cancer 51 accompagne la campagne locale Octobre Rose de promotion du dépistage organisé du cancer du sein à travers des actions de proximité auprès des publics des maisons de quartier.</p> <p>Il s'agit de favoriser la participation de femmes de 50 à 74 ans isolées ou fragiles à ce dépistage</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention    Objectif 03.0 - Améliorer l'information et la connaissance du public en s'appuyant sur les campagnes nationales de prévention pour les maladies chroniques</p> <p>Axe 4 : Parcours Objectif 02.0 - Augmenter de 6 à 8 points le taux de participation aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal, et de 5 points le taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Faire participer les femmes fréquentant les Maisons de Quartier au DOCS Communiquer par les pairs sur le DOCS
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Effectuer des séances d'information sur le dépistage organisé, soit directement auprès du public dans les maisons de quartier, soit auprès des personnes référentes, afin qu'elles puissent relayer les messages auprès de leur groupe</p> <p>Réaliser des créations « roses » au sein de différents groupes de maisons de quartier</p> <p>Mettre en place une exposition en centre-ville afin de valoriser les créations et sensibiliser le public au dépistage</p>

<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Jun : Organisation d'une réunion avec les maisons de quartier  Jun à octobre : organisation d'ateliers créatifs dans les maisons de quartier  Fin septembre : formation des personnes référentes aux principaux messages liés au dépistage du cancer du sein  Tout le mois d'octobre : échanges avec les maisons de quartier et préparation de l'exposition  Fin octobre : exposition et stand d'information en centre-ville, avec la participation d'une trentaine de bénévoles de la Ligue contre le cancer et des Maisons de Quartier qui se relaient pour sensibiliser le public à l'intérêt du dépistage  Des séances de sensibilisation à l'autosurveillance de la poitrine peuvent également être proposées en utilisant un buste de palpation</p> <p>Des séances d'information peuvent être proposées tout au long de l'année et pas uniquement durant le mois d'octobre</p> <p>Travail avec la quasi-totalité des maisons de quartier</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Partenaires principaux : Association des Maisons de Quartier de Reims Ville de Reims ARS  Partenaires ponctuels, opérationnels : CRCDC site Marne CPAM 51	
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (>60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Social	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	6000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	1000 € Ville de Reims 1000 € ARS
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Salariés et bénévoles de la Ligue contre le cancer Salariés et bénévoles des Maisons de Quartier
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) <b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme national de dépistage organisé du cancer du sein La stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030	

<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p>il s'agit de rendre actrices de la campagne Octobre Rose les femmes participant aux ateliers des maisons de quartier Le but est qu'elles s'approprient le message concernant le dépistage pour aussi en parler autour d'elles</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<p><i>Indicateurs de processus :</i>  1.1.1 Nombre de réunions organisées  1.1.2 Nombre de maisons de quartier mobilisées  1.1.3 Nombre d'ateliers organisés dans les MQ</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i>  2.2.1 Nombre et typologie des créations dans chaque MQ  2.2 Nombre de personnes reçues sur le stand OR 2023.</p> <p><i>Indicateurs d'impact :</i>  Pourcentage de personnes pour qui le dépistage est important</p> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>  Tableau de bord de suivi des activités dans les maisons de quartier  Lien avec une personne référente dans chaque maison de quartier  Questionnaire si intervention ponctuelle dans les maisons de quartier</p>

<b>Action n° 4.10</b>	<b>Patient Ressource – Une approche innovante pour et par les malades</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Ligue Contre le Cancer Comité de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Valérie HEMARD</i>
	<i>Adresse</i>	<i>31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 79 82 92    <a href="mailto:espaceligue51@ligue-cancer.net">espaceligue51@ligue-cancer.net</a></i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le soutien entre pairs est une relation d'aide offerte par des non-professionnels à des personnes avec lesquelles ils partagent une même problématique (maladie chronique, handicap...). Dans le cadre du dispositif développé par la Ligue, les pairs-aidants, nommés « patients ressource », sont des personnes ayant vécu le cancer. Ils souhaitent partager bénévolement leur expérience de la maladie et du parcours de soins auprès de personnes traversant la même épreuve, leurs proches ou des professionnels.</p> <p>Historiquement, c'est dans le cadre du <b>Plan Cancer 2014-2019</b> que le pilotage de cette expérimentation a été confié à la Ligue par l'Institut national contre le cancer dans 3 régions, notamment le Grand Est et la Ligue de la Marne en a été un acteur important. Après une évaluation positive par un cabinet externe pendant 3 ans, la Ligue Nationale a souhaité déployer dès 2021 ce dispositif afin d'offrir ce soutien au maximum de personnes malades et de professionnels de santé sur le territoire.</p> <p>Le comité de la Marne étant pionnier dans ce dispositif depuis 2016, il s'agit désormais de le pérenniser, de communiquer et de l'intensifier, notamment sur le territoire rémois où se trouvent des centres de formations, des universités, des centres de soins et des centres ressources associatifs.</p> <p>Il s'agit donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer aux <u>futurs professionnels de santé</u> (élèves infirmiers et aides-soignants, futurs médecins et pharmaciens) des témoignages de patients formés afin de les sensibiliser aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes malades et les encourager à prendre en compte ces dimensions dans le cadre de leur future pratique professionnelle. C'est le dispositif <b>patient ressource témoin (PRT)</b>.</li> <li>- Proposer à <u>des patients</u> d'échanger avec un ancien patient formé, afin d'échanger plus facilement sur certains sujets, mieux comprendre son parcours de soins, être écouté et bénéficier d'un partage d'expérience. En lien avec les services de soins. C'est le <b>patient ressource parcours (PRP)</b>.</li> </ul>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 02.0 - Faciliter la relation patient – professionnel de santé en développant la médiation en santé et l'interprétariat pour la médecine de ville	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	

<b>Objectifs spécifiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informer les professionnels de santé aux difficultés spécifiques rencontrées par les personnes atteintes de cancer dans leur relation aux soignants</li> <li>2. Favoriser le soutien entre pairs</li> </ol>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Organiser des rencontres entre futurs professionnels de santé et des PRT</li> <li>2.1. Organiser des rencontres entre les patients qui le souhaitent et les PRP via les services de soins</li> </ol>	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Patient ressource parcours (PRP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions sur demande de 2 services partenaires au CHU (actuellement 3 patients ressource parcours formés)</li> <li>- Mise à disposition d'un espace confidentiel au CHU</li> </ul> <p>Patient Ressource Témoin (PRT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des unités d'enseignements spécifiques sont maintenant prévues pour l'intervention des PR (actuellement 7 PRT formés) → Nous intervenons généralement lorsque les étudiants commencent à réaliser des stages et à rencontrer des patients, cela contribue à la richesse des échanges</li> <li>- Les interventions PRT comportent toujours le témoignage de 2 PR ainsi que des temps d'échanges introduits et régulés par un modérateur lui aussi formé. Elles sont généralement suivies d'un temps convivial permettant aux étudiants de venir à la rencontre des PR et de poser des questions individuellement s'ils le souhaitent</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	CHU de Reims pour le patient ressource parcours IFSI, IFAS et faculté de pharmacie de Reims pour le patient ressource témoin	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) pour le patient ressource témoin Personne atteinte de cancer pour le patient ressource parcours	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Frais de formation
	<i>Financeurs et montants</i>	Autofinancement par la Ligue
	Autres ressources mobilisables	Les patients ressource interviennent bénévolement
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Efficacité et sécurité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Expérimentation dans le cadre du plan cancer 2014 – 2019 Déploiement actuel à l'échelle nationale par la Ligue contre le cancer Développement de la pair-aidance	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1 <i>Nombre d'instituts de formation et de services partenaires</i></li> <li>1.2 <i>Nombre et typologie des étudiants informés</i></li> <li>2.1 <i>Nombre et typologie des patients utilisant le service PRP</i></li> <li>2.2 <i>Nombre et typologie des services de soins concernés</i></li> </ul> </li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Satisfaction des étudiants participant au PRT</i></li> <li>2. <i>Pourcentage d'étudiants en santé pensant que les interventions auront un impact sur leurs futures pratiques professionnelles</i></li> <li>3. <i>Satisfaction des patients ayant reçu un soutien par le PRP</i></li> </ul> </li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Questionnaire d'évaluation à compléter par les étudiants en santé lors des interventions patient ressource témoin</i></li> </ul>

<b>Action n° 4.11</b>	<b>Protégeons les enfants des UV !</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Ligue Contre le Cancer comité de la Marne
	<i>Personne référente</i> Valérie HEMARD
	<i>Adresse</i> 31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 79 82 92 <a href="mailto:espaceligue51@ligue-cancer.net">espaceligue51@ligue-cancer.net</a>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>L'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV), du soleil ou artificiel (cabine UV), est le principal facteur des cancers de la peau. En atteignant la peau, les doses excessives d'UV agressent les cellules cutanées et peuvent provoquer des dommages irréversibles dans les gènes des cellules exposées.</p> <p>Avec plus de 100 000 nouveaux cas chaque année, les cancers de la peau sont les cancers les plus fréquents en France. La forme la plus agressive, le mélanome, a vu son nombre de cas être multiplié par 5 entre 1990 et 2018 pour atteindre 15 500 nouveaux cas par an.</p> <p>Il existe des gestes simples et efficaces pour se protéger des rayons UV et réduire ainsi les risques de cancer de la peau. <sup>(1)</sup></p> <p>Des données édifiantes sur les parents (sondage BVA 2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne sont que <b>12%</b> à considérer l'enfance (jusqu'à 15 ans) comme la période la plus à risque vis-à-vis des rayons du soleil</li> <li>- <b>39%</b> des parents pensent que l'on peut s'exposer plus longtemps lorsque l'on met de la crème solaire.</li> </ul> <p>Dans les Maisons de Quartier de Reims, la Ligue contre le Cancer intervient depuis de nombreuses années auprès des enfants afin de promouvoir les comportements favorables à la santé et à la réduction des risques solaires.</p> <p>(1) <a href="https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Exposition-aux-rayonnements-UV">https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Exposition-aux-rayonnements-UV</a></p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 03.0 - Améliorer l'information et la connaissance du public en s'appuyant sur les campagnes nationales de prévention pour les maladies chroniques
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Promouvoir les comportements favorables par rapport aux risques liés à l'exposition au soleil.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer des séquences ludiques pour les familles, remettre des supports d'information et informer sur les moyens de protection</li> <li>- Remettre des T-shirts anti UV</li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Avant et durant l'été : Nous proposons des séances d'information et des animations ludiques (jeu de l'oie éducatif) à l'attention des enfants et des familles participant à différents groupes des maisons de quartier (notamment groupes parents/enfants et groupes de préparation de séjour).
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Association des Maisons de Quartier Ville de Reims

<b>Tranche d'âges</b>	Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Social	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	1500 €
	<i>Financeurs et montants</i>	500 € Ville de Reims
	Autres ressources mobilisables	Salariés et bénévoles de la Ligue contre le cancer
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i>  Nombre de maisons de quartier participantes  Nombre d'interventions  Nombre d'enfants participant  Nombre de T-shirt remis</li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i>  Nombre d'enfants indiquant avoir appris des choses</li> </ul> <i>Méthode d'évaluation :</i> Tableau de suivi et bilan des interventions	

<b>Action n° 4.12</b>	<b>Soins de support sécurisés pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ligue Contre le Cancer comité de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Valérie HEMARD</i>
	<i>Adresse</i> <i>31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 79 82 92 <a href="mailto:espaceligue51@ligue-cancer.net">espaceligue51@ligue-cancer.net</a></i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Parce que la maladie cancéreuse a des répercussions physiques, psychologiques, économiques et sociales, la Ligue contre le cancer propose des services adaptés aux personnes malades et à leurs proches. Cet accompagnement vise à améliorer votre prise en charge et votre qualité de vie pendant et après la maladie.</p> <p>Nos espaces favorisent l'accès aux soins de support pour les patients atteints de cancer et leurs proches en communiquant auprès des établissements de soins et en organisant des ateliers sécurisés, encadrés par des professionnels formés dans le respect du panier de soins de support <b>recommandés par l'Institut National du Cancer</b> <sup>(1)</sup>. Ces soins de support sont <b>totalelement gratuits</b>.</p> <p>Les soins ci-dessous sont proposés à Reims :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soutien psychologique,</li> <li>- La socio-esthétique,</li> <li>- L'activité physique adaptée,</li> <li>- La prise en compte d'une alimentation adaptée</li> <li>- Accompagnement social et au retour/maintien dans l'emploi</li> </ul> <p>(1) <a href="https://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support">https://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Soins-de-support</a></p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 4 : Parcours Objectif 01.0 - Améliorer la prévention primaire des cancers et des récidives
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer
<b>Objectifs opérationnels</b>	1.1 Mise en place d'ateliers nutrition, 1.2 Mise en place d'activités physiques adaptées, 1.3 Mise en place d'ateliers de socio esthétiques, 1.4 Mise en place d'ateliers de maintien dans l'emploi pour les patients ; 1.5 Mise en place de permanences de soutien psychologique pour les patients et leurs proches
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Ateliers mensuels ou hebdomadaires se déroulant dans les locaux de la Ligue contre le cancer ou à la MVA.  Soins de support proposés en ville et en complémentarité avec les soins de support existants dans les établissements de soins
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle

<b>Partenaires de l'action</b>	Assurance Maladie pour des ateliers de remédiation cognitive en 2023 Service social Assurance Maladie pour les ateliers maintien dans l'emploi EFSRA, Sports pour tous, pour les activités physiques adaptées	
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (>60 ans) Personne atteintes de cancer et leurs proches	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Social	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	A Reims environ 20 000€ par an sont consacrés aux soins de support
	<i>Financeurs et montants</i>	CPAM 51 : 500 € en 2023 + Financement d'un groupe de parole pour les proches en 2022 Financement de certains soins de support via un partenariat national avec les magasins Kiabi depuis plusieurs années
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Mise à disposition de salles à la MVA et relais de communication par la ville de Reims. Relais des informations auprès des patients par le personnel soignant (infirmiers de coordination) des hôpitaux et cliniques
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Panier de soins de support recommandés par l'Institut National du Cancer	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus, pour chaque atelier :</i> <i>Nombre de séances</i> <i>Nombre et typologie des bénéficiaires</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat, pour chaque atelier :</i> <i>Satisfaction et amélioration du confort/bien-être exprimée par les patients</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation, pour chaque atelier :</i> <i>Questionnaires de satisfaction</i></p>	

<b>Action n° 4.13</b>	<b>Prévention des conduites addictives au lycée</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Lycée Georges CLEMENCEAU REIMS
	<i>Personne référente</i> RANDRIANALISOA
	<i>Adresse</i> 46, avenue Georges CLEMENCEAU 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Au cours de l'année scolaire 2017-2018, plusieurs cas de consommation de produits addictifs ont été signalés au sein du lycée Clemenceau. C'est pour répondre à cette problématique que le projet « Prévention des conduites addictives au lycée » a été monté et mis en œuvre. Le problème lié à la consommation de produits addictifs et au comportement addictif persiste au lycée. Cette année encore, les professeurs ont rapporté de nombreux cas d'élèves ayant des comportements laissant penser qu'ils consommaient des produits addictifs (sommolence, incohérence, hilarité sans sujet, ...etc.). Certains élèves se sont présentés spontanément à l'infirmerie pour demander de l'aide et des informations liées à l'addiction Le comportement des jeunes évolue, plus de lycéens consomment du CBD. Pour s'adapter à cette évolution, l'information sur le CBD a été plus développée cette année.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Informers les élèves sur les effets physiques, psychologiques et sociaux de la consommation de produits addictifs. • Informer les élèves sur la loi concernant les produits addictifs. • Développer les compétences psychosociales des élèves leur permettant de développer un esprit critique et prendre des décisions responsables et éclairées face aux sollicitations concernant les produits addictifs. • Informer les élèves sur les personnes et les structures de prise en charge
<b>Objectifs opérationnels</b>	Mise en place de débat/ information mené par un éducateur spécialisé issu de l'ANPAA sur les effets de la consommation de produits addictifs et les lois concernant ces produits. • Mise en place de représentation de théâtre forum qui vise à développer les CPS, notamment la capacité à prendre une décision et à l'argumenter face à la pression du groupe. • Distribution de prospectus d'information sur les coordonnées des structures de prise en charge liée à la consommation de produits addictifs.
<b>Durée de l'action</b>	Annuelle
<b>Tranche d'âges</b>	Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent
<b>Territoire d'intervention</b>	Chemin Vert - Clemenceau - Europe

<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	5080 €
	<i>Financeurs et montants</i>	MILDECA : 4700 € CESC : 300 € Commune : 80 € (restauration)
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Salle de spectacle du lycée Technicien du lycée
<b>Déterminants de santé</b>	<p><b>Mode de vie</b>  Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs quantitatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombres l'élèves concernés par le spectacle théâtre forum</i></li> <li>• <i>Nombres l'élèves présents au spectacle théâtre forum –</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs qualitatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Questionnaire de satisfaction</i></li> <li>• <i>Questionnaire de connaissance</i></li> <li>• <i>Participation et réaction des élèves</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Données statistiques</i></li> <li>• <i>Réponses aux évaluations</i></li> </ul>	

<b>Action n° 4.14</b>	<b>Formation personnel petite enfance et ATSEM autour des compétences psychosociales</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	PART/AGES51
	<i>Personne référente</i>	M. BRUNET
	<i>Adresse</i>	122 BIS RUE DU BARBATRE 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i>	09 82 32 11 47    contact@partages51.asso.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 3 : Ressources humaines en santé	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Former les professionnels de la petite enfance aux compétences psychosociales au sein d'un établissement accueillant des jeunes enfants et des ATSEM de la ville de Reims	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Journée de formations autour des cps, co-construction de projets et d'utilisation de supports et outils pédagogiques au sein de la structure	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	CCAS de Reims Crèche Jean-Jacques Rousseau Ville de Reims	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes enfants (0 à 3 et 3 à 6 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	

	Autres ressources mobilisables	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Conditions de travail	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : nombre d'heures de formations et d'accompagnements et de personnes touchées</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : questionnaires d'évaluation</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : évolution des compétences</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : Questionnaires observations et focus groupes</i></p>	

<b>Action n° 4.15</b>	<b>Ateliers/forums santé bien-être</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Secours Populaire Français Fédération 51</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Dr Annie Claude MARCHAND</i>
	<i>Adresse</i> <i>30 Avenue du Général de Gaulle 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>marchand.annie-claude@outlook.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Confrontées à des difficultés de tous ordres dans leur vie de tous les jours, les personnes en situation de pauvreté / précarité ne considèrent pas les questions de santé comme prioritaires et adoptent moins souvent que la population générale des conduites de prévention. Moins réceptives aux messages de prévention, ces populations, hétérogènes à de nombreux points de vue, notamment culturels, sont plus difficiles à toucher.</p> <p>Le projet consiste à aller vers ces personnes, en mettant en place des « ateliers / forum santé » dans les maisons de quartiers pour intervenir de façon plus participative, plus interactive, notamment avec des outils suscitant le dialogue.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention    Objectif 03.4 - Renforcer la promotion de la santé bucco-dentaire : Promouvoir l'accès à la prévention et aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de précarité</p> <p>Axe 4 : Parcours Objectif 02.0 - Augmenter de 6 à 8 points le taux de participation aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal, et de 5 points le taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</p> <p>Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Faciliter l'accès aux droits et à l'entrée dans un parcours de santé, en partenariat avec l'Assurance maladie</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Informier / sensibiliser / mobiliser les personnes aidées par le SPF, et plus largement les habitants des quartiers concernés (Châtillons, Wilson, Croix Rouge Passerelle ...), sur les gestes de prévention santé et l'adoption de comportements plus favorables à la santé.</p> <p>Le but est de favoriser l'accès à une meilleure santé chez ces personnes qui en sont souvent éloignées.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Mettre en place des ateliers/forums « santé bien-être » sous forme de ½ journées partenariales dans les maisons de quartier de REIMS.</p> <p>Organiser un espace d'échanges avec différents professionnels du champ de la santé permettant aux participants aux ateliers/forums</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'acquérir des connaissances,</li> <li>• de poser leurs questions et obtenir des réponses précises et concrètes.</li> </ul>

<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Le fil conducteur de l'atelier/forum est préalablement défini en commun. Selon le thème retenu, l'équipe santé du SPF 51 et ses partenaires animent différents ateliers visités successivement par les participants.</p> <p>Exemples d'ateliers sur le thème prévention des cancers : dépistages des cancers (notamment démarche d'accompagnement personnalisée à la réalisation du dépistage), dangers des substances chimiques dans les produits ménagers, facteurs d'influence positive ou négative sur la santé, prévention buccodentaire, initiation à des activités sportives ...</p> <p>Utilisation de supports variés : panneaux informatifs, jeu vidéo, matériel de prévention, produits d'hygiène buccodentaire, échantillon de produit ménager multiusage et recettes, dépliants ... D'autres thèmes sont envisagés comme alimentation/nutrition, dépistage du diabète ...</p>		
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle en continu au fil de l'année		
<b>Partenaires de l'action</b>	<p><u>Partenariat interne SPF 51</u> : Bénévoles assurant les Permanences d'Accueil et de Solidarité (notamment celles décentralisées dans les quartiers)</p> <p><u>Partenariat externe</u> : Service de prévention CPAM51, centre régional de coordination des dépistages du cancer dans la Marne, Centre marnais de promotion de la santé, Ligue contre le cancer Marne, Maisons de quartier (Croix Rouge Nacelle, Orgeval), Centre de Soins Orgeval, association Femmes Relais 51, EFSRA.</p> <p>D'autres partenaires seront sollicités selon les thèmes retenus et les quartiers concernés (Chatillons, Wilson, Croix Rouge Passerelle ...)</p>		
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public		
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire		
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims		
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	A préciser en réunion des partenaires en fonction des moyens que chacun pourra mobiliser.	
	<i>Financeurs et montants</i>		
	<i>Autres ressources mobilisables</i>		
	<b>Déterminants de santé</b>	<p><b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>	
		<p><b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)</p>	
<p><b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir</p>			
<p><b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population</p>			
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui		

<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>PRS Grand Est - Schéma Régional de santé et PRAPS 2018 -2028</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<p>Actuellement non.</p> <p>Une réflexion est en cours à partir de la démarche « le Dire pour Agir » récemment relancée par le SPF. Cette démarche de mise en mouvement et d'éducation populaire vise à recueillir le témoignage de personnes aidées pour libérer la parole et voir ensemble comment coconstruire des solutions. Par ailleurs, des personnes aidées par le SPF51 peuvent devenir bénévoles, s'associer aux animations.</p>
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Indicateurs de processus</u> : effectivité de la programmation et de la réalisation des journées, qualité du partenariat, satisfaction des partenaires</li> <li>- <u>Indicateurs de résultat</u> : population rejointe par les actions, satisfaction des participants</li> <li>- <u>Indicateurs d'impact</u> : adoption de pratiques préventives (recueil fonction des possibilités de mesure par les partenaires).</li> </ul> <p><u>Méthode d'évaluation</u> : passation de questionnaires de satisfaction à chaud, bilan partenarial de chaque journée et bilan annuel pour tirer les enseignements et décider des évolutions à apporter.</p>

<b>Action n° 4.16</b>	<b>Maison Sport Santé Réseau Marne</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Réseau Sport-Santé Bien-Être
	<i>Personne référente</i> Léanne CHARLES
	<i>Adresse</i> 3 rue de l'université 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 07 67 63 48 57      charles.rssbe@gmail.com
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le Réseau Sport-Santé Bien-être rassemble les représentants des acteurs du Sport (CROS-CDOS), des professionnels de santé (URPS) et des usagers des systèmes de prévention et de soin (France Asso Santé). Labellisé Maison Sport-Santé depuis janvier 2020 par le ministère des Sports, son objectif est d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité.</p> <p>Il met en relation les professionnels de Santé, du Médico-Social, du Social et des activités physiques et sportive pour permettre la mise en œuvre de parcours Sport-Santé personnalisés, quel que soit son âge, sa condition physique, sociale, ses besoins ou ses envies.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 3 : Ressources humaines en santé Axe 4 : Parcours Organisation de l'offre
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	L'objectif principal de notre projet Maison Sport-Santé est de <b>Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive et lutter contre la sédentarité.</b>
<b>Objectifs opérationnels</b>	Développer et faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de pathologies chroniques (notamment avec le dispositif Prescri'mouv) Promouvoir l'activité physique auprès des séniors (notamment avec le dispositif Seniors Actifs) Promouvoir l'activité physique en entreprise Développer la recherche et l'enseignement en Sport-Santé Promouvoir l'activité physique auprès des jeunes Développer et faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes présentant un handicap psychique et/ou physique Promouvoir l'activité physique auprès des femmes enceintes et post-partum Mobiliser les acteurs locaux du Sport-Santé autour de réflexions communes S'appuyer sur le réseau tissé pour promouvoir l'activité physique pour tous les publics Participation à des actions de recherches en partenariat avec le CHU de Reims

<p><b>Etapas de mise en œuvre – Description</b></p>	<p>Depuis 2018, le RSSBE est opérateur du dispositif Prescri'Mouv, mis en place par l'ARS Grand Est. Ce dispositif vise à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique sur prescription médicale.</p> <p>Afin de permettre aux seniors de choisir d'adopter un mode de vie actif, le RSSBE développe et recense actuellement une offre d'activités physiques et sportives diversifiée, de proximité et accessible aux publics de 60 ans et plus.</p> <p>Il est primordial de pouvoir identifier cette offre sur le territoire marnais et à l'échelle d'une agglomération et ainsi communiquer sur les bienfaits d'une activité physique adaptée (APA) à ce public.</p> <p>D'autres axes de réflexion et de travail sont en cours sur la ville de Reims avec les acteurs locaux pour permettre - à terme - à l'ensemble de la population de pratiquer une APA, sans distinction de conditions de ressources, de capacités physiques, et/ou de pathologies.</p> <p><b>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</b></p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Information sur la santé</li> <li>✓ Education à la santé</li> <li>✓ Formation</li> </ul> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</li> <li>✓ Formation</li> <li>✓ Appui à l'organisation de la communauté</li> </ul> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réhabilitation des lieux de vie et de travail</li> <li>✓ Accès privilégié aux services</li> <li>✓ Mise en place de nouveaux services</li> <li>✓</li> </ul>	
<p><b>Durée de l'action</b></p>	<p>Pluriannuelle</p>	
<p><b>Partenaires de l'action</b></p>	<p>Mouvement sportif (CROS GE, CDOS 51 et structures sportives) – Professionnels de santé – Usagers – Ville de Reims – CHU de Reims – ARS – Département de la Marne - Autres partenaires sociaux ...</p>	
<p><b>Tranche d'âges</b></p>	<p>Tout public</p>	
<p><b>Axe populationnel</b></p>	<p>Enfant – jeune – parent          Personne âgée – personne en situation de handicap          Personne précaire</p>	
<p><b>Territoire d'intervention</b></p>	<p>Tout territoire</p>	
<p><b>Financement</b></p>	<p><i>Budget global prévisionnel</i></p>	<p>243000€</p>
	<p><i>Financeurs et montants</i></p>	
	<p>Autres ressources mobilisables</p>	

<b>Déterminants de santé</b>	<p><b>Conditions de vie</b>  Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)  Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i>)  Conditions de travail</p> <p><b>Environnement social</b>  Intégration sociale  Participation des habitants et capacité à agir  Normes et climat social</p>
	<p><b>Contexte économique et politique</b>  Augmentation des richesses locales  Adaptation aux besoins de la population  La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)</p>
	<p><b>Conditions socio-économiques</b>  Niveau d'éducation</p>
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>Indicateurs de processus :</p> <p>Nouveaux partenaires inscrits dans le dispositif  Nombre de créneaux ouverts</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <p>Nombre de personnes ayant bénéficié d'un bilan de la condition physique  Nombre de personnes accompagnées  Nombre de personnes reprenant une activité physique régulière  Nombre de personnes incluses dans chaque créneau Sport-Santé  Nombre moyen de personnes par séance sur l'année sur chaque créneau  Nombre de personnes ayant arrêté la pratique au sein de la structure en cours d'année  Type et nombre de manifestations/événements où l'information a été relayée</p> <p>Méthode d'évaluation :</p> <p>Tableau de bord de suivi de chaque projet. Tableau de bord pilotage globale des actions et projets de la Maison Sport-Santé.</p>

<b>Action n° 4.17</b>	<b>Développer les parcours sport-santé à Reims</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Réseau Sport Santé Bien-Être</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Manon DURAND, cheffe de projets</i>
	<i>Adresse</i>	<i>3 rue de l'Université 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>06 28 10 97 35 durand.rssbe@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Avec le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de personnes atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques ne cesse de s'accroître. Au niveau départemental, les taux de prévalence des principaux types d'affections longue durée, exprimés pour 10.000 habitants, sont globalement proches des niveaux observés au niveau de la région.</p> <p>De nombreuses recommandations scientifiques et données probantes soulignent l'importance de l'activité physique en particulier chez les malades chroniques. Elle a un rôle primordial car elle prévient les complications, réduit le nombre d'hospitalisations et les coûts de prise en charge, voire permet de diminuer la posologie médicamenteuse.</p> <p>Le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée (APA) donne à chaque médecin traitant la possibilité de prescrire une activité physique adaptée à ses patients en affection de longue durée (ALD). Bien qu'elle soit reconnue comme une véritable thérapeutique, sa prescription reste encore peu utilisée en France.</p> <p>Le dispositif régional Prescri'mouv a été conçu pour permettre aux médecins de prescrire à leurs patients une activité physique qui sera dispensée dans un cadre sécurisé. Depuis le 22 octobre 2018, ce dispositif a officiellement été lancé sur le territoire champardennais. Prescri'mouv est un dispositif régional Grand Est visant à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive. Il s'adresse actuellement aux personnes atteintes de maladies chroniques reconnues en Affection de Longue Durée 30 (ALD 30), en situation d'obésité, souffrant de troubles musculosquelettiques ou encore, de covid-long. Le dispositif s'appuie sur 8 réseaux de professionnels afin de mailler au mieux le territoire Grand Est. Le Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE) est l'opérateur qui coordonne ce dispositif sur le territoire de l'ex-Région Champagne Ardenne. Sur chacun de ces 4 départements, le RSSBE est reconnu Maison Sport-Santé. Elles visent notamment, au travers d'un programme sport-santé personnalisé, à accompagner et à soutenir les personnes souhaitant maintenir ou améliorer leur santé par une pratique d'activité physique et sportive, sécurisée et délivrée par des professionnels formés.</p> <p>C'est dans ce cadre que le RSSBE ainsi que ses partenaires, souhaitent faire évoluer leurs engagements communs auprès des populations en adaptant leur offre au contexte actuel. En complément des parcours Prescri'mouv (prévention tertiaire), nous partageons la volonté de mettre en place des actions visant au maintien du capital santé pour tous publics y compris les plus fragiles. Cette coopération doit permettre de mettre en œuvre des actions de prévention primaire visant à empêcher la survenue de la maladie par la lutte contre la sédentarité. De plus elle vise l'intégration sociale et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales entre les individus à tous les âges de la vie. L'ambition commune est de donner l'opportunité à tout public de pratiquer une activité physique et sportive (APS) à des fins de santé après un bilan personnalisé et de réduire ainsi les comportements sédentaires.</p> <p>Le médecin traitant est au cœur de cette prise en charge, il oriente son patient sur prescription médicale vers le dispositif. Selon ses souhaits et ses capacités physiques, le patient est pris en charge par un professionnel de l'activité physique adaptée. Il est accompagné et conseillé pour adopter un mode de vie physiquement plus actif et adapté à son état de santé. En pratiquant quotidiennement une activité physique, le patient pourra ressentir des effets bénéfiques pour sa santé sur le long terme :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Diminuer le risque de développer certaines maladies (maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, cancers, diabète de type 2, obésité, ostéoporose...)</li> <li>•Améliorer l'endurance dans les activités de la vie quotidienne ou à l'occasion des loisirs.</li> <li>•Entretien de la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination et le tonus, ce qui facilite les mouvements de la vie de tous les jours, permet de prévenir les chutes et aide à conserver une plus grande autonomie en vieillissant</li> <li>•Réduire le risque de fracture des personnes âgées</li> <li>•Augmenter la résistance à l'effort : bouger aide à se sentir bien.</li> <li>•Réduire les états d'anxiété et de dépression.</li> <li>•Agir directement sur le sommeil en augmentant sa quantité et sa qualité</li> </ul> <p>Depuis la mise en place du Sport-Santé dans la Ville de Reims, de nombreuses évolutions ont été observées. Le nombre de bilan annuel est constant depuis quelques années, permettant à près de 200 personnes par an d'être accompagnées dans la reprise d'une activité physique adaptée. Il est tout de même important de sensibiliser et former les professionnels de santé à ce dispositif et aux bienfaits d'une pratique régulière pour la santé</p> <p>L'objectif du Réseau Sport Santé Bien-Être est donc d'accompagner la population vers un mode de vie plus actif en adoptant une activité physique quotidienne, mais aussi de rendre chaque individu acteur de sa santé afin de récolter des effets bénéfiques tant sur leur bien-être que sur leur qualité de vie.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer la disponibilité des créneaux sport-santé à destination des personnes ayant des pathologies chroniques
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>1) Identifier les acteurs de l'offre sportive sur le territoire</p> <p>1bis) Identifier les professionnels de l'Activité Physique Adaptée (APA) du territoire (Licence Staps APA ou Masseur Kinésithérapeute) grâce aux acteurs locaux (élus, directions des sports, ...)</p> <p>2) Proposer à ces acteurs de monter en compétences sport santé via les formations mises en place par le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est</p> <p>Identifier les besoins des acteurs en termes de formation pour mettre en place des formations répondants aux besoins des acteurs, ou les formations fédérales.</p> <p>2bis) Proposer à ces acteurs de se former en Education Thérapeutique du Patient (ETP) (Entretien Motivationnel ou 40h ETP)</p> <p>3) Accompagner les structures sportives dans l'obtention du label Prescri'mouv (se former, avoir un défibrillateur, remplir le dossier de demande de label)</p> <p>3bis) Accompagner les professionnels de l'Activité Physique Adaptée (mise en place des Bilans Médico Sportifs, suivi des patients, ...)</p> <p>4) Promouvoir l'offre sport santé auprès des professionnels de santé (publipostage, réunions d'informations, conférences, ...)</p> <p>4bis) promouvoir l'offre sport santé auprès des usagers (réunions d'informations, conférences, journées d'animation, ...) afin d'augmenter le nombre d'inclusions dans le dispositif mais aussi afin d'étendre la notoriété du dispositif auprès de tous les acteurs (santé, usagers, ...)</p>



<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Schéma gérontologique du Département de la Marne</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs de processus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)</i></li> <li>- <i>Tranche d'âge</i></li> <li>- <i>Typologie des personnes touchées</i></li> <li>- <i>Satisfaction des personnes touchées</i></li> <li>- <i>Nombre de partenaires associés</i></li> <li>- <i>Typologie des partenaires associés</i></li> <li>- <i>Existence d'une formalisation</i></li> <li>- <i>Nature des documents formalisant les partenariats</i></li> <li>- <i>Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)</i></li> <li>- <i>Nombre de réunions de préparation</i></li> <li>- <i>Typologie des réunions de préparation</i></li> <li>- <i>Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel</i></li> <li>- <i>Typologie des moyens de communication</i></li> <li>- <i>Stratégie de diffusion / relai partenarial</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre de créneaux ouverts</i></li> <li>- <i>Nombre encadrants formés</i></li> <li>- <i>Nombre de structures</i></li> <li>- <i>Nombre d'adhérents seniors</i></li> <li>- <i>Evaluation de l'impact sur la santé (questionnaire et test physique avant, pendant et après une saison sportive)</i></li> <li>- <i>Montant des subventions accordées</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs d'impact :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Communication réalisée (flyers, événements, etc.)</i></li> <li>- <i>Partenariat</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <p>Questionnaires de satisfaction des bénéficiaires du dispositif Prescri'mouv Nombre de bénéficiaires (bilan)/an Nombre de médecins prescripteurs Nombre de créneaux labellisés</p>

<b>Action n° 4.18</b>	<b>Développer une offre sportive adaptée à destination des plus de 60 ans</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Réseau Sport Santé Bien-Être
	<i>Personne référente</i> Léanne Charles, cheffe de projets
	<i>Adresse</i> 3 rue de l'Université 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 0767 63 48 57 Charles.rssbe@gmail.com
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Préserver la santé des 60 ans et plus est un objectif affirmé du Département de la Marne depuis de nombreuses années.</p> <p>Les études d'ONAPS, de la médecine du Sport et du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, soulignent le rôle crucial et primordial de la pratique d'une activité physique régulière pour préserver son capital santé. La liste des bienfaits de l'activité physique est longue autant chez les jeunes que chez les plus âgés.</p> <p>Le vieillissement s'accompagne inéluctablement d'une diminution des capacités fonctionnelles de l'organisme. Le maintien d'une activité physique régulière est déterminant pour conserver les capacités fonctionnelles nécessaires aux activités de la vie quotidienne, ainsi que pour maintenir l'autonomie et préserver la qualité de vie des personnes âgées. Malgré les bienfaits associés à la pratique d'une activité physique, la sédentarité et le manque d'activité physique régulière restent malheureusement des comportements trop répandus chez les personnes âgées. De multiples raisons et facteurs peuvent expliquer ce phénomène, le manque d'une offre sportive adaptée et au plus proche des séniors en fait sans aucun doute partie.</p> <p>En effet, l'offre sportive doit non seulement exister sur le territoire mais également être accessible, être connue, adaptée ... Depuis de nombreuses années, les fédérations sportives conçoivent des programmes et adaptent leurs disciplines aux nouvelles attentes de ce public afin de l'accueillir au sein de ses associations.</p> <p>Cependant leur déploiement est trop fortement lié à l'entière volonté des associations mais également aux freins rencontrés par celles-ci sur le terrain. Nous nous trouvons ainsi en face d'une grande hétérogénéité de l'offre. C'est la raison pour laquelle il est primordial d'accompagner les clubs sportifs marnais dans le développement de leurs offres.</p> <p>L'objectif principal du projet est ainsi de développer une offre sportive de qualité à destination des personnes de plus de 60 ans au sein d'associations du territoire marnais.</p> <p>Le Réseau Sport-Santé Bien-Être en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Marne ont réalisé une enquête sur la ville de Reims. Les résultats de cette enquête ont été présentés à la ville de Reims en juillet 2021. A partir de cette enquête ont pu être engagés les orientations stratégiques.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3



<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Schéma gérontologique du Département de la Marne</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs de processus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes touchées par l'action (réel/prévu)</li> <li>- Tranche d'âge</li> <li>- Typologie des personnes touchées</li> <li>- Satisfaction des personnes touchées</li> <li>- Nombre de partenaires associés</li> <li>- Typologie des partenaires associés</li> <li>- Existence d'une formalisation</li> <li>- Nature des documents formalisant les partenariats</li> <li>- Territoire de réalisation de l'action (réel / prévu)</li> <li>- Nombre de réunions de préparation</li> <li>- Typologie des réunions de préparation</li> <li>- Budget réalisé par rapport au budget prévisionnel</li> <li>- Typologie des moyens de communication</li> <li>- Stratégie de diffusion / relai partenarial</li> </ul> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de créneaux ouverts</li> <li>- Nombre encadrants formés</li> <li>- Nombre de structures</li> <li>- Nombre d'adhérents seniors</li> <li>- Evaluation de l'impact sur la santé (questionnaire et test physique avant, pendant et après une saison sportive)</li> <li>- Montant des subventions accordées</li> </ul> <p><i>Indicateurs d'impact :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication réalisée (flyers, événements, etc.)</li> <li>- Partenariat</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> Evaluation faite auprès des clubs au bout de 6 mois et un an.</p>

<b>Action n° 4.19</b>	<b>Dispositif 65+</b>
-----------------------	-----------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Ville de Reims Direction des solidarités, de la santé publique et des familles
	<i>Personne référente</i> Toufik BOUARFA, chef de service seniors et bien vieillir
	<i>Adresse</i> 28 rue Marin Peller 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> toufik.bouarfa@reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le dispositif 65+ est avant tout un état d'esprit pouvant convenir à celles et ceux qui sont dans une démarche de curiosité ou de découverte de l'offre de loisirs à Reims.</p> <p>Le dispositif est gratuit et permet à tous, Rémoises et Rémois de 65 ans et plus, d'accéder à des avantages spécifiques, notamment celui d'être informé(e) sur des événements.</p> <p>Le dispositif 65+ est également une démarche partenariale et de coopération entre les différents acteurs du territoire (opérateurs associatifs et institutionnels). L'objectif étant de coordonner les actions et de tendre vers une dynamique de prévention pour notre territoire favorisant le bien vieillir.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention</p> <p>Axe 5 : Autonomie et social</p> <p>Axe 7 : Innovation</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Travailler/contribuer au changement de regard, modifier la perception de l'évolution (souvent stéréotypée) sur l'avancée en âge par une approche qui se veut résolument positive. Travailler également avec l'ensemble des partenaires du secteur pour une approche nouvelle et innovante de la question du vieillissement. L'objectif étant de mieux prévenir et accompagner les effets inhérents de l'avancée en âge chez les personnes âgées.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Coordonner les opérateurs du territoire</li> <li>2) Développer l'offre de service à visée thérapeutique pour les 65+</li> </ol>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Information sur la santé</li> <li>✓ Education à la santé</li> <li>✓ Formation</li> </ul> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</li> <li>✓ Formation</li> <li>✓ Appui à l'organisation de la communauté</li> </ul> <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</li> <li>✓ Amélioration des connaissances</li> <li>✓ Planification des mesures politiques</li> </ul>

<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	ORRPA (CLIC), le CCAS, le CHU de Reims, l'ARFO, le Département de la Marne, les associations d'aide au maintien à domicile, les maisons de quartier, les services de l'Etat (Préfecture, ARS, etc.), les centres de soins infirmiers, les bailleurs sociaux.	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	50 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables	<p>Pour la ville de Reims :</p> <p><u>Moyens en ressources humaines</u> :</p> <p>1 ETP coordinateur/chargé(e) de développement</p> <p><u>Moyens techniques et logistiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens matériels avec salle, ordinateurs, etc.</li> <li>- Prise en charge des coûts des appels.</li> <li>- Reprographie des documents flyers, guides, affiches, formulaires d'inscription, etc.</li> </ul>
	<b>Mode de vie</b>	Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Environnement social</b> Participation des habitants et capacité à agir	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Politique sociale de la collectivité, schéma départemental gérontologie, PRS</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui : Questionnaires de satisfaction, réunions-débats	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus</i> : Fréquence du nombre d'activités proposées sur toute l'année. Nombre d'orientations, d'inscriptions et d'appropriation de dispositifs autres que ceux offerts par 65+</li> <li>- <i>Indicateurs de résultat</i> : nombre d'adhérents au dispositif, nombre d'inscriptions pour chacune des actions proposées,</li> <li>- <i>Indicateurs d'impact</i> : Niveau ou taux de satisfaction des usagers du dispositif 65+.</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation</i> : Questionnaires de satisfaction, études/rapports, visibilité médiatique du dispositif</p>	

<b>Action n° 4.20</b>	<b>Vers une Maison des Aînés et des Aidants</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2+
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Portage du pilotage du projet par la Ville de Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Amandine CLAUSSE</i>
	<i>Adresse</i> <i>3 rue Eugène DESTEUQUE 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 35 37 41     amandine.clausse@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><i>Sous réserve et dans l'attente du projet de proposition de loi bien vieillir - Service Départemental de l'Autonomie</i></p> <p>Enjeu de société majeur au regard des statistiques relatives au vieillissement de la population française, la population rémoise de plus de 60 ans va fortement progresser dans les prochaines années passant de 38 000 en 2018 à 51 000 en 2030.</p> <p>Parallèlement au vieillissement de la population, la question des aidants familiaux et professionnels va devenir de plus en plus prégnante. Pour autant, majoritairement, les aidants familiaux n'ont pas conscience de leur statut, ne sont pas informés des bonnes pratiques et aides existantes, ne sont pas reconnus dans leur vie professionnelle. L'épuisement que peut représenter pour l'aidant principal, l'accompagnement au quotidien d'un proche atteint de maladies neuro-dégénératives, le « répit » est une réponse indispensable au soutien des aidants.</p> <p>Besoin de simplifier le parcours en proposant un suivi personnalisé et un interlocuteur unique à la fois pour les familles et les professionnels du domicile</p> <p>La création d'un environnement favorable aux personnes âgées (seniors actifs ou grand âge) est la condition à un vieillissement en bonne santé, en restant actif. Pour cela, il convient de mettre en place une structure, porteuse de services, de produits et de technologies, permettant de promouvoir la santé, de développer et de maintenir les capacités physiques et mentales. Et en cas de perte de capacités, de continuer à réaliser des activités adaptées pour favoriser le maintien en autonomie.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<p>Axe 1 : Prévention    Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies</p> <p>Axe 4 : Parcours    Objectif 03.0 - Améliorer l'accès, la fluidité aux soins et l'accompagnement ambulatoire</p> <p>Axe 5 : Autonomie et social    Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées</p> <p>Axe 7 : Innovation    Objectif 04.0 - Permettre le développement et l'appropriation de services et usages numériques régionaux par les professionnels et les usagers</p>
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3

## **EFFETS SUR LES DETERMINANTS DE LA SANTE des seniors et des aidants et du binôme aidé-aidant**

Le projet de la M2A repose sur 3 environnements :

### **1. Environnement matériel favorable à la santé**

-Renforcer la qualité de l'offre d'accompagnement des seniors, des aidants et du binôme aidé-aidant

### **2. Environnement social/sociétal favorable à la santé**

-Renforcer l'accès aux droits des seniors, des aidants et du binôme aidé-aidant

-Favoriser le faire ensemble, entre pairs et/ou multigénérationnel : ex : au regard d'une problématique identifiée trouver des solutions ensemble – Être acteur de solutions –

-Renforcer les liens sociaux entre pairs et intergénérationnel

### **3. Ressources personnelles et comportements favorables à la santé**

-Renforcer les comportements favorables au bien-être des seniors, du binôme aidé-aidant (capacités physiques, cognitives et sociales).

#### **Objectifs spécifiques associés (facteurs qui influencent les déterminants de la santé) :**

##### **➤ Pour les seniors**

#### **Offres en matière de promotion de la santé**

-Renforcer le repérage des seniors pour lutter contre l'isolement,

-Renforcer les compétences des professionnels à l'accompagnement des aidants et des seniors et ou du binôme aidant-aidé.

- Renforcer l'acculturation aux spécificités des conditions favorables au "vieillir en bonne santé" des seniors auprès des bailleurs privés et publics.

-Renforcer la visibilité de l'ensemble des services (médico-social – social et juridique) adaptées au sujet des seniors et des aidés.

-Renforcer la connaissance et la faisabilité des aides et des droits disponibles des seniors et aidés.

-Harmoniser les pratiques de acteurs dans le parcours de la personne âgée.

#### **Stratégies de promotion de la santé dans la politique et les institutions**

-Renforcer la coordination entre les acteurs ayant en charge l'accompagnement des seniors aidés et des aidants du secteur social, médico-social et sanitaire.

-Favoriser la logique de parcours des seniors dans les logiques du social, médico-social et sanitaire., dans des logiques de coordination et décloisonnement.

-Favoriser l'engagement des acteurs (du secteur social, médico-social et sanitaire) concernant les politiques publiques relatives au « vieillir en bonne santé ».

-Concevoir un réseau de lieux ouverts, adaptés aux spécificités du public senior, et de proximité (du domicile aux structures d'activités), dans une logique de parcours gradué des actions de prévention et de promotion de la santé tout au long du parcours de santé, intégrant l'approche médico-sociale grâce à une prise en charge globale,

#### **Potentiel social et engagement favorables à la santé**

-Développer la co-construction des parcours, des pratiques des acteurs concernés par le contact de la personne âgée.

-Renforcer la mobilisation de la population au service du vivre ensemble et sur le champ du vieillir en bonne santé.

-Renforcer la participation citoyenne des rémois en lien avec la démarche "ville des amies des aînés" (RFVAA)

Objectifs spécifiques

### **Compétences individuelles favorables à la santé**

- Renforcer les aptitudes fonctionnelles des séniors au regard des déterminants de santé identifiés (émotionnelles, relationnelles, sociales, physique...) des séniors
- Renforcer les connaissances et compétences des personnes âgées en matière de prévention et éducation pour la santé. (+compétences psycho-sociales)
- Renforcer les représentations des séniors sur l'importance de l'habitat pour le "vieillir en bonne santé".
- Renforcer les connaissances concernant les cinq ressorts de santé : s'évader, aider, être libre et indépendant, avoir des contacts et avoir des responsabilités.

### **Les aidants et le binôme aidé-aidant :**

#### **Offres en matière de promotion de la santé**

- Renforcer le repérage et des aidants pour lutter contre l'isolement,
- Renforcer les compétences des professionnels à l'accompagnement des aidants ou du binôme aidé-aidant
- Renforcer l'acculturation aux spécificités des conditions favorables au "vieillir en bonne santé" du binôme aidé-aidant auprès des bailleurs privés et publics
- Renforcer les compétences des aidants familiaux et des aidants professionnels (échanges, pratiques...)
- Renforcer la visibilité de l'ensemble des services (médico-social – social et droits) adaptés au sujet des aidants
- Renforcer la connaissance et la faisabilité des aides et des droits disponibles des aidants
- Harmoniser les pratiques de acteurs dans le parcours des aidants

#### **Stratégies de promotion de la santé dans la politique et les institutions**

- Renforcer la coordination entre les acteurs ayant en charge l'accompagnement des aidés et des aidants du secteur social, médico-social et sanitaire
- Favoriser la logique de parcours des seniors dans les logiques du social, médico-social et sanitaire., dans des logiques de coordination et décloisonnement.
- Favoriser l'engagement des acteurs (du secteur social, médico-social et sanitaire) concernant les politiques publiques relatives au « vieillir en bonne santé ».
- Concevoir un réseau de lieux ouverts, adaptés aux spécificités du public senior, et de proximité (du domicile aux structures d'activités), dans une logique de parcours gradué des actions de prévention et de promotion de la santé tout au long du parcours de santé, intégrant l'approche médico-sociale grâce à une prise en charge globale,

#### **Potentiel social et engagement favorables à la santé**

- Développer la co-construction des parcours, des pratiques des acteurs concernés par les aidants ou le binôme aidé-aidants

#### **Compétences individuelles favorables à la santé**

- Renforcer les aptitudes fonctionnelles des aidants au regard des déterminants de santé identifiés (émotionnelles, relationnelles, sociales, physique...) des séniors
- Renforcer les connaissances et compétences des aidants en matière de prévention et éducation pour la santé. (+compétences psycho-sociales)
- Renforcer les représentations des aidants sur l'importance de l'habitat pour le "vieillir en bonne santé".

## Objectifs opérationnels

Dans le cadre d'une démarche partenariale et participative, les missions de la Maison des Aînés et des Aidants pourraient être les suivantes :

- Mettre en place un guichet unique (avec un ou plusieurs lieux) qui permet aux usagers d'obtenir des informations consolidées sur l'ensemble des accompagnements possibles et des dispositifs existants (seniors et aidants),
- Développer de l'innovation sociale en fédérant les acteurs dans les champs suivants :
  - Inclusion numérique
  - Sport santé (héritage JO 2024)
  - Prévention bien-être et santé
  - Multigénérationnel
- Favoriser le développement de la filière numérique en santé
- Eviter les ruptures de parcours
  - Optimiser la qualité de la prise en charge (sociale, médico-sociale et sanitaire) des personnes entrant en dépendance,
  - favoriser la concertation entre les professionnels et acteurs locaux.
- **Les seniors**
  - Actions de prévention
    - Animations territoriales adaptées aux différents seniors
    - Ateliers inclusifs (binôme aidés/aidants, pour retrouver la place de chacun en dehors du soin)
    - Accompagnements et culture de l'aidance
    - Accompagnement au changement : préparation à la retraite, et aux autres phases de l'avancée en âge
    - Bourse du bénévolat (je veux aider.gouv.fr, EGEE, ...)
  - Actions d'orientation
    - Sensibilisation à leur nouvel écosystème
      - Appartement témoin
      - Prévention des chutes
      - Budget
      - Alimentation
      - Hygiène de vie...
  - Accompagnement médico-social
    - CLIC (aides aux démarches, dossiers APA, ...)
    - Caisses de retraite (évaluation, aides complémentaires)
    - Aménagement du domicile (Ma prime adapt', fonds sociaux bailleurs, ...)
    - Services à domicile
    - Visites à domicile
  - Accompagnement parcours résidentiels
    - Accompagnement au changement du domicile à l'EHPAD avec toutes les solutions intermédiaires
      - Co-location
      - Pension de famille
      - Logement intergénérationnel
      - Famille d'accueil
      - Résidences services
      - Résidences Autonomie, ...
  - Evaluation et signalements
    - Equipe mobile gériatrique/EPSSM/AS (visite à domicile)
    - Mandataire judiciaire
    - 3977 Alma maltraitance
    - Aidants, voisins, professionnels de santé, aides à domicile, bailleurs, ...

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les aidants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Soutenir les aidants familiaux : bénéficiaire d'un temps de répit, d'écoute, d'information, de formation et de soutien relationnel, favoriser le bien-être et l'autonomie du binôme aidant-aidé,</li> <li>- Soutenir les aidants professionnels (les aides ménagères, les aides-soignants) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux appréhender la problématique et ajuster sa pratique</li> <li>- Mieux se connaître et se reconnaître en tant que partenaires</li> </ul> </li> <li>- Informer sur leurs droits et aides <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Halte répit jour</li> <li>○ Halte répit nuit</li> <li>○ Halte répit temporaire</li> <li>○ Séjours aidés/aidants</li> </ul> </li> <li>- Qualité de vie des aidants <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Écoute (PARAF, psy...)</li> <li>○ Groupe de paroles (café des aidants, ...)</li> <li>○ Accompagnement des employeurs dans leur plan RSE+QVT</li> </ul> </li> <li>- Accompagnement de l'aidant <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bien-être</li> <li>○ Prévention santé</li> <li>○ Accompagnement fin de vie</li> <li>○ Deuil</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Étape 1 : Octobre 2023, organiser une réunion de lancement avec tous les acteurs médico-social, social, sanitaire</p> <p>Étape 2 : Année civile 2024, organiser des groupes de travail, en co-construction du projet, par thématique ou parcours, avec les acteurs concernés,</p> <p>Étape 3 : 2025 : ouverture de la maison des aînés et des aidants</p> <p>La mise en œuvre est conditionnée à la construction juridique et économique du projet. A ce jour, le calendrier des étapes n'est pas encore entièrement arrêté.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2023	
<b>Partenaires de l'action</b>	Département de la Marne, l'ARS, l'ORRPA, les maisons de quartiers, l'ARFO, les associations de Reims, les mutuelles, le CHU, le Gérontopôle bien vieillir, ...	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans) Aidants	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	À définir
	<i>Financeurs et montants</i>	À définir
	Autres ressources mobilisables	À définir

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Démarche Réseau Francophone Villes Amies des Aînés Schéma gérontologique du département de la Marne Plan Régional de Santé Grand Est : <i>Axe 5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation fragile dans une logique inclusive</i> Projet de loi bien vieillir
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> Nombre de partenaires Taux de participation des partenaires aux rencontres liées au projet</li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> Taux d'utilisation par la population des services et actions offerts Pourcentage de la population rejointe par les actions</li> <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i> À déterminer collectivement</li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> Questionnaires et observation Questionnaires de satisfaction Bilans E3S</p>

<b>Action n° 4.21</b>	<b>A Reims, Sportez votre santé</b>
-----------------------	-------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Ville de Reims – direction des sports</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Amandine ELARD-GOUJARD</i>
	<i>Adresse</i> <i>2, esplanade Léo Lagrange – 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 24 50 14      amandine.elardgoujard@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	L'activité physique est un des outils permettant d'agir rapidement et efficacement sur plusieurs facteurs de santé. Elle est également un des premiers leviers envisagés à court terme par les personnes questionnées par l'observatoire de santé, car facile et rapide à mettre en place. Toutefois, pour des personnes présentant des pathologies chroniques, l'offre d'activité physique et sportive locale est souvent peu adaptée à leurs problématiques. Des éducateurs formés spécifiquement, des clubs impliqués, ainsi qu'un cadrage du suivi des patients permet de répondre à ce besoin.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Rendre accessible la reprise d'une activité physique pour les personnes inactives avec une pathologie 1) Former des éducateurs sportifs 2) Informer et sensibiliser les professionnels de santé au Sport-Santé 3) Faciliter la mise en place de créneaux Sport-Santé 4) Informer le grand public de l'offre existante sur le territoire 5) Mettre en place un parcours coordonné Sport-Santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	1) Proposer 2 formations par an pour les éducateurs sportifs 2) Faire des articles, des supports de communication à destination des professionnels de santé de la Ville. 3) Accompagner les structures sportives dans la mise en place de créneaux Sport-Santé via un label et un financement 4) Participer aux différentes manifestations sportives afin de relayer l'offre Sport-Santé 5) Maintenir le parcours Sport-Santé existant sur la ville de Reims
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	1) Réalisation des conventions en lien avec A Reims, Sportez votre santé et déterminant l'implication de chaque entité partie prenante 2) Information auprès des associations sportives locales sur le dispositif et les formations 3) Répertorier les associations pouvant proposer des créneaux adaptés 4) Labellisation des créneaux selon des critères précis avec validation des partenaires 5) Proposer les créneaux aux patient Prescri'Mouv dans le cadre des bilans médico sportifs 6) Subventionnement des créneaux labélisés (sur réponse à un appel à projet) 7) Bilans multiples : créneaux, bilans médico-sportifs, évolution des patients
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle, chaque année de septembre à juin

<b>Partenaires de l'action</b>	Réseau Sport Santé Bien-Être Comité Régional Olympique et Sportif Comité Départemental Olympique et Sportif Département de la Marne Associations sportives Collectif Inter-Associatif sur la Santé Union Régionale des Professionnels de Santé	
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes à partir de 18 ans et sans limite d'âge	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical, paramédical De la prévention et de la promotion de la santé, de l'éducation/la formation, de la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	66 300 €
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims : 12 000 € (subvention clubs) Département 51 : 10 000 € (subvention clubs) Subvention ARS au RSSBE : 18 000 € (bilans médico sportifs, accompagnement, appels téléphoniques) Subventions ARS aux clubs sportifs : 2 000 € RSSBE : 3500 € (coordination réunions, visites)
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Mise à disposition du complexe René Tys pour la réalisation des bilans médico-sportifs : 4 100 € Bénévolat RSSBE : 2 500 €
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Efficacité et sécurité	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Programme politique du mandat de l'équipe municipale de Reims s'engageant dans le développement d'actions sport-santé sur le territoire.	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i></li> <li>✓ Nouveaux partenaires et associations inscrits dans le dispositif</li> <li>✓ Nombre de créneaux ouverts</li>   <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i></li> <li>✓ Nombre de personnes incluses dans chaque créneau</li> <li>✓ Nombre moyen de personnes par séance sur l'année sur chaque créneau</li> <li>✓ Nombre de personnes ayant arrêté la pratique au sein de la structure en cours d'année</li> <li>✓ Type et nombre de manifestations/événements où l'information a été relayée</li>   <li>- <i>Indicateurs d'impact :</i></li> <li>✓ Nombre de personnes continuant l'activité au sein de la structure</li> <li>✓ Nombre de personnes reçues au sein de la structure ayant déjà bénéficié d'une année dans un créneau Sport-Santé</li>   <li><i>Méthode d'évaluation :</i></li> <li>✓ Evaluation continue et finale - Cahier de bord du RSSBE</li> <li>✓ Fiches bilans renseignées par les associations sportives</li> </ul>	

<b>Action n° 4.22</b>	<b>Pôle ressources petite enfance handicap - PRPEH</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Ville de Reims</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Agnès MEA – Justine GOUASMI</i>
	<i>Adresse</i>	<i>Maison de la Famille 50 rue Cognac Jay 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 35 61 14 agnes.mea@reims.fr    justine.gouasmi@reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Promotion, prévention et éducation pour la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Fort des constats du Haut-Commissariat de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), le Service petite enfance a établi un diagnostic de territoire mettant en avant les difficultés rencontrées tant par les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) dans l'accueil des enfants en situation de handicap que celles des familles de ces mêmes enfants.</p> <p>L'accueil de ces enfants à développement atypique et la prise en charge de leur famille sont essentiels afin d'éviter l'exclusion et la ségrégation et garantir la continuité de leur accompagnement.</p> <p>Nos échanges avec nos partenaires, le Département de la Marne, la CAF, l'Association des Maisons de Quartier de Reims (AMQR) notamment, nous confortent dans ces constats. Chacun exprime le besoin d'installer le plus rapidement possible de l'échange, du dialogue, de la coopération.</p> <p>Nous nous accordons tous à dire que l'accompagnement précoce de ces situations est un élément déterminant de la future adaptation de l'enfant dans toutes les phases de son parcours de vie.</p> <p>Parce qu'il est difficile pour une structure ou un professionnel.le de gérer seul.e l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap et de sa famille, ce type de démarche voit le jour dans d'autres départements où d'autres équipes se sont saisies, comme nous, de ces questions.</p> <p>Dans les Ardennes, le dispositif On dit cap ! dans le Bas-Rhin, le pôle Ressources Handicap ont été créés pour favoriser l'intégration de ces tout-petits en milieu ordinaire et préparer leur insertion dans leur vie d'enfant puis d'adulte.</p> <p>Ce projet a bénéficié de l'aide précieuse de l'Agence d'Urbanisme qui en a réalisé le diagnostic de territoire.</p> <p>Cet état des lieux de l'offre existante du territoire rémois, préalable indispensable au développement d'un nouveau service aux familles, s'articule en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une enquête réalisée<sup>[1]</sup> du 1er au 31 mai 2021 sur l'ensemble de la Communauté Urbaine du Grand Reims. L'enquête a permis de recueillir des informations pour <b>93 enfants en situation de handicap</b>. Cette enquête porte sur le profil des familles, les intervenant.e.s autour de l'enfant, les expériences des différents modes d'accueil (collectif, individuel, familial) ainsi que les besoins exprimés par les parents.</li> <li>• Un rapport d'analyse d'entretiens réalisé auprès des partenaires. 6 partenaires ont été interrogés en 2021 pour recueillir leurs expériences et leurs besoins : le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Cap Intégration et les 4 gestionnaires d'EAJE rémois (AMQR, CCAS, Farandole et SPE).</li> </ul> <p>Ce diagnostic a été remis à nos services puis présenté en comité de pilotage le 23 février 2022.</p>	

<sup>[1]</sup> Annexe 1 - L'enquête a été élaborée conjointement avec les deux partenaires du projet (CAF et Département de la Marne) et l'Agence d'Urbanisme.

	<p>Depuis ce comité de pilotage, un travail a été engagé par la référente du PRPEH pour définir les contours de ce nouveau service. Ses propositions seront une base de travail pour la phase de co-construction à venir. Ce travail s'appuiera également sur les circulaires et notes de cadrage établies par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) définissant les missions des pôles ressource et d'appui. Le comité de pilotage du 24 mars 2023 a permis la présentation aux partenaires du projet de fonctionnement.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la parentalité et accompagnement des familles</li> <li>• Accompagnement des professionnels</li> <li>• Accompagnement plus spécifique des équipes d'EAJE</li> </ul>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la parentalité et accompagnement des familles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux droits</li> <li>- Information et orientation : le PRPEH, un service facilitateur entre la famille et les équipes</li> <li>- Accompagnement dans le parcours de vie choisi</li> <li>- Lien privilégié avec les familles</li> <li>- Réappropriation de leur parentalité au moment où l'apparition du handicap dans leur vie l'impacte</li> </ul> </li> <li>• Accompagnement des professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et professionnalisation des équipes</li> <li>- Autodétermination</li> <li>- Interculturalité</li> </ul> </li> <li>• Accompagnement plus spécifique des équipes d'EAJE <ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-construction : travail en complémentarité avec les Référents santé et accueil inclusif (RSAI),</li> <li>- Aménagement des espaces,</li> <li>- Soutien au quotidien,</li> <li>- Lieu ressource</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Octobre 2023 : lancement opérationnel du PRPEH</li> <li>- Avril 2024 : ouverture des locaux</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : Octobre 2023	
<b>Partenaires de l'action</b>	ESME EAJE Partenaires institutionnels et associatifs	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes enfants (0 à 3 et 3 à 6 ans) Familles avec un enfant en situation de handicap ou à développement atypique	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Territoire d'intervention</b>	Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	76 488 €
	<i>Financeurs et montants</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAF (demande en cours pour 30 595 €)</li> <li>- Ville de Reims</li> </ul>
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 ETP</li> <li>- Loyer des locaux</li> </ul>

<b>Déterminants de santé</b>	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non
<b>Politiques Publiques concernées</b>	CNAF : création de pôles de ressources et d'appui sur les territoires  Cette action correspond à l'axe 4 de la Convention territoriale globale (CTG)
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles accompagnées</li> <li>• Nombre de professionnels accompagnés</li> <li>• Nombre d'actions partenariales</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : en cours de construction</i></p>

<b>Action n° 4.23</b>	<b>Promouvoir le « bien manger et le bien vieillir » à l'Épicerie Sociale et Solidaire de Reims</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Ville de Reims - Direction des Solidarités, de la Santé Publique et des Familles dont le CCAS - Épicerie Sociale et Solidaire
	<i>Personne référente</i> Isabelle HATAT
	<i>Adresse</i> 1 RUE DES SALINES 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i> 03 26 04 31 77 isabelle.hatat@reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Offrir aux personnes en situation de précarité un accès équitable à des ateliers de prévention en santé, visant à améliorer leur bien-être et à réduire les risques de problèmes de santé liés à leur situation. Assurer un accès à une alimentation saine avec des produits de saison locaux pour favoriser le bien-être en général, organiser des ateliers ou des programmes éducatifs pour promouvoir de meilleures habitudes alimentaires et de vie.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé » Axe 5 : Autonomie et social Objectif 03.0 - Construire un cadre méthodologique pour développer les actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics en difficulté
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Développer les connaissances et les compétences en santé environnement
<b>Objectifs spécifiques</b>	<u>Sensibiliser les bénéficiaires de l'épicerie sociale aux enjeux de la prévention santé.</u> Proposer des ateliers de dépistage du diabète avec conseils sur la gestion du diabète et de prévention. Etablir des partenariats avec des professionnels de santé visant à promouvoir la vaccination (Service Communal d'Hygiène et de Santé, CPAM). Prévenir les chutes chez les bénéficiaires de + de 60 ans grâce aux séances d'exercices physiques adaptés visant à renforcer leur équilibre et leur stabilité. Encourager la pratique physique adaptée à la capacité des bénéficiaires pour favoriser une meilleure qualité de vie. Prévenir les risques de santé physique et mentale en offrant du lien social grâce à différents événements et dispositifs mis en place par la ville de Reims et/ou le CCAS (Reims Polar, le goûter intergénérationnel, le repas des seniors, octobre rose, dispositif 65+, ...). <u>Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en mettant à disposition les dons des associations locales</u> Améliorer l'accès à une alimentation saine avec des aliments biologiques et variés. Organiser des ateliers ou des séances d'information pour sensibiliser les bénéficiaires aux choix alimentaires équilibrés et à la préparation des repas sains et peu coûteux.

	Organiser le « portage de courses à domicile » pour les personnes isolées ayant des problèmes de motricité ou psychiques. De plus, ce dispositif permet de maintenir un lien social avec ces personnes et de détecter d'éventuels problèmes ou besoins (insalubrité, besoins en soins, administratif, aidant, ...) et orientation vers les services dédiés (CLIC, UDAF).	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser des ateliers d'éducation nutritionnelle pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale Mobiliser des professionnels de la santé pour encadrer et animer les séances Utiliser des supports pédagogiques clairs et simples pour assurer une compréhension optimale des participants (fiches recettes, documentation sur le diabète, la vaccination, ...) Inscrire les bénéficiaires aux ateliers	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p><b>Inscription des bénéficiaires aux différents ateliers proposés</b></p> <p><u>Ateliers culinaires dans la cuisine pédagogique de l'épicerie sociale :</u> Atelier pour tous : 1 fois par semaine en rotation tous les 15 jours pour les bénéficiaires Atelier culinaire parents / enfants : 1 fois par semaine en rotation tous les 15 jours pour les bénéficiaires <u>Ateliers de prévention des chutes :</u> 1 fois par semaine pour maximum 12 personnes, à la MVA <u>Ateliers activités physiques :</u> une fois par semaine quartiers Clairmarais et Saint Remi (15 personnes max inscrites par quartier) <u>Opérations ponctuelles :</u> « Prévention diabète » en partenariat avec l'association Prévention diabète, sur 15 jours par an à l'Epicerie sociale Séances de vaccination anti-grippe : une fois par an dans les locaux de l'épicerie Opération « Disco » : Dégustations ponctuelles proposées au sein de l'Epicerie sur différents thèmes (Halloween, Noël, Mardi gras, et Soupe) <u>Evènements :</u> Reims polar, Octobre rose, Goûter intergénérationnel, Repas des seniors, dispositif 65 +, ...</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Associations : Ligue Contre le Cancer de la Marne « Octobre rose », Sport pour tous 51, Ecole des Jardiniers, Tamaris, Maison de la Nutrition, Association Prévention Diabète, Bénévoles de l'Epicerie sociale. Ville de Reims - Direction des Sports et Service Communal d'Hygiène et de Santé.	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout le territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	CCAS
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs de processus :</i>  Nombre et typologie d'actions mises en œuvre  Lieu de réalisation des actions  Nombre de personnes inscrites à l'action  Type de communication</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i>  Sensibilisation des participants aux pratiques de prévention en santé,  Réduction du nombre de chutes grâce à l'amélioration de l'équilibre,  Adoption de choix alimentaires plus sains et diversifiés,  Détection précoce du diabète chez les participants à travers les ateliers de dépistage.</p>

<b>Action n° 4.24</b>	<b>Dépistage de la rétinopathie diabétique</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Association d'appui aux professionnels de santé</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Mélanie MARCHAND</i>
	<i>Adresse</i>	<i>6 rue St Just 51100 Reims – 51 rue Louis Pasteur 51100 Reims - La Neuville</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>07 55 59 84 43 melanie.marchand@aaps.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le diabète, d'après la Fédération Internationale du Diabète (FID), est une « épidémie globale » qui constitue l'un des problèmes de santé les plus importants au monde. En effet, au cours des dernières années, le diabète s'est mondialement établi comme l'une des principales causes de décès. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 1,5 million de personnes en sont décédées en 2012. On estime qu'environ 8,8 % de la population mondiale, soit 415 millions de personnes, étaient touchés par le diabète en 2015. Ce taux est censé dépasser les 10 % jusqu'en 2040. On parlera de plus de 640 millions de personnes : un adulte sur dix sera alors diabétique</p> <p>Le nombre de personnes diabétiques âgées de 75 ans et plus en France atteint 26 % (1 sur 4). En 2025, les personnes âgées représenteront un quart de la population française. En France comme dans le reste du monde, le nombre élevé de diabétiques chez les personnes âgées (majoration de la prévalence du diabète des seniors) s'explique par deux facteurs essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la progression de la fréquence du diabète,</li> <li>- l'augmentation régulière de l'espérance de vie.</li> </ul> <p>Ainsi dans l'hexagone, si la moyenne d'âge des personnes diabétiques est de 65 ans, un quart d'entre elles est âgé de 75 ans ou plus.</p> <p>Un accroissement des personnes atteintes de diabète et une diminution du nombre d'ophtalmologistes sur le département qui provoque une difficulté de suivi et de prise en charge des complications oculaires chez le patient diabétique (cf recommandations HAS).</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Améliorer la qualité de vie des habitants de Reims</p> <p>Augmenter la participation aux offres de dépistages et de prévention notamment des personnes en situation de vulnérabilité</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organiser le dépistage de la rétinopathie diabétique sur le territoire du CLS	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	ARS, CPAM	
<b>Tranche d'âges</b>	<p>Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</p> <p>Adultes (26 à 60 ans)</p> <p>Personnes âgées (&gt;60 ans)</p> <p>Personnes âgées (&gt;75 ans)</p>	

<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	CPOM avec ARS
	<i>Financeurs et montants</i>	Assurance maladie qui indemnise les actes directement aux professionnels de santé (La CPAM pour les actes et Bayer pour patient de + 70 ans) ARS pour le fonctionnement
	Autres ressources mobilisables	MSP, Cabinets médicaux, pharmacies,
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Systeme de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Oui	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i></li> <li>✓ <i>Nombre de bénéficiaires prévus initialement / effectivement touchés</i></li> <li>✓ <i>Typologie du public ciblé / effectivement touché</i></li> <li>✓ <i>Satisfaction des bénéficiaires</i></li> <li>✓ <i>Nombre de partenaires prévus initialement / effectivement touchés</i></li> <li>✓ <i>Typologie des partenaires ciblés / effectivement touchés</i></li> <li>✓ <i>Nb de séances/ateliers/formations prévus / effectivement mis en place</i></li> <li>✓ <i>Calendrier prévu / effectivement mis en place</i></li> <li>✓ <i>Typologies des séances</i></li> <li>✓ <i>Moyens humains, matériels, financiers, de communication prévus / effectivement mobilisés</i></li> <li>✓ <i>Pilotage, coordination de l'actions prévus / réalisés</i></li> </ul>	

<b>Action n° 4.25</b>	<b>Les journées de la forme, bien bouger, bien manger</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Entente Family Stade de Reims Athlétisme
	<i>Personne référente</i> Vincent BOURDY
	<i>Adresse</i> 25 rue Raymond Poincaré 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 09 22 41 contact@efsra.com
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Pour la santé, il est recommandé de pratiquer des activités physiques régulières et de limiter la sédentarité. En plus d'un impact bénéfique sur de nombreuses maladies chroniques, les bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le bien-être physique par : Le maintien et/ou l'amélioration des fonctions motrices. Le maintien et/ou l'amélioration des capacités respiratoires. Le maintien et/ou l'amélioration cognitive.</li> <li>• Sur le bien-être mental en : Procurant du plaisir. Renforçant l'estime de soi. Diminuant le stress.</li> <li>• Sur le bien-être social En fréquentant de nouvelles personnes. Luttant contre l'isolement.</li> </ul> <p>Les bienfaits de l'activité physique sont désormais reconnus par les grandes institutions (OMS, INSERM, HAS) Ces bienfaits permettent d'améliorer de manière significative la qualité de vie des personnes pratiquant une activité physique et sportive régulière.</p> <p>Les journées et les stages de la forme Bien Bouger Bien Manger ont pour but d'aller vers les personnes sédentaires, malades ou éloignées de la pratique sportive afin de lever les freins à la pratique d'une activité physique et les amener vers les bonnes pratiques physiques et alimentaires.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé

<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>Les Journées de la forme répondent à plusieurs objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RENCONTRER des personnes sédentaires, inactives, malades ou éloignées de la pratique sportive.</li> <li>• INFORMER le plus grand nombre sur l'importance d'une activité physique et sensibiliser aux risques de la sédentarité.</li> <li>• PROMOUVOIR l'activité physique adaptée « le sport santé », les acteurs du sport santé et le réseau sport santé bien-être de Champagne Ardenne.</li> <li>• INFLECHIR un comportement et créer de nouvelles habitudes en allant dans les clubs sportifs, centres adaptés, etc.</li> <li>• CREER une synergie entre les acteurs du « sport santé » et les partenaires.</li> </ul> <p>Les stages de la forme bien bouger, bien manger.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OFFRIR une continuité pour les participants.</li> <li>• TISSER un lien entre les participants et les acteurs sur l'année.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un village Bien Bouger Bien Manger avec les professionnels de la santé, de la prévention, de la diététique, du bien-être, du sport santé et de l'activité physique</li> <li>• Faire prendre conscience des méfaits de la sédentarité et des comportements à risque sur la santé avec les différentes informations des intervenants</li> <li>• Informer sur les bienfaits de l'activité physique et les précautions à adopter pour reprendre une activité physique.</li> <li>• Evaluer sa forme avec les tests « Diagnoform » pour une prise de conscience de son état de forme.</li> <li>• Questionnaire de mode de vie « Diagnolife » et de mode d'alimentation « Diagnofood »</li> <li>• Découvrir des activités physiques et/ou sportives disposant du label du réseau sport santé bien-être de Champagne Ardenne. Mettre en avant les structures proposant des Activités Physiques Régulières, Sécurisantes et Progressives (RASP)</li> <li>• Sensibiliser aux différents dépistages de pathologie</li> </ul>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un week end Bien Bouger Bien Manger au mois de septembre avec un village d'information, de sensibilisation et de promotion de la pratique d'une activité physique « sport santé ».</li> <li>• Journée avec l'ensemble des acteurs du sport santé, de la promotion de la santé, du dépistage.</li> <li>• Chaque acteur pourra proposer une information, une sensibilisation, une orientation, une initiation afin de lever les freins pour une reprise de l'activité physique.</li> <li>• Développer un lien entre les partenaires des journées de la forme</li> <li>• Solliciter les partenaires de la journée chaque 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires sur les « stages de la forme bien bouger bien manger »</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Les centres de soin de la Ville de Reims, la Ligue contre le cancer, l'institut Godinot, le RSSBE, les clubs labélisés sport santé, le centre ressources, les institutionnels de la santé (Ville de Reims, ARS, le département, CPAM 51), les maisons de quartiers, les professionnels du bien-être.
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public

<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	10 000€
	<i>Financeurs et montants</i>	2 500€
	Autres ressources mobilisables	Les bénévoles de l'EFSRA, le matériel de la ville de Reims.
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale Participation des habitants et capacité à agir	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	Stratégie Nationale Sport Santé, PNNS 4, PRAPS 2018-2028	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>		
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de processus : Organisation des journées de la forme et des stages, nombre de partenaires présents sur les actions</li> <li>- Indicateurs de résultat : Nombre de participants sur les journées, sur les stages, nombre de tests réalisés</li> <li>- Indicateurs d'impact : Nombre de nouvelles licences dans les clubs associés, nombre de séances d'essais réalisées.</li> </ul> <p>Méthode d'évaluation : questionnaire satisfaction partenaires et participants</p>	

<b>Action n° 4.26</b>	<b>Séniors en Forme</b>
-----------------------	-------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Comité départemental Ufolep de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Alexis MUNIER</i>
	<i>Adresse</i> <i>23 RUE ALPHONSE DAUDET 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 84 37 57      <a href="mailto:ufolep.marne51@gmail.com">ufolep.marne51@gmail.com</a></i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En France, nous constatons aujourd'hui un accroissement du vieillissement de la population. 30% de la population française aura plus de 60 ans en 2030. L'espérance de vie augmente mais avec des problématiques de santé. L'offre sportive est généralement axée sur l'activité et non sur le bénéficiaire. Face à ces constats, l'UFOLEP souhaite prendre part à cette problématique sociétale, en mettant en place un projet SENIOR visant à rendre les personnes actrices de leur parcours de vie.</p> <p>L'UFOLEP propose une démarche innovante en 5 étapes qui privilégie la connaissance du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des approches territoriales, sociales et économiques, environnementales et de santé en lien avec les réalités locales ;</li> <li>• Une conceptualisation pour un projet partagé et fédérateur ;</li> <li>• Une offre de proximité : personnalisée, en réponse à des besoins et des attentes ;</li> <li>• Une mise en œuvre avec proximité des acteurs, adaptation du fonctionnement aux logiques de territoires ;</li> <li>• Une évaluation avec mesure de l'impact territorial et de l'utilité sociale du projet ;</li> </ul> <p>Le projet SENIOR EN FORME s'adresse à 4 publics cibles tels les licenciés actuels, les séniors actifs en activité professionnelle, les retraités autonomes et les séniors pris en charge et/ou dépendants.</p> <p>Notre objectif : "Vieillir autrement"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et/ou préserver le lien social</li> <li>• Lutter contre toute forme d'inactivité</li> <li>• Permettre l'accessibilité de la pratique pour tous</li> <li>• Préserver le capital santé</li> <li>• Maintenir l'autonomie et l'indépendance</li> </ul>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser au bien-être par l'activité sportive pour prendre soin de soi et de son corps</li> <li>- Favoriser la confiance en soi par la découverte d'activités physiques et sportives</li> <li>- Développer du lien social et une ouverture aux autres</li> <li>- Inciter les bénéficiaires à une pratique régulière d'activité physique ou sportive</li> </ul>

<b>Objectifs opérationnels</b>	1) Faire découvrir des activités physiques et sportives 2) Proposer des activités ludiques, épanouissantes pour tous 3) Proposer des activités collectives favorisant les interactions 4) Apporter les notions de règles de vie en collectivité et dans le monde du travail (respect des horaires, respect d'autrui, engagement...)	
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Cette action doit permettre aux participants d'améliorer leur propre santé par une proposition d'accessibilité aux activités physiques et sportives diverses, régulières et adaptées à chacun.e.  Celles-ci s'organisent dans un cadre collectif et coopératif afin de favoriser les interactions sociales et installer des dynamiques collectives de groupe.</p> <p>En complément des activités physiques et sportives qui constituent notre priorité d'intervention, des ateliers thématiques sont proposés. Des ateliers ou temps d'observation et d'échanges, autour de la notion de sport santé, de la promotion des modes de vie actifs, de la nutrition, de la mixité sociale sont mis en place.  Ces ateliers spécifiques auront comme visée la transférabilité (« refaire chez soi » ou s'engager dans une pratique régulière d'activité), c'est-à-dire permettre l'acquisition d'une autonomie progressive dans la pratique d'activités sportives et des comportements liés.  Les séances sont proposées tous les lundis matin au CREPS de Reims, elles sont encadrées par 2 éducateurs sportifs diplômés. 20 à 30 personnes sont attendues par séance.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle annualité de mise en œuvre	
<b>Partenaires de l'action</b>	CREPS de Reims, Etat (ANS)	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Financeurs et montants</i>	-
	Autres ressources mobilisables	Ressources matérielles internes
<b>Déterminants de santé</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	

<b>Politiques Publiques concernées</b>	Plan national anti-chutes de personnes âgées, Schéma gérontologique de la Marne, Démarche Ville Amies des Aînés de la ville de Reims,
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>- <i>Indicateurs de processus :</i>  Nombre d'organismes partenaires engagés et présents  Nombre de bénéficiaires inscrits  Nombre de bénéficiaires présents  Nombre de ½ journées assurées  Nombre d'ateliers thématiques  Taux d'adhésion des bénéficiaires (participation moyenne)</p> <p>- <i>Indicateurs de résultat :</i>  Nombre de structures partenaires faisant un bilan positif de cette démarche pour leur public  Nombre de personnes ayant un bilan pédagogique (des éducateurs sportifs et coordonnateur) positif  Nombre de bénéficiaires et accompagnateurs satisfaits  Nombre de personnes ayant amélioré les tests d'évaluation de la condition physique entre l'entrée et la sortie du programme  Nombre de personnes poursuivant une pratique sportive</p> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>  Fiche inscription-suivi, questionnaires de satisfaction, tests d'évaluation de condition physique avant/après : actualisés tous les trimestres - Réunion de bilan annuelle avec les structures partenaires</p>

<b>Action n° 4.27</b>	<b>Bougez-vous la santé</b>
-----------------------	-----------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Comité départemental Ufolep de la Marne</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Alexis MUNIER</i>
	<i>Adresse</i> <i>23 RUE ALPHONSE DAUDET 51100 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 84 37 57      <a href="mailto:ufolep.marne51@gmail.com">ufolep.marne51@gmail.com</a></i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>En 2020, 65% des Français de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une activité physique et sportive au cours des douze derniers mois. Le taux des pratiquants réguliers s'établit à 54%.</p> <p>En région Grand Est, avec 60 % de la population âgée de 15 ans et plus déclarant avoir pratiqué au moins une activité physique au cours des 12 derniers mois, 40 % des habitants ne pratiquent aucune activité physique, pour des raisons dont les principaux freins doivent être pris en compte. [CREDOC – Baromètre national des pratiques sportives 2020/21].</p> <p>Concernant particulièrement les publics jeunes, il est utile de rappeler que la capacité physique des collégiens de 2011 a diminué de 23% par rapport à 1971 (<i>Etude « inverser les courbes », Pr François Carré, 2020</i>) : dégradation des capacités physiques, jeunes touchés par des maladies auparavant exclusivité de l'adulte, des niveaux d'inactivité physique et de sédentarité négativement corrélés au niveau socio-économique des populations.</p> <p>Les objectifs de santé publique doivent combiner l'augmentation du temps d'activité physique adaptée et la diminution du temps passé à des activités sédentaires, en ciblant particulièrement les publics jeunes, notamment celles et ceux en situation de précarité.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention    Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser au bien-être par l'activité sportive pour prendre soin de soi et de son corps</li> <li>• Favoriser la confiance en soi par la découverte d'activités physiques et sportives</li> <li>• Développer du lien social et une ouverture aux autres</li> <li>• Inciter les bénéficiaires à une pratique régulière d'activité physique ou sportive</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir des activités physiques et sportives</li> <li>• Proposer des activités ludiques, épanouissantes pour tous</li> <li>• Proposer des activités collectives favorisant les interactions</li> <li>• Apporter les notions de règles de vie en collectivité et dans le monde du travail (respect des horaires, respect d'autrui, engagement...)</li> </ul>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Cette action doit permettre aux participants, jeunes adultes en situation d'insertion socio-professionnelle, d'améliorer leur propre santé par une proposition d'accessibilité aux activités physiques et sportives diverses, régulières et adaptées à chacun.e.

	<p>Celles-ci s'organisent dans un cadre collectif et coopératif afin de favoriser les interactions sociales et installer des dynamiques collectives de groupe. En complément des activités physiques et sportives qui constituent notre priorité d'intervention, des ateliers thématiques sont proposés. Des ateliers ou temps d'observation et d'échanges, autour de la notion de sport santé, de la promotion des modes de vie actifs, de la nutrition, de la mixité sociale sont mis en place.</p> <p>Ces ateliers spécifiques auront comme visée la transférabilité (« refaire chez soi » ou s'engager dans une pratique régulière d'activité), c'est-à-dire permettre l'acquisition d'une autonomie progressive dans la pratique d'activités sportives et des comportements liés.</p> <p>La mise en œuvre s'appuiera sur un partenariat large avec les structures locales en charge de l'accompagnement social, socio-professionnelle et de la formation du public jeunes 16-30 ans : organismes de formation (AEFTI, AFEC, Ecole de la 2ème chance, UFCV, GRETA), Missions Locales, CCAS, Associations de prévention et d'insertion pour les personnes en insertion, Maisons de quartier, Foyers de jeunes travailleurs</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Annualité de mise en œuvre Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	CREPS de Reims, Etat (ANS), Région Grand Est	
<b>Tranche d'âges</b>	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	40 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables	Ressources matérielles internes
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population	
	<b>Conditions socio-économiques</b> Niveau d'éducation	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	

<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p>- <i>Indicateurs de processus :</i>          Nombre d'organismes partenaires engagés et présents          Nombre de bénéficiaires inscrits          Nombre de bénéficiaires présents          Nombre de ½ journées assurées          Nombre d'ateliers thématiques          Taux d'adhésion des bénéficiaires (participation moyenne)</p> <p>- <i>Indicateurs de résultat :</i>          Nombre de structures partenaires faisant un bilan positif de cette démarche pour leur public          Nombre de personnes ayant un bilan pédagogique (des éducateurs sportifs et coordonnateur) positif          Nombre de bénéficiaires et accompagnateurs satisfaits          Nombre de personnes ayant amélioré les tests d'évaluation de la condition physique entre l'entrée et la sortie du programme          Nombre de personnes poursuivant une pratique sportive</p> <p><i>Méthode d'évaluation :</i>          Fiche inscription-suivi, questionnaires de satisfaction, tests d'évaluation de condition physique avant/après : actualisés tous les trimestres - Réunion de bilan annuelle avec les structures partenaires</p>

<b>Action n° 4.28</b>	<b>Prévention des risques auditifs</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> REMCA La Cartonnerie
	<i>Personne référente</i> Anaïs GITTINGER
	<i>Adresse</i> 84 rue du Dr Lemoine 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> actionculturelle@cartonnerie.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La France compte cinq millions de personnes malentendantes (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé – INPES), et les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition du fait de l'exposition sonore à des niveaux dangereux, que ce soit lors de l'écoute ou de la pratique de musique amplifiée.</p> <p>-Plus de la moitié des jeunes écoute de la musique sur un baladeur, dont un tiers à un fort niveau (OMS)</p> <p>-Un tiers des collégiens ou lycéens déclarent avoir déjà ressenti des troubles auditifs après une exposition sonore (Etude « Jeunes, musique et risques auditifs » AGI-SON 2019)</p> <p>-Les habitudes de protection en concert sont en hausse, mais seulement 60% des spectateurs utilisent des protections auditives (Evaluation Campagne AGI-SON « Hein ?! » 2018-2019).</p> <p>Face à ce risque sanitaire avéré, informer et protéger des risques induits par la musique amplifiée est l'affaire de tous. Depuis quelques années, la Ville de Reims a vu naître une scène musicale majeure de renommée grandissante et compte aujourd'hui plusieurs dizaines de lieux, collectifs, associations et services culturels organisateurs officiels de spectacles. Cette vitalité témoigne de l'existence d'une population croissante de musiciens amateurs et professionnels, mais aussi de spectateurs de musiques amplifiées - principalement des jeunes, qui sont naturellement exposés à des risques auditifs élevés.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 01.5 - Maîtriser les risques environnementaux : Réduire les risques auditifs chez les jeunes liés à l'écoute de la musique amplifiée
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Prévention des risques auditifs en direction du jeune public (6-18 ans) : informer le public sur les risques auditifs et le fonctionnement du système auditif, sensibiliser et éduquer à la bonne écoute des musiques amplifiées
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organisation de spectacles dont la thématique porte sur la prévention des risques auditifs Sensibilisation du jeune public et du corps enseignant (prêts d'outils de prévention pour les établissements scolaires)
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Mise en place de 6 séances de spectacles portant sur les risques auditifs, dont une séance à destination des maisons de quartier (6-10 ans)
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 01/01/24 Fin : 31/12/26
<b>Partenaires de l'action</b>	Réseau Grabuge (réseau des musiques actuelles du Grand Est) Département de la Marne

<b>Tranche d'âges</b>	Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Adultes (26 à 60 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	De l'éducation/la formation	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Ville de Reims</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	60 000€ (20 000€ / an)
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims (CLS) : 3000€ / an Département de la Marne : 3000€ / an Grabuge : 3000€ / an
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Apport Cartonnerie + billetterie : 11 000€ / an
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Travail en relation avec les structures productrices de spectacles de prévention et veille sur les outils de prévention</i></li> </ul> </li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Fréquentation des spectacles de prévention</i></li> <li>✓ <i>Fréquentation des séances mises en place et des demandes de prêts de matériel</i></li> </ul> </li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : Chaque année la Cartonnerie dressera un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées</i></p>	

<b>Action n° 4.29</b>	<b>Prévention des cancers : faire face aux défis avec une offre coordonnée au niveau local et au plus près de la population</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Institut GODINOT, Centre de Lutte Contre le Cancer (CLCC)</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Pr MERROUCHE</i>
	<i>Adresse</i>	<i>1 rue du général Koenig CS80014 51726 REIMS</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>03 26 20 44 54 direction@reims.unicancer.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p><b>Orienter résolument et prioritairement la politique locale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé</b>  40% des 400 000 nouveaux cas de cancers annuels en France pourraient être évités par des actions de prévention auprès du grand public, de façon générale mais aussi plus ciblée (par catégories de population, par tranches d'âges, par sexe, ...). Les pathologies cancéreuses représentent encore la première cause de mortalité en France. Mais elles sont également la première cause de mortalité évitable avec près d'un décès par cancer sur deux qui pourrait être évité.</p> <p>Permettre la diffusion de messages et actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire au grand public et aux acteurs de santé du territoire pour mieux prévenir les nouveaux cas et récurrences de cancer et prévenir, éduquer à la santé, accompagner les patients (actuels et anciens), tels sont les enjeux d'un centre de lutte contre le cancer en offrant un espace ouvert dédié à la prévention et en développant des programmes de prévention « hors les murs » de l'hôpital.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 01.0 - Faire passer la part des fumeurs quotidiens sous la barre des 20% Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 03.1 - Chaque équipe de soins primaires et/ou communauté professionnelle territoriale de santé intègre dans son projet de santé un volet prévention et parcours des patients porteurs de maladies chroniques Axe 4 : Parcours Objectif 01.0 - Améliorer la prévention primaire des cancers et des récurrences	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des synergies externes déterminantes pour la lisibilité de l'offre de prévention du cancer en s'appuyant sur les partenaires de la ville.</li> <li>- Faire adhérer la population locale aux actions nationales de dépistage</li> <li>- Aller au plus près de la population générale ou spécifique pour véhiculer les messages de prévention et d'éducation en santé</li> </ul>	

<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Un nouveau bâtiment de prévention global ouvert sur la ville pour répondre aux différents défis de la prévention des cancers :</b>  Le grand public sera accueilli au rez-de-chaussée d'un bâtiment à proximité du site hospitalier tout en étant indépendant où se situera un grand hall d'accueil, des espaces dédiés à la sensibilisation du public (expositions/conférence). Ces lieux seront également mis à disposition de partenaires qui le souhaiteraient pour leurs actions de prévention.  Les équipes de cet espace de prévention et d'éducation à la santé seront évidemment amenées à se déplacer dans des structures externes (locaux associatifs, collèges et lycées, salles de conférences et de congrès, ...) pour apporter et diffuser au grand public les messages de prévention des cancers. </li> <li> <b>Un programme de prévention hors les murs</b>  La responsabilité d'un Centre de Lutte Contre le Cancer dans un territoire à forte prévalence de cancer est d'élaborer un programme spécifique de « prévention hors les murs » en lien avec les différents acteurs de la prévention du territoire pour formaliser une offre adaptée pour des interventions de prévention auprès de publics ciblés (enfant et adolescent notamment), et au grand public dans un esprit d'aller vers.  C'est en rencontrant les différents acteurs de la prévention sur le territoire (municipalités, caisses d'assurance maladie, mutuelles, associations, éducation nationale...) mais aussi en suivant l'évolution des pratiques permises par la recherche que les besoins spécifiques au territoire pourront être définis, développés et actualisés. </li> <li> <b>Un bâtiment hors lieu de traitement pour favoriser pour favoriser l'accueil des usagers dans un environnement moins anxigène</b>  Le développement de la médecine prédictive et personnalisée nécessite un espace adapté aux patients mais aussi à leurs apparentés dont la prise en charge est toute aussi primordiale dans le cadre d'une politique de prévention des cancers.  Aussi, la détection précoce d'antécédents familiaux et de mutations génétiques chez un proche de patient peut-il permettre une surveillance en coopération avec les professionnels de ville et structures partenaires et un dépistage plus renforcé ainsi qu'une prise en charge plus précoce d'une éventuelle pathologie cancéreuse (ou pré-cancéreuse). </li> </ul>
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	Coconstruire un programme de prévention hors les murs avec les acteurs de la prévention et les partenaires institutionnels locaux qui sont en lien avec les populations ciblées : 1 <sup>er</sup> semestre 2024 Diffusion des programmes de prévention et mise en place d'ateliers de prévention Ouverture d'un espace prévention et exposition au 2 <sup>nd</sup> semestre 2025
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2024 <span style="float: right;">Fin : 2030</span>
<b>Partenaires de l'action</b>	Grand REIMS, Ville de Reims, Education nationale, CPAM de la Marne, ARS Associations, Mutuelles
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Jeunes Adultes (16 à 25 ans)
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical De la prévention et de la promotion de la santé De l'éducation/la formation De la culture/loisirs/sport

<b>Territoire d'intervention</b>	Grand Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	En cours
	<i>Financeurs et montants</i>	Ressources propres établissement de santé-ARS
	<i>Autres ressources mobilisables)</i>	Professionnels médicaux et non médicaux du CLCC
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Contexte économique et politique</b> La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<b><i>Les priorités du Projet régional de Santé Grand Est 2018-2023 soumis à concertation (priorité 2 axes 2 et 4, priorité 3 axe 1, priorité 4) dont le <u>Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des populations vulnérables.</u></i></b>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : diagramme de GANTT, satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration, écart entre l'échéancier planifié et le résultat</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Nombre de personnes ayant suivies des actions de sensibilisation par public ciblé délai d'accès aux services proposés, satisfaction des usagers,</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : Evolution du taux de dépistage, évolution de l'incidence sur le territoire, nombre de personnes en programme arrêt du tabac sur la population suivie</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation : questionnaires de satisfaction, études épidémiologiques</i></p>	

<b>Action n° 4.30</b>	<b>Promotion de la santé en matière de nutrition</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante au CLS1      Action existante au CLS2
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>Maison de la Nutrition</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Thomas D'AMICO</i>
	<i>Adresse</i> <i>7 Place Toulouse Lautrec 51100 Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>03 26 48 00 00    contact@maison-nutrition.fr diet@maison-nutrition.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La prévention de l'obésité qui touche environ 21% des adultes de la région est un enjeu majeur de santé publique dans la mesure où l'obésité favorise fortement la survenue du diabète, des maladies cardio-vasculaires et d'autres maladies chroniques dont le cancer. La Maison de la Nutrition a donc particulièrement investi la prévention de l'excès de poids auprès des populations les plus à risque.</p> <p>Les valeurs de la Maison de la Nutrition sont d'œuvrer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une alimentation diversifiée dans le respect de la culture de chacun</li> <li>• une prise de conscience des éléments gouvernant nos choix alimentaires</li> <li>• une bonne écoute de ses sensations de faim et de rassasiement afin de gérer son poids sans contrainte.</li> </ul> <p>La force de l'association tient également dans son engagement sociétal. La Maison de la Nutrition tend à articuler et met en œuvre, sur la Champagne Ardenne, les priorités du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt.</p> <p>Son territoire d'actions est l'ensemble de la région. Elle privilégie les animations collectives de proximité, en lien avec les acteurs locaux.</p> <p>D'après l'observatoire local de la santé 2021, dans 10 quartiers sur 12 à la question « Quels sont les 3 facteurs qui influencent le plus votre santé, votre bien-être ? » l'alimentation arrive dans les trois premiers.</p> <p>Source : <a href="https://www.audrr.fr/sites/default/files/2021-12/Observatoire_Local_Santé_compressed.pdf">https://www.audrr.fr/sites/default/files/2021-12/Observatoire_Local_Santé_compressed.pdf</a></p> <p>Depuis sa création en 1995 à Reims, la Maison de la Nutrition propose en complément de ces projets financés par l'ARS des services spécifiques aux personnes vivant à Reims :</p> <p>-des créneaux de 3h de permanences-conseils gratuites dans ses locaux (environ 35/an). L'objectif est de permettre à chacun d'exercer des choix responsables sur sa nutrition en apprenant à consommer, en développant la convivialité et en valorisant le plaisir. Ce ne sont pas des consultations dans la mesure où il n'y a pas de suivi. Les personnes bénéficiant de ces permanences sont orientées par les structures médico-sociales, les structures d'aide alimentaire, les structures travaillant dans le champ de l'insertion sociale... Ces permanences durent 1 heure.</p>

	<p>-de l'accompagnement d'étudiants fréquentant les écoles de la ville (lycée Hugues Libergier, lycée Saint Michel, IRTS...) qui sont chaque année amenées à travailler sur la thématique de l'alimentation (environ 10-15/an). Ces accompagnements durent en moyenne 3 heures en incluant le temps de relecture des éléments travaillés.</p> <p>-des rendez-vous des parents en collaboration avec les Maisons de quartier dans le cadre des ateliers de préparation à la scolarité (environ 2/an). Ces rendez-vous durent en moyenne 2h.</p> <p>La présente fiche action à vocation à valoriser les actions existantes.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les connaissances des jeunes en matière de nutrition.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>1 Proposer 3 créneaux par semaine d'une heure de permanences conseils diététique par an, hors période scolaire, dans les locaux de la Maison de la Nutrition.</p> <p>2 Animer 5 créneaux d'accompagnements d'étudiants rémois sur des projets en lien avec l'alimentation.</p> <p>3 Proposer 2 ateliers collectifs sur la thématique de l'alimentation (atelier cuisine, rendez-vous des parents...) de deux heures par an dans les locaux de la MN ou dans une structure médico-sociale ou culturelle rémoise.</p>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p>Étape 1 : Prise de rendez-vous par téléphone ou en physique. Les locaux de la Maison de la Nutrition sont ouverts de 08h30 à 16h30 du lundi au vendredi et de 08h30 à 11h30 le mercredi. L'assistante de direction propose directement un créneau aux bénéficiaires ou transmet les coordonnées de la personne au diététicien qui s'engage à répondre dans les 15 jours aux demandes.</p> <p>Étape 2 : Animation des permanences conseils diététique. Ce sont des créneaux d'une heure réalisés par des diététiciens. A l'issue du rendez-vous de la documentation peut être remise.</p> <p>Étape 3 : Animation des accompagnements des étudiants. Ce sont des créneaux d'une heure réalisés par des diététiciens. A l'issue du rendez-vous de la documentation peut être remise.</p> <p>Étape 4 : Animation des ateliers collectifs. Ce sont des animations d'1h30 à 2h00. Le diététicien contacte le partenaire en amont afin de préparer l'atelier. Durant l'atelier de la documentation peut être remise.</p> <p>Étape 5 : L'évaluation des activités mentionnées ci-dessus est réalisée tout au long de l'année puis synthétiser dans le rapport d'activité annuel de la MN.</p>
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : septembre 23

<b>Partenaires de l'action</b>	Toutes les structures connaissant la MN et qui orientent vers les services présentés ci-dessus.	
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public	
<b>Axe populationnel</b>	Personne précaire	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	7000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	Ville de Reims
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Locaux de la Maison de la Nutrition
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	PNNS, PNO	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Nombre de permanences réalisées</li> <li>Typologie des personnes bénéficiant des permanences</li> <li>2 Nombre d'accompagnements réalisés</li> <li>Typologie des étudiants</li> <li>3 Nombre d'ateliers collectifs réalisés</li> <li>Nombre de personnes présentes par atelier</li> <li>Typologie des personnes bénéficiant des ateliers</li> </ul> </li> <li>- <i>Indicateurs de résultat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de personnes déclarant avoir acquis des connaissances à l'issue des interventions de la MN</li> <li>Typologie des connaissances</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i> <b>Feedback des diététiciens animateurs, questions posées en direct en fin d'atelier.</b></p>	

<b>Action n° 4.31</b>	<b>Le Bien Vivre des Séniors rémois</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> CLIC REIMS / ORRPA
	<i>Personne référente</i> Sophie PINTO
	<i>Adresse</i> 4 rue Marteau 51100 REIMS
	<i>Tel et email</i> 03 26 88 40 86 clic@orrpa.com
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Augmentation de la population vieillissante, en situation d'isolement, de précarité, en rupture de soins, en fracture numérique Constat des professionnels intervenant auprès des personnes de plus de 60 ans
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Objectif 03.0 - Améliorer l'information et la connaissance du public en s'appuyant sur les campagnes nationales de prévention pour les maladies chroniques Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	Renforcer les compétences des professionnels qui accompagnent et prennent en charge les personnes âgées du territoire Favoriser les actions Bien Vieillir, sensibilisation et mise en place des activités
<b>Objectifs opérationnels</b>	-Mener des actions collectives afin de maintenir les personnes âgées dans une démarche de prévention et de lien social sur le bien vieillir -Rompre l'isolement -Organiser des ateliers de dépistage
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<b>Prévention santé</b> : orientation vers des activités physiques adaptées, vers des ateliers numériques (Happy Visio, Doctolib, inscription semaine bleue, ...) et adaptation du logement. <b>Dépistages</b> : proposer des dépistages des pathologies liés à l'avancée en âge. <b>Accompagnement des seniors</b> : évaluation à domicile pour repérer des besoins, détecter les personnes isolées et orienter vers des solutions adaptées, accompagner et écouter les aidants, veille et relais vers les acteurs du territoire. <b>Coordination des acteurs du territoire</b> : organisation et animation de réunions pluriprofessionnelles pour améliorer l'accompagnement des personnes suivies, participation à des commissions géré par la Ville de Reims (commission incurie, des situations complexes) et par la PARAF. Rencontre des partenaires nouveaux ou existants pour une mise à jour des services et nouveaux dispositifs.

<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Département - Conférence des financeurs - CSD Ville de REIMS - 65+, CCAS de REIMS Les Maisons de quartier, les Résidences autonomie et services, la PARAF, les Petits Frères des Pauvres, la Mutualité Française, la Prévention Routière, le COMAL SOLIHA, France Services Associations et partenaires locaux en lien avec la thématique traitée Bénévoles et Professionnels	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans) Aidants familiaux	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médico-social Social De la prévention et de la promotion de la santé De la culture/loisirs/sport De l'habitat (Bailleurs et COMAL SOLIHA)	
<b>Territoire d'intervention</b>	<b>Tout territoire</b>	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables ( <i>Matériel, humaine</i> )	<u>Ressources Humaines</u> : 4,5 ETP coordinatrices CLIC et 0,5 ETP animatrice ORRPA, 0,20 ETP secrétaire CLIC/ORRPA et 0,10 ETP chargé communication ORRPA <u>Matériels</u> : téléphone, tablette, PC, vidéo projecteur, salle, mobiliers, imprimantes, consommables (encre et papiers pour les flyers et affiches), frais kilométriques pour les visites des coordinatrices
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> ) Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> )	
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale	
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population La santé dans les politiques ( <i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Non	

<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Schéma Gériatologique, Plan Régional de Santé, Ville Amie des Aînés</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Indicateurs de processus :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Nombre et typologie des personnes de personnes touchées par l'action (réel/prévu)</li> <li>♦ Tranche d'âge</li> <li>♦ Satisfaction des personnes touchées</li> <li>♦ Nombre et typologie des partenaires associés</li> <li>♦ Nature des documents formalisant les partenariats</li> <li>♦ Durée de l'action</li> <li>♦ Bilan de l'action (avantages, inconvénients, imprévus, difficultés, amélioration à apporter et pertinence de l'action)</li> <li>♦ Territoire de réalisation de l'action (réel/prévu)</li> </ul> </li> <li>- <b><u>Indicateurs de résultat :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Enquête de satisfaction</li> <li>♦ Nombre réel de participants</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Enquête de satisfaction</li> </ul>

<b>Action n° 4.32</b>	<b>Ateliers d'accompagnement des aidants des malades Alzheimer</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>France ALZHEIMER MARNE</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Gérard IMBEAUX</i>
	<i>Adresse</i>	<i>38 bis rue de Courlancy</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>06 03 82 34 08 francealzheimermarne@gmail.com</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Préserver la santé des aidants accompagnant un malade Alzheimer 30%des aidants décèdent avant l'aidé	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	Informations, formation, soutien, entretiens, groupes de parole, ...	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Entretiens sur rdv Permanence téléphonique Calendrier des formations, des groupes de parole, ...	
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Tout le long de l'année	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	Union Nationale France Alzheimer Villes aidantes : Bezannes, Cormontreuil	
<b>Tranche d'âges</b>	Adultes (26 à 60 ans) Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims et communauté, département	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	20 000 €
	<i>Financeurs et montants</i>	Union Nationale – CNSA 15 000 €
	<i>Autres ressources mobilisables</i>	Cotisations, dons, bénévolat

<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)
	<b>Mode de vie</b> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	<b>Conditions de vie</b> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) Environnement physique ( <i>air, sol, eau, aménagement du territoire ...</i> ) Conditions de travail
	<b>Environnement social</b> Intégration sociale
	<b>Contexte économique et politique</b> Adaptation aux besoins de la population
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Plan Alzheimer</i> <i>Schéma Gérontologique</i>
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><i>Indicateurs de processus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Nombre de rdv, d'entretiens, de groupes</i></li> <li>✓ <i>Nombre d'aidants soutenus</i></li> </ul> <p><i>Indicateurs d'impact :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Confiance, répit, bien-être du binôme aidé/aidant</i></li> <li>✓ <i>Rupture de l'isolement du binôme</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Évaluation par les participants aux actions</i></li> </ul>

<b>Action n° 4.33</b>	<b>Service Civique Solidarité Séniors</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS	
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i>	<i>Uniscité</i>
	<i>Personne référente</i>	<i>Anne-Line LALLIER</i>
	<i>Adresse</i>	<i>25 avenue Léon Blum</i>
	<i>Tel et email</i>	<i>allallier@uniscite.fr      reims@uniscite.fr</i> <i>07 67 09 46 60                      09 51 73 46 04</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>26 à 27% de la population a plus de 60 ans, soit environ 18 millions de personnes (chiffre 2021). Le taux de dépendance va doubler d'ici 2060. Aujourd'hui, on compte 4 jeunes en âge de travailler pour 1 personne de plus de 65 ans ; demain, il y en aura moins de 2 pour 1 personne de plus de 65 ans. La cellule familiale a évolué vers un isolement croissant des personnes âgées, aggravée avec la crise sanitaire.</p> <p>Face à cela, Solidarité Seniors vise à renforcer l'offre de service de lutte contre l'isolement sur le territoire, renforcer le lien social entre les personnes âgées, créer une dynamique dans le réseau des partenaires au profit du bien-vivre et bien- vieillir.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées	
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>Réduire l'isolement</b> des personnes âgées recevant peu de visites de leur entourage, qu'il soit familial ou du voisinage.</p> <p>Développer des <b>liens intergénérationnels</b> avec des jeunes engagés en service civique et valoriser les parcours de vie.</p> <p>Favoriser <b>le bien-être et le bien-vivre</b> des personnes âgées dans leur quartier en contribuant au développement du lien social</p> <p>Contribuer à <b>préserver leur autonomie</b> et leur maintien à domicile.</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	Des volontaires en service civique accompagnent individuellement 8 personnes âgées résidant à domicile par semaine. Cet accompagnement peut se faire à travers des visites à domicile ou des animations collectives. Les volontaires interviennent en binôme.	

<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>-Octobre / novembre : engagement et formation de 24 volontaires</p> <p>-Novembre / juin : visite hebdomadaire d'1h30 en binôme au domicile des seniors et/ou sortie à proximité du domicile (se promener, prendre les transports, se rendre dans un club seniors...) ou dans le cadre d'actions collectives.</p> <p>-Juillet – septembre : campagne de mobilisation des volontaires</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle	
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Les <b>partenaires nationaux</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'AGIRC-ARRCO</li> <li>- Les partenaires associatifs de la solidarité : MonaLisa, Petits Frères des Pauvres, Siel Bleu, Croix Rouge, Ligue de l'Enseignement, UFCV, Familles Rurales, Fédérations des Centres Sociaux, Silver Geek, PIMMS, Voisins Solidaires.</li> <li>- Des réseaux / fédérations d'établissements médico-sociaux : ADMR, ADEF, APHP, FHF, FEHAP, UNIOPSS, FNADEPA, Fondation COS Alexandre Glasberg, Fondation Partage &amp; Vie, ACPA, ARPAVIE, Groupe SOS, Mutualité Française, UNA, UNIVI.</li> <li>- Acteurs publics ou représentants : ministère des Solidarités et de la Santé, les ARS, DRAJES, DSDEN, UNCCAS, AMRF, ADF, RFVAA</li> </ul> <p>Les <b>partenaires opérationnels locaux</b> : Plurial Novilia, Foyer Rémois, Reims Habitat, ORRPA, CLIC, Solinnov, Les Petits Frères des Pauvres, Ville de Reims, Maisons de Quartier, La mobilisation nationale Service Civique Solidarité Seniors</p>	
<b>Tranche d'âges</b>	Personnes âgées (>60 ans) Personnes âgées (>75 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap	
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Social De la culture/loisirs/sport	
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout le territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	93 100 €
	<i>Financeurs et montants</i>	38 000 € Fonds Unis-Cité national 29 100 € Département de la Marne 4 800 € Ville de Reims 3 619 € Plurial Novilia 17 740 € ASP (tutorat et formation des volontaires)
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Schéma gérontologique, démarche Ville Amie des Aînés</i>	

<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p>Non</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de résultat</i> : collecte annuelle auprès des volontaires sur le type d'activités qu'ils privilégient avec les seniors.</li> <li>- <i>Indicateurs d'impact</i> :</li> </ul> <p>La Mesure d'Impact Social (MIS) est un processus d'évaluation qui a pour vocation de mesurer l'impact d'un projet sur ses parties prenantes. La MIS permet de mesurer le changement induit par le projet sur ses bénéficiaires directs et indirects (les seniors bénéficiaires et les volontaires en Service Civique).</p> <p>Pour cela, nous mettons en place des collectes de données quantitatives à travers des questionnaires en ligne (pour les seniors bénéficiaires et les volontaires en mission), qui nous permettent, grâce à un nombre de réponses significatif, de :</p> <p>Mesurer l'intensité de l'impact</p> <p>Déterminer des tendances en fonction des profils.</p> <p>Cette collecte quantitative se fait en 3 temps :</p> <p>Au début de la mission, pour connaître les motivations, les attentes et les besoins sociaux des différentes parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la fin de la mission, pour identifier si les besoins du questionnaire de début de mission ont été adressés, si des changements se sont opérés, et qualifier la nature de ces changements</li> <li>- 6 mois après la fin de mission (pour les volontaires) dans le but d'évaluer l'impact de long terme du SC2S (insertion professionnelle, engagement bénévole...)</li> </ul> <p>En complément de la collecte quantitative qui ne contient que des questions fermées, nous menons aussi des entretiens qualitatifs (avec des volontaires, des seniors) qui peuvent faire ressortir d'autres changements induits par le projet qui ne sont pas mesurés dans la collecte quantitative.</p> <p>Cela permet donc d'ouvrir des pistes de réflexion et de récolter des témoignages.</p> <p>L'objectif, en plus de mesurer l'impact du projet, est de pouvoir en conclure des recommandations opérationnelles qui ont pour but de maximiser l'impact sur les parties prenantes.</p>

<b>Action n° 4.34</b>	<b>Prev'addict - Mise en place du programme</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Addictions France 51
	<i>Personne référente</i> Solène BROCHAYE
	<i>Adresse</i> 1-3 impasse de la Blanchisserie 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> 03 26 88 30 88 grandest51@addictions-france.org
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les conduites addictives chez les jeunes</li> <li>- Eviter l'entrée dans des consommations de produits psychoactifs</li> <li>- Retarder l'entrée dans des consommations de produits psychoactifs</li> <li>- Renforcer les compétences de vie des élèves</li> <li>- Donner les outils et moyens aux équipes éducatives pour prévenir les conduites addictives et renforcer les compétences de leurs élèves</li> <li>- Donner les moyens aux parents de gérer les éventuelles consommations et pour adopter une posture adaptée</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place un programme de renforcement des compétences psychosociales à destination des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires rattachées au collège sur 3 ans</li> <li>2. Former les équipes éducatives pour prévenir les conduites addictives et renforcer les compétences de leurs élèves</li> <li>3. Réaliser un diagnostic des consommations des élèves, de leurs compétences de vie en début et en fin de programme</li> <li>4. Etablir un plan d'action à destination des élèves avec les équipes</li> <li>5. Mettre en place des actions de prévention des addictions à destination des élèves pour les aider à faire des choix éclairés</li> <li>6. Renforcer les compétences de vie des élèves pour faire face aux épreuves de la vie</li> <li>7. Informer les parents sur les effets et risques des produits et addictions sans produits</li> </ol>
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	<p><b>Prev-Addict est un programme triannuel destiné aux collèves prioritaires et à leurs écoles élémentaires.</b></p> <p>A destination des écoles élémentaires, pendant 3 ans, nous déployons le programme BEST (Bien-Etre SanTé) comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A destination des CM1 : mise en place de 5 séances de deux heures en classe entière, soit 10h au total pour une classe comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>2 séances sur l'Estime de soi</li> <li>2 séances sur Gestion des émotions</li> <li>1 séance sur le positionnement dans un groupe</li> </ul> </li> <li>- A destination des CM2 : mise en place de 3 séances de deux heures en classe entière, soit 6h au total par classe comprenant :</li> </ul>

	<p>2 séances sur les Influences et pressions sociales  1 séance sur la Gestion des conflits  En collège, le projet est découpé par étape :  Diagnostic auprès des élèves (questionnaire passé auprès des 5ème, 4ème pour évaluer le niveau d'expérimentation et usage des produits, leurs compétences psychosociales)  Réalisation des actions auprès des élèves (au regard des résultats du diagnostic et des perspectives avancées lors de la formation) – 40h  Actions à destination des parents (6h)</p> <p>Evaluation du programme</p>	
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle Début : 2022 Fin : 2026	
<b>Partenaires de l'action</b>	Structures œuvrant pour la jeunesse, Insertion par économie, ...	
<b>Tranche d'âges</b>	Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans)	
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent	
<b>Territoire d'intervention</b>	Ville de Reims	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financiers et montants</i>	ARS GE
	Autres ressources mobilisables	
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Mode de vie</b>  Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i>)  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus</b> : Nombre et type d'actions réalisées auprès des élèves en collège  <b>Indicateurs d'activité</b> :  Nombre d'enseignants mobilisés dans des projets de prévention sur les 3 années  Nombre d'écoles touchées  Nombre d'heures de réalisées auprès des CM1 et CM2  <b>Indicateurs de résultat</b> : Degré d'atteinte des objectifs et taux de satisfaction basé sur le diagnostic avant/après  Qualité du partenariat avec les écoles (implication des enseignants par la réalisation d'actions en amont et après le programme BEST)</p> <p><b>Méthode d'évaluation</b> : questionnaire satisfaction, tableau de bord</p>	

<b>Action n° 4.35</b>	<b>Festif – Mise en œuvre du dispositif</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Addictions France 51
	<i>Personne référente</i> Solène BROCHAYE
	<i>Adresse</i> 1-3 impasse de la Blanchisserie 51100 Reims
	<i>Tel et courriel</i> 03 26 88 30 88 grandest51@addictions-france.org
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>La vie festive est un facteur de cohésion sociale en France. Toutefois, la consommation de substances psychoactives, notamment l'alcool et certains produits stupéfiants, provoquent des violences, des troubles à l'ordre et à la tranquillité publics, des accidents (routiers, entre autres), voire des décès. <i>(cf. stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027).</i></p> <p>Depuis plusieurs années, Addictions France intervient lors d'événements festifs pour échanger avec les visiteurs, leur prodiguer des conseils de réduction des risques et des dommages, distribuer du matériel RDRD, et plus largement échanger avec eux sur les effets et risques de consommation de substances et de comportements à risques.</p> <p>Addictions France accompagne également les organisateurs et les personnes-relais pour intégrer une démarche prévention et RDRD à leur événement, et pour déconstruire aussi les représentations telles que l'association fête/alcool pour passer une bonne soirée.</p>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Hors PRSE 3
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la réflexion du public et de son entourage sur sa relation aux produits ;</li> <li>• Promouvoir les stratégies individuelles et collectives de réduction des risques et des dommages liés aux pratiques festives (produits, pratiques de consommation, pratiques festives, loi...) en informant le public et en proposant des modalités visant à réduire les risques ;</li> <li>• Réduire les risques sanitaires et sociaux liés à l'usage de substances psychoactives ;</li> <li>• Prévenir les risques et réduire les dommages lors des temps forts étudiants</li> <li>• Faire connaître l'offre de soin</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir un stand de prévention et de RDRD, accompagné d'actions d'allers</li> </ul>



<b>Action n° 4.36</b>	<b>Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville</b>
-----------------------	--

<b>Typologie de l'action</b>	Nouvelle action      Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> <i>CHU de Reims</i>
	<i>Personne référente</i> <i>Martin LAFON</i>
	<i>Adresse</i> <i>CHU de Reims</i>
	<i>Tel et email</i> <i>mlafon@chu-reims.fr</i>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Accès aux soins et prévention des risques sanitaires</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	Faciliter la communication pour renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville. De nombreux projets sont développés entre les professionnels de ville et hospitaliers afin de favoriser le déroulement des parcours patients, notamment dans des situations complexes. Le développement des temps partagés ville/hôpital et par ailleurs d'un système d'information dédié (PARCEO) contribue à ces évolutions favorables au lien entre professionnels.
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 2 : Soins de Proximité Axe 4 : Parcours Axe 5 : Autonomie et social Axe 7 : Innovation
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	-Mettre en œuvre, développer et accompagner le développement de PARCEO sur la base de l'expérimentation en diabétologie -Prolonger le partenariat avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC) -Accompagnement des projets pour faciliter/renforcer les relations/liens ville/hôpital -Faciliter/Fluidifier le parcours patients dans les situations complexes
<b>Etapas de mise en œuvre – Description</b>	Septembre 2023 et antérieur
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle
<b>Partenaires de l'action</b>	Association d'Appui aux Professionnels de Santé Dispositif d'Appui à la Coordination Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
<b>Tranche d'âges</b>	Tout public
<b>Axe populationnel</b>	Enfant – jeune – parent Personne âgée – personne en situation de handicap Personne précaire
<b>Actions auprès des professionnels</b>	Médical Paramédical Médico-social De la prévention et de la promotion de la santé

<b>Territoire d'intervention</b>	Tout territoire	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Développement d'un système d'information dédié
	<i>Financeurs et montants</i>	
	Autres ressources mobilisables	Temps partagé infirmier
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Système de soins</b> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité	
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	Oui	
<b>Politiques Publiques concernées</b>	<i>Santé publique</i>	
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	Non	
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	Méthode d'évaluation : un bilan est réalisé annuellement, des actions correctives sont menées en cours d'année afin d'ajuster le dispositif au besoin	

<b>Action n° 4.36</b>	<b>PARAF - Conforter et soutenir la Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux</b>
-----------------------	---

<b>Typologie de l'action</b>	Action existante hors CLS
<b>Porteur</b>	<i>Structure</i> Résidence Wilson - Pôle EHPAD-USLD du CHU de Reims
	<i>Personne référente</i> Justine DE LA ROCHE
	<i>Adresse</i> Résidence Wilson 25 bd du Président Wilson 51100 Reims
	<i>Tel et email</i> Secrétariat : 03 26 78 47 11 jdelaroc@chu-reims.fr
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Promotion, prévention et éducation pour la santé</b>
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constat d'une géronto-croissance avec l'augmentation démographique des + 75 ans - +26% des 75 ans et + à l'horizon 2027 sur le territoire du grand Reims (Portrait Grand Reims 2017-2027)</li> <li>- Nécessité de considérer le virage domiciliaire et l'ouverture sur la ville en matière d'accompagnement des personnes âgées</li> <li>- Souhait de développement de l'offre au domicile à terme pour les pouvoirs publics</li> </ul>
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	Axe 1 : Prévention Axe 5 : Autonomie et social
<b>Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3</b>	Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p>La PFR participe à l'organisation territoriale de l'offre de services de répit à destination des aidants qui accompagnent un proche âgé au domicile. En coordination avec l'ensemble des acteurs et partenaires intervenant sur le portage d'actions et de prestations de répit au sein du territoire du Grand Reims (143 communes) les interventions des professionnels de la PARAF peuvent être soit individuelles, soit collectives. Elles concourent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités de soutien et d'écoute à destination des proches aidants ou du binôme aidant-aidé</li> <li>- Réaliser des activités favorisant le maintien du lien social du proche aidant ou du binôme aidant-aidé</li> <li>- Mettre en œuvre des activités d'information, de sensibilisation et des formations des proches aidants ou du binôme aidants-aidé</li> <li>- Développer des solutions de répit pour l'aidant</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Les objectifs opérationnels de la PARAF du CHU de Reims sont pour la plupart listés ci-dessous, ils ont été contractualisés avec l'ARS Grand-Est via un CPOM signé le 19/09/2023 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pérenniser les activités d'écoute active et de soutien psychologique à destination des proches aidants ou du binôme aidants aidé (<i>actions individuelles sur site ou à domicile et thérapie familiales</i>)</li> <li>2. Poursuivre les actions menées autour de groupes de pairs pour partager les expériences, se soutenir, rompre l'isolement et renforcer des liens sociaux entre familles : activités sociales, culturelles (<i>bistrot mémoire, café des aidants</i>) et temps de bien-être (<i>instant pour soi</i>)</li> </ol>

	<p>3. Renforcer les actions d'information et de sensibilisation autour de la PARAF à destination des aidants mais aussi des professionnels de santé hospitaliers et libéraux du territoire</p> <p>4. Etendre l'offre de répit par la formalisation d'un projet de dispositif mixte intégrant des actions de suppléance au domicile et de halte répit durant les temps d'activité proposé par la PARAF</p>						
<b>Etapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>Les objectifs 1 à 3 sont déjà mis en œuvre par la PARAF, il convient de les poursuivre, de la renforcer, de les consolider.</p> <p>L'objectif 4 est un projet en cours de structuration, les étapes de mise en œuvre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du pré projet par l'ARS (sept 2023)</li> <li>- Structuration du projet (2<sup>nd</sup> semestre 2023)</li> <li>- Phase de recrutement (1<sup>er</sup> trimestre 2024)</li> <li>- Démarrage du projet (fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024)</li> </ul>						
<b>Durée de l'action</b>	Pluriannuelle						
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>Principaux partenaires :</p> <p>Agence Régionale de Santé  Département de la Marne  Dispositif d'Appui à la Coordination  ORRPA  Ville de Reims  Association française des aidants</p>						
<b>Tranche d'âges</b>	<p>Personnes âgées (&gt;60 ans)  Personnes âgées (&gt;75 ans)</p>						
<b>Axe populationnel</b>	Personne âgée – personne en situation de handicap						
<b>Actions auprès des professionnels</b>	<p>Médico-social  De la prévention et de la promotion de la santé</p>						
<b>Territoire d'intervention</b>	Tout le territoire						
<b>Financement</b>	<table border="1"> <tr> <td><i>Budget global prévisionnel</i></td> <td>207 982€</td> </tr> <tr> <td><i>Financeurs et montants</i></td> <td>Agence Régionale de Santé pour la totalité de la dotation</td> </tr> <tr> <td><i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i></td> <td>Néant à ce stade</td> </tr> </table>	<i>Budget global prévisionnel</i>	207 982€	<i>Financeurs et montants</i>	Agence Régionale de Santé pour la totalité de la dotation	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Néant à ce stade
	<i>Budget global prévisionnel</i>	207 982€					
	<i>Financeurs et montants</i>	Agence Régionale de Santé pour la totalité de la dotation					
<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Néant à ce stade						
<b>Déterminants de santé visés</b>	<p><b>Système de soins</b>  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, conditions sociales...)  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)</p>						
	<p><b>Mode de vie</b>  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</p>						
	<p><b>Environnement social</b>  Intégration sociale</p>						
	<p><b>Contexte économique et politique</b>  Adaptation aux besoins de la population</p>						

<p><b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b></p>	<p>Non</p>
<p><b>Politiques Publiques concernées</b></p>	<p>Les actions et perspectives de la PARAF s'inscrivent dans le cadre de l'Objectif Stratégique n°5 du Projet Régionale de Santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Objectif 3</u> : Structurer et mettre en œuvre une politique active en direction des proches aidants, en assurant une meilleure évaluation de leurs besoins, en adaptant les dispositifs et en les faisant connaître.</li> </ul> <p>Elles s'inscrivent aussi dans la priorité 3 « <i>Encourager un écosystème favorable à la préservation de l'autonomie à tous les âges de la vie</i> » du nouveau Schéma Régional de santé qui prévoit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et amplifier les dispositifs d'offre de répit pour les personnes âgées et leurs aidants</li> </ul> <p>Les actions s'inscrivent aussi dans le cadre du Schéma gérontologique du département de la Marne.</p>
<p><b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b></p>	<p>Non</p>
<p><b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Indicateurs de processus : évolution de la satisfaction des bénéficiaires</i></li> <li>- <i>Indicateurs de résultat : Disponibilité du dispositif en projet (dispositif mixte suppléance/halte répit)</i></li> <li>- <i>Indicateurs d'impact : Evolution de la file active (PARAF/ Activités dont « Instant pour soi »)</i></li> </ul> <p><i>Méthode d'évaluation :</i></p> <p><i>Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires</i></p>